UNE

PASSIONNETTE

PREMIÈRE PARTIE

I.

Mme de Gueldre entra dans le salon d'un air indifférent et un peu las; mais quand elle vit que c'était Bernard de Mons qui était là, sa physionomie changea. La main tendue, le sourire gai, elle s'avança dans la grande pièce, d'une allure rapide et glissante, qui faisait zigzaguer joyeusement la longue traîne de sa robe blanche.

— Ah! c'est gentil à vous d'être enfin venu me voir!.. Asseyez-vous,.. pas là, on est très mal!

Elle s'installa dans une immense bergère basse et profonde, où elle disparut à moitié, perdue dans les coussins de soies anciennes, sentant l'iris. Puis, comme M. de Mons, qui venait de s'asseoir en face d'elle, la regardait sans rien dire, elle reprit :

— Au fait!.. je ne sais pas pourquoi je vous remercie de votre visite... car ce n'est pas moi que vous veniez voir?..

— Mais si...

— Mais non!.. C'est mon mari... le domestique m'a dit : « Un grand monsieur très beau que je ne connais pas, et qui a d'abord demandé à voir M. le marquis... »

— Très beau ?.. il me comble, votre domestique !.. Comme il ne m'a pas demandé mon nom, je...

— Il n'est pas encore dressé... C'est le fils d'un garde qu'Henry a fait venir de la campagne.

— Et, dites-moi ? une chose m'intéresse ?.. Quand on vous a dit : « Un monsieur très beau... » vous avez deviné que c'était moi ?

— Pas du tout !

— Ah !.. à la bonne heure !.. Je me disais aussi...

— Non, et j'arrivais même de très mauvaise humeur !

— On vous a dérangée ?.. Vous étiez à peindre, je parie ?..

— Naturellement, puisque je ne fais guère que cela !.. mais cela ne me dérange jamais de vous recevoir... cela me fait plaisir !

— Vous me le dites parce que vous êtes très gentille et que...

— Allons donc !.. je vous le dis parce que c'est vrai, et voilà !.. d'ailleurs, en admettant que vous me dérangiez, que vous me dérangiez énormément,.. eh bien ! vous ne me dérangez pas souvent... car vous ne m'accablez pas de visites...

— Mon Dieu ! je...

— Oh ! je trouve cela tout simple !.. Alors vous vouliez voir Henry ?.. Avez-vous quelque chose à lui dire ?

— Je voulais surtout vous voir...

— Ah ! bah !

— Vous dire adieu,.. je vais à la campagne, et il est probable que vous aussi...

— Oui,.. nous partons mardi pour Kildare... Mais dites-moi ?.. pourquoi avez-vous éprouvé le besoin de venir me dire adieu en partant, puisque, en arrivant, vous n'êtes pas venu me dire bonjour ?..

— Oh !.. croyez-vous ?..

— J'en suis sûre !.. Aujourd'hui, pour la première fois de l'année, vous venez me voir... ou plutôt voir mon mari... A propos, vous ne m'avez toujours pas dit ce que vous lui vouliez, à Henry ?..

— Je veux lui parler au sujet d'un chien... Je suis venu trois fois sans le trouver,.. il n'est donc jamais chez lui ?

— Si, quelquefois !.. il faut bien qu'il ait un endroit pour grogner !.. Qu'est-ce que c'est que ce chien ?

— Un chien de chasse... un grand griffon que je prendrais bien et qu'il veut donner...

— C'est fait !.. il l'a envoyé hier en Bretagne.

— A qui ?..

— A M. de Guibray.

— Tiens !.. vous connaissez Guibray ?

— Un peu... Il passe toujours une partie de l'année chez son oncle de Jardane.

— Je ne vous avais jamais entendue parler de lui !

— Dame !.. c'est que je n'ai pas pensé à lui jusqu'à présent !.. Il est même probable que je n'y aurais jamais pensé si on ne lui avait pas envoyé le chien !

— Qu'est-ce que vous allez faire là-bas, pour vous amuser ?..

— Mais je vais peindre, monter à cheval...

— Vous en faites autant à Paris ?

— Et puis canoter, nager...

Et voyant que M. de Mons la regardait interrogativement, elle ajouta :

— Un point, c'est tout !

— Et la chasse ?..

Comme elle ne répondait pas, il continua avec une intonation rageuse :

— La chasse ?.. avec des jolis voisins et des jolis costumes ?..

— J'ai la chasse en horreur !

— Même à courre ?

— Surtout à courre.

— Il y a encore un autre divertissement que vous oubliez ?

— Lequel ?

— Les bals d'été !.. Vous êtes une merveilleuse valseuse... et vous adorez la valse...

— Je l'adorais, vous voulez dire ?.. car il y a longtemps que je ne valse plus !

— Un vœu ?..

— Non... tout bonnement parce que je suis trop vieille !

Il haussa les épaules et demanda :

— C'est un compliment que vous voulez ?

— Oh !. non !.. j'en ai assez, des complimens !

M. de Mons devint attentif :

— Ah !.. on vous en assassine, n'est-ce pas ?.. On vous fait la cour tout le temps, je parie ?..

Elle se mit à rire :

— Tout le temps, c'est peut-être beaucoup !.. mais enfin, il y a tant de désœuvrés !..

— Et cela vous fait plaisir ?

— Quoi ?

— Qu'on vous fasse la cour ?

— Ma foi, non !.. sincèrement non !

— Quelle drôle de femme vous êtes ?

— Pourquoi cela ?.. ça ne fait guère plaisir qu'aux femmes très

laides, ces choses-là !.. parce que ça les rassure... Croyez-vous donc que ce soit si amusant?.. Mais moi, l'idée d'entendre ce qu'on appelle une « déclaration,.. » rien que l'idée, me cause un agacement sans pareil... Pourquoi riez-vous ?..

— Parce que je ne crois pas un mot de ce que vous dites!

— Vous avez tort!.. Je ne mens jamais!.. Comprenez-moi?.. Quand on a affaire à un « séducteur » de profession, son insolence nous irrite et nous blesse... Si au contraire on voit un homme ému, vraiment sincère, eh bien! on regrette, moi, du moins, de l'attrister, de lui paraître coquette ou mauvaise... Et si vous saviez comme on la voit arriver, « la déclaration !.. » comme on la devine, comme on la flaire... à l'attitude, au regard, au son de la voix, à tout et à rien !.. Et on se dit que tout à l'heure, celui qui est là, ami dévoué ou relation agréable, sera malheureux ou ennemi... C'est charmant !..

— Permettez?.. on se le dit si on a l'intention d'envoyer promener le monsieur, car si c'est le contraire...

— Eh bien! je ne sais pas ce qui se passe quand c'est « le contraire... »

— Ah !..

Il reprit après un silence :

— C'est très curieux !.. je vous crois !..

— Merci ! dit-elle en riant.

— C'est égal !.. je voudrais bien savoir comment il faut être pour vous plaire ?

— Il faut probablement ne pas ressembler à ceux qui ont essayé...

— Est-ce que je leur ressemble ?

— Vous ?.. Pourquoi ?

— Répondez toujours?

— Que je réponde à quoi ?

— A ma question...

— Mais je ne la comprends pas bien, votre question?..

— Je vais préciser...

— J'aime mieux cela !..

— Eh bien! supposons... que... que moi, je vous aime ?.. et que je vous le dise?.. Qu'est-ce que vous répondez?...

— Pourquoi supposer ça ?

— Ne m'interrompez pas !... regardez-moi bien... et répondez?

— Quel drôle de jeu !.. Eh bien! je vous regarde... et je réponds : « Monsieur de Mons, je vous trouve très beau... »

— Comme le domestique !..

Mme de Gueldre se mit à rire :

— Je vous ferai observer que cette fois, c'est vous qui interrompez...

— J'écoute !..

— Je reprends... « je vous trouve très beau... vous avez infiniment d'esprit, et vous auriez peut-être même au besoin du cœur... »

— Brrr !.. « au besoin » me fait froid !..

— Vous êtes plus... « cultivé » que la plupart de ceux que, comme vous, les journaux appellent : *nos élégans mondains;* vous montez très bien à cheval; vous êtes musicien; vous tirez à merveille; vous patinez comme un Suédois et vous nagez comme un requin... vous êtes très grand, très élégant,.. enfin, vous avez, à mon avis, tout ce qu'il faut pour tourner la tête à...

M. de Mons s'était levé. Il se pencha, interrogeant :

— A ?..

— A une autre que moi !..

Et, ne remarquant rien, la marquise continua tranquillement :

— J'ai été bien gentille, bien patiente; mais vous allez me dire à présent pourquoi vous m'avez forcée à vous faire des complimens... Oh ! très sincères d'ailleurs !.. Est-ce que vous vous mariez ?..

— Me marier ?.. le ciel m'en préserve !.. mais qu'est-ce que je vous ai fait pour que vous vouliez me marier?

— Mais je ne *veux* pas du tout! Je suis l'ennemie déclarée du mariage... pour les hommes s'entend... puisqu'en France, les femmes sont obligées d'en passer par là !.. Non... je vous faisais cette question, uniquement pour m'expliquer la vôtre...

— Vous désirez vous l'expliquer ?..

— Mais dame !..

— C'est vous qui le voulez ?.. voici l'explication demandée : Vous m'avez reproché tout à l'heure de n'être pas venu vous voir souvent ?.. Eh bien, je ne suis pas venu parce que j'évitais de vous rencontrer... parce que j'évitais surtout de me trouver seul avec vous...

La marquise regarda M. de Mons d'un air effaré, et s'écria d'un ton à la fois comique et inquiet :

— Patatras !.. la voilà !..

— Qui ?..

— La déclaration !.. Faut-il que je sois simple !.. et moi qui, tout à l'heure, vous disais que je la flairais !.. que je la sentais venir ?.. Au moins, vous ne ressemblez pas aux autres, vous !.. vous ne procédez pas du tout de la même façon !..

— Qu'importe !.. puisque ma façon de procéder ne réussit pas

davantage!.. Et à présent,.. je m'en vais... c'est ce que j'ai de mieux à faire!..

Il se leva, et s'arrêtant devant la marquise, il lui dit d'une voix toute changée :

— Mais auparavant, laissez-moi l'achever, l'inévitable déclaration?.. laissez-moi être aussi complètement ridicule que mes prédécesseurs?.. permettez-moi de vous dire... — soyez tranquille, je ne recommencerai plus!.. — que je vous aime passionnément et tendrement... que, bien que vous ne vouliez pas de moi, je suis à vous quand même... et que, quoi qu'il arrive, vous n'aurez jamais de meilleur ami que moi...

Il s'inclinait, prêt à se retirer. Mme de Gueldre, très troublée, le retint.

— Et vous croyez que je vais vous laisser partir comme ça?.. sans vous dire, moi aussi, ce que j'ai à vous dire?..

— Quoi?..

— Que je suis profondément touchée... et reconnaissante de... de votre affection... et très chagrine de ce qui arrive... sans que j'aie rien fait pour l'amener, n'est-il pas vrai?..

— Rien!.. c'est moi qui me suis emballé comme un fou!..

— Vous avez si peu l'air de quelqu'un à s'emballer?..

— Et je me suis emballé pourtant!.. et du plus terrible de tous les emballemens, l'emballement raisonné, réfléchi...

— Mais nous nous connaissons depuis quinze ans!..

— Qu'est-ce que cela fait?.. nous nous connaissions, mais je ne vous connaissais pas!.. Quand Henry s'est marié, il vous a présenté ses amis... moi dans le nombre, avec les autres... je n'ai pas fait attention à vous... et vous n'avez pas fait attention à moi...

— Si!.. ça vous étonne, mais c'est comme ça!.. je vous ai trouvé beaucoup mieux que les « autres, » — comme vous dites...

— Mieux?.. en quoi?..

— En tout!.. physiquement d'abord... parce que vous êtes immense, et que je trouve qu'on n'est jamais assez grand!.. et puis, vous n'étiez pas coulé dans le même moule que les autres!.. vous étiez empressé sans être ridicule; spirituel sans être impertinent; et instruit sans être ennuyeux ni pédant!..

— Eh bien, moi, je n'avais pas daigné vous accorder la plus petite attention... j'étais encore très jeune et féru de quelque demoiselle... de trente-cinq ans, probablement?..

— Hum!..

— Pourquoi dites-vous « Hum?.. »

— Parce que, comme il y a de cela quinze ans... et que j'étais

mariée... vous ferez bien de ne pas dire trop de mal des femmes qui ont passé la trentaine...

— Baste!.. vous avez l'air d'avoir vingt-cinq ans, vous!.. mais dans ce temps-là, on vous en aurait donné quatorze!.. certainement vous aviez comme aujourd'hui vos belles dents et vos jolis yeux.., vous étiez fraîche comme une fleur, et pas trop maigre, ma foi!.. mais dans votre petite personne il y avait quelque chose de gringalet, de gamin, de drôlet, qui éloignait toute idée de flirt... Et puis, vous étiez si naïvement ingénue!.. si peu disposée à vous apercevoir de...

— De quoi?..

— Eh bien, par exemple, Juvisy m'a raconté qu'un soir, en break, à un retour de chasse, quand il y avait au moins deux ans que vous étiez mariée!..

— Alors, j'avais vingt ans!..

— Oui... il a profité de l'ombre pour... pour s'approcher de vous le plus qu'il a pu, enfin!.. et vous ne vous êtes rendu compte de rien... mais tout à coup, vous avez crié : « C'est singulier! il me semble que nous sommes bien plus serrés dans le break que ce matin!.. »

La marquise éclata de rire.

— C'est vrai!..je me rappelle!.. Oui, j'étais naïve encore... j'étais en retard pour tout!.. et je ne crois pas que je rattrape jamais le temps perdu!..

— Plus tard, vous vous êtes transformée... lentement... comme un petit papillon qui sort très difficilement de sa chrysalide... et le moral a changé aussi... vous êtes devenue rieuse, blagueuse, bon garçon... et, à mesure que vous riiez et que vous blaguiez davantage, il me semblait, à moi, que vous étiez moins vraiment gaie au fond?..

— C'est une preuve que vous me connaissiez déjà bien?..

— Je vous connaissais déjà... mais je ne vous aimais pas encore...

— Depuis quand m'aimez-vous?.. puisqu'il est convenu que vous m'aimez?..

— Depuis un an... Vous souvenez-vous qu'un soir nous sommes allés à l'Exposition avec Henry, les de Garde et les Montreu?..

— Oui... Eh bien?

— Eh bien, il y avait dans un coin quelconque un vieil Italien qui chantait, en jouant de la guitare, une espèce de chanson napolitaine...

— *Santa Lucia?..*

— Parfaitement!.. moi j'avais trouvé sa chanson inepte!.. il est vrai que je n'en comprenais pas un mot!..

— Oui!.. mais pourquoi est-ce parce qu'il y avait dans un coin

un vieil Italien qui chantait une chanson inepte, que vous m'aimez?..

— Ce n'est pas pour cela que je vous aime... mais c'est à cause de cela que j'ai compris que je vous aimais?..

— Comment?..

— En sortant de l'Exposition, nous avons été respirer dans votre jardin... et nous y sommes restés à fumer et à prendre des glaces jusqu'à deux heures du matin...

— Oui... je me souviens!..

— Vous avez pris une guitare, et vous vous êtes mise, vous aussi, à chanter : *Santa Lucia*... en blaguant d'abord... et puis sérieusement ensuite... et j'ai trouvé ça, non plus inepte, mais délicieux!..

— Moi, je le trouve ridicule!..

— Je vous vois encore assise sur les marches du perron, éclairée par...

— La lune...

— Non... par la grande lampe à abat-jour rose... Vous étiez si blanche, si étrange... vous aviez l'air...

— D'un pauvre qui chante dans les cours?..

— D'une ravissante petite Gipsy!.. et puis, votre voix chaude que je ne connaissais pas!.. je ne vous avais jamais entendue chanter, moi!..

— Dame!.. c'est que, ordinairement, je ne chante que quand je suis seule!.. je ne sais pas ce qui m'aura pris ce soir-là!..

— Eh bien! c'est ce soir-là que j'ai vu ce qui se passait dans mon vieux bête de cœur!.. vingt fois depuis j'ai voulu vous parler... vingt fois, je me suis raisonné pour me prouver que je n'étais qu'un imbécile, et que le seul parti à prendre était de me taire... alors, j'ai cessé de vous voir... autrement que dans une loge ou au bois... et encore, quand je ne pouvais pas m'en dispenser!..

— Et pourquoi ne m'avez-vous pas dit tout cela plus tôt... puisque vous deviez me le dire aujourd'hui?..

— Mais je ne « devais » pas du tout!.. C'est parce que je vous ai trouvée seule,.. et aussi un peu parce que le tour de la conversation m'y a amené...

— Alors, vous vous doutiez que,.. que...

— Que je m'en irais comme j'étais venu... Oui!.. vous êtes une femme remarquable, vous!..

Mme de Gueldre eut un geste d'impatience :

— Ah!.. dites-moi tout ce que vous voudrez, mais pas cela!.. Rien ne m'horripile comme ce qualificatif!..

— Cependant il est vrai, le qualificatif!.. vous êtes une femme remarquable...

— Mais en quoi, je vous prie!.. parce que je peins?.. Ah! si

vous saviez combien je le regrette quelquefois!.. Ce que l'on m'a exaspérée avec ma peinture!

— Vous direz tout ce que vous voudrez, vous êtes une femme re...

Elle l'interrompit :

— ... marquée... Et en vérité je ne sais pourquoi!.. mais pas remarquable du tout!

Et elle ajouta, avec une intonation drôlement suppliante :

— Pas remarquable, je vous en prie?.. C'est si grotesque!..

— Ce qui est certain, c'est que, telle que vous êtes, vous m'avez complètement affolé!.. J'aime votre voix, votre taille si souple, vos petits pieds et vos grands yeux rieurs... J'aime votre nom...

— Vous n'êtes pas difficile!.. Auréliane!.. C'est un nom « rare, » mais affreux!..

— Eh! je ne sais pas si vous vous appelez Auréliane, moi!.. Je ne vous connais qu'un seul nom!.. celui que tout le monde vous donne.

— Liane?..

— Oui, Liane!.. et si vous saviez comme il vous va bien, ce nom-là?..

— Je suis cependant un peu vieille pour qu'on persiste à faire joujou avec mon nom...

— Vieille?.. Encore!.. Mais je vous l'ai dit tout à l'heure,.. vous avez vingt-cinq ans!

— De très loin, à la lumière... et avec un voile!.. Dites-moi, savez-vous qu'il y a terriblement de femmes qui seraient heureuses d'être à ma place?..

— Je le sais bien!.. Ça a l'air sot, ce que je vous dis là!.. mais je hais la fausse modestie!.. Oui,.. il y a beaucoup de femmes qui seraient, non pas heureuses, mais flattées d'être à votre place... car on sait que si je gaspille volontiers mon temps, ma santé et mon argent, il n'en est pas de même de mon cœur... J'ai donné souvent, très souvent le reste... mais lui, jamais!..

— Alors, en voyant mon refus d'accepter ce cœur,.. vous devez être très étonnée?

— Pas du tout!.. puisque je m'y attendais!

— Mais pourquoi vous y attendiez-vous?

— Oh!.. tout simplement parce que je me doutais que le... comment dirais-je?.. l'instant psychologique n'est pas encore venu!..

Elle dit en riant :

— Vous êtes un impertinent!

— Ah! çà, pensez-vous donc que cet instant-là ne viendra pas pour vous?.. Croyez-moi, allez!.. vous aurez, tout comme une autre, votre petite passionnette?..

Devenue presque sérieuse, la marquise répondit :

— Je ne le crois pas!.. Quand je me suis mariée, je n'avais pas dix-huit ans, et j'étais innocente jusqu'à la bêtise!.. Un an après mon mariage, mon mari s'affichait carrément : d'abord avec des filles, ensuite avec des femmes qu'il avait soin de choisir parmi mes amies...

— Mon Dieu! Henry ne...

— Pourquoi le défendre?.. Je ne lui en veux pas!.. Au commencement, mon premier mouvement a été de crier, c'est vrai! et j'ai suivi ce premier mouvement... c'était idiot!.. Plus tard, en regardant autour de moi, j'ai réfléchi... Je me suis dit que, pareille chose arrivant à des femmes infiniment plus jolies que moi, je n'avais pas à m'en formaliser...

— Plus jolies... c'est possible,.. et encore!.. mais votre esprit, votre...

— Oh!.. vous savez!.. les femmes qu'on aime pour les beautés de leur âme, je n'y crois pas beaucoup, moi!.. Enfin,.. de cet... accident qui m'arrivait, j'ai pris mon parti en brave,.. mais comme je n'admets pas que la femme donne obéissance et fidélité en échange de tyrannie et de tromperie, je me suis reprise, et, à partir de ce jour, considérée comme libre,.. absolument libre de disposer de mon cœur... et de ma personne...

— Ah!.. Eh bien?..

— Eh bien! quoique mes allures aient pu faire croire, jamais l'idée ne m'est venue de faire usage de cette liberté!.. Jamais!.. tout en étant souvent touchée ou flattée des affections ou des hommages qui s'offraient à moi!.. Que voulez-vous, je n'ai pas su vibrer à l'unisson?.. Notez que, si j'excuse la passion, la galanterie me fait horreur, et que sans amour je...

— Vous voyez bien?.. vous excusez la passion?.. C'est déjà un acheminement vers...

— Vers quoi?.. Depuis quinze ans que je l'attends, cette passion, je pense qu'elle serait venue?.. Ce n'est pas à mon âge que...

— Erreur!.. Elle viendra!.. et peut-être étrangement banale!.. Sans que vous sachiez pourquoi ni comment, vous vous éprendrez du premier venu, qui probablement ne sera capable ni de vous comprendre, ni même de vous aimer...

— Merci de vos prédictions, elles sont gaies!..

— C'est vrai, je suis un butor!.. je vous demande pardon!.. C'est que, voyez-vous, je serais si profondément malheureux de

vous voir souffrir!.. et vous souffririez tant, avec une nature comme la vôtre!.. Allons! je m'en vais, car je dirais encore des sottises!.. Passez un bon été!.. Amusez-vous!.. Évitez les accidens!.. Vous êtes tellement imprudente à cheval, en voiture,.. en bateau,.. partout!..

Mme de Gueldre sourit :

— Vous ne me conseillez pas d'éviter, en fait d'accident, ce que vous appelez *la passionnette?*

— Non,.. elle est inévitable... si c'est son heure!

— Vous êtes fataliste?

— Oui!.. et vous aussi!.. Au revoir!.. amitiés à Henry...

— Qu'est-ce qu'il faut lui dire pour le chien?

— Rien, puisqu'il l'a donné à Guibray.

La marquise se leva et tendit sa main à M. de Mons, qui la serra sans la baiser. Elle voyait qu'il était très ému, en dépit de son apparente indifférence. Au moment de sortir, il s'arrêta et revint en hésitant vers elle :

— Donnez-moi la petite fleur qui est là?.. voulez-vous?.. C'est bête, mais ça me fera plaisir!.. dit-il d'une voix un peu rauque, en désignant l'ouverture du corsage, où une petite fleur sans nom, presque sans couleur, une pauvre fleur cueillie dans la pelouse du jardin, s'inclinait, effleurant de sa petite tête flétrie la peau fine et ambrée de Mme de Gueldre.

Elle détacha la fleur et la lui donna. Il la prit et sortit en répétant machinalement :

— Au revoir!.. Amitiés à Henry!..

Dès qu'elle fut seule, la marquise alla appuyer son front contre les carreaux de la grande baie, regardant M. de Mons qui traversait la cour. Elle avait dit vrai en affirmant qu'il était très beau. Oui, très beau!.. Non pas de ces beautés chétives et compliquées, très *demandées* en ce temps de psychologues et de névrosés, mais beau d'une beauté robuste et saine. Svelte, avec des épaules larges, des bras forts et des hanches minces. Peut-être un peu trop grand, mais si bien proportionné, si souple dans ses mouvemens, qu'il semblait, au premier abord, d'une taille moyenne. Et ce long corps était posé sur des pieds fins et élégans; ces longs bras se terminaient par des mains petites et sèches, aux ongles durs et opalés; des mains adroites et vigoureuses, aussi bien faites pour la lutte que pour les caresses; de véritables mains de grande race. Avec ses longues moustaches blondes, — d'un blond d'argent, — fines, ébouriffées, « voltigeantes » comme des cheveux de bébé; son teint clair, un peu hâlé par le grand air, et son large sourire, découvrant des dents éblouissantes, M. de Mons faisait

encore l'effet d'un jeune homme, et personne n'eût songé à lui donner les quarante-trois ans que lui-même avouait volontiers à propos de rien.

Quand la grille fut refermée derrière lui, Mme de Gueldre resta immobile, pensant qu'elle eût voulu l'aimer comme elle était aimée de lui, tandis qu'elle n'éprouvait pour cet ami de quinze ans qu'une affection tranquille et confiante. Et elle se sentait très fière qu'un homme comme Bernard de Mons l'aimât! Et chagrine aussi de se dire qu'elle l'avait attristé, car elle ne doutait pas de la sincérité de son amour; et, sans avoir jamais aimé elle-même, elle devinait qu'on devait beaucoup souffrir. Elle l'avait bien vu, d'ailleurs, qu'il souffrait, quand il était parti tout à l'heure, emportant la petite fleur détachée de sa robe. Maintenant elle regrettait de l'avoir laissé partir!.. Pourquoi ne pas accepter cette affection qui s'offrait à elle?.. Pourquoi ne pas essayer, elle aussi, d'être heureuse?.. Qui sait?.. Elle aurait peut-être aimé Bernard?.. Allait-elle donc se faner et vieillir, sans avoir jamais eu de jeunesse ni de bonheur?..

Certes, l'idée de manquer à « ses devoirs » ne l'effarouchait pas! N'admettant pas l'inégalité dans la trahison, elle se trouvait pleinement autorisée, par la conduite de M. de Gueldre, à faire ce que bon lui semblerait. Elle tromperait sans aucun scrupule ce mari qui n'avait même pas su la tromper en homme bien élevé. Pas du tout dévote, mais très profondément croyante, elle se représentait un Dieu bon et miséricordieux, qui devait pardonner à ses créatures toutes les faiblesses qui ne nuisent à personne; et elle était très convaincue qu'en trompant son mari elle ne lui nuirait en rien. Ne lui avait-on pas donné pour amans tous les hommes qui lui avaient fait la cour? et n'était-elle pas seule à savoir la vérité? Pour la première fois aujourd'hui, elle se sentait, à la suite d'une « déclaration, » pensive et préoccupée. Pour la première fois, elle envisageait sans dégoût l'idée de la faute, mais sans dégoût seulement.

Quelquefois, en songeant que peut-être elle aussi ferait ce qu'elle voyait faire à la plupart des femmes, elle s'était juré qu'elle éviterait deux choses qu'elle considérait comme des infamies : être la maîtresse d'un homme marié, et se donner sans amour. N'étant ni désœuvrée, ni curieuse, elle s'était gardée intacte de corps et de cœur.

Elle était sûre que jamais non plus elle n'avait, par une coquetterie, encouragé des sentimens qu'elle ne partageait pas. Quand les hommes qu'elle rencontrait dans le monde devenaient amoureux d'elle et le lui disaient, elle savait d'un mot leur faire comprendre qu'ils perdaient leur temps, mais sans s'indigner, ni prendre des airs outragés. Et elle était sincère en affirmant tout à l'heure à

M. de Mons qu'elle détestait *les déclarations!* Foncièrement bonne et profondément tendre, en dépit d'une apparente brusquerie, la marquise ne pouvait voir souffrir ni un être humain, ni une bête, ni même une fleur. Et quoiqu'elle ne prît pas très au sérieux le chagrin des amoureux éconduits, il lui était pénible de causer ce prétendu chagrin. En cet instant elle se souvenait, en se moquant d'elle-même, qu'un jour, un joyeux garçon qu'elle venait de... décourager, s'étant mis à pleurer à chaudes larmes, elle s'était sauvée pour ne pas pleurer, elle aussi.

L'attitude affectueuse et triste de Bernard l'avait émue et troublée. Et puis elle sentait qu'elle perdait son meilleur ami... ou, sinon l'ami, du moins les relations amicales. Quelque chose à présent serait entre eux qui les gênerait; ils auraient beau faire, « ça ne serait plus ça! »

La voix de son mari la tira de sa rêverie.

— Je viens de rencontrer Bernard qui sort d'ici!.. Je voulais le ramener dîner, il n'a pas voulu!.. il était comme un crin!.. Nous allons ce soir aux Ambassadeurs avec les Montreu et Juvisy,.. ça vous va-t-il, Liane?..

Elle répondit distraitement :

— Ça me va parfaitement...

M. de Gueldre demanda :

— Vous n'êtes pas souffrante?..

— Mais non!.. pourquoi?

— Parce que je vous trouve pâlotte?

Elle le regarda, surprise et presque touchée qu'il s'occupât d'elle.

Elle aimait bien, en ami, ce grand « gas » breton insouciant et léger. Elle se disait que probablement elle n'avait pas « su le prendre, » et elle ne rejetait pas sur lui tout le poids du malentendu qui existait entre eux. Parce que son ménage était sans amour, elle ne considérait pas sa vie comme un martyre, ni son mari comme un misérable. Elle trouvait, au contraire, que sa vie, son ménage et son mari ressemblaient fort aux autres vies, aux autres ménages et aux autres maris qu'elle voyait autour d'elle, et elle n'en voulait nullement à la Providence de ne lui avoir pas ménagé une existence de choix! Elle n'avait pas, en somme, à se plaindre de son lot. Si elle ignorait les joies excessives, elle ignorait aussi les grandes douleurs. Son seul vrai chagrin avait été la mort d'un enfant de quelques semaines; et tout en ressentant dans le premier moment un déchirement terrible, elle avait remercié Dieu d'enlever de la terre cette toute petite créature sans lui laisser le temps de souffrir. Malgré son joyeux sourire et son inaltérable bonne humeur, Mme de Gueldre ne voyait pas très en beau les gens et les choses; et elle était heu-

reuse de n'avoir pas, pour sa part, augmenté le nombre de ceux destinés à souffrir. Persuadée que les grossiers et les méchans édifient leur bonheur au détriment des délicats et des bons; persuadée, comme toutes les mères, que son fils eût été la perfection, elle voyait se dresser devant lui un avenir menaçant et douloureux. Et ce fut l'âme brisée, mais les yeux sans larmes, qu'elle ensevelit sous une jonchée de fleurs le petit être rose, qu'elle adorait déjà follement.

— Vous savez, Liane, si cela ne vous amusait pas d'aller aux Ambassadeurs, proposa le marquis, j'irais seul?..

Elle devina qu'il préférait qu'elle ne vînt pas, et elle répondit, ravie de rester dans le jardin par cette belle soirée :

— Eh bien!.. allez-y seul, j'aime autant cela!.. je suis un peu fatiguée!..

II.

A la campagne comme à Paris, M. et Mme de Gueldre vivaient fort séparés. Souvent absent et toujours sorti, le marquis, pour ne pas passer une journée chez lui, allait, quand il avait épuisé la série des châteaux, n'importe où, à Auray, ou même à Vannes! Elle, au contraire, ne sortait que pour se promener à cheval et en mer. Elle aimait l'exercice et le mouvement, mais elle avait l'horreur des déplacemens et des visites. Elle recevait souvent, mais très peu de monde, et n'allait que chez quelques amis. Presque toujours d'une heure à cinq heures, on était sûr de la trouver peignant ou travaillant à des broderies étranges.

On n'invitait à demeure, à Kildare, que des amis très intimes. On mettait à leur disposition les chevaux, les bateaux et le gibier, mais chacun vivait à sa guise, et les Gueldre ne se croyaient pas du tout obligés de s'atteler à leurs hôtes et de les ennuyer prodigieusement en s'ennuyant prodigieusement eux-mêmes, ainsi que font habituellement les gens réputés « de charmans maîtres de maison. »

Cette année il y avait à Kildare : M. Faucher, un vieux garçon grincheux, spirituel, insupportable et amusant, sorte de mélange bizarre de gavroche et d'érudit; Mme de Chavannes, son fils et sa fille, d'aimables gens, et Jacques de Boufflers, un cousin de la marquise, drôle, étourdi, tapageur, ahurissant et délicieux. Les voisins qu'on rencontrait le plus souvent étaient M. de Jardane et son neveu, le vicomte Jean de Guibray, qui habitaient le château des Aulnes, à deux kilomètres de Kildare; les Montreu, un jeune ménage très « lancé » et infiniment ennuyeux; la baronne de Lassigny, charmante femme de cinquante

ans, encore belle et toujours aimable ; et quelques hommes, jeunes et entre deux âges : MM. de Damartin, de Villiers-Naufle, Lagardy et de Jonzac.

— Tiens!.. Liane! tu es là?.. dit Mme de Chavannes en entrant dans le hall, tu n'es donc pas sortie à cinq heures comme à l'ordinaire?..

La marquise, qui lisait étendue de tout son long sur une grande banquette de bambou, s'était dressée brusquement en entendant entrer quelqu'un. Quand elle vit qui entrait, elle se recoucha en disant :

— Ah! ce n'est que toi, Hélène!.. J'ai eu peur!..

— De quoi?..

— D'une visite!.. Comme on me reproche déjà de manquer de tenue quand je suis correctement assise, qu'est-ce qu'on dirait, Seigneur, en me voyant étendue là-dessus comme une couleuvre au soleil!..

Puis, répondant à la question de son amie :

— Je ne suis pas montée à cheval, parce qu'il fait trop chaud!.. l'idée de mettre une amazone ou n'importe quel vêtement collant m'a effrayée!

— Mais tu vas être obligée de t'habiller pour dîner?

— C'est vrai!.. et ça m'assomme!.. tu aimes ça, toi! le monde?..

— Mais oui...

Et Mme de Chavannes, une femme de quarante ans, blonde, rose, encore très belle, infiniment élégante et délicieusement pomponnée, ajouta en s'installant dans un grand fauteuil à bascule :

— Je l'aime pour moi, tant que je suis présentable,.. après, je l'aimerai pour Yvonne...

— Quel âge a-t-elle, Yvonne?..

— Seize ans et demi,.. et Paul a vingt et un ans!.. Si Paul était la fille et Yvonne le garçon, je pourrais être grand'mère...

— Ça serait tout gentil!..

— Ça n'est jamais gentil d'avoir l'âge qui permet d'être grand'-mère!.. tu ne t'en rends pas encore compte, ma petite Liane,.. mais tu verras quand tu en seras là!..

Mme de Gueldre secoua, sans la soulever, sa tête ébouriffée :

— Bah!.. qu'est-ce que cela me fait de vieillir?.. à quoi cela me servirait-il d'être jolie?..

— Pourquoi ce conditionnel?.. tu es jolie,.. et, si tu veux être franche, tu avoueras que tu le sais très bien?..

— Je sais très bien que je suis, non pas jolie, mais gentille,.. que je plais;.. que je suis attirante... tu vois que je suis franche...

— A la bonne heure!

— Mais c'est, comme disent les gens d'ici : « du bien perdu... » ça ne profite, ça n'a jamais profité à personne...

— Allons donc!.. ton mari a été fou de toi!..

— Je l'ai cru... et lui aussi!..

— Et depuis?.. demanda Mme de Chavannes, en regardant malicieusement la marquise, tu n'as jamais, jamais... je ne dirai pas « distingué, » mais remarqué personne?..

— Non!..

— C'est singulier!.. car enfin tu as été courtisée par des hommes qui méritaient bien une remarque?..

— C'est vrai!.. mais il y avait toujours quelque chose qui m'empêchait de les prendre au sérieux...

— Quoi?..

— Eh! je ne sais pas, moi!.. quelquefois une impression que rien ne motivait... quelquefois aussi je ne sais quel détail grotesque!.. En commençant, c'était superbe!.. Et puis, frrrtt!.. ça finissait ridiculement!..

— Comment cela?

— Tu sais l'histoire du gardien du château de Blois?..

— Non!..

— Il explique pompeusement :

« Ici, c'est la salle où le duc de Guise a été assassiné!.. Ici s'est consommé le crime!.. A cette place, il a reçu le premier coup de poignard!.. Là, il est tombé pour ne plus se relever!.. Voici la cheminée où Henri III est venu se chauffer après le crime accompli!.. Ça, c'est l'armoire *ousque* je mets mes balais... »

— Tu es bête!..

— Eh bien, on m'a toujours montré... à temps, l'armoire où on met les balais!..

— C'est que tu étais disposée à la voir!.. Oh! tu n'es pas sentimentale, toi!..

— Qui sait?.. M. de Mons prétend que j'aurai, tout comme une autre, ma petite passionnette!..

— Bernard?.. Tiens, en voilà un qui est amoureux de toi, Bernard de Mons!..

Et comme Mme de Gueldre ne répondait pas, elle reprit :

— Ose dire que ce n'est pas vrai?.. Tu n'en sais rien, peut-être?..

— Je le saurais que je ne te le dirais pas!.. Je n'admets pas que, quand on a eu affaire à des gens corrects, bien entendu, on ne garde pas un silence absolu sur ce genre de... confidences...

— Oh! oh! tu es rigide!

— Je suis discrète, tout simplement!

— Ah!.. dit Mme de Chavannes qui se leva et alla vers la fenêtre, voilà un invité qui arrive...

— A cinq heures et demie!.. pour dîner à huit heures!.. tu rêves!

— Dame!.. voilà une voiture qui sort de l'avenue, toujours!

— Mon Dieu!.. c'est une visite!.. et par cette chaleur!.. Moi, les visites, je les déteste encore plus quand il fait chaud!.. Qui est-ce?

— Un monsieur... que je ne connais pas! Viens le voir?..

Sans se décider à bouger encore, la marquise demanda:

— Comment est la voiture?

— Un petit boghei et un très beau cheval alezan...

— Ah!.. c'est M. de Guibray!

— Qu'est-ce que c'est que M. de Guibray?

— Comment!.. tu ne le connais pas?.. Ah!.. non!.. c'est vrai!.. il n'était pas là quand tu es venue l'année dernière!.. C'est le neveu du père Jardane, et le futur propriétaire des Aulnes... Allons!.. il faut cependant que je me lève pour le recevoir!..

Paresseusement, elle se dressa, en bâillant de tout son cœur.

— Est-ce qu'il est ennuyeux, ce monsieur?.. demanda avec inquiétude Mme de Chavannes, qui se leva aussi, faisant un mouvement vers la porte.

— Mais pas du tout!.. veux-tu bien rester?.. Il est très gentil, au contraire!.. C'est moi qui suis un ours, voilà tout!.. Tiens!.. Yvonne!.. viens donc, Yvonne!.. pourquoi te sauves-tu comme ça?..

Une grande jeune fille, encore un peu maigre, mais très belle, qui passait en courant devant le perron, suivie de deux chiens, entra en ouragan dans le hall.

— Vous m'appelez, madame?..

— Où courais-tu si vite?

— Je jouais avec Toc et Vlan!..

— Eh bien, dit Mme de Chavannes, retourne jouer avec Toc et Vlan...

— A présent, ils ont retrouvé leur maîtresse, ils ne viendront plus avec moi, maman!

Et elle montra les chiens, d'affreux grands chiens dégingandés, sans origine avouable, qui sautaient sur la marquise et la mangeaient de caresses. La porte du vestibule s'ouvrit, et un domestique introduisit le vicomte de Guibray.

Les deux chiens se précipitèrent à sa rencontre, en faisant une

épouvantable musique, à la grande joie d'Yvonne, qui se mit ensuite à regarder le jeune homme avec l'insistance tranquillement effrontée des jeunes filles très naïves.

— Le vicomte de Guibray... dit la marquise, le présentant à Mme de Chavannes et à sa fille.

— Mme de Chavannes... Mlle Yvonne de Chavannes...

Il salua et s'assit, un peu gêné par les regards qu'il sentait peser sur lui; regards pas bien intimidans d'ailleurs, car Mme de Chavannes et Yvonne l'examinaient avec bienveillance, et la marquise, distraite comme toujours, le voyait à peine. Cependant elle demanda :

— Votre oncle va bien?.. Pourquoi n'est-il pas venu?

— Oh!.. vous savez, marquise, mon oncle fait rarement des visites!..

Mme de Gueldre répondit avec conviction :

— Ah! qu'il a raison!.. et comme je le comprends!.. C'est si bête, les visites!.. ça assomme ceux qui les font!.. ça assomme ceux à qui on...

— Hum!.. fit assez irrespectueusement Yvonne qui regarda la marquise en riant, hum!..

Mme de Gueldre s'arrêta court et rougit comme une petite fille; mais le jeune homme n'avait rien remarqué. Un peu déconcerté de trouver les trois femmes réunies, désireux de produire son petit effet sur celles qu'il ne connaissait pas encore, il était préoccupé de ce qu'il allait dire et pas du tout de ce qu'on lui disait.

Il resta une demi-heure et causa surtout avec Mme de Chavannes et sa fille. En se levant pour partir, il demanda à la marquise si elle voulait accepter une place dans la voiture de son oncle pour aller le lendemain à Elven, où l'on pouvait déjeuner.

— Mais... est-ce que je vais à Elven, moi? demanda Mme de Gueldre.

L'idée de rester et de profiter d'une délicieuse journée de solitude lui était venue tout à coup.

— Comment!.. s'écria brusquement Mme de Chavannes, mais certainement, tu vas à Elven!

M. de Guibray reprit :

— Gueldre a dit hier que vous auriez de la peine à vous transporter tous... Or, nous avons, ou plutôt j'ai, — car, bien entendu, mon oncle reste paisiblement aux Aulnes, — deux places à vous offrir... Je n'emmène que Damartin... et nous prenons le landau...

La marquise hésita, cherchant un prétexte pour refuser :

— Mais... combien sommes-nous donc?.. Il me semble qu'il y a

plus de place qu'il n'en faut!.. Voyons?.. toi, Hélène, et tes enfans, ça fait trois... Jacques, quatre... Faucher, cinq... Henry et moi, sept... Comment!.. nous ne pouvons pas tenir sept dans les trois voitures?..

— Marquise, une de vos jumens grises est boiteuse!.. Gueldre ne peut transporter que cinq personnes... six... si on veut être horriblement mal!..

— Alors, j'accepte... j'irai avec Jacques... ou avec ton fils, Hélène?..

— A quelle heure voulez-vous que je vienne vous prendre?

— Quand bon vous semblera...

— A dix heures... ça vous convient-il?

— Parfaitement!

Quand le vicomte fut sorti, Mme de Chavannes s'écria en riant :

— Eh bien!.. vrai!.. tu les reçois froidement, les voisins qui viennent te voir!

— Pourquoi dis-tu ça? demanda la marquise inquiète, est-ce que je n'ai pas été polie?

— Oh!.. polie, si!.. mais « fraîche!.. » et il est charmant, ce monsieur!

— Charmant!.. mais s'il fallait sauter au cou de tous les gens qui sont charmans?..

Et après un instant, Mme de Gueldre reprit :

— Charmant!.. voilà un mot élastique!..

— Pourquoi élastique?

— Mais, parce que chacun lui donne un sens différent!.. ainsi pour moi, un homme charmant, c'est un homme qui serait...

— Qui serait quoi?..

— Eh! je ne sais pas trop, moi!.. qui serait très intelligent, rempli d'esprit, élégant, distingué, fin, très bien physiquement...

— Et vous ne trouvez pas, madame, demanda curieusement Yvonne, que M. de Guibray soit tout ça?

— Dame non!.. mais il faut dire que je ne l'ai jamais beaucoup regardé!..

Mme de Chavannes se leva, en disant :

— Moi, je vais m'habiller!..

— Vous ferez bien, car il doit vous falloir pour cela un temps considérable!.. gronda la grosse voix bien timbrée de M. Faucher, qui venait d'entrer par le perron.

— Hélas!.. j'en vais faire autant, dit la marquise en s'étirant d'un air ennuyé.

— Oh!.. vous!.. pour la peine que ça vous donne!..

Mme de Gueldre protesta :

— Comment!.. comment!.. la peine que ça vous donne?.. mais ça m'en donne beaucoup!..

Faucher haussa les épaules.

— Allons donc!.. Mme de Chavannes s'habille consciencieusement, elle!.. trop même!

— M. Faucher, s'écria Mme de Chavannes qui riait, commence déjà à nous dire des choses désagréables, et il n'est entré que depuis trois minutes!

La marquise répondit :

— Naturellement!.. il n'est entré que pour cela!..

— Je ne dis pas de choses désagréables... rectifia Faucher, en s'allongeant dans le fauteuil que Mme de Chavannes venait de quitter, je dis des choses vraies!.. car enfin, je ne pense pas que vous ayez, vous, la belle Hélène,.. la prétention de...

— D'abord, je vous défends de m'appeler la belle Hélène!..

— Vous avez tort!.. vous méritez ce surnom... que tout le monde vous donne, d'ailleurs!.. Enfin je reprends : Vous n'avez pas, vous, madame de Chavannes, la prétention de nous faire croire que vous troussez en un tour de main les harmonieux fouillis de dentelles, de plumes, de rubans, et de toutes espèces de choses, destinés à nous éblouir?.. tout ça est... « tripatouillé... » si j'ose m'exprimer ainsi... avec un soin extrême..! on voit que vous daignez attacher quelque importance à l'avis de vos humbles admirateurs?.. Vous leur faites les honneurs de vos charmes, avec beaucoup de grâce et un tantinet de coquetterie... enfin, vous faites ce que toute femme vraiment femme doit faire...

— Et moi?.. demanda Mme de Gueldre.

— Oh!.. vous!.. vous habiller, pour vous, c'est enfiler, va comme je te pousse, une housse, — car on ne peut pas même dire une robe, — invariablement blanche. L'été, la housse est en mousseline ou en crêpe de Chine ; l'hiver, elle est en peluche ou en velours; selon les circonstances elle est plus ou moins décolletée, et elle a des manches ou elle n'en a pas!.. mais à part ça, c'est toujours la même housse!..

Et voyant que la marquise riait :

— Ah!.. oui!.. je vous conseille de rire!.. et par là-dessus des coiffures sans nom!.. que vous devez faire en secouant votre tête, tout simplement, quand vos cheveux tombent bouclés sur le dos... — car vous n'avez même pas le mérite de les friser... ils frisent tout seuls!.. — ou avec votre poing, quand ils font sur le haut du crâne l'affreuse petite houppe que vous avez dans ce moment-ci!..

— Avez-vous fini?..

— Non!.. Je ne vous ai jamais vue vous habiller, mais je parierais bien que vous ne mettez pas de corset?.. Vous avez une façon de vous tortiller sur les meubles... et de ramasser les balles de tennis sans plier les genoux.. en vous cassant en deux, pan! d'un coup sec!.. vous ne pourriez jamais le faire avec un corset!.. je la connais, la révérence qui est la façon de se baisser des femmes corsetées!.. Quand une femme laisse tomber son mouchoir... je fais toujours celui qui regarde de l'autre côté, moi!.. ça m'amuse de voir comment elle le ramasse!..

— Est-ce tout!.. puis-je aller... « enfiler ma housse blanche... » sans manches, ce soir, puisqu'il y a du monde?..

Faucher se leva d'un bond :

— Du monde!... Je l'avais oublié!.. et vous êtes là à me faire perdre mon temps!.. Mais moi aussi, il faut que je m'habille!..

— Moi aussi!.. attendez-moi, mon bon oncle! je monte avec vous! cria la petite de Chavannes, en s'élançant à la poursuite de Faucher, suivie de sa mère et de la marquise.

Elle et son frère avaient pris l'habitude d'appeler *mon bon oncle* le vieux garçon qui les accablait de taquineries, de conseils et de réprimandes, et qu'ils adoraient néanmoins. Ils ne pouvaient plus se passer des grogneries incessantes de « l'oncle », et quand, occupé ailleurs, il leur laissait, par hasard, un moment de repos, ils se mettaient à sa recherche et le harcelaient jusqu'à ce qu'il eût repris ce qu'ils appelaient : *sa vraie nature.*

On entendit la voix de Paul de Chavannes dans l'escalier, puis les éclats de rire d'Yvonne; les grognemens de l'oncle; le bruit d'une course folle et de glissades dans les corridors, puis tout rentra dans le calme jusqu'à l'heure du dîner.

A huit heures moins quelques minutes, personne, sauf Faucher, n'était encore prêt; et quand la baronne de Lassigny arriva, ce fut lui qui la reçut : aussi accabla-t-il de reproches M. et Mme de Gueldre.

Villiers-Naufle, Lagardy et Damartin arrivèrent ensemble exactement à l'heure. Il ne manquait plus que les Montreu.

Tout à coup, Faucher, qui faisait les cent pas dans le salon, s'arrêta devant M. de Gueldre, et, lui mettant sous le nez sa montre, qu'il venait de regarder pour la dixième fois :

— Henry!.. tu sais qu'il est huit heures un quart!

— Oui... dès que les Montreu seront là, nous dînerons!.. On n'attend plus qu'eux...

— Ah!.. on les attend, alors?..

— Mais dame!..

— Et s'ils viennent à neuf heures?

— Ils ne viendront pas à neuf heures.

— Qu'est-ce que tu en sais ?.. ils sont si bien élevés !..

— Mon Dieu !.. dit la marquise, quand il faut faire trois lieues en voiture, on ne peut pas toujours arriver à l'heure?

Faucher se hérissa :

— Et pourquoi, je vous prie, ne peut on pas arriver à l'heure?.. il suffit de partir à temps !..

— Sans doute... il y a ça !.. mais enfin, il faut un peu d'indulgence !..

— De l'indulgence ?.. et pourquoi donc en aurai-je, de l'indulgence ?.. comment !.. voilà deux morveux qui font attendre...

— Oh ! deux morveux !.. Montreu a trente-huit ans !..

— Eh bien, c'est un vieux morveux, voilà tout !.. qui font attendre... cinq... sept... dix personnes,.. lesquelles, sauf moi, sont trop bien élevées pour crier qu'elles meurent de faim !.. et parmi ces dix personnes est Mme de Lassigny !

— Dont le grand âge exige des ménagemens ?.. fit en riant la baronne.

— Vous riez ?.. Eh bien ! moi, je ne trouve pas ça drôle du tout !.. Que la petite de Montreu se permette de vous faire attendre, c'est tout de même raide !.. d'autant plus qu'elle le fait exprès, vous savez !.. elle prépare son entrée !

— Oh !.. croyez-vous ? demanda Mme de Chavannes, je sais bien qu'elle est peu affolée de chic, mais enfin...

Faucher mourait de faim. De grincheux, il devenait féroce.

— De chic !.. mais elle n'en a même pas de chic !.. Elle s'habille mal !.. elle a toujours l'air paré !.. et pas jolie !.. avec cela...

Paul de Chavannes protesta.

— Oh !.. pas jolie !..

Furieux, « l'oncle » se retourna :

— Non ! pas jolie !.. des petits yeux bridés ; des lèvres pâles quand même, malgré le rouge qui les peinturlure... des dents douteuses... une taille...

— Oh !.. quant à ça, charmante, la taille !.. interrompit Mme de Gueldre.

— Allons donc !.. Elle est mince de profil et large de face !.. et plate !.. et raide !.. avec ça, prétentieuse autant qu'on peut l'être !.. elle vous parlera du roman de Maupassant, qu'elle n'a pas lu, ou de celui de Bourget, qu'elle n'a pas compris... quand il serait si simple de se taire !.. ou d'avouer qu'elle ne lit et ne comprend que George Ohnet !

— Mais, observa doucement Mme de Gueldre, la littérature n'est pas précisément la spécialité des Montreu !..

— Et quelle est-elle, je vous prie, leur spécialité?.. C'est pas le cheval toujours!.. aux poteaux, quand il n'y a pas trop de monde, ça va encore... à peu près!.. mais à la chasse, ils font peine à voir!.. et laids!.. lui, avec ses jambes raides et écartées! elle, avec sa taille plate!.. on dirait une pelle et une pincette!

— Eh bien! mais, fit remarquer M. de Gueldre, il me semble que si, comme tu le disais tout à l'heure, la petite de Montreu prépare son entrée,.. toi, tu la soignes?

— Avec tout cela, il est huit heures et demie! dit rageusement Faucher qui alla s'asseoir, ils ne viendront peut-être pas du tout, d'ailleurs?..

Et après un silence, il ajouta:

— Puisque vous n'avez pas invité Guibray!..

— Je ne l'ai pas invité... parce que je n'y ai pas pensé... tout bonnement!..

Mme de Chavannes avait dressé l'oreille; elle demanda:

— Pourquoi, M. de Guibray?.. est-ce que?..

— Oui!.. affirmèrent ensemble, d'un air discret, Villiers-Naufle, Lagardy et Damartin.

— Qu'est-ce que vous en savez?.. s'écria la marquise, que les potins exaspéraient, et se tournant vers son mari:

— A propos!.. il est venu, M. de Guibray!

— Quand?..

— Mais... tout à l'heure... avant le dîner!..

— Et vous n'avez pas eu l'idée de lui demander de rester?..

— Ma foi non!.. je n'y ai pas pensé, moi non plus!..

— Ce pauvre Guibray!.. dit Jacques de Boufflers d'un air mélancolique, on ne m'a pas l'air de penser souvent à lui dans cette maison!..

— Il est cependant charmant!.. moi, je l'aime beaucoup!.. déclara Mme de Lassigny.

— Vois-tu, ce que je te disais, Liane! s'écria Mme de Chavannes d'un ton de reproche.

La marquise répondit:

— Voilà, à présent, que j'ai non-seulement oublié d'inviter à dîner M. de Guibray, mais qu'encore j'en ai mal parlé... paraît-il?.. c'est sans m'en douter, car vraiment...

— Je ne dis pas que tu en as mal parlé, mais tu as parlé de lui sans enthousiasme!

— Ça c'est possible!.. d'abord, je ne m'enthousiasme pas facilement, ensuite, j'avoue que M. de Guibray n'a pas produit sur moi un effet... foudroyant!.. je le connais depuis... ma foi, je ne sais pas au juste depuis combien de temps je le connais?.. Je l'ai vu

quelquefois, mais sans intimité... enfin, je ne saurais pas dire exactement de quelle couleur sont ses yeux, ni de quel genre est son esprit... s'il en a?..

— Bref,.. expliqua Jacques de Boufflers, il a produit sur vous ce que nous appellerons un *effet gris?..*

— Mon Dieu, oui!.. mais je n'ai rien dit de désagréable!.. Hélène a déclaré après son départ qu'il était charmant... j'ai demandé: « Est-il charmant?.. » toute disposée à me laisser convaincre...

— Moi, dit Damartin, je le trouve très joli garçon, Guibray!

Mme de Gueldre se mit à rire.

— Oh! c'est mauvais signe!.. quand un homme en admire un autre, c'est qu'il le considère comme peu dangereux!.. A cet égard, quoi qu'on dise, les hommes sont beaucoup plus mesquins et envieux que les femmes!.. ou du moins, ils dissimulent moins habilement leur mesquinerie et leur envie...

— Ce qui est certain, déclara Villiers-Naufle, c'est que Guibray a du chic!..

Mme de Gueldre se récria:

— Ça, non!.. par exemple!

— Ah!.. qu'est-ce que vous lui reprochez?

— Ses costumes... je les ai remarqués!.. s'il avait vingt ans, il pourrait, à la rigueur, s'habiller comme il fait,.. étant donné qu'il a mauvais goût, mais à son âge, c'est ridicule!.. et puis, cette façon qu'il a de donner les titres... soit en parlant des gens, soit en leur parlant à eux-mêmes?..

— La petite de Montreu aime ça! grogna Faucher.

La marquise haussa les épaules:

— Encore!.. Vous ne pouvez pas parler sans dire des méchancetés, vous!..

Et comme « l'oncle, » qui tournait le dos à la porte d'entrée, se disposait à répondre, Mme de Gueldre lui dit en passant rapidement devant lui:

— Taisez-vous donc!.. la voilà!..

— Enfin!.. grommela Faucher, c'est pas malheureux!.. à neuf heures moins vingt!

Et il se décida à remettre sa montre dans sa poche.

Les Montreu entraient aussi tranquilles, aussi sourians, que s'ils eussent été à l'heure. Lui, grand, trop élégant, l'air ennuyé et ennuyeux. Elle, petite, brune, remuante, très jolie, mais écrasant un peu sa toute petite personne sous un écroulement de ruches, de broderies et de fleurs.

Comme on annonçait le dîner avant même qu'elle se fût assise, elle demanda:

— Est-ce que nous sommes en retard?..

Et sans attendre la réponse, elle ajouta en minaudant :

— Je parie que vous en avez profité pour dire du mal de moi?

Faucher répondit d'un air bonhomme :

— Pas du tout!.. nous parlions de Guibray!..

III.

Le lendemain matin, le landau de M. de Jardane s'arrêtait devant le perron de Kildare. La marquise attendait avec Jacques de Boufllers. Elle monta en voiture, sans même laisser à M. de Guibray et à Damartin le temps de descendre ; et elle resta silencieuse, répondant à peine aux phrases polies des deux jeunes gens.

— Est-ce que Gueldre est déjà parti? demanda le vicomte.

— Oui...

— C'est lui qui conduit le phaéton?

— Oui...

— Qui est-ce qui est dans la charrette ?

— Dans la charrette?.. Ah!.. je ne sais pas trop !

Jacques se mit à rire en regardant sa cousine, et répondit :

— Il y a dans la charrette, Mlle de Chavannes et son frère... Gueldre a emmené Mme de Chavannes et Faucher dans le phaéton...

Le jeune homme savait qu'à cette heure la marquise, qui ordinairement ne se levait qu'à midi, avait encore les idées confuses et les yeux pleins de sommeil. L'obligation de parler était pour elle un supplice. Il voyait que tous les jours au déjeuner, elle mangeait à peine, ne parlait pas du tout, et ne sortait de cet engourdissement que deux ou trois heures après son réveil.

Guibray, lui, peu au courant des habitudes de Mme de Gueldre, s'étonnait de la trouver sérieuse et préoccupée. Assis en face d'elle, il la regardait attentivement, se demandant ce qu'avait cette rieuse? Est-ce qu'elle était souffrante?.. Est-ce qu'elle s'ennuyait?.. Pourquoi donc cet air attristé?

La marquise ne se doutait pas de la curiosité qu'elle provoquait. Appuyée dans le coin de la voiture, elle regardait filer les haies et les peupliers qui bordent la route; et bercée par le mouvement très doux des ressorts, elle eût voulu pouvoir se rendormir et rattraper les deux heures de sommeil qu'elle regrettait si fort.

Et le vicomte continuait à l'observer, en essayant tous les sujets de conversation ; et Jacques continuait à rire et à répondre aux questions faites à sa cousine. Quant à Damartin, assis au fond, à côté de la marquise, il examinait silencieusement Jacques de Boufllers, pour lequel il a une admiration sans bornes.

A un coude de la route, il se pencha et montrant une voiture qu'on apercevait à deux cents mètres, il dit :

— Ah!.. les Montreu sont devant nous!..

— Comment! s'écria Mme de Gueldre, est-ce qu'ils déjeunent avec nous, les Montreu?..

— Mais oui,.. répondit Jacques, on a arrangé cela hier au soir!

— Mon Dieu! fit la marquise, avec découragement, ils sont donc inévitables!.. je ne les...

Mais apercevant en face d'elle M. de Guibray, et se souvenant des allusions de la veille, elle s'arrêta en balbutiant et rougit jusqu'aux cheveux. Alors Jacques, pensant que le moment était venu de faire diversion, entonna bruyamment une chanson du *Chat Noir*.

— Il va pleuvoir! dit tout à coup Damartin.

Jacques demanda :

— Parce que je chante, peut-être?

La marquise montra les nuages lourds qui semblaient descendre sur le landau.

— Il va y avoir un affreux orage!.. on ne pourra pas déjeuner dehors!..

Et l'orage arriva épouvantable. Et il fallut s'arrêter dans une auberge du bourg.

— Partons?.. proposait la petite de Montreu de très mauvaise humeur, regrettant de friper, dans cette misérable salle incolore et empoussiérée, la jolie toilette si habilement combinée en vue du décor vert de la forêt.

Mais Montreu protesta :

— Partir sous ces torrens de grêle!.. Vous n'y pensez pas, ma chère!

— Si, pour commencer, nous déjeunions?.. demandait Faucher, il est midi et demi... rien n'est plus malsain que de manger à des heures irrégulières!

Lançant un regard de côté sur les Montreu, auxquels il ne pardonnait pas le retard du dîner de la veille, il continua :

— Et, pour une raison ou pour une autre, nous ne faisons que cela!

— Déjeunons, mon bon oncle!.. moi j'ai une faim énorme! disait Yvonne que l'orage mettait en gaîté.

Comme tous les êtres jeunes et bien portans, elle adorait l'imprévu; et ce déjeuner dans une auberge borgne, telle qu'elle n'en avait jamais vue, au lieu du traditionnel déjeuner sur l'herbe, qu'elle connaissait si bien, la réjouissait fort. Quant à la marquise, déjeuner ici ou là, rien ne lui était plus égal!.. elle voulait seulement que ses invités fussent le moins mal possible, et elle commença tout de suite à faire déballer les paniers de provisions.

— Ah!.. dit Mme de Chavannes, la regardant aller et venir dans la salle, voilà Liane qui se réveille!..

Tous aidèrent à mettre le couvert. Jacques, curieux et touche-à-tout, ouvrait les boîtes et les paniers, fouillant tout et goûtant ce qui lui plaisait. Enfin, il s'empara d'un pâté de foie gras et, armé d'une cuillère, s'apprêta à l'entamer. M. de Gueldre voulut l'en empêcher; alors il se sauva en courant tout autour de la grande pièce, et finit par grimper comme un singe, sans lâcher son pâté, sur le haut d'un immense bahut breton, où il s'assit les jambes pendantes, défiant toute attaque.

— Vous savez, dit la marquise, il est capable de manger le pâté à lui tout seul!

— Oh!.. fit Damartin incrédule.

— Parfaitement! cria Jacques, qui serrait son pâté dans ses bras, je parie cinq louis que je le mange?..

Et, voyant que Damartin le regardait avec admiration, il reprit :

— Avec la croûte...

— Non! supplia Faucher, qui courut au pied du bahut, non!.. j'aime mieux vous donner cinq louis pour que vous m'en laissiez!..

Guibray, beaucoup plus poli et courtois que les autres, beaucoup moins lié aussi avec Mme de Gueldre, l'aidait consciencieusement, faisant avec elle « le ménage. » Forcément, une sorte d'intimité naissait; et, pour la première fois, la marquise se disait que son voisin était un compagnon gentil, bien élevé, et d'aimable humeur.

Après le déjeuner, il fallut attendre encore. La pluie tombait de plus en plus fort; mais les marins affirmaient que, vers cinq heures, il y aurait « une embellie. »

On resta donc dans la grande pièce sale, qui sentait le graillon. Bientôt Lagardy, qu'on devait rejoindre à la tour, située tout près de chez lui, arriva crotté comme un barbet. Ne trouvant personne aux ruines, il avait supposé qu'on était resté à l'auberge.

A cinq heures, *l'embellie* promise ne s'annonçait pas encore, et le père Gégo, un vieux pêcheur appelé en consultation, dit que le grain ne passerait qu'à l'heure de la pleine mer; mais, cette fois, il en répondait. Il s'engageait, « si ça n'arrivait pas comme il le disait, à reconduire ces dames et ces messieurs dans sa barque, *par la route!* »

L'heure de la pleine mer!.. c'était neuf heures et demie!.. Allait-on passer presque cinq heures encore dans cette auberge, et y dîner?.. Mme de Montreu déclara immédiatement qu'elle partait, et elle donna à son mari l'ordre de faire atteler, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

— Moi... dit le marquis en s'adressant à Mme de Chavannes, je vous offrirais bien de partir aussi?.. mais il y a un des chevaux

qui a une peur de tous les diables des éclairs... et, comme vous n'êtes pas très brave en voiture...

Mme de Chavannes se cramponna à sa chaise :

— Partir!.. par ce temps-là!.. Ah!.. grand Dieu! votre cheval a beau avoir peur des éclairs, je vous promets bien qu'il n'en a pas aussi peur que moi!.. et je ne sais pas si vous vous en apercevez, mais depuis un instant l'orage, qui avait diminué, reprend plus fort!.. Si ça continue, je coucherai ici, moi!..

— Oh!.. maman!.. s'écria Yvonne transportée, couchons ici, ce sera si amusant!..

Mme de Gueldre fit la grimace. L'idée de coucher dans cette auberge, l'idée surtout de se lever le lendemain de bonne heure pour retourner à Kildare, ne lui souriait pas du tout; et, d'autre part, si Mme de Chavannes restait, elle ne pouvait pas s'en aller. M. de Guibray ne parlait d'ailleurs pas de départ. Il ne se souciait probablement pas de faire faire sept lieues, sous cette pluie battante, aux chevaux de l'oncle Jardane.

Faucher, plus pratique que les autres, s'était, dès qu'il avait vu qu'on ne partait qu'après le dîner, faufilé à la cuisine. Il revint, l'oreille basse.

— Mes enfans, c'est très joli, tout ça!.. mais vous êtes-vous demandé s'il y avait à manger, ici?

La marquise répondit :

— Il y a toujours moyen de s'arranger!..

— Vous croyez?.. Ce matin, nous avions apporté de quoi déjeuner, alors, ç'a été tout seul!.. Nous avons mangé ce déjeuner sur une table qui nous a paru plus sale que l'herbe, — qui l'eût été en réalité davantage; — mais enfin, nous l'avons mangé!.. et c'est l'important!.. Tandis que ce soir...

— Eh! dit M. de Gueldre agacé, tu fais toujours des embarras de tout!.. On trouvera bien ici de quoi dîner, sapristi!

— Ah! vraiment!.. Eh bien! vas-y donc voir... On nous offre deux poulets!.. et rien avec!..

— Pas de viande?

Faucher haussa les épaules.

— De la viande!.. On dirait, ma parole! que tu ne connais pas la Bretagne!.. de la viande?.. Cherche!..

— Deux poulets pour dix, c'est court!.. murmura le marquis; mais nous aurons des œufs autant que nous en voudrons...

— Et des huîtres aussi... dit Mme de Gueldre.

Faucher poussa des cris de paon :

— Des huîtres!.. au mois d'août!.. C'est donc que vous voulez nous faire mourir?..

— Mais j'en mange tout le temps, moi, des huîtres!..

— Parce que vous avez un estomac d'autruche, vous!..

Yvonne demanda gentiment :

— Voulez-vous que je vous fasse des crêpes de blé noir, dites, notre oncle?.. Je les fais très bien, vous verrez?

La mine rébarbative de l'oncle s'adoucit.

— Tiens!.. il y a peut-être là une idée!.. Des crêpes de blé noir... bien fines... qu'on roulera avec beaucoup de confiture et un peu de sucre... Mais il faut qu'elles soient fines, fines, vos crêpes... une vraie dentelle!.. A présent, le tout est de savoir si, dans cet établissement, il y a de la confiture sans mélasse et du sucre sans farine...

Et, de nouveau, il s'engouffra dans la cuisine, au désespoir de la maîtresse de l'auberge, qui trouvait ce grand monsieur difficile et encombrant.

Comme le matin, la marquise s'occupa du couvert. Elle avait fait la conquête de la petite bonne, qui consentit à aller, malgré la pluie, cueillir des roses dans le jardin. Mme de Gueldre arrangea une corbeille de table; mais elle ne put, malgré ses supplications, obtenir d'autre éclairage que des lampes à pétrole, qui infectaient et échauffaient encore l'air épais de la salle.

Tandis que, désappointée, elle regardait fumer les lampes en tordant machinalement son mouchoir dans sa main, d'un mouvement qui lui était familier, M. de Guibray dit tout à coup, en humant l'air :

— Ah! ça sent l'œillet, ici!.. Vous ne trouvez pas?..

Mme de Gueldre répondit en riant :

— Ah! non, par exemple!.. je ne trouve pas!

— Mais si!..

Et, apercevant le mouchoir qu'elle continuait à rouler entre ses doigts :

— Mais c'est votre mouchoir?..

Elle le lui tendit roulé en boule; il l'ouvrit et y plongea son nez...

— Parbleu!.. certainement, c'est lui!

Il fit un mouvement pour le rendre à la marquise; puis, hésitant, il demanda :

— Est-ce que vous avez un autre mouchoir?

— Oui... j'en ai un dans la poche de mon grand pardessus de voiture... Pourquoi?..

— Parce que... je voudrais... garder celui-ci...

Et comme elle le regardait, un peu surprise :

— Est-ce que ça vous contrarie que je vous demande cela, marquise?..

— Pas le moins du monde!

Elle allait dire : « Mais ça m'étonne! » Elle s'arrêta.

Il reprit, en plongeant de nouveau son visage dans le petit chiffon de dentelle :

— Ce sera un souvenir de cette partie!..

— Manquée...

Le vicomte répondit :

— Moi, je ne la trouve pas manquée!.. J'ai passé une excellente journée...

— Entre ces murs sales?.. et par ce lugubre temps?..

— Oui!.. je me suis beaucoup amusé!..

Mme de Gueldre répondit gaîment :

— Eh bien! là, vrai!.. vous n'êtes pas difficile à amuser, vous!

Faucher entrait, portant lui-même le potage :

— Allons!.. vite!.. en l'avalant bien chaud, il sera peut-être mangeable!

Le marquis s'occupait de placer les dîneurs, il cria :

— Eh! sac à papier!.. asseyez-vous n'importe comment!.. Nous n'allons pas la faire à l'étiquette, ici, Faucher, n'est-ce pas?

Guibray offrit une chaise à Mme de Gueldre et demanda :

— Si vous le permettez, marquise, je serai votre voisin?

Mme de Chavannes, servie la première, venait de goûter le potage; elle poussa un gémissement.

— Qu'est-ce qu'il y a?.. demanda Faucher, qui resta tenant la louche en l'air, au-dessus de l'assiette qu'il servait.

— Il y a, mon pauvre oncle, que, même en le mangeant très chaud, il est inavalable! dit Yvonne en regardant avec horreur le potage, qu'elle venait aussi de goûter.

— Le fait est qu'il est épouvantable! murmura Damartin navré.

— Horrible!!! hurla Jacques.

A l'autre bout de la table, on prenait plus gaîment les choses. Mme de Gueldre était si peu gourmande que, quand elle avait mangé d'un plat, elle était le plus souvent incapable de dire le nom de ce plat. Elle avait faim et s'apercevait à peine que le potage était atroce.

Lagardy, après avoir versé la poivrière tout entière dans son assiette, déclarait « que ce n'était pas si mauvais que ça. » Paul de Chavannes dévorait avec son appétit de vingt ans, et le vicomte bavardait avec sa voisine, en mangeant distraitement.

— Voyez-vous, dit tout à coup le marquis, le père Gégo avait raison... Il va faire un temps superbe!

— Oui... mais quelle boue! observa mélancoliquement Lagardy, qui, pour rentrer, avait à faire une lieue en forêt et à travers champs.

M. de Guibray se récria :

— Tu ne vas pas rentrer à pied à La Roche ce soir?.. Nous allons t'emmener!.. Le landau est immense, et, si la marquise veut bien que nous nous serrions un peu.

— Non, ma mère serait inquiète!.. Je n'ai même pas dit que je ne rentrerais pas dîner.

— Envoie un mot par un gamin... Tu coucheras aux Aulnes, et demain, après le déjeuner, on te reconduira.

— Quand vous aurez fini, nous partirons! proposa M. de Gueldre. Il est neuf heures et demie, et il faut compter au moins deux heures de route!.. Les chemins vont être défoncés... Il y a très longtemps que nous sommes à table, vous savez?

— On mange toujours trop! déclara Faucher en piquant dans le plat une sixième crêpe, sur laquelle il étendit une épaisse couche de gelée de groseilles, on mange toujours trop!.. Les médecins vous diront que la moitié des maladies viennent de là!

La marquise se leva pour prendre son manteau et son chapeau, accrochés dans un coin de la salle. Guibray lui en épargna la peine et l'aida à se vêtir. Il le fit lestement, glissant le collet du paletot sous les cheveux sans même les frôler, et croisant adroitement derrière le chapeau les pans du grand voile de gaze.

Ce fut le landau qui sortit le premier de la cour de ferme où on avait, tant bien que mal, abrité les voitures. Le vicomte voulut, comme c'était indiqué, faire monter Mme de Gueldre la première; mais elle s'y refusa en disant :

— Non!.. c'est moi qui monterai la dernière!.. Je suis la plus petite... Et puis, je suis habituée à ça!..

Guibray affirma qu'il ne laisserait jamais la marquise revenir ainsi; mais M. de Gueldre, qui assistait au « chargement, » intervint :

— Vous avez tort!.. Laissez-la donc faire!..

Et Jacques de Boufflers appuya le dire de son cousin :

— Mais certainement!.. Je n'aurais pas l'idée de faire des cérémonies pour ça, moi!.. Liane est très bien là où un de nous serait très mal et très gênant!.. c'est une affaire de longueur de jambes!

M. de Guibray céda, et il reprit sa place sur la banquette du devant à côté de Jacques, tandis que Mme de Gueldre s'asseyait au fond, entre Lagardy et Damartin.

On avait fermé le landau, mais par les glaces baissées un air humide entrait, enveloppant tout d'une buée chaude.

La marquise, assise au bord de la banquette pour tenir moins de place, se trouvait absolument entre les deux portières.

Ayant posé sur ses genoux sa main dégantée, elle s'écria très surprise :

— Oh !.. ma robe est mouillée tout comme s'il pleuvait !

— Attendez !.. dit Jacques, nous allons vous garantir de cette humidité !..

Et il déploya un grand plaid moutonneux qu'il emportait toujours avec lui en voiture.

— On est bien mieux comme ça !.. fit Damartin, qui étendit le plaid sur tout le monde.

La nuit était très noire ; la chaleur très lourde. La conversation, animée au départ, devint bientôt pénible et traînante ; puis, peu à peu, cessa tout à fait. Jacques s'endormit le premier, et Lagardy et Damartin ne tardèrent point à faire comme lui.

M. de Gueldre avait bien prévu que les chemins seraient défoncés. Les chevaux, presque toujours au pas, avançaient difficilement, et Liane pensa : « Nous en avons pour trois heures au lieu de deux ! »

Elle était ravie que tous ses compagnons se fussent endormis. Au moins elle ne serait pas obligée de parler. Vaguement éclairées par les lanternes, elle distinguait en face d'elle les silhouettes de Jacques et de M. de Guibray. A sa droite et à sa gauche, elle devinait les formes tassées de Damartin et de Lagardy. Et elle se mit à rire, en pensant à la figure que tous les trois (elle ne comptait pas Jacques qui n'avait pas à se gêner) feraient en s'apercevant qu'ils avaient dormi. Quelle stupide promenade !.. à cette heure, au lieu d'être là, cahotée entre ces quatre hommes qui dormaient, elle serait à Kildare à faire de la musique avec Yvonne et Paul... Ou, s'il était déjà onze heures, elle s'installerait dans la grande bergère de sa chambre, à côté de sa lampe voilée de dentelles, et elle resterait là bien tranquille, à lire, à écrire, ou à rêver ?..

Une bête de journée, tout de même !.. passée dans cette salle sans air !.. au milieu d'une fumée à couper au couteau !.. ou, si on laissait éteindre les cigares et les pipes, d'une odeur horrible, mélange de graisse brûlée et de moisi. Et cependant, elle ne s'était pas ennuyée un instant, et, sans qu'elle pût s'expliquer pourquoi, elle ne regrettait pas cette journée vide et ridicule.

Un cahot plus violent que les autres la lança brusquement en avant sur M. de Guibray. En se rasseyant, elle sentit une de ses jambes retenue par une imperceptible pression... si imperceptible même, que le plus faible mouvement l'eût fait cesser. Et ce mouvement, elle ne le fit pas... immobilisée en quelque sorte par une sensation inconnue qui lui semblait infiniment douce.

Pourtant, elle n'en pouvait douter, c'était M. de Guibray qui

se permettait de la toucher!.. qui osait faire cette chose inouïe, considérée par elle, si peu prude cependant, comme une véritable insulte.

Souvent, — depuis l'histoire du retour de chasse en break, rappelée par M. de Mons, — d'autres histoires semblables ou analogues étaient arrivées à la marquise. Sa liberté d'allures devait paraître excessive à bien des gens, et des niais ou des provinciaux pouvaient s'y tromper. Mais toujours, Mme de Gueldre s'était indignée qu'on se permît avec elle ce qu'elle appelait « des façons de goujat ; » toujours aussi, elle avait exprimé son indignation avec cet emportement brutal qui lui faisait tant d'ennemis. Et aujourd'hui, loin de s'indigner, elle restait immobile, émue, n'osant bouger, de crainte de faire cesser le doux frôlement qui l'énervait comme une caresse.

Et, tandis qu'elle se reprochait cette faiblesse dont elle avait honte, affreusement honte, elle vit luire les yeux de Guibray qui la regardait. Ces yeux qu'elle avait bien remarqués dans la journée, pour pouvoir dire, cette fois, de quelle couleur ils étaient, et qu'elle avait trouvés assez beaux et très insignifians, lui parurent dans l'ombre très bons et si profondément tendres qu'elle en fut toute remuée. A ce moment, elle sentit une main qui sous le plaid cherchait sa main et, s'en emparant, la serrait à la briser. Elle eût voulu crier, descendre, lancer au jeune homme une injure... et elle restait, au contraire, soumise et reconnaissante, répondant malgré elle et de toutes ses forces à l'étreinte chaude qui la remplissait d'un bonheur intense et étonné.

— Est-ce que tu dors, Jean? demanda tout à coup, d'une voix éraillée, Damartin qui s'éveillait.

Effarée, la marquise voulut retirer sa main; mais Guibray la retint, d'une pression douce et câline qui ressemblait à une prière, tandis qu'il répondait :

— Non, je ne dors pas!.. c'est toi qui as dormi!

Damartin riposta par l'inévitable phrase des dormeurs :

— Moi?.. jamais de la vie!.. la preuve, c'est que j'ai entendu tout ce que vous avez dit!

Mme de Gueldre essayait de reprendre possession d'elle-même. Elle se scrutait avec dégoût et concluait :

— Non!.. c'est impossible!.. Moi aussi j'ai dormi... et rêvé?

Mais, lorsqu'en arrivant à Kildare, elle posa sa main dans la main que le vicomte lui tendait pour l'aider à descendre; lorsqu'elle sentit, au contact de cette main tiède et caressante, le trouble qu'elle avait déjà éprouvé tout à l'heure, elle se dit, craintive pour

la première fois de sa vie, en présence d'un danger dont le mystère la bouleversait toute :

— Mon Dieu !.. je n'avais pas rêvé !.. C'est vrai !.. c'est bien vrai !

IV.

— Comment ?.. vous êtes déjà arrivés ?.. s'écria Jacques de Boufflers en apercevant dans le vestibule M. de Gueldre, qui ôtait son pardessus.

— Oui,.. j'ai pris le chemin de traverse,.. il n'était pas plus défoncé que la route...

Et, voyant que la marquise allait monter chez elle, il lui dit :

— Mme de Chavannes et Yvonne vous attendent dans la bibliothèque.

— Ah ! fit-elle, contrariée.

Yvonne, qui préparait le thé, accourut au-devant d'elle, demandant :

— Eh bien !.. avez-vous fait un bon voyage ?

Mme de Gueldre répondit distraitement :

— Très bon... et vous ?

— Oh ! nous !.. cria Faucher, occupé à se frictionner le bras, nous avons eu une épouvantable traversée !.. Oui,.. une traversée !.. ça ne peut pas s'appeler autrement !.. une humidité qui vous pénètre jusqu'au plus profond... il y a de quoi attraper le coup de la mort !.. Dans ce moment-ci, je sens dans chacun de mes os une sensation atroce !.. c'est comme si, avec un fer froid, on me labourait la moelle.

Ordinairement la description fantaisiste des innombrables maladies de Faucher faisait rire la marquise. Comme elle restait silencieuse, l'œil vague, regardant sans voir, Yvonne demanda :

— Vous êtes fatiguée, n'est-ce pas, madame ?

Elle répondit, rappelée à elle-même :

— Mais non,.. pourquoi ?..

— Parce que vous avez une drôle de tête !.. dit Faucher, une tête pas du tout naturelle...

Décontenancée, elle murmura :

— Moi ?

Mais M. de Gueldre dit, s'adressant à Faucher :

— Tu sais bien que Liane est comme ça chaque fois qu'elle se lève de bonne heure... Laisse-la donc tranquille !

— Elle se reposera, et demain matin, il n'y paraîtra plus !.. dit Mme de Chavannes.

La marquise se récria :

— Je me reposerai?.. demain?.. Oui, joliment!.. Je pars pour Paris demain matin!.. Il faut que je sois à une heure impossible à Vannes!

— Ah!.. c'est vrai!.. fit le marquis, je l'avais oublié!

Et il ajouta, après un instant de réflexion :

— Vous n'avez pas besoin de moi pour vous aider à surveiller les travaux?

— Oh!.. pas du tout!.. je ne vais d'ailleurs pas là-bas pour surveiller les travaux,.. mais seulement pour enlever différens bibelots de ma chambre et de l'atelier,.. parce que je ne veux pas que les concierges y touchent!.. Si on avait pu attendre pour faire ces changemens!

M. de Gueldre répondit :

— C'est impossible!.. l'architecte m'écrit que, si on ne commence pas tout de suite, le mur peut se lézarder.

— Va-t'en donc... et couche-toi!.. Tu n'en peux plus!.. conseilla Mme de Chavannes.

La marquise ne demandait qu'à s'en aller! Non pas pour se coucher, elle n'avait pas sommeil, certes, mais pour être enfin délivrée de cette contrainte qui l'étouffait.

En traversant le petit salon qui précède sa chambre, son regard rencontra une photographie de Bernard de Mons, et elle pensa :

« La passionnette... qui doit venir à son heure!.. » Est-ce que ce serait ça?

Rentrée enfin chez elle, accablée de caresses par Toc et Vlan, tout surpris de sa froideur, elle comprit qu'elle n'avait en ce moment qu'une pensée, qu'une idée fixe : revoir M. de Guibray!.. Ainsi, ce monsieur qu'elle connaissait à peine la veille, tenait maintenant la première place dans sa vie!.. Et comment avait-il pris cette place?.. Était-ce en l'éblouissant par son esprit ou en lui révélant une âme exquise?.. C'était tout simplement en faisant ce qu'il eût fait avec une fille!.. Cela surtout paraissait à Liane fantastique et monstrueux!

Au jour elle s'endormit, le cœur inquiet et le corps brisé, se répétant comme seule consolation :

— Enfin, heureusement je pars!

En arrivant à la gare de Vannes, M. de Gueldre, qui accompagnait sa femme, s'écria :

— Tiens!.. Guibray!.. Qu'est-ce qu'il peut faire ici?

— M. de Guibray?.. répéta Liane sans même savoir ce qu'elle disait.

Elle se souvenait maintenant que la veille, à Elven, elle avait

raconté qu'elle partait ce matin par l'express, et que le vicomte lui avait dit qu'il viendrait la saluer à la gare. Croyant à une plaisanterie, elle n'y avait pas pris garde.

Et il était venu! Elle allait être obligée de lui parler! Elle se demandait, toute décontenancée :

— Quelle tête vais-je faire?

Et aussitôt cette pensée lui vint :

— Elle doit être jolie, ma tête!

En se levant, pâle et les yeux battus, elle s'était trouvée laide, et l'idée d'être trouvée laide aussi par M. de Guibray lui paraissait insupportable. Le vicomte semblait très absorbé dans la contemplation de la bibliothèque de la gare. Ce fut M. de Gueldre qui le héla.

Il arriva souriant, et Liane, retrouvant son sang-froid, lui dit tout de suite :

— Comment!.. vous êtes venu vraiment?.. Je ne croyais pas que vous aviez parlé sérieusement?

Il répondit sans qu'on pût savoir exactement s'il plaisantait :

— Je parle toujours sérieusement, marquise!

Et, s'informant d'un ton poli et indifférent :

— Allez-vous être longtemps absente?

— Non! cinq ou six jours seulement!.. Je ne veux pas laisser Mme de Chavannes seule... Si je n'avais pas été absolument obligée d'aller à Paris cette semaine pour des arrangemens de maison...

Comme le marquis regardait attentivement le train qui entrait en gare, M. de Guibray enveloppa Liane d'un regard caressant en répondant du même ton indifférent et tranquille :

— Oh!.. d'autant plus que Paris,.. par cette chaleur!

Sous le regard du jeune homme, Mme de Gueldre avait senti qu'elle rougissait. Elle chercha à continuer la conversation, mais s'entendant balbutier, elle pensa :

— J'aime mieux me taire!.. je dirais quelque bêtise!..

Et regardant le vicomte qui, à présent, causait aimablement avec son mari :

— Ah!... on voit bien qu'il a l'habitude de ces situations-là, lui!

Quand le train partit et qu'elle cessa d'apercevoir M. de Guibray, qui, immobile sur le quai, la saluait une dernière fois, elle regretta de n'être pas restée à Kildare. Il lui sembla qu'elle fuyait le bonheur. Et pendant les longues heures que dura cet interminable trajet, elle essaya vainement, non pas même d'analyser, elle était incapable d'aucune analyse, mais de comprendre ce qui se passait en elle.

Elle qui si souvent avait ri du grotesque *coup de foudre*, auquel, d'ailleurs, elle ne croyait pas!... Était-ce donc cela le coup de foudre?.. Non!.. elle n'aimait pas, elle ne pouvait pas aimer!.. Quand on aimait, on voyait sans doute en beau celui qu'on aimait!.. on se plaisait à l'idéaliser, on lui attribuait toutes les supériorités!.. elle, au contraire, distinguait mieux que jamais les travers de M. de Guibray. Elle le jugeait tel qu'il était, croyait-elle, et elle le jugeait sans indulgence.

Profondément blessée de la façon dont il l'avait traitée, elle lui pardonnait cependant! Elle eût voulu ne jamais le revoir, et elle s'avouait que, pour le revoir, elle irait n'importe où et ferait n'importe quoi!.. Enfin, elle sentait, et cela pour la première fois de sa vie, qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même, et, se considérant avec l'extrême sincérité qu'elle apportait en toutes choses, elle se trouvait profondément ridicule.

Le lendemain matin, éveillée par les ouvriers, elle se leva à neuf heures. La fenêtre de sa chambre ouvrait sur l'avenue de l'Impératrice, et elle fut étonnée de la quantité de cavaliers qu'elle voyait passer. Elle ne croyait pas qu'il y eût encore quelqu'un à Paris au mois d'août. Et tout de suite elle pensa :

— Je vais aller faire un tour au bois, cela me secouera,.. et j'en ai besoin!

Elle habitait tout près du bois. Elle fut en quelques minutes à l'Allée-des-Poteaux, qu'elle longea en prenant le petit sentier des piétons.

Un cavalier venait au galop à sa rencontre. Il arrêta brutalement son cheval, qui s'écrasa en étoile au milieu de l'allée. Puis, lâchant les rênes et levant les bras au ciel, le monsieur s'écria d'un air abruti d'étonnement :

— Madame de Gueldre!.. Ah çà! qu'est-ce que vous avez donc fait, qu'on vous envoie en pénitence à Paris?

La marquise prit son lorgnon et reconnut le baron de Juvisy. Elle n'aimait pas beaucoup ce gros garçon, un peu ivrogne et horriblement mal élevé; pas méchant au fond et plein d'esprit; mais très grossier, malgré son origine, ses relations, et ses innombrables bonnes fortunes.

Lorsqu'elle était très jeune et tout à fait inexpérimentée, Juvisy, qui la trouvait gentille et lui faisait la cour, l'avait compromise autant qu'il l'avait pu; s'amusant à afficher cette petite femme que le monde lui donnait pour maîtresse, alors qu'il lui avait à peine baisé le bout des doigts. Quand elle s'était aperçue de ce qui se passait, Mme de Gueldre avait dit durement et crûment à Juvisy ce qu'elle pensait de cette façon de faire, l'invitant à venir chez elle le moins possible.

Depuis ce temps, il y avait dix ans de cela, le gros Juvisy ne se souvenait plus de l'aventure, mais Liane, elle, se la rappelait comme au premier jour.

Elle passait sans s'arrêter; il fit entrer son cheval dans le taillis, et regardant Mme de Gueldre d'un air convaincu :

— Mâtin! vous êtes toujours jolie, vous!

— Et vous toujours aussi mal élevé!

— Oh!.. des gros mots!.. voyons, chère petite madame, dites-moi un peu ce que vous faites à Paris par trente degrés de chaleur?

— Je suis ici pour surveiller des travaux qu'on commence dans la maison!

— Ah!.. non!..

— Comment, « ah! non? »

Juvisy se mit à rire :

— C'est bien usé, vous savez, le coup des travaux à surveiller! on a remplacé ça, d'abord, par le dentiste!... oui,... les petites femmes qui, pendant l'été, avaient le désir, — bien légitime d'ailleurs, — de venir à Paris en garçons, se découvraient une dent à faire arranger...

Et comme la marquise faisait un mouvement, il continua :

— Mais c'est devenu vieux jeu aussi, la dent!.. à présent, c'est M. Pasteur qui sert de paravent!.. toutes les jolies femmes ont plus ou moins un petit chien, n'est-ce pas?... Eh bien, elles se font mordre par le petit chien, s'il est de bonne volonté, sinon elles se mordent elles-mêmes et on les expédie à Paris dans les quarante-huit heures!.. c'est le dernier prétexte à la mode!

Liane, énervée, mâchonnait sans répondre une petite feuille qu'elle venait de cueillir. Juvisy reprit :

— Vous ne me ferez pas croire que vous vous amusez à la campagne?.. Il est tout naturel qu'une femme comme vous fasse de temps à autre une petite fugue,.. et on ne peut vraiment pas lui en savoir mauvais gré... Le Paris du mois d'août n'est, d'ailleurs, ni si ennuyeux, ni si désert qu'on veut bien le dire... Vous allez voir que vous y retrouverez des amis?..

Il s'arrêta un instant et ajouta d'un air malin :

— De Mons, par exemple!.. il est revenu de Deauville hier!..

Avec cette finesse particulière aux amoureux évincés qui flairent leurs successeurs et redoutent, — c'est une simple question d'amour-propre, — de les voir réussir où eux ont échoué, Juvisy avait remarqué que Bernard, il y avait un an, recherchait toutes les occasions de rencontrer Mme de Gueldre; qu'ensuite, il l'évitait avec le même soin qu'il mettait auparavant à la rejoindre; qu'en même temps qu'elle il avait quitté Paris, et qu'il y rentrait en même temps qu'elle.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'il affirmât, de la meilleure foi du monde, que Liane était la maîtresse de Bernard.

Mme de Gueldre comprit ce qui se passait dans son esprit et, cinglée par ce soupçon, elle allait répondre, quand Juvisy s'écria joyeusement :

— Et justement le voilà, ce bon Bernard!

A la vue de Liane, M. de Mons qui passait dans l'allée s'arrêta, et entrant aussi sous bois.

— Comment?.. vous êtes ici, madame?

Sans laisser parler la marquise, Juvisy répondit :

— N'est-ce pas? ça semble bizarre de voir ici par ce temps Mme de Gueldre qui déteste si fort la chaleur?.. Je lui demandais précisément à quelle cause je devais le plaisir de l'avoir rencontrée? mais il paraît que ma demande était indiscrète,.. car elle y a répondu en me racontant des couleurs!

Liane pâlit comme cela lui arrivait quand elle était vraiment en colère. Juvisy sentit qu'il était allé un peu loin ; il fit reculer son cheval et, saluant, s'éloigna en criant à Bernard :

— Peut-être serez-vous plus heureux que moi?

M. de Mons connaissait bien la marquise; et il la devinait énervée, prête à pleurer. Les cils battans, les lèvres tremblantes, elle écrasait du bout de son pied une touffe d'herbe, évitant de laisser voir en ce moment son visage. Il demanda doucement, en riant :

— Je suis sûr qu'il a encore fait quelque sottise, cet animal?..

Mme de Gueldre se mit à rire aussi. Bernard continua :

— Est-ce que vous êtes à Paris pour longtemps?

— Non... pour quelques jours...

Deux mois plus tôt, rencontrant M. de Mons dans les mêmes conditions, elle lui eût certainement dit : « Venez donc déjeuner ou dîner avec moi... » Elle n'osa pas. Depuis l'explication qu'ils avaient eue ensemble au moment de son départ, elle se sentait mal à l'aise avec lui.

Il reprit :

— Vous ne savez pas?.. la semaine passée j'ai failli aller tout près de vous?

— Où donc?

— Chez les Montreu... Montreu, que j'ai rencontré aux courses de Deauville, voulait absolument m'emmener...

— Et pourquoi n'êtes-vous pas venu?

Mais, tout de suite, craignant la réponse de Bernard, elle continua :

— Vous avez bien fait d'ailleurs!.. vous ne vous amuseriez pas du tout là-bas!.. vous êtes trop à la tête du mouvement mondain

pour aller vous enterrer, ne fût-ce que deux jours, au fond de la Bretagne.

Bernard parut contrarié :

— Ce n'est pas gentil à vous de me dire cela!.. car je sais votre dédain pour ce que vous appelez le « mouvement mondain », et surtout pour ceux qui le mènent?.. Mondain?.. parce qu'on me voit partout, n'est-ce pas?.. parce que j'irai cet hiver à Nice, pour le carnaval, et que je viens de passer « la grande semaine, » à Deauville?.. parce que, écœuré de tout ce que je connais, et privé de ce que je voudrais connaître, je me secoue tant que je peux?.. Vous ne comprenez pas, vous, qu'on ait le désir de se secouer?

— Si!.. dit Liane, distraite, songeant que depuis le matin elle comprenait ce désir-là.

M. de Mons la regarda attentivement et demanda :

— Est-ce que vous avez du chagrin?.. dites?

— Non... pourquoi du chagrin?

— Mais, d'abord vous venez de me répondre un *si* que j'ai trouvé très... vécu... Ensuite, vous n'avez pas la mine gaie que je suis habitué à vous voir ; vous n'êtes pas ce matin « le bon garçon » que nous connaissons?

Elle semblait embarrassée ; il reprit :

— Oh!.. soyez tranquille!.. je ne vais pas jouer les Juvisy!.. Au revoir, madame!

Il s'inclina pour prendre sa main qu'elle lui tendait ; et elle eut en le regardant la perception très nette que dans l'œil moqueur qui se posait sur elle, il y avait mille fois plus de tendresse et de chaleur que dans l'œil caressant de M. de Guibray.

Elle comprit que Bernard l'aimait vraiment, tandis que l'autre avait à peine pour elle un caprice ; mais elle comprit aussi que c'était l'autre qu'elle allait aimer. Elle eut envie de crier la vérité à M. de Mons, de lui tout avouer, tout!.. quelque honte qu'elle en dût éprouver. Il lui avait dit : « Vous n'aurez jamais de meilleur ami que moi... » Elle savait bien que ce jour-là, comme toujours, il disait vrai, et elle avait en lui une confiance absolue. Elle fit un mouvement pour retenir la main qu'elle sentait devenir moite dans la sienne, mais à ce moment Juvisy revenait, allant vers Paris.

Bernard lui cria :

— Attendez-moi, je vais avec vous!

Et saluant rapidement la marquise, il rentra dans l'allée et fila au grand trot.

Mme de Gueldre revint chez elle plus hésitante et plus troublée encore que le matin. Elle surveilla le déplacement de ses bibelots ;

vérifia les plans et les devis de l'architecte, et se mit à peindre. Elle comptait profiter de ces quatre ou cinq jours de solitude pour finir une toile promise au curé de Kildare. Mais elle constata bien vite qu'il lui était impossible de travailler. Au lieu d'être là, sa pensée l'emmenait bien loin... dans la vieille auberge du bourg. Elle revoyait la salle triste et noire... la petite bonne apportant les roses toutes trempées de pluie ; Mme de Chavannes, souriante et aimable, dans sa jolie toilette claire ; Faucher grognant sans désemparer de l'arrivée au départ ; les lampes fumantes ; Jacques grimpé sur son bahut ; Lagardy crotté... et surtout M. de Guibray... M. de Guibray lui disant d'une voix câline :

— Je ne trouve pas, moi, que cette partie soit manquée !.. je me suis beaucoup amusé !

Et ce retour en voiture... la nuit !.. Comment avait-elle pu supporter d'être traitée ainsi ?.. Comment ne s'était-elle pas révoltée à l'instant, avant même d'avoir le temps de comprendre ?

A ce souvenir qui la remuait toute, elle se leva et fit quelques pas dans l'atelier. Puis brusquement elle sonna et écrivit :

« *Marquis de Gueldre, château de Kildare,*

« VANNES, MORBIHAN.

« Envoyez voiture au train demain matin. Je pars ce soir.

« LIANE. »

V.

Le jour même du retour de Liane, M. de Guibray vint à Kildare pour s'entendre avec le marquis au sujet d'une chasse. Mme de Gueldre était seule dans la bibliothèque ; son mari avait emmené en mer Jacques, Yvonne et Faucher ; et Mme de Chavannes venait de partir avec son fils pour aller faire une visite aux Montreu.

Le jeune homme parut surpris du retour de la marquise, et elle balbutia de vagues explications pour motiver ce retour si brusque.

Il fit une visite banale et correcte, sans aucune allusion à ce qui s'était passé, et se contenta de regarder deux ou trois fois Mme de Gueldre avec un peu plus d'insistance que la stricte politesse ne l'eût permis.

En la quittant, il lui baisa la main et lui dit :

— Vous avez vraiment, marquise, les plus jolis bras qui se puissent voir !

Cette façon de l'appeler « marquise » horripilait Liane, qui trouvait que c'était rastaquouère ou parvenu. Voyant en Bretagne très

peu de monde, et presque uniquement des Parisiens en villégiature, elle ignorait que c'était là tout bonnement une habitude provinciale.

Au moment de sortir, M. de Guibray s'arrêta, demandant :

— Si vous le permettez, je viendrai vous voir quelquefois, marquise?.. on vous trouve presque toujours à cette heure-ci, n'est-ce pas?

Elle répondit ;

— Toujours !

Quand le vicomte fut parti, elle se demanda ce que signifiait son attitude?.. Avait-elle donc vraiment rêvé?.. Mais en admettant qu'elle eût rêvé l'incident de la voiture, elle n'avait rêvé, ni l'adieu à la gare, ni le regard si doucement caressant qui accompagnait cet adieu.

Pendant un mois, M. de Guibray vint assez souvent la voir, et toujours sa correction de tenue et de langage fut la même. A peine quelques complimens absolument insignifians, et une irritation, visible pour elle seule, quand il trouvait auprès d'elle, ou Mme de Chavannes, ou Jacques, ou Faucher. Quelquefois, le vicomte faisait à Liane trois ou quatre visites coup sur coup, puis partait pour un déplacement de chasse, et restait huit jours sans se montrer. Elle, ne pouvant supporter l'idée de n'être pas là quand il viendrait, ne sortait plus du tout et passait des journées entières à l'attendre, les yeux fixés sur l'avenue par laquelle il arrivait. Ce qu'on pouvait penser de ce changement d'habitudes, elle ne se le demandait pas?.. Elle aimait M. de Guibray, elle voulait le voir!.. Tout le reste lui était égal!

Et cependant, elle était certaine maintenant que le vicomte n'éprouvait même pas pour elle le caprice auquel elle avait cru d'abord. A chaque instant il disait mille choses lui prouvant qu'elle ne comptait pour rien dans sa vie. Il lui parlait continuellement de la chasse, la seule passion qu'il eût, disait-il, oubliant le monde, qu'il adorait comme on ne l'adore guère qu'à vingt ans. Souvent aussi, il répétait à Liane, qui l'écoutait en souriant vaillamment lorsqu'elle avait envie de pleurer : « Quand je vais me marier... » ou : « Si le mariage qui est en train réussit... »

Persuadée qu'elle n'était pour lui qu'une relation agréable, bonne seulement à l'aider à passer, quand il n'avait pas mieux, les si longues journées de campagne, elle se résignait à ce rôle incolore, heureuse de le voir sans espérer davantage. Mais fière à sa façon et profondément délicate, elle s'appliquait de toutes ses forces à ne pas lui laisser voir l'affection qu'elle éprouvait pour lui. Elle le jugeait assez satisfait de lui-même et pas du tout timide ; un peu gâté plutôt par la vie de province, où les succès sont si faciles

pour ceux qui occupent le premier plan. Certes, il était intelligent, très intelligent même, mais pas d'esprit assez supérieur pour s'élever au-dessus des petites flatteries et des petites intrigues. Son souci de l'effet à produire, sa préoccupation constante du qu'en dira-t-on, sa soumission servile aux préjugés et aux convenances, heurtaient sans cesse la nature si complètement différente de Mme de Gueldre. Et malgré tout, elle s'attachait chaque jour davantage à celui qu'elle regardait pourtant avec des yeux impitoyablement clairvoyans.

Et, chose singulière, à ce sentiment, né en somme d'un simple contact, rien de sensuel ne se mêlait plus ! Liane aimait à présent de toute son âme et de toute son âme seulement.

Le peu qu'elle avait appris de ce qu'on appelle « l'amour » ne lui avait pas laissé de bien vibrans souvenirs, et elle s'était faite sans regret à sa vie absolument chaste.

Le premier jour, en s'apercevant qu'elle aimait, mille frissons inconnus l'avaient remuée et elle eût voulu à cet instant se donner tout entière. Mais la froideur tranquille de M. de Guibray, en lui indiquant qu'elle faisait fausse route, avait en même temps calmé les sensations qui s'éveillaient confusément en elle.

A la fin de septembre, Mme de Chavannes et ses enfans partirent et il ne resta plus à Kildare que Jacques et Faucher. Liane fut presque toujours seule, et les visites de M. de Guibray devinrent plus fréquentes.

Un jour il arriva à cheval tout de suite après le déjeuner. En sortant des Aulnes pour faire sa promenade habituelle, il avait aperçu le marquis, Jacques de Boufflers et Faucher, qui filaient en phaéton sur la route de Vannes. Liane, seule dans le grand hall, lisait. Elle n'attendait pas le vicomte aussi tôt, et son cœur battit de joie en le voyant entrer.

Il s'assit à quelques pas d'elle et commença à causer; mais il paraissait distrait, préoccupé, et, comme Mme de Gueldre l'écoutait, accoudée, le menton posé sur sa main, dans une pose attentive, il s'écria tout à coup :

— Ne bougez pas, vous êtes ravissante comme ça!

Elle se mit à rire, et inconsciemment changea de pose.

Il se leva et, venant près d'elle, prit le bras qu'elle avait laissé retomber et l'embrassa lentement, effleurant à peine de ses lèvres les petites veines bleues qui couraient sous la peau nacrée.

Liane voulut retirer son bras, mais le vicomte retint solidement la main serrée dans la sienne, et relevant la large manche de la blouse de crêpe de Chine, fit monter ses baisers jusqu'à l'épaule nue. Puis s'asseyant sur le divan à côté de la marquise, il l'attira

doucement à lui, et tout à coup, brusquement, colla sa bouche sur la bouche fraîche qui un instant s'abandonna franchement. Mais, très vite, Liane un peu pâle retira ses lèvres. En recevant ce premier baiser, elle venait de comprendre que, alors qu'elle se donnait toute, lui ne se donnait pas du tout. Et quand, les tempes battantes et la gorge sèche, elle leva sur M. de Guibray ses yeux tout pleins d'amour, elle vit que, redevenu parfaitement maître de lui et correct, il s'apprêtait à partir.

Déjà attachée plus étroitement à lui par cette seule caresse, inquiète de penser qu'il allait la quitter, elle lui demanda craintivement, sans même oser le regarder :

— Quand est-ce que je vous reverrai ?

Il répondit :

— Mais je ne sais pas !.. peut-être demain ou après-demain !

Et il ajouta en lui baisant cérémonieusement la main :

— Au revoir, marquise !

Elle regarda la porte par laquelle il venait de sortir ; et, son insouciance naturelle reprenant le dessus, elle murmura en riant, tandis que les larmes qu'elle avait eu tant de peine à retenir roulaient enfin, rondes et énormes, sur ses joues :

— Eh bien, vrai !.. il aurait bien pu me faire grâce de ce « marquise » là !..

Le lendemain, M. de Guibray ne vint pas à Kildare, et Liane, fiévreuse, les pommettes trop roses et les mains brûlantes, passa toute la journée à l'attendre, tressaillant chaque fois qu'une porte s'ouvrait ou qu'un pas faisait crier le sable.

Le soir, au dîner, elle s'emporta pour une vétille contre Jacques, et Faucher, la regardant avec étonnement, demanda :

— Ah ça ?.. Est-ce que vous vous aviseriez d'avoir des nerfs, à présent ?..

Au bout de deux ou trois jours le vicomte reparut. « Il était allé, dit-il, aider Damartin à tuer ses derniers perdreaux. »

Comme la dernière fois, il trouva Mme de Gueldre seule, mais il fut d'une réserve parfaite, se contentant de la regarder tendrement. Et elle, ne sachant que penser de ces alternatives bizarres d'affection et de froideur, en vint à souhaiter son départ.

Souvent il revint, et les choses se passèrent de même ; et, plus triste après chaque visite, Liane se disait :

— Il ne m'aime pas !.. pas du tout !..

Un soir de chasse, il y eut à Kildare un dîner assez nombreux. Déjà les soirées étaient froides, et on avait allumé dans le salon et dans la salle à manger de grands feux de bourrées. Quoiqu'elle fût décolletée, la marquise étouffait.

— Vraiment, ma chère enfant, lui dit la baronne de Lassigny, la voyant respirer avec effort, vous devriez ouvrir... ou faire un tour sur la terrasse... Vous allez vous rendre malade...

La petite de Montreu protesta :

— Ouvrir... par ce froid?..

— Vous avez raison, dit Liane à la baronne, je vais marcher un peu!..

Elle sortit sur la terrasse. La nuit était superbe et elle apercevait de tous côtés les petites lueurs des cigares, les fumeurs ayant préféré le parc au billard.

Elle descendit les marches de la terrasse et prit au hasard une allée, voulant faire quelques pas seulement en pensant à « Jean, » et puis rentrer.

Elle s'arrêta tout à coup, émue et joyeuse, en entendant à côté d'elle la voix de M. de Guibray, qui demandait :

— Marquise?.. voulez-vous que je vous offre mon bras?

Sans répondre, elle posa sa main sur le bras du vicomte, et aussitôt une pluie de baisers tomba sur ses cheveux, sur ses épaules et sur ses yeux. Alors, affolée, enhardie aussi par l'obscurité profonde, elle noua ses bras autour du cou de Jean; et, cherchant ses lèvres, y attacha éperdument sa bouche.

Et elle eut cette joie de croire, pendant un instant, qu'il était heureux de ses caresses. Il avait appuyé sa tête sur l'épaule de Mme de Gueldre et il restait là, se serrant frileusement contre elle et murmurant d'une voix affaiblie des mots qu'elle n'entendait pas, mais qu'elle devinait très doux.

Ce fut lui, cependant, qui rappela à Liane que son absence pouvait être remarquée si elle se prolongeait, mais elle ne s'aperçut pas de cette présence d'esprit; et quand elle rentra, les joues roses et les yeux brillans, elle avait pour la première fois un peu d'espoir.

Cet espoir fut vite déçu. Au bout de trois ou quatre jours, voyant que le vicomte ne paraissait pas à Kildare, elle se décida à dire, de l'air le plus indifférent qu'elle put prendre :

— Il me semble qu'il y a longtemps que M. de Guibray n'est venu?..

Ce fut Jacques de Boufflers qui répondit :

— Guibray?.. Parbleu!.. il est parti avec Lagardy pour trois semaines!.. Ils sont chez une cousine de Lagardy, en Poitou,.. pour chasser au marais,.. soi-disant!

VI.

Liane fut atterrée.

Ainsi il était parti! Parti au lendemain du jour où elle lui avait

avoué si sincèrement qu'elle était à lui! Parti sans un mot, sans un souvenir? Alors elle espéra une lettre, qui ne vint pas. Quand il était aux Aulnes, Guibray écrivait à la marquise pour un oui ou pour un non, et cette fois rien, pas une ligne pour annoncer son départ ou son retour. Non-seulement il ne l'aimait pas, mais encore il ne devinait pas combien il était aimé. Car elle ne voulait pas supposer qu'il l'eût deviné; dans ce cas, l'insouciance du jeune homme devenait de la méchanceté, et elle ne le croyait pas méchant, mais seulement profondément égoïste et léger.

D'ailleurs elle ne passait pas ses longues heures de tristesse à ressasser ses impressions: elle ne les analysait pas; elle aimait, voilà tout!.. Et elle se répétait avec une douloureuse franchise:

— Je l'aime!.. je l'aime! Et pourquoi?

Pourquoi, en effet, aimait-elle le vicomte, si absolument différent d'elle et de tout ce qui habituellement lui plaisait? Elle n'en savait rien, en vérité! Cet amour étrange était venu comme une maladie prise on ne sait où, et d'autant plus terrible qu'elle est inexplicable. Souvent elle pensait à la prédiction de M. de Mons:

« Elle viendra, la passionnette!.. avait-il dit, et peut-être étrangement banale!.. Sans que vous sachiez pourquoi ni comment, vous vous éprendrez du premier venu, qui, probablement, ne sera capable ni de vous comprendre, ni même de vous aimer... »

Les jours se traînèrent, horriblement longs. Mme de Gueldre, sans être précisément malade, pâlissait et devenait irritable et nerveuse. Faucher, qui l'avait d'abord taquinée sur son changement de caractère, finit par s'apercevoir qu'elle souffrait. Curieux comme une vieille fille, ou mieux, comme un vieux garçon, il chercha à connaître la cause de cette souffrance. Mais Liane resta impénétrable, affirmant qu'elle n'avait jamais été mieux portante et plus heureuse. Alors, il tâcha de la distraire ou de l'ennuyer même au besoin, pour l'empêcher de penser. En bon égoïste, il n'aimait pas les tristes, et la vue de ce petit visage aminci et sans sourire l'offusquait. Il digérait moins bien quand les repas n'étaient pas égayés par le rire clair de la marquise.

Très observateur et très perspicace, il avait cru remarquer que le changement de Liane datait du départ de M. de Guibray; mais il ne s'était pas un instant arrêté à ce soupçon, pensant: « Ce n'est pas possible!.. Ce garçon-là, c'est tout le contraire de son type!.. »

— Je viens de voir le père Jardane, dit un matin le marquis en se mettant à table, il est furieux contre son neveu!

— Pourquoi?.. Il fait trop la noce?.. demanda Faucher, toujours bienveillant.

— Non, ou du moins je n'en sais rien, il ne me l'a pas dit... Le pauvre bonhomme se plaint seulement de ce que Guibray le

laisse tout seul aux Aulnes, où il s'ennuie à crier!.. Je crois que quand il sera revenu, s'il revient jamais, il sera à l'attache pour quelque temps, ce bon Guibray!

Jacques demanda :

— Mais je ne vois pas trop de quel droit l'oncle Jardane peut empêcher Guibray, qui a trente-cinq ans, d'aller où bon lui semble.

— Tu as raison!.. Il ne peut pas l'empêcher d'aller où bon lui semble,.. mais il peut lui couper les vivres.

— Et alors, plus de noce!.. observa Faucher, qui tenait à son idée.

Cette conversation mettait Mme de Gueldre au supplice. Non pas qu'elle lui apprît rien qu'elle ne sût déjà, mais parce qu'elle se sentait troublée chaque fois qu'on parlait de Guibray devant elle et qu'elle s'imaginait que tout le monde s'apercevait de ce trouble.

Aujourd'hui, elle désespérait même de jamais revoir Jean!.. Elle ne l'attendait plus! Elle avait repris sa vie active, ses longues courses à travers la lande et ses promenades en mer.

En rentrant, un jour, elle entendit sonner la grosse cloche d'appel.

— Patatras!.. une visite!.. pensa-t-elle. Si je ne rentrais pas!..

Mais déjà un domestique accourait au-devant d'elle. Agacée, elle demanda :

— Qu'est-ce que c'est?

— C'est M. le vicomte de Guibray qui attend madame la marquise.

Elle s'arrêta court, les jambes molles et le cœur serré, et, s'asseyant brusquement sur le talus gazonné :

— Dites que je viens... je me repose un instant!

Puis, voulant expliquer cette défaillance :

— J'ai marché trop vite en entendant la cloche...

Elle revint lentement, comprenant bien qu'elle allait à la rencontre de nouvelles tristesses, mais ne songeant pas à les écarter d'elle pendant qu'il en était encore temps.

M. de Guibray l'attendait dans un petit salon.

Souriant et correct, il vint à sa rencontre, et, lui baisant galamment la main :

— Savez-vous bien, marquise, qu'il y a très longtemps que je ne vous ai vue?..

Elle répondit :

— Il y a vingt-six jours!

— Le temps m'a paru très long!

— Et à moi!.. murmura-t-elle, sentant les larmes remplir ses yeux.

Toujours souriant, il continua :

— A présent, me voilà revenu pour tout de bon!.. Mon oncle ne veut plus me lâcher!

— C'est moi qui vais bientôt partir!

M. de Guibray fit un bond et son visage se rembrunit. Il était évident que ce départ contrariait tous ses projets. Il répondit :

— Partir!.. Dans deux mois!..

— Non... dans quinze jours ou trois semaines.

— Mais qu'est-ce que vous ferez à Paris?.. Il n'y a personne!

— Ça m'est bien égal!

— C'est vous qui voulez partir?

— Oh!.. pas du tout!.. C'est Henry qui fixe les dates... Nous partons, d'ailleurs, toujours à la même époque!

Il la regarda.

— Vous êtes jolie!

Elle haussa les épaules.

— On a dû vous le dire bien souvent.

Voyant qu'elle ne répondait pas, il reprit :

— Et cela doit vous être bien indifférent que, moi, je vous le dise?

Elle le regarda à son tour, se demandant :

— S'il croit que cela m'est indifférent, quelle idée a-t-il donc de moi?

Et elle dit :

— Non... cela ne m'est pas indifférent!

Il lui prit la main.

— C'est précisément, si vous êtes sincère, ce qui m'étonne... Vous si adulée... si remarquable...

— Aïe!.. lui aussi!.. murmura involontairement la marquise.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Rien... je vous écoute?

— Eh bien! je me demande comment il est possible que vous, si lancée, si admirée, vous soyez gentille pour moi comme vous l'êtes!.. Car, enfin, vous avez dû...

Comme il s'arrêtait, Liane pensa tristement :

— Il me croit une femme qui... se distrait!.. et il cherche un moyen d'exprimer poliment son idée.

M. de Guibray continua :

— Oui... je vous suis très reconnaissant, je vous assure!.. Vous êtes charmante, et si simple...

— Parce que je suis sans prétentions?.. Est-ce là ce que vous voulez dire?..

— Que vous êtes drôle!

— Oui... dit Mme de Gueldre en riant d'un rire qui sonna un peu faux, je suis drôle!.. C'est mon emploi, paraît-il!

Jean se pencha vers elle et la prit dans ses bras. Elle s'abandonna à lui, heureuse, tandis qu'il la regardait, répétant :

— Vous avez une bouche adorable!.. Jamais je n'ai vu de bouche comme la vôtre!

Elle se serrait contre lui, engourdie par ses caresses, attendant toujours un mot vraiment bon et tendre, espérant qu'il lui dirait peut-être enfin qu'il l'aimait.

Il ne lui dit pas qu'il l'aimait, mais il s'écria tout à coup :

— C'est horrible de ne vous voir qu'ici... entre toutes ces portes et toutes ces fenêtres!.. Je crois toujours que quelqu'un entre... Est-ce qu'il n'y a pas moyen de vous voir autrement?..

— Je ferai ce que vous voudrez.

— C'est extraordinaire!

— Qu'est-ce qui est extraordinaire?

— La façon dont vous êtes avec moi.

— Parce que?

— Parce que je crois que si, dans ce moment-ci, je vous demandais d'aller à Carpentras, vous iriez?

— Oui.

— Eh bien! c'est cela qui est inouï!

— Mais non,.. puisque je vous aime!

— Vous m'aimez... pourquoi?

Pourquoi?.. Liane s'était si souvent posé elle-même cette question sans y pouvoir répondre, qu'elle eut sur les lèvres cette réplique de gavroche : — J' me l' demande!.. mais, s'arrêtant, elle dit :

— Ça, je n'en sais rien!.. je vous aime parce que je vous aime! je n'explique pas,.. je constate.

— Mais cela est?

— Ah oui!.. certes!

Il regarda sa montre :

— Il faut que je rentre aux Aulnes, mon oncle m'attendrait.

Elle demanda timidement :

— Est-ce que je vous verrai demain?

— Non,.. pas demain,.. nous avons du monde.

Quand il fut parti, Mme de Gueldre, la tête plongée dans les coussins du divan, sanglota nerveusement.

Le lendemain, Liane voulait parler à un douanier qu'elle avait

fait recommander à ses chefs. Il demeurait au bourg de Baden. Quand elle arriva, l'homme était encore de quart et elle l'attendit pendant deux heures. Lorsqu'elle partit, le jour tombait. Elle marchait vite sur le sol élastique de la lande; tout à coup, en passant devant le chemin des Aulnes, elle s'arrêta entendant une voix qui disait avec étonnement :

— Comment!.. c'est vous, marquise?

Et M. de Guibray, traversant une haie de genêts, demanda :

— Où donc courez-vous si vite?.. la nuit?.. car il va faire nuit dans cinq minutes!

— Je viens de Baden et je rentre pour dîner.

— Vous avez bien le temps!.. vous ne dînez qu'à huit heures.

— Et il est?

Le vicomte tira sa montre :

— Six heures et demie... Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— Oui,.. je vous le permets.

— Prenez garde,.. il y a un trou là!.. à gauche!.. C'est qu'on ne voit ni ciel ni terre!

La nuit était venue très vite. Jean marchait tout près de Mme de Gueldre, la frôlant à chaque pas. Et elle se sentait heureuse d'être seule avec lui, perdue dans cette grande plaine sombre où apparaissaient, comme de grosses boules plus sombres encore, les touffes de genêts et d'ajoncs. Au loin, on distinguait vaguement la nappe grise de la mer, se détachant en clair sur l'horizon d'un noir d'encre.

— C'est très beau!.. dit Liane, qui s'arrêta.

— N'est-ce pas? fit M. de Guibray, moi je trouve ça superbe!.. seulement je n'ose pas le dire,.. on se moquerait de moi!

Elle eut envie de lui sauter au cou. C'était, depuis qu'elle le connaissait, la première fois qu'elle le devinait vraiment sincère, montrant en même temps le côté élevé et le côté mesquin de sa nature: son admiration du beau, arrêtée et refoulée par la crainte folle du qu'en dira-t-on.

Machinalement Liane répéta :

— Oh!.. oui!.. c'est beau!

De son bras, le vicomte avait entouré les épaules de Mme de Gueldre, et il l'amenait ainsi contre lui, toute vibrante d'émotion et d'amour.

Brisée, elle s'assit au bord du chemin, et il s'assit près d'elle, l'appuyant sur son cœur. Et ils restèrent là tous deux, la nuit, à un kilomètre de toute habitation; près d'une lande, où pas un Breton ne se hasarde après le coucher du soleil. Mais un oiseau

remua dans les genêts, et brusquement Guibray se leva, inquiet, nerveux, repoussant Liane et disant :

— Quelqu'un!.. Voilà quelqu'un!.. venez, ne restons pas là!..

Elle le suivit docilement. Il marcha un instant sans parler, puis tout à coup :

— Savez-vous que vous me rendriez fat si j'avais des dispositions à le devenir?

Elle crut qu'enfin il comprenait à quel point elle était à lui, et elle s'en réjouit.

Il continua :

— Pourquoi donc, encore une fois, êtes-vous si gentille pour moi?.. Jamais,.. jamais je n'oublierai combien vous avez été gentille!

Elle sourit tristement. Gentille?.. alors donner tout son cœur, toute sa vie, tout son être,.. c'était être gentille?..

Non! elle s'était réjouie trop tôt! le malentendu continuait.

Il reprit :

— Vous êtes une adorable femme!

— Bah! fit-elle découragée, vous n'en savez rien!.. Vous ne me connaissez pas!.. je suis peut-être insupportable, qui sait?

— Non,.. c'est impossible!.. si j'avais eu l'honneur d'être le mari d'une femme comme vous, je ne lui aurais demandé qu'une chose...

— Laquelle?

— Ne pas m'éclabousser.

Des larmes, de colère cette fois, montèrent aux yeux de la marquise. — Éclabousser?.. qu'entendait-il donc par là?.. Alors, c'était bien vrai, il la prenait pour une femme à aventures!.. elle voulait protester, mais elle pensa :

— A quoi bon?.. il ne me croirait pas?

Elle s'arrêta, et tendant la main à Guibray :

— Au revoir,.. je vais vous quitter là!.. Voici la grand'route!..

Avant de rentrer, elle baigna son visage à une des fontaines du parc, et elle fit cette remarque :

— J'ai pleuré depuis deux mois plus que dans tout le reste de ma vie!

Puis, se moquant d'elle-même, elle ajouta :

— Et je crois que j'ai fini de rire!

Gyp.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

JUIFS ET L'ANTISÉMITISME

LES GRIEFS CONTRE LES JUIFS.

I.

LE GRIEF RELIGIEUX.

Il y a, dans le monde, sept ou huit millions de juifs, dispersés au milieu de quatre ou cinq cents millions de chrétiens ou de musulmans. Toute la question dite sémitique est déjà dans le rapprochement de ces chiffres. Par ce temps de démocratie, où le nombre veut être tout, le juif montre que le nombre n'est pas toujours tout. Dangereuse leçon pour qui la donne ! Les « sémites » tiennent bien de la place pour être si peu. Il me semble entendre la foule leur dire : « Tu en prends plus que ta part ! »

Voici déjà un siècle que l'émancipation des juifs a été proclamée par la révolution française. Le décret d'affranchissement est du 27 septembre 1791, c'est-à-dire de l'avant-dernière séance de l'assemblée constituante (1). Ce jour-là, comme d'habitude, la

(1) L'émancipation des juifs était le corollaire du premier article de la Déclaration des droits de l'homme : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en

révolution française croyait bien légiférer pour l'humanité. La prétention, cette fois au moins, n'était pas vaine. Le décret de la constituante a fait son tour du monde. Des *ksour* du Maghreb africain aux campemens des steppes de l'Asie, les tentes de Jacob ont retenti de l'écho de la salle du Manège. Ce 27 septembre 1791, qui ne nous rappelle rien, à nous chrétiens, est une des dates cosmopolites de la révolution. C'est le 14 juillet de toute une race; et la bastille renversée en cette pâle journée d'automne avait de plus hautes et plus vieilles murailles que celle du faubourg Saint-Antoine. Voici encore un centenaire; de tous ceux que nous a légués la révolution, aucun peut-être ne sera célébré en plus de langues mortes ou vivantes.

Heureuse ou néfaste, la France a pris, en septembre 1791, une initiative qu'ont suivie successivement presque toutes les nations. A vrai dire, elles n'y ont pas mis grande hâte. La plupart ne nous ont imités qu'à long intervalle, et, comme pour une besogne qui répugne, en s'y reprenant à plusieurs fois. L'Angleterre n'a achevé l'émancipation de ses juifs qu'en 1849 et 1858; le Danemark, qu'en 1849; l'Autriche-Hongrie, qu'en 1867; l'Allemagne, en 1869 et 1871; l'Italie, en 1860 et 1870; la Suisse, en 1869 et 1874; la Bulgarie et la Serbie, en 1878 et 1879. La Russie et la Roumanie à une extrémité de l'Europe, l'Espagne et le Portugal à l'autre, sont seuls à n'avoir pas encore suivi notre exemple.

Si tardives ou timides que fussent, à cet égard, les décisions des gouvernemens étrangers, la question, pour nous, Français, était bien définitivement tranchée, et cela, pour le globe, en même temps que pour la France. C'était, personne n'eût osé le contester, un des résultats acquis de la révolution. Il n'y avait plus, à nos yeux, de question juive. Et voilà qu'avant qu'un siècle fût écoulé, ce qui semblait accepté de tous les Etats modernes était, autour de nous et chez nous-mêmes, bruyamment remis en question. Encore un problème que les générations antérieures croyaient à jamais résolu et qui vient, de nouveau, se poser devant les générations nouvelles. Comme il arrive souvent, la réaction contre l'œuvre de la révolution se produit à l'heure même où cette

droits. » Les juifs de France, dirigés par Cerf Berr et Beer-Isaac Berr, l'avaient bien vite compris. Ils eurent dans l'Assemblée des avocats divers et puissans : Mirabeau, l'abbé Grégoire, Talleyrand, Clermont-Tonnerre, Robespierre, Duport. L'opposition n'en fut pas moins vive, de la part de Rewbell et des députés de l'Alsace surtout. C'est pour cela que la Constituante ne se décida à reconnaître aux juifs les droits de « citoyens actifs » qu'à la veille de se dissoudre. Voyez l'abbé Jos. Lémann : *la Prépondérance juive :* 1re partie, *Ses origines,* ch. IV-IX; Paris, 1889. — Graetz : *Geschichte der Juden,* t. XI, ch. V. — Théod. Reinach : *Histoire des Israélites,* liv. V, chap. II. — Cf. Eug. Seinguerlet : *Strasbourg pendant la Révolution;* Paris, 1886.

œuvre semblait achevée et entrée dans les mœurs. C'est que, ici encore, contre la sentence de la raison abstraite, se sont insurgés les passions et les intérêts.

« Le 27 septembre 1791, un homme dans un costume antique, un vieillard à barbe de neige, au regard fixe et étrange comme celui d'une statue de marbre, écoutait haletant, » à la porte de l'assemblée constituante, comme si un seul mot prononcé dans cette salle devait mettre un terme à ses souffrances, et, après une fatigue de deux mille ans, donner le repos à sa vieillesse. C'est ainsi, sous les traits légendaires du Juif errant, qu'un poète allemand (1) a peint l'attente d'Israël, le jour de son émancipation. Ahasvérus, à qui la France avait dit : « Repose-toi, » doit-il reprendre son bâton de voyage? et, après avoir cru trouver un foyer et une patrie, lui faudrait-il recommencer sa marche sans fin, en éternel étranger?

I.

On s'imagine souvent que la grande majorité des juifs du globe, des juifs de l'Europe, du moins, est en possession de l'égalité et de la liberté civiles. C'est une erreur. Les israélites qui jouissent des droits de citoyens sont probablement encore en minorité. La plus grande partie de la postérité d'Abraham est toujours soumise à des lois d'exception.

Il n'y a plus que deux États, en Europe, qui refusent de reconnaître aux juifs les droits accordés aux chrétiens (2); mais ces deux États, la Russie et la Roumanie, contiennent plus de juifs que tout le reste de l'Europe ensemble. L'un d'eux, l'empire russe, renferme peut-être, à lui seul, la moitié des juifs du globe.

On ne sait quel est exactement le nombre total des israélites. On peut l'évaluer, croyons-nous, à 8 ou 9 millions; à 7 ou 8 pour l'Europe seule. Sur ce chiffre, la Russie en possède 3 ou 4 millions; quelques-uns disent 5 millions, voire 6 millions. Le nombre réel des juifs de l'empire russe est inconnu (3). Si nous le connaissions, nous pourrions fixer, à quelque cent mille âmes près, la force numérique d'Israël.

Le territoire russe, sous les premiers Romanof, était encore interdit aux juifs; la Russie, aujourd'hui, renferme plus de juifs

(1) Louis Wihl, d'après Jos. Lémann : *la Prépondérance juive*, 1re part., p. 244.

(2) Nous laissons de côté ici l'Espagne et le Portugal, où il n'est pas resté de juifs indigènes. Si, dans ces deux états, il n'y a plus de lois spéciales contre les israélites, si quelques juifs y sont venus du dehors, ils n'auraient pas encore la liberté d'y ouvrir publiquement une synagogue.

(3) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III; *la Religion*, liv. IV, ch. II.

qu'aucun autre état. C'est un héritage de la Pologne, devenue, au moyen âge, le centre d'Israël. Après l'empire russe, les deux états de l'Europe qui comptent le plus d'habitans israélites sont les deux autres puissances co-partageantes de la Pologne, l'Autriche et la Prusse. L'Autriche-Hongrie seule a 1,650,000 ou 1,700,000 sujets juifs : la Galicie en possède environ 700,000; la Hongrie, 650,000; la Bohême, 100,000. Après l'Autriche-Hongrie, vient l'empire d'Allemagne, avec 600,000 israélites, dont les deux tiers dans le royaume de Prusse.

Les descendans de Jacob sont beaucoup moins nombreux dans les autres états de l'Occident ou de l'Orient. Ils sont environ 100,000 en Angleterre; — un peu moins, peut-être 80,000 en France, dont les trois quarts à Paris; — à peu près autant en Hollande, dont la moitié à Amsterdam; — 50,000 en Italie, particulièrement dans l'Italie du Nord et du centre. Il n'y a guère que 9,000 ou 10,000 juifs en Suisse; 6,000 ou 7,000 en Belgique; 5,000 en Danemark; 3,000 en Suède; quelques centaines en Norvège. En Espagne et en Portugal, où vivaient, avant le xv[e] siècle, un million peut-être d'israélites, les juifs indigènes ont été chassés ou baptisés : il en est revenu de 1,500 à 1,600, abrités à Gibraltar sous le drapeau anglais. Dans l'orient de l'Europe, la Turquie compte environ 120,000 juifs; — la Grèce, 5 ou 6,000, la plupart à Corfou; — la Bulgarie, 20,000; — la Serbie, 5,000; — la Roumanie, moins de 300,000 selon les israélites, plus de 400,000 selon certains Roumains (1).

Dans les autres parties du monde : en Asie, leur berceau; en Afrique, où ils avaient des colonies dès l'antiquité; en Amérique et en Océanie, où ils émigrent à notre suite, le nombre des Juifs est notablement moindre. Toute l'Asie en compte à peine 300,000, dont la majeure partie dans l'empire ottoman, en Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine même, où les Juifs, revenus peu à peu d'Occident, après une absence de douze ou treize siècles, dominent de nouveau à Jérusalem. Les ethnologues en ont reconnu quelques milliers en Perse, en Asie centrale, dans l'Inde et jusqu'en Chine; là se sont conservés mystérieusement quelques débris d'antiques colonies d'Israël. En Amérique, où, chaque année, des milliers d'immigrans juifs vont chercher un refuge contre les vexations de certains gouvernemens d'Europe, il y aura bientôt, sans doute, un

(1) Voyez notamment, dans le *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin, le savant article : *Juifs*, de M. Isidore Loeb. Si les chiffres que nous donnons ici sont parfois plus élevés, c'est que nous avons cru devoir tenir compte de l'imperfection des statistiques en certains pays, en Russie, par exemple; et, en d'autres, comme l'Angleterre ou la France, de l'augmentation récente des israélites par l'immigration.

demi-million d'israélites, la plupart dans l'Amérique du Nord. Quant à l'Australie et aux îles du Pacifique, les juifs ne font que commencer à s'y établir; on n'en compte peut-être pas encore 20,000, débarqués depuis moins d'un quart de siècle.

On voit que, à aucune époque, Israël n'a été aussi dispersé que de nos jours. Jamais il n'a possédé pareille ubiquité; il est en quelque sorte présent partout, dans tous les pays de civilisation du moins. C'est pour le sémite circoncis, autant que pour l'aryen baptisé, que Colomb et Gama ont découvert des mondes nouveaux. Le juif est monté dans l'entrepont de nos vaisseaux, et il fait, de compagnie avec nous, le tour et la conquête du globe. On voit, en même temps, que, pris en gros, les juifs sont aujourd'hui une population essentiellement européenne : la grande majorité d'entre eux habite l'Europe ou les colonies de l'Europe; et en maintes régions de l'Asie ou de l'Afrique, tout comme en Palestine, la plupart des juifs sont venus d'Europe, apportant avec eux des langues européennes.

Tous ces chiffres, même pour l'Europe, ne sont qu'approximatifs. Une chose, seulement, paraît certaine : jamais il n'y a eu autant de juifs. Presque partout le nombre des juifs tend à augmenter, et non-seulement leur nombre absolu, mais leur nombre relatif, la proportion des juifs aux chrétiens. Dans l'orient de l'Europe, la population juive s'accroît par l'excédent continu des naissances sur les décès. Dans l'occident de l'Europe, comme en Amérique, la population israélite augmente surtout par l'immigration, par l'afflux des juifs, entraînés de l'est à l'ouest, des pays où ils sont le plus nombreux, vers les pays où ils sont le moins nombreux et où la loi ou les mœurs les laissent plus libres. L'occident les attire par un double aimant : par ses richesses et par ses libertés.

Le centre de gravité d'Israël est dans l'ancienne Pologne et les contrées voisines de Russie, de Roumanie, d'Autriche-Hongrie. En 1772, les recensemens officiels donnaient, pour toute la population juive de Pologne et de Lithuanie, le chiffre de 308,500 âmes. Un écrivain polonais estimait que le nombre de ces juifs montait, en réalité, à 450,000 (1). Aujourd'hui, les descendans de ces 450,000 juifs polonais sont plus de dix fois, peut-être quinze fois plus nombreux. On ne saurait guère évaluer leur postérité actuellement vivante, dans les trois empires héritiers de la Pologne, à moins de 5 ou 6 millions d'âmes. A juger de l'avenir prochain par le passé le plus récent, le judaïsme n'est pas près de disparaître. Il

(1) T. Czacki : *Rosprawa o Zydach;* Vilna, 1807, p. 216. — Cf. Brafmann : *Kniga Kagala*, t. I, p. 307.

y a, au centre de l'Europe, un vaste réservoir de juifs dont le trop-plein tend à s'écouler vers l'ouest.

Ces fils de l'Orient, originaires de l'Asie, sont arrivés de l'Occident (1). Ils sont venus de l'Allemagne, vers le milieu du moyen âge, fuyant les persécutions partout soulevées contre les juifs sur la route des croisés. Ils ont multiplié à l'ombre des sapins de la Vistule et du Dniéper, comme, au temps des Pharaons ou des Ptolémées, sous les palmiers du Nil. Un des traits caractéristiques de la race, qu'expliquent sans doute ses migrations successives, c'est sa faculté d'acclimatation sous tous les ciels. Le juif vit partout et multiplie partout.

A considérer la répartition actuelle des israélites sur le globe, on croirait que le berceau de la maison d'Israël a été la Mazovie (2). Pour n'en être pas persuadé, il ne faut rien moins que les témoignages précis de l'histoire. Et, de fait, si les terres polonaises n'ont pas été le point de départ historique de Juda, elles en sont devenues le centre géographique. C'est de ce nouvel Israël sarmate que, sous le stimulant de vexations et de souffrances à peine inférieures à celles endurées par leurs pères, les juifs modernes essaiment, sous nos yeux, en Europe et en Amérique. Le vent de persécution qui, depuis des siècles, chasse la poussière d'Israël, d'orient en occident et du midi au septentrion, a soulevé, de nouveau, les débris des tribus : le vent s'est seulement retourné. Après avoir poussé les pères, d'occident en orient et du sud à l'aquilon, de France en Allemagne, d'Allemagne en Pologne, l'orage menace de rejeter les fils vers l'occident. Les courans séculaires des migrations juives tendent à changer de direction. Le chemin de l'est, du *far-east* de notre continent, est barré par une épaisse levée, les lois russes, qui, ainsi qu'une digue artificielle, ferment aux juifs l'intérieur de l'empire; force leur est de refluer vers l'ouest. Les vieux états de l'Europe, comme les jeunes états de l'Amérique, risquent ainsi de voir arriver sur eux, telle qu'un brusque mascaret, une longue vague d'immigrans juifs.

Avec le nombre et l'importance des juifs croissent les antipathies et les jalousies contre les juifs. De là l'antisémitisme. A l'occident, non moins qu'à l'orient, — en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en France même, aussi bien qu'en Russie, en Roumanie, en Algérie,

(1) Nous verrons qu'en Pologne ou en Petite-Russie ces juifs d'Occident ont pu se rencontrer avec des juifs ou des prosélytes juifs, établis dans les steppes russes.

(2) Il est difficile de ne pas avoir cette impression devant les cartes qui montrent la densité relative de la population israélite sur notre continent. Voyez, par exemple, une carte publiée par l'*Anglo-Jewish Association*, dans son rapport pour l'année 1888.

la question pédantesquement appelée sémitique a surgi devant des générations qui se seraient crues étrangères à pareilles disputes.

En Occident, comme en Orient, la question a plusieurs faces. On peut l'envisager sous trois aspects principaux, dont l'importance relative varie suivant les diverses contrées et les différentes époques. C'est, à la fois, une question religieuse, une question nationale, une question économique ou sociale. La complexité en fait l'acuité. Entre le juif et le chrétien, entre « le sémite et l'aryen, » se dressent, ensemble ou tour à tour, l'intolérance religieuse, l'exclusivisme national, la concurrence mercantile, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus propre à diviser et à passionner les hommes. L'antisémitisme est, en même temps, une querelle d'églises, un conflit de races, une lutte de classes. Il a sur les peuples trois prises diverses. De cette façon, s'explique son apparition simultanée en des pays si divers, à la fin du siècle de Pasteur et de Renan.

L'antisémitisme n'est pas uniquement un phénomène de rétrogradation, un fait d'atavisme. Si c'est un revenant d'un autre âge, il n'a pas eu de peine à s'équiper à la moderne. Tout en lui n'est pas ancien et suranné. Il est de son temps, il connaît le jargon du jour, il a passé par les universités allemandes, étudié Darwin et servi sous Bismarck ; il a quelque idée de Malthus et des économistes, surtout des « socialistes de la chaire ; » il se plaît à invoquer « les lois de l'histoire, » il sait au besoin citer les auteurs à la mode et ne dédaigne point, à l'occasion, de faire le pédant. L'ébréophobie, chez lui, n'est pas seulement un rôle, une attitude ; il est de bonne foi. Il croit, tout le premier, au péril qu'il signale. C'est que, il faut bien le dire, la haine contre les juifs a trouvé des alimens nouveaux dans les idées nouvelles. Politiques, scientifiques, économiques, nos modernes théories lui ont fourni des armes qu'on n'aurait pas crues faites à son usage. Il s'est trouvé que l'émancipation des juifs, accomplie par la révolution, était indirectement menacée par les luttes et les passions issues de la révolution. De quoi a été rempli le XIXe siècle, si ce n'est des luttes religieuses, des luttes nationales, des luttes économiques? Autant de côtés par où l'antisémitisme se rattache intimement à l'histoire de notre temps. Et, comme ce triple conflit de croyances, de races, de classes ne semble pas encore près de s'apaiser, on peut prévoir que l'antisémitisme survivra, lui aussi, au XIXe siècle, peut-être bien même au XXe siècle. Certains diraient qu'il durera autant que le juif. En tout cas, il vaut une étude à cette place, moins pour lui-même, peut-être, que pour les questions qu'il soulève en chemin, car il touche à beaucoup, et aux plus graves. Aussi l'examinerons-nous, successivement, sous ses trois aspects principaux, prenant le juif

et le judaïsme, tour à tour, au point de vue religieux, au point de vue national, au point de vue économique.

II.

La différence de religion n'est plus le motif principal des haines contre le juif. Elle ne l'a peut-être jamais été. Dans l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, comme dans la France de Philippe le Bel, ou dans l'Angleterre de Jean sans Terre et d'Édouard Ier, la religion semble avoir été souvent le masque dont se couvraient, vis-à-vis des juifs, des passions d'un ordre tout terrestre. De nos jours, au contraire, ce serait plutôt l'inverse : le fanatisme est démodé. Si le souci des choses du ciel anime encore parfois les antisémites, ils ont soin de s'en cacher. La plupart se déclarent exempts de toute passion confessionnelle, et on doit les en croire. Il reste, cependant, malgré tout, au fond de l'antisémitisme populaire ou lettré, un résidu d'antipathies religieuses. Chez le chrétien et chez l'israélite, dans l'Europe centrale et orientale notamment, persistent des croyances, des légendes, des superstitions qui contribuent à fomenter entre eux une aversion réciproque. Ni le sceptique, ni l'indifférent n'y échappent toujours. C'est par ce côté surtout que la répulsion pour les juifs est un legs des ancêtres, un fait d'hérédité. Des races conservent longtemps, à l'état d'instinct, des répugnances dont elles ne savent plus bien la cause.

Le moyen âge se croyait en droit de regarder le juif comme un objet de réprobation. Vexer le juif semblait acte de bon chrétien. Il a fallu que les papes le prissent, plusieurs fois, sous leur protection. Encore aujourd'hui, l'ombre de la croix du Calvaire se projette sur Israël dispersé. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que Westminster trouvait des orateurs pour soutenir qu'émanciper le juif, c'était faire mentir les oracles divins (1). Les Juifs n'ont-ils pas crié : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfans? » Peut-être y a-t-il encore des chrétiens qui se croient obligés de faire expier aux juifs l'antique *Crucifige*. Ils ne savent donc plus, ces chrétiens oublieux, que le Christ, sur la croix, disait à son Père céleste : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » Et Jésus disait vrai, et ce n'est pas à ses disciples de révoquer en doute sa parole. L'Évangile n'a jamais enseigné la vengeance, et est-ce à l'homme de se mettre, pour punir, à la place de Dieu? Ainsi l'ont compris les saints les mieux pénétrés des maximes

(1) Voyez Macaulay : *Critical and historical essays*, I; *Civil disabilities of the Jews*.

évangéliques. L'antisémitisme ne saurait se réclamer du christianisme : la haine contre les juifs s'inspire, non du sentiment chrétien, mais d'instincts antichrétiens.

Aussi la croix du Golgotha n'est-elle pas tout le grief du chrétien contre le juif. L'esprit de vengeance et les pieuses rancunes contre les bourreaux du « Fils de l'Homme » ne sont pas les seules prises que la religion puisse offrir aux ennemis des juifs. A défaut de l'Évangile, ils recourent au Talmud. Les alimens que refuse à leur passion le christianisme, beaucoup prétendent les trouver dans le judaïsme. Ils s'en prennent à ses traditions, à ses rites, voire à sa morale.

Il serait d'un ignorant de nier l'importance de la religion et des traditions juives chez les juifs. Le Français, qui ne connaît que les juifs de Paris, s'imagine volontiers que le judaïsme est une religion finie. Il n'en est rien. Les juifs croyans et pratiquans, les juifs judaïsans sont encore nombreux. En Europe même, ils sont assurément en majorité. En dépit de ses trente ou quarante siècles, la vieille loi n'est ni morte, ni mourante. Pour voir quelle vie lui reste, il n'y a qu'à entrer, au coucher du soleil, dans les noires synagogues de Hongrie ou de Pologne, tout éblouissantes de lumière, quand le *hasan*, la tête couverte du *talet*, entonne le chant du Sabbat. La pratique a beau en être malaisée, les rites et les observances d'Israël sont peut-être plus fidèlement observés que ceux d'aucune église chrétienne, quoique, pour des causes analogues, le respect des pratiques cérémonielles tende à diminuer chez les israélites, comme chez les chrétiens. A prendre les centres de la vie juive, on pourrait dire que le juif est encore le plus religieux des hommes. Il est vrai que, pour faire de lui le plus indifférent, il semble souvent qu'il n'y ait qu'à le changer de milieu.

C'est le judaïsme, oserais-je dire, qui a fait le juif. Il a été le moule où ont été coulés, durant des générations, les fils d'Israël. Aussi, pour bien connaître le juif, faudrait-il connaître la religion qui l'a formé, le judaïsme talmudique, avec ses croyances, ses traditions, son rituel minutieux. L'étude en vaudrait la peine; peut-être la tenterons-nous quelque jour. Il serait curieux de rechercher en quoi le judaïsme et la morale juive diffèrent du christianisme et de la morale chrétienne. Ils se ressemblent et ils diffèrent comme la Bible et l'Évangile. Là même où elles sont d'accord, où toutes deux disent même chose, il y a, entre l'ancienne loi et la nouvelle, une différence d'accent, je ne sais quoi de plus tendre, de plus suave chez la fille que chez la mère. Un juif dirait que l'une est plus féminine, l'autre plus virile; que si l'une semble plus divine, l'autre est plus humaine;

que s'il y a plus de cœur et de sentiment dans la loi nouvelle, il y a plus de raison chez l'ancienne. Dans l'ancienne, en tout cas, l'au-delà tient moins de place. C'est peut-être, au point de vue moral, la grande différence entre elles. L'une regarde plus vers le ciel, l'autre tourne davantage les yeux vers la terre. Le judaïsme a moins de penchant au mysticisme et moins de goût pour l'ascétisme; il n'a jamais eu la folie de la croix et du renoncement. Sa loi a un caractère éminemment pratique. C'est là sa supériorité à la fois et son infériorité. Sa morale, son culte, son rituel même, ont pour objet la vie terrestre. Il y a, chez lui, une sorte de positivisme inconscient. Ses observances ne semblent, le plus souvent, que des pratiques hygiéniques, ou se laissent aisément ramener à des règles d'hygiène. — « Faites circoncire vos fils; ils vous en sauront gré, assurait un médecin israélite qui ne croyait qu'à la science; et voulez-vous éviter la tuberculose et les maladies parasitaires, ne mangez que de la viande *kacher*. »

On a beaucoup discuté pour savoir si les anciens Hébreux croyaient à la persistance de la personnalité humaine au-delà des ténèbres du *Schéol*. Que les *cohanim* sadducéens fussent, ou non, les représentans de la tradition, l'immortalité de l'âme est déjà, dans le Talmud, un des dogmes de la synagogue. N'importe, la *Thora*, comparée à l'Évangile, n'en semble pas moins plus préoccupée de la vie présente que de la vie future. A l'inverse de la loi nouvelle, la loi mosaïque nous paraît orientée vers la terre et les jours mortels. Les mystérieuses demeures des élus tiennent moins de place dans les promesses du prophète que dans celles de l'apôtre. L'un fait plus que l'autre songer à ce que l'œil n'a point vu, à ce que l'oreille n'a pas entendu. Le Talmud a beau lui dire que ce monde n'est qu'une hôtellerie au bord de la route, le monde, pour le juif, semble quelque chose de plus réel ou de plus durable que pour le chrétien; ce n'est pas seulement une figure qui passe. Sa religion ne l'oblige pas autant à faire fi des joies et des biens terrestres; elle ne se gêne point pour les lui promettre, comme une récompense. Elle est demeurée une religion faite pour la vie et pour les combats de la vie. Par là, elle n'est point étrangère aux succès du juif dans les luttes de ce monde. Israël doit à sa loi une bonne part de sa force : les biens qu'elle lui a promis, elle les lui a donnés.

Ce n'est point là ce qui, dans le judaïsme, choque le politique ou le philosophe. Tout au contraire, l'utilitarisme moderne lui en saurait gré; il lui donnerait volontiers la préférence sur ses deux grands rejetons, le christianisme et l'islam. Et, pourtant, c'est cette morale israélite que nous osons incriminer. Comment cela? Il semble blasphématoire d'entendre des chrétiens taxer d'immoralité la religion

dont ils tiennent le Décalogue, la loi dont le Christ et les apôtres ont scrupuleusement observé les préceptes. Cette apparente contradiction s'explique de deux façons. Et, d'abord, on peut établir une distinction entre l'antique hébraïsme et le judaïsme moderne, entre la Bible et le Talmud. Puis, l'ancienne loi elle-même, un chrétien peut montrer qu'elle était, avant tout, une loi nationale, propre aux juifs, fondée sur un contrat entre Dieu et Israël, sur une alliance entre Iahveh et son peuple. A cet égard, peut-on dire, l'œuvre du christianisme a moins été d'achever la loi que de l'étendre à toutes les nations. De là, contre les juifs et contre le judaïsme, un double chef d'accusation qui peut se ramener à un seul, car le reproche principal fait au Talmud, c'est qu'il a renforcé l'exclusivisme national, déjà sensible dans la Thora.

Qu'est-ce donc que la morale de la Bible? C'est le Décalogue; c'est même davantage, car les préceptes du Décalogue ont presque tous un caractère négatif, et la morale biblique, chez les prophètes surtout, s'élève incomparablement plus haut. Des israélites ont retrouvé dans l'Ancien-Testament, comme en morceaux épars, presque tout le sermon de la Montagne (1). La grande maxime dans laquelle se résume la morale évangélique : « Aime ton prochain comme toi-même, » est déjà dans le *Pentateuque* (2). Et cet amour du prochain, les docteurs et les rabbins l'ont, depuis Hillel, inculqué de toute façon (3). Le Talmud est même, à cet égard, en progrès sur la Bible; il est plus près de l'Évangile par l'esprit, comme par les dates. — Mais, dit-on, le mot de prochain, sur les lèvres du juif, est équivoque. Dans la bouche du chrétien, dégagé de tout esprit de tribu, aucun doute : le prochain, c'est l'homme de toute race, juif, grec ou barbare. Dans la bouche du juif, le prochain, c'est le juif. L'étranger, le *gher* ou le *goï* n'est pas le prochain. Ce qui est interdit envers le juif est permis envers le non-juif. Ainsi le prêt à intérêt, l'usure, défendu par le *Pentateuque* vis-à-vis des fils d'Israël, est toléré vis-à-vis de l'étranger (4). Et de même du

(1) Ainsi, par exemple, M. Rodrigues : *les Trois Filles de la Bible.*

(2) *Lévitique,* XIX, 18.

(3) Un païen avait dit à Schamaï : « Je me convertirai à ta religion, si tu peux me l'enseigner pendant que je me tiens debout, devant toi, sur un pied. » Schamaï le repoussa. Le païen fit la même demande à Hillel, qui lui répondit : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit; c'est là toute la loi; le reste n'en est que le complément et le commentaire. » — M. Schwab : *le Talmud de Jérusalem,* introduct., p. XXXIX.

(4) Cela même est contesté par plus d'un commentateur. Voyez Rabbinowicz : *Législation civile du Talmud,* t. III, introduct.; et Kayserling : *Der Wucher und das Judenthum;* Pest, 1882.

reste. Le juif a deux morales : une pour ses frères de sang ou de croyance, une pour les autres.

On sent la portée de l'accusation. La qualité d'homme, les droits inhérens à la personnalité humaine, la loi juive, affirme-t-on, ne les reconnaît qu'aux juifs. Les gentils, les *goïm* n'ont pas de droits vis-à-vis d'Israël ; et, envers eux, le juif n'a pas de devoirs. — A cela que répondent les israélites? Ouvrez la Bible, disent-ils, vous y rencontrerez la réfutation de ce mensonge. Voulez-vous des textes? Quoi de plus précis que ce verset : « Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous, comme un indigène au milieu de vous ; vous l'aimerez comme vous-même, car vous avez été étranger dans le pays d'Égypte (1). » Cette prescription est répétée plusieurs fois en termes solennels. La fraternité humaine est partout dans l'Ancien-Testament, à l'origine, comme à la fin des temps ; elle est dans les traditions de la création, aussi bien que dans les espérances messianiques. On pourrait dire que c'est un des dogmes essentiels de l'hébraïsme. L'esprit d'exclusivisme national, dont semblent empreintes quelques pages de la Bible, ne doit pas donner le change. Il faut, ici, distinguer les lois politiques des lois religieuses, ce qui est de l'état juif, et ce qui est de la foi israélite (2). — Passe pour la Bible, disons-nous, encore que pareille distinction soit souvent malaisée ; mais le Talmud ? Rabbi Simon ben Johaï n'a-t-il pas dit : « Le meilleur des *goïm*, tue-le. » Et ce n'est pas le seul texte de ce genre. — Il est vrai, répliquent les juifs ; il se trouve, çà et là, dans le Talmud des paroles inspirées d'une sorte de fanatisme national ; mais, avant d'en rien conclure, il faut savoir ce qu'est le Talmud. Le savez-vous ? Avez-vous une idée de la *Mischna* et de la *Ghémara?* Connaissez-vous la différence de la *Halakha* et de la *Haggada?* Vous paraissez vous imaginer que le Talmud de Babylone ou de Jérusalem est, pour nous, un livre inspiré, à tout le moins, une règle de foi. Il n'en est rien. Le Talmud n'est qu'une vaste compilation d'opinions, souvent contradictoires, de diverses écoles et de diverses époques. Autour de la *Mischna,* recueil des anciennes décisions rabbiniques, s'est amoncelé, sous le nom de *Ghémara*, un amas énorme et incohérent de commentaires, d'annotations, de gloses, de discussions de toutes sortes. Pour citer le Talmud, il faut en connaître la valeur ; vous ne pouvez lui attribuer plus d'autorité que nous ne lui en reconnaissons nous-mêmes.

(1) *Lévitique,* XIX, 34. Cf. *ibid.*, XXIV, 2 ; *Deutéronome,* X, 18, 19.

(2) Cette distinction entre les dispositions politiques, de leur nature temporaires et caduques, et les lois religieuses données à Israël, pour tous les pays et tous les temps, a été établie ou confirmée solennellement par le grand sanhédrin réuni par Napoléon.

— Sur ce point, les rabbins ont raison. Si nous voulons invoquer le Talmud, il nous faut apprendre ce que c'est, d'où il vient, ce qu'il vaut. Le mieux serait de commencer par le lire. Par malheur, c'est là le difficile. Aucun livre n'est moins accessible : pour s'attaquer à l'original, écrit souvent dans une langue obscure, composite, partie en hébreu (la *Mischna*), partie en araméen de diverses époques (la *Ghémara*), il ne suffit point de savoir l'hébreu. Le juif de Russie ou d'Orient, qui passe sa vie à étudier le Talmud, le déchiffre plutôt qu'il ne le lit. De traductions en langues modernes, il n'en est que d'incomplètes ou d'imparfaites ; et, avec les difficultés de tout genre d'un pareil travail, il serait téméraire d'espérer, de longtemps, beaucoup mieux. Nous avons en français, — en 12 vol. in-8°, — une version récente du Talmud de Jérusalem, le plus ancien, mais aussi le plus obscur, le moins vaste et le moins répandu, celui qui a le moins d'autorité (1).

Essayons-nous de pénétrer dans l'immense dédale de la Mischna et de la Ghémara, nous y trouvons de tout : de la théologie, de la morale, de la politique, de la jurisprudence, de la médecine, de la casuistique. Nous y rencontrons aussi des fables, des légendes, des formules magiques. C'est l'informe encyclopédie des traditions religieuses et juridiques et aussi des rêveries et des préjugés d'Israël vaincu, le tout sous forme de procès-verbaux des séances tenues par les académies rabbiniques. On y trouve souvent rapportées des opinions différentes ; comment s'étonner s'il s'y rencontre des contradictions, du fatras, des idées enfantines ou séniles à côté de pensées sublimes, beaucoup de pierres à côté de quelques perles. Supposons, un instant, nos scolastiques du moyen âge, nos juristes en droit canon, nos hagiographes et notre légende dorée, nos casuistes du XVIe et du XVIIe siècle réunis, sans critique et sans choix, en une sorte de *corpus*. Une pareille somme d'écrits théologiques, approuvés ou non par l'église, serait-elle toujours d'accord avec nos modernes notions de droit et de morale ? Le juif qui prétendrait y chercher la morale chrétienne serait-il embarrassé d'y relever des propositions malsonnantes ? Ne s'est-il point, par exemple, rencontré des théologiens pour enseigner que les princes n'étaient pas obligés de tenir la parole donnée à un hérétique ? Et l'application de cette inhumaine doctrine n'a-t-elle jamais été réclamée par des prêtres du Christ ? Avons-nous seulement oublié ce que la verve de Pascal a fait des subtilités de nos casuistes ? Comment

(1) Traduction de M. Moïse Schwab, de la Bibliothèque nationale ; Paris, Maisonneuve, 1878-1890. — Le Talmud, dit de Jérusalem, est l'œuvre des écoles de Palestine. La Mischna (répétition de la loi, *Deuterosis*) est la même dans les deux Talmuds ; le commentaire, la Ghémara (complément), seul varie.

s'étonner si le Talmud, vieux déjà de quinze siècles, contient des maximes qui choquent notre conscience contemporaine? Ce qui doit nous surprendre, ce n'est pas les erreurs, les puérilités, les âpretés de la Mischna ou de la Ghémara, mais bien plutôt la délicatesse ou l'élévation de certaines de leurs vues, l'ingéniosité de leurs discussions, l'humanité, pour ne pas dire la charité de leurs décisions. Pour juger ces vieux monumens talmudiques, il nous faut les replacer dans le cadre de leur temps, comparer, par exemple, la jurisprudence des rabbins de Babylone ou de Tibériade aux lois des Francs ou des Visigoths, ou mieux encore, aux Pandectes de Justinien, car le Talmud est, avant tout, un *corpus juris*. Force nous est bien alors de reconnaître que l'avantage n'est pas toujours aux chrétiens (1).

« La Ghémara nous offre, le plus souvent, l'apparence d'une mer infinie de discussions, digressions, récits, légendes (2). » Au sein de cette « mer talmudique, » comme disent les docteurs, on distingue deux courans, tantôt parallèles, tantôt opposés, qui se croisent en tout sens. Le premier se nomme *Halakha*, — règle, *norma;* le second s'appelle *Haggada*, — légende, *saga*, recueil des *on-dit* de toute sorte sur toute question. La *Halakha* seule peut faire loi. Culte, dogme, morale, législation civile ou religieuse, elle seule fait autorité, comme expression de la loi orale qui complète la loi écrite, de cette loi orale que les docteurs prétendaient faire remonter également à Moïse et au Sinaï et que, jusqu'à la fermeture des écoles juives, il était, dit-on, interdit de mettre par écrit. La *Haggada*, au contraire, dans son infinie variété, avec ses récits édifians, ses allégories, ses fables orientales, ses homélies, ses curiosités scientifiques, ses discussions astronomiques ou médicales, ses recettes magiques ou pharmaceutiques, la *Haggada*, pour nous la partie la plus curieuse du Talmud, est, pour le juif, sans autorité (3). Elle ne saurait faire loi. « On ne décide pas d'après la *Haggada*, » est-il dit dans le Talmud même. On ne saurait, d'après elle, « ni permettre, ni défendre; ni déclarer pur, ni déclarer impur. » Cette distinction de la *Halakha* et de la *Haggada*, on en sent l'importance; qui veut citer le Talmud doit se garder de les confondre, par ignorance ou par calcul.

Le Talmud, en plus d'une page, témoigne de peu de tendresse pour les *goïm;* mais que sont ces *goïm* maudits par le Talmud?

(1) On sent souvent, du reste, dans les décisions des *rabbis* du Talmud, l'influence du droit romain.

(2) Arsène Darmsteter : *Reliquiæ*, le Talmud. Cerf, 1890.

(3) Voyez, par exemple, Derembourg, art. *Talmud*, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger.

Ce sont les Grecs d'Antiochus, les Romains de Titus et d'Adrien, les mages des rois Sassanides. Israël, persécuté dans sa nationalité et sa religion, se raidissait contre les ennemis qui menaçaient de l'exterminer. Nombre des sentences tant reprochées au Talmud sont moins des règles de conduite ou des préceptes de morale que des cris de guerre contre les destructeurs du temple et les oppresseurs de Juda (1). Il faut toujours avoir présent que le Talmud de Babylone a été composé entre la chute de Juda et les persécutions des Juifs par le fanatisme des mages. Ses *goïm* sont bien moins des chrétiens que des païens romains ou perses. Quand Simon ben Johaï s'écrie : « Le meilleur des *goïm* (2), tue-le ; le meilleur des serpens, écrase-lui la tête, » les *goïm* que désigne le *rabbi* sont les Romains d'Adrien, les profanateurs de la ville sainte, dont ses yeux ont vu les cruautés ; en appelant sur eux la mort, il est dans le cas de légitime défense : il ne fait que leur appliquer la loi du talion. Certes, de pareils mots ont une âpreté sémitique. Ce n'est pas de tels vœux que faisaient, pour leurs bourreaux, les confesseurs du Christ, saint Polycarpe devant le proconsul de Smyrne, ou la vierge Blandine dans le cirque de Lyon. Mais le vieil évêque et la jeune esclave étaient chrétiens, et nous gardons le droit de croire à la supériorité du christianisme. Entre le martyr chrétien et le réfractaire juif du Iᵉʳ ou du IIᵉ siècle, il y avait, il est vrai, une différence : le chrétien ne songeait qu'à son Dieu, le juif pensait à son peuple non moins qu'à sa religion. Ce qui parlait en lui, c'était autant la patrie détruite que la foi outragée ; et si la foi peut pardonner, le pardon n'est pas toujours permis au patriote.

Il se trouve, du reste, dans le fatras du Talmud, des passages où le juif n'est guère traité avec plus de douceur que le *goï*. C'est ainsi que rabbi Johannan a dit : « Un homme du peuple juif, déchire-le comme un poisson. » Il y a, dans le Talmud, nombre d'exagérations de cette sorte qu'il serait ridicule de prendre à la lettre. Que des juifs du moyen âge, tenus en servage par les princes et pillés par le peuple, aient appliqué à leurs persécuteurs chrétiens les imprécations du Talmud contre les oppresseurs païens d'Israël, comment s'en scandaliser ? De qui auraient-ils appris à les traiter en

(1) Voyez la *Revue des études juives*, I, 1880, p. 256-259. — Isidore Loeb : *la Controverse sur le Talmud sous saint Louis.*

(2) Le texte édité par M. Berliner (*Raschii in Pentateuchum commentarius;* Berlin, 1866) porte : « Le meilleur des Égyptiens. » C'est à propos de l'Exode et du passage de la Mer-Rouge, en effet, que le rabbi prononce ces paroles. Dans le traité des *Soferim* (XV, 10), R. Simon B. Johaï dit : « Le meilleur des *goïm*, en temps de guerre, on peut le tuer. » — Voyez Isidore Loeb : *la Controverse sur le Talmud sous saint Louis.*

frères? Pour apprécier les maximes et la conduite des juifs vis-à-vis des *goïm*, il serait peu équitable d'oublier les procédés des chrétiens à l'égard des juifs.

Notre morale chrétienne ne distingue point entre le chrétien et l'infidèle (1). Pouvons-nous dire, pour cela, que nous ayons toujours traité les juifs comme notre prochain? Les chrétiens ne se sont-ils jamais permis contre les juifs ce qu'ils se seraient interdit à l'égard de chrétiens? Cette charité chrétienne qu'un saint François étendait à « nos frères, » les animaux des bois et les oiseaux du ciel, nos pères l'ont-ils témoignée au juif? Si ce dernier a parfois comparé les *goïm* à des animaux impurs, le chrétien est-il demeuré en reste avec « ces chiens de juifs? » En France et dans presque toute l'Europe, il n'y a guère qu'un siècle, les juifs, à l'entrée des villes, étaient assujettis aux mêmes droits que le bétail (2). Et c'était chose naturelle, vu l'estime où les tenaient nos pères. Durant des centaines d'années, notre fraternité chrétienne pour les juifs ne s'est guère manifestée que par le pillage, par la rouelle jaune, par les grilles des ghettos et les bûchers des autodafés. Combien, en les molestant, ont cru faire œuvre pie! Combien, en niant la dette due au juif, ont cru, en conscience que frauder le juif n'était pas manquer au prochain! Faut-il rappeler l'affaire des fausses quittances d'Alsace qui fit tant de bruit à la veille de la Révolution (3)? On a souvent accusé les rabbins, contrairement à la loi d'Israël, d'enseigner que les juifs n'étaient pas liés par leur serment envers les *goïm*. Le même reproche n'a-t-il pas été adressé aux catholiques par rapport aux hérétiques? Si aucun chrétien, à ma connaissance, n'a enseigné pareille doctrine à l'égard des juifs, que de chrétiens se sont fait peu de scrupules de mentir contre le juif! Encore aujourd'hui, en Hongrie, en Pologne, en Russie, en Roumanie, quand un juif comparaît devant la justice, le juge est souvent contraint d'avertir les témoins chrétiens qu'ils sont tenus de dire la vérité, même si la vérité est favorable au juif. Ainsi, par exemple, à Tisza-Eszlar, en 1883.

(1) L'exclusivisme national ou religieux reproché à l'Ancien-Testament, l'Évangile, cependant, pour qui veut y regarder de près, n'en est pas toujours absolument dégagé. Il s'y rencontre des paroles comme celles-ci : *Non est bonum sumere panem filiorum et mittere canibus* (Math., xv, 26; Marc, vii, 27). Et cette parole d'inspiration judaïque, dite au profit des juifs, a plus d'une fois, au moyen âge, été retournée contre eux.

(2) Ce droit de péage ou *leibzoll* n'a été aboli que par Louis XVI. Voyez, par exemple, M. l'abbé Jos. Lémann : *l'Entrée des israélites dans la société française*, 1886, chap. 1er.

(3) Voyez Graetz : *Geschichte der Juden*, t. xi, ch. ii. — Jos. Lémann : *ibid.*, liv. i, ch. ii.

En pareille matière, les préceptes de la religion ou de la morale ont moins d'empire que les mœurs. Ce qu'il faut accuser, ce n'est point l'enseignement des rabbins, des curés ou des popes, c'est une sorte de perversion réciproque de la conscience juive et de la conscience chrétienne par des siècles de rancune et de mauvais vouloir mutuel. Pour que nous soyons en droit de demander au juif de nous traiter en frères, il nous faudrait montrer au juif un peu de cette charité chrétienne dans laquelle se résument la loi et les prophètes.

Les docteurs qui relèvent laborieusement dans le Talmud les traces des haines judaïques oublient trop souvent et l'époque où a été composé le Talmud, et la façon dont il a été rédigé, et le degré d'autorité que lui reconnaît la synagogue. Le Talmud, nous l'avons dit, n'est que le procès-verbal des opinions des écoles rabbiniques entre le Ier siècle avant notre ère et le IVe ou Ve siècle après Jésus-Christ. Ce qu'il y faut chercher, c'est la pensée juive à la veille et au lendemain de la chute de Jérusalem. Dans toute sa longue histoire, Israël n'a pas connu d'époque plus tourmentée. Pendant que ses *rabbis* compilaient la Mischna ou la Ghémara, il traversait la grande crise de son existence. Il passait, malgré lui, sous le dur laminoir romain ou perse, de l'état de nation à l'état de religion. Après avoir été, durant des siècles, un peuple compact, il allait devenir une tribu religieuse éparse dans le monde. De pareilles mues ne s'opèrent pas sans souffrances, ni sans résistances. Il semblait que, le Temple renversé, le culte de Jéhovah ne pût survivre à son peuple; que Juda, chassé de son héritage et dispersé aux quatre vents, dût périr tout entier. N'allait-il pas disparaître au milieu des nations et se perdre dans l'océan des gentils, sur lequel flottaient au loin ses épaves?

Le grand souci des docteurs fut de sauver, l'une par l'autre, la religion et la nationalité; toutes deux leur semblaient indissolublement liées. Qui eût osé prévoir que l'une saurait survivre indéfiniment à l'autre? De là, en même temps, l'exclusivisme national et le ritualisme excessif du Talmud. Pour assurer le salut d'Israël, il fallait enchaîner les juifs les uns aux autres et séparer le juif des gentils. Les *rabbis* le comprirent. Le Talmud fit de la religion un ciment à la fois et un isolant; entre le juif et le *goï* s'interposa une muraille de rites. Israël, démantelé, tombait en morceaux; pour empêcher ses débris de se réduire en poussière, les docteurs l'entourèrent et, pour ainsi dire, le cerclèrent de liens multiples et solides, de pratiques minutieuses, d'observances étroites. Par là, le Talmud a donné aux juifs une consistance qui, dans la dispersion, les a préservés de se dissoudre au milieu des peuples environ-

nans. Israël a été sauvé par son rituel : le Talmud l'a fait durer, en l'immobilisant pour quinze siècles.

Ces rites, ces observances, qui nous semblent parfois puérils, Israël leur a dû la vie. Mais ce rituel, renforcé par le Talmud, n'enchaîne pas le juif jusqu'à la fin des temps. Les pratiques qui tendent à l'isoler des peuples, parmi lesquels il habite, le juif peut s'en dégager. Nous nous représentons le Talmud comme un code immuable, qui régit à jamais la société juive. Nous nous trompons. Le juif, à mesure qu'il lève la tête en dehors de son milieu traditionnel, s'affranchit peu à peu de l'autorité du Talmud. Les préceptes, qu'il tenait naguère pour obligatoires, lui semblent facultatifs. Comme il n'y a pas, dans le judaïsme d'Église, de pape ou de concile, pour juger ce qui doit être conservé et ce qui peut être modifié, les communautés israélites jouissent, en fait, d'une grande liberté. Les observances que pratique scrupuleusement le juif de Vilna ou de Berditchef, l'israélite de Paris ou de Londres peut les négliger. On voit combien il est erroné de nous figurer les juifs comme rivés à perpétuité au Talmud, à son rituel ou à ses maximes.

La vérité, c'est que le Talmud perd peu à peu de son empire. Le temps est proche où, pour la plupart des israélites, la Mischna ne sera plus qu'un monument archéologique. Peut-être ne faudra-t-il, pour cela, qu'un ou deux siècles. Déjà, le Talmud ne garde toute sa puissance que dans les contrées où la loi ou les mœurs maintiennent le juif dans l'isolement. C'est, le plus souvent, l'exclusivisme des chrétiens qui entretient l'exclusivisme juif et prolonge le règne du Talmud. En Orient même, en Roumanie, en Russie, croît, à chaque génération, le nombre des juifs qui en secouent le joug. Jusque parmi les plus fanatiques, le cabalisme des *Hassidim* a été une réaction contre les excès du ritualisme talmudique. Quant à l'Occident, à la France, à l'Angleterre, à l'Italie, à la majeure partie de l'Allemagne, la plupart des juifs ignorent le Talmud. Demandez aux israélites de votre connaissance ce qu'ils en savent. — Eh! où voulez-vous que nous ayons étudié le Talmud? vous répondront-ils ; on ne l'enseignait ni au lycée ni à l'École de droit; il n'y a ni place, ni temps pour lui dans nos programmes d'enseignement. Et vous, avez-vous lu saint Thomas ? Eh bien ! Le Talmud, c'est l'affaire des rabbins, comme la *Somme* est l'affaire des curés. — Et, parmi les rabbins même, les vieux juifs d'Orient se plaignent de la décadence des études talmudiques. « Ils connaissent à peine la Mischna! » me disait, avec dédain, un jeune *talmid* des juiveries russes.

Pour grande que soit l'importance historique des Talmuds, le ju-

daïsme ne leur est pas enchaîné. Parce qu'il a été immobile pendant quinze siècles, il nous paraît immuable : ce n'est pas une raison. Rien ne le condamne à demeurer pour jamais enroulé dans les feuillets du Talmud. Après avoir été la religion la plus étroite et la plus servile, il peut devenir la plus libre. Il en a la prétention. Stationnaire depuis la chute d'Israël, il se vante d'être la plus progressive des religions, la moins captive du rituel, la plus apte à toutes les transformations. Les chaînes qu'il porte, il se les est forgées, elles n'adhèrent pas à sa chair ; il peut les rompre ou les laisser tomber.

Quelques textes du Talmud ne suffisent point à condamner le judaïsme. Où est la religion qui résisterait à pareil procédé de dissection ? La virginale pureté de la morale évangélique n'en sortirait pas intacte. Quelques sentences, extraites de la Mischna ou de la Ghémara, ne prouvent pas plus la corruption de la morale juive que ne prouvent la perversion de la conscience catholique quelques maximes tirées de nos casuistes. La guerre d'embûches, faite aux juifs avec ces armes d'école, est une guerre de polémiste, puérile à la fois et pédantesque, telle que les chrétiens se la sont plus d'une fois faite entre eux. Le juif, pour se défendre, n'aurait guère qu'à faire appel au catholique contre le protestant, au protestant contre le catholique, à tous deux contre l'orthodoxe. Aux « Judaïsme dévoilé » publiés, depuis des siècles, dans toutes les langues (1), que de « Papisme dévoilé » ou de « Protestantisme démasqué » feraient pendans, depuis trois cents ans ! La science, d'habitude, n'a rien à voir dans les productions qui portent de pareilles étiquettes. Juive ou chrétienne, peu importe l'officine d'où elles sortent. Pour extraire des doctrines de la Réforme les thèses les plus immorales, il n'y a qu'à presser certaines maximes des réformateurs. Des théologiens allemands en ont fait l'aveu (2) : qui voudrait traiter les écrits de Luther comme Rohling (3) et ses émules ont traité le Talmud, prouverait sans peine

(1) L'ouvrage d'Eisenmenger : *Entdecktes Judenthum* (Kœnigsberg, 1711), offrait ainsi, dès le début du XVIII[e] siècle, une compilation des inepties ou des bizarreries que l'on peut relever dans le Talmud. Eisenmenger avait été déjà devancé, au XVI[e] siècle, par Pfefferkorn, un renégat que combattit Reuchlin.

(2) Ainsi, M. F. Delitzsch, professeur de théologie à l'Université de Leipzig, *Rohlings Talmudjude beleuchtet*, traduit en russe, sous ce titre : *Slavo pravdy o Talmudé*.

(3) Le docteur Rohling, auteur de *Der Talmudjude* (Munich, 1878). Cet ouvrage, récemment imité en français, a donné lieu, de la part d'un rabbin de Vienne, le docteur Bloch, à un procès où ont été démontrées les inexactitudes de Rohling. Voyez *Zur Judenfrage nach den Akten des Prozesses Rohling-Bloch*, par Jos. Kopp ; Leipzig, Jul. Klinkhardt, 1886.

que le luthéranisme n'est qu'un tissu d'inepties et de grossièretés (1).

Ce n'est point avec des textes tronqués ou des maximes isolées qu'on peut juger une religion et une doctrine. Cette méthode, il est vrai, les adversaires du christianisme, — et parmi eux, certains juifs, — ne se sont pas fait scrupule de l'appliquer à l'Église, à la papauté, aux ordres religieux. Mais, si pareil procédé a peu de valeur contre le catholicisme, il ne vaut pas mieux contre le judaïsme. Les chrétiens l'admettent-ils pour le Talmud, que personne ne prétend inspiré, il le leur faut accepter pour la Bible, dont chrétiens et juifs reconnaissent l'autorité. De semblable attaque, la Bible ne sort pas toujours plus indemne que le Talmud. Certains antisémites n'ont pu se tenir de s'en prendre à elle, oubliant que viser le juif, à travers la Bible, c'était risquer de toucher le Christ. Ils ne songent pas, ces pieux adversaires d'Israël, qu'à pareille escrime ils ont eu pour devancier un illustre maître d'armes. Voltaire, le grand moqueur, n'a-t-il pas démontré, avant eux, « qu'aucun peuple n'avait jamais eu des mœurs plus abominables que les juifs? » N'a-t-il pas, quelque part, un chapitre intitulé : « Que la loi juive est la seule dans l'univers qui ait ordonné d'immoler des hommes (2)? » Je le signale aux antisémites qui ne le connaîtraient point. Mais, en s'en prenant ainsi aux juifs et à la Bible, Voltaire savait à qui il en avait.

Il en est des religions comme des vieilles églises de pierre ou de marbre. Pendant que la prière s'agenouillait sur leurs dalles, on vivait, on jouait, on se battait autour d'elles, et parfois jusque sous leurs voûtes. Plus d'une a été envahie par les hommes de guerre, et a vu ses tours changées en donjons, et ses nefs transformées en forteresses. Comment s'étonner si leurs murailles gardent encore la marque des assauts qui leur ont été livrés? Ainsi des religions ; elles, non plus, n'ont pu traverser les siècles sans en subir les contacts et les souillures ; elles, aussi, ont parfois été converties en citadelles et en châteaux forts ; n'allons pas crier au scandale, s'il leur en reste parfois des taches de sang ou de boue. Le judaïsme talmudique a été, durant deux semaines de siècles, la place forte, et comme le réduit d'Israël : la Ghémara était son rempart. Rien de surprenant, si elle est encore, çà et là, hérissée de palissades. C'est un long siège qu'Israël a soutenu dans cette enceinte de textes et de rites élevée par ses rabbins,

(1) La démonstration a, du reste, été faite plusieurs fois, pour Calvin, comme pour Luther, par les polémistes catholiques. Je citerai, entre autres, la *Vie de Luther* et la *Vie de Calvin*, d'Aubin.

(2) *Œuvres de Voltaire*, édit. de 1775, t. XXXVIII.

après le renversement des murs de Sion par les catapultes de Titus. Quelle religion a été assaillie d'autant d'ennemis? et quelle est, avant la nôtre, l'époque où le judaïsme eût pu désarmer? Il lui fallait, pour cela, être sûr de la paix ; et, aujourd'hui même, en est-il partout assuré? Ne lui reprochons donc pas trop un fanatisme attisé par notre intolérance. Nous n'avons pas le droit de marquer à jamais le front du juif de telle ou telle maxime du Talmud. Autant vaudrait faire défense au catholique d'enlever du parvis de ses cathédrales l'échafaud des autodafés, ou lier à perpétuité le calviniste au poteau du bûcher de Servet.

III.

Il serait curieux de faire l'histoire du juif à travers la littérature et le *folk-lore* du moyen âge. C'est un personnage qui a toujours frappé l'imagination du peuple. Elle en a eu souvent une vision fantastique. Encore aujourd'hui, il y a des terreurs superstitieuses dans la répulsion populaire à l'égard du juif. Pour les foules d'une moitié de l'Europe, le juif est demeuré un être mystérieux en possession d'arcanes redoutables. Il tient du sorcier. Ce n'est pas jeu de mots, si les assemblées de sorcières portent le nom de sabbat. Pour les masses, les traités du Talmud, brûlés par saint Louis, étaient un grimoire magique; les bizarres lettres hébraïques semblaient des caractères cabalistiques. Le juif était de droit le maître des sciences occultes. Il lui en reste toujours quelque chose. On le soupçonne facilement d'accointances diaboliques. On lui prête volontiers les actes les plus étranges, car le juif n'est pas un homme comme un autre.

En Orient, en Occident même, l'ignorante crédulité des peuples alimente encore leurs haines contre le juif. Il court sur son compte des légendes dont la barbare naïveté jure avec l'esprit et les traditions du judaïsme. Que de juifs le moyen âge a brûlés pour avoir, de nouveau, crucifié le Christ en transperçant, de leur canif, une hostie consacrée! C'est pourtant là une de ces fables dont la donnée même trahit la fausseté. Un juif qui ne croit ni à la divinité du Christ, ni à sa présence invisible sous le voile du pain, n'a pas la sacrilège curiosité de lacérer l'hostie, pour voir s'il en sortira du sang. Pareille impiété ne peut germer que dans une tête chrétienne. Il en est à peu près de même d'une autre fable encore vivante dans les trois quarts de l'Europe.

On a remarqué, en Russie et en Orient, que les mouvemens populaires contre les israélites éclataient, de préférence, à l'approche des fêtes de Pâques. Aujourd'hui, de même qu'à l'époque

des croisades, cette concordance tient peut-être moins au penchant des masses incultes à venger le divin crucifié sur les descendans de ses bourreaux, qu'aux meurtrières légendes répandues dans le peuple sur la pâque juive. On sent que nous voulons parler de l'inepte accusation qui, depuis des siècles, a coûté la vie à tant d'israélites de tout pays, sans qu'aucun juif, en aucun temps, ait pu être convaincu de culpabilité.

En Russie, en Pologne, en Roumanie, en Bohême, en Hongrie, le menu peuple s'imagine que les juifs ont besoin de sang chrétien pour préparer les pains azymes de leur pâque. N'avons-nous pas eu la honte, en France même, durant les élections municipales de 1890, de voir cette criminelle calomnie affichée publiquement, par des agitateurs anonymes, sur les murs de Paris? Dans les villages, dans les villes même de la Hongrie, de la Roumanie, de la Russie contemporaines, où se retrouvent si souvent, sous un mince vernis de civilisation moderne, les idées et les croyances du moyen âge, le paysan ou l'ouvrier ne doute pas qu'il ne faille réellement aux juifs, pour la célébration de leur pâque, du sang de veines chrétiennes. Il ne sait point, le paysan magyar ou le *moujik* russe, que, au témoignage de Tertullien et de Minucius Felix, la même absurde et odieuse accusation a été jetée aux premiers chrétiens par les païens, dont la malveillante curiosité prenait, sans doute, pour un sacrifice de chair et de sang la mystique immolation de l'agneau eucharistique. Chaque fois qu'il vient à disparaître un enfant chrétien, chaque fois que, dans une rivière ou dans les fossés d'une ville, la police découvre le cadavre d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, la voix populaire dénonce le couteau du *schächter*, du sacrificateur juif, alors même que le corps ne porte aucune trace de violence. Cela est si connu qu'on a vu des assassins traîner les restes de leur victime dans les ruelles du quartier juif, sûrs de dérouter par là les soupçons et les colères de la foule.

Tout le moyen âge a cru à cette légende. Elle a été mise en vers ou en prose, témoin les contes de Chaucer. Rien de tenace comme de pareilles fables. Aussi n'était-ce pas un fait isolé, au XIXe siècle, le procès qui, en 1883, donna une éphémère célébrité à la bourgade hongroise de Tisza-Eszlar. L'accusation portée contre les juifs de Tisza-Eszlar a été maintes fois lancée, depuis moins de cinquante ans, contre les juifs de Syrie, d'Égypte, de Roumanie, de Russie. En 1880, c'était à Koutaïs, en Transcaucasie; en 1881, c'était à Alexandrie d'Égypte; hier encore, en 1890, c'était à Damas, déjà illustrée, en 1840, par une accusation du même genre. Je pourrais citer plusieurs de ces tristes affaires en Russie, à Sa-

ratof notamment, sous l'empereur Nicolas et sous l'empereur Alexandre II. A certaine époque, elles étaient si fréquentes, et le mal-fondé de la plainte était si bien établi, que l'administration impériale avait défendu d'y donner suite. Il faut dire que, en Russie, l'accusation semblait d'autant plus naturelle qu'une ou deux sectes russes ont, sans plus de raison peut-être, été soupçonnées de pratiques analogues à celles reprochées aux juifs (1).

Dans toutes ces causes de meurtre rituel, l'accusation repose, d'ordinaire, sur la légende. « Qui donc, si ce n'est les juifs, pouvait avoir besoin de tuer cette jeune fille? » demandait un témoin du procès de Koutaïs, en 1880. Tel est le raisonnement des foules, au pied du Caucase, non moins que dans la Puszta hongroise. Les enquêtes médicales ou judiciaires ne peuvent les détromper. C'est en vain qu'en Russie, comme en Hongrie, comme partout où il y a eu procès régulier, devant un tribunal chrétien ou musulman, force a bien été aux magistrats, les moins bien disposés envers Israël, de reconnaître l'innocence des juifs. Cette innocence, la passion obstinée des antisémites ne veut pas l'admettre; ils préfèrent soupçonner les juges chrétiens de se laisser corrompre par l'or d'Israël. Peu leur importe que l'inique accusation ait été réfutée dans tous les pays et en toutes les langues (2). Le plus curieux, c'est que parmi les savans qui en ont démontré l'inanité, il s'est rencontré un pape, et non l'un des moindres pour la science ou l'esprit critique (3). Déjà, en plein moyen âge, les papes Grégoire IX et

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III, *la Religion*, liv. III, chap. IX.

(2) On peut citer, en russe, M. D. A. Chwolson, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg : *O nékotorykh srednevekovykh obvineniakh protif Evréef;* Saint-Pétersbourg, 1880, 2e édit., et M. Jér. Lioutostanski : *Vopros ob oupotréblénii Evreiami sectatorami kristiansk. krovi*, etc.; Moscou, 1876; — en allemand, Jos. Kopp : *Zur Judenfrage;* Leipzig, 1886, IIIe partie; — en italien, Corredo Giudetti : *Pro Judæis: Riflessioni e documenti;* Turin, 1884; — en anglais, le *Nineteenth Century*, novembre 1883, etc.

(3) Le pape Clément XIV, Ganganelli, alors consulteur du saint-office romain. Les juifs de Iampol, en Pologne, avaient été accusés, en 1756, d'avoir assassiné un chrétien pour employer son sang à la confection de leurs pains azymes. Dans leur détresse, ils ne craignirent pas d'invoquer l'intervention du saint-siège. L'étude de la question fut confiée par le pape Benoît XIV à Ganganelli. Le savant franciscain rédigea un long rapport dans lequel il conclut à l'inanité de l'accusation portée contre les juifs, après avoir examiné un à un les principaux cas de meurtre rituel, reprochés aux israélites depuis des siècles. Ces conclusions furent adoptées par la curie romaine, qui chargea le nonce du pape à Varsovie de protéger les juifs contre pareille calomnie. Le mémoire de Ganganelli, dont une copie a été retrouvée dans les archives de la communauté israélite de Rome, a été publié, en allemand, par le docteur Berliner, sous le titre de *Gutachten Ganganelli's (Clemens XIV) in Angelegenheit der Blutbeschuldigung der Juden;* Berlin, 1888; — et en italien, par M. Isidore Loeb : *Revue des études juives;* Paris, avril-juin 1889.

Innocent IV, l'un en 1235, l'autre en 1247, par une bulle datée de Lyon, avaient publiquement condamné cette calomnie, si bien que, trois siècles plus tard, les compilateurs protestans des *Centuries de Magdebourg* affirmaient que le pape Innocent IV s'était laissé acheter par les juifs.

Comme ils ne trouvaient rien dans le Talmud à l'appui de leur thèse, les ennemis des juifs ont prétendu que le meurtre rituel s'inspirait des superstitions cabalistiques. Ils ont imaginé de donner, comme preuve du pieux cannibalisme des juifs, une ou deux métaphores du livre du *Zohar*, le code de la Cabale du moyen âge, aujourd'hui encore en honneur parmi certains juifs, près des *Hassidim* notamment. D'autres ont cité le témoignage, naturellement suspect, de néophytes israélites convertis à la foi chrétienne ; mais la plupart des juifs baptisés, comme le constatait déjà Ganganelli, ont rendu, en faveur de leurs anciens coreligionnaires, un verdict d'acquittement. De toutes les religions auxquelles ont été imputées des pratiques sanguinaires, le judaïsme semblait celle qui prêtait le moins à pareil soupçon. Ne sait-on pas que la Loi interdit aux juifs de se nourrir de sang? que pour eux tout aliment qui contient du sang est *taref*, c'est-à-dire impur, si bien qu'il ne leur est permis d'user que de viandes saignées? La prohibition de l'Écriture est formelle ; elle est rigoureusement confirmée par le Talmud, elle est strictement maintenue par l'usage et par les boucheries juives, qui vendent la viande *kacher*. La répulsion des juifs pour le sang est telle qu'un savant allemand a cru ne pouvoir en donner idée qu'en empruntant une comparaison aux superstitions polynésiennes; il a osé dire que, pour les juifs, le sang était *tabou*. Aux yeux des foules russes ou hongroises, il n'en reste pas moins acquis que les rabbins saignent les enfans chrétiens, afin d'en employer le sang à la confection des pains de la pâque.

Au lieu d'une inspiration juive, on reconnaît encore ici les vieilles superstitions populaires. Le sang y tenait une grande place. Sorciers et nécromanciens étaient en quête de sang humain. L'imagination du moyen âge croyait à la vertu mirifique du sang; elle a prêté ses croyances aux juifs. Quand il serait jamais démontré que, à Trente ou ailleurs, le couteau des juifs ait, « par haine de la foi, » immolé des enfans chrétiens, tels que les bienheureux Simon et André, des *Acta sanctorum* (1), je ne saurais voir dans de pareils

(1) Deux enfans sont honorés par l'Église comme martyrs des juifs : l'un, le bienheureux Simon de Trente, mis à mort en 1475; l'autre, le bienheureux André de Rinn (diocèse de Brixen), tué en 1462. Il est à noter que le premier a été béatifié en 1588, le second, seulement, en 1753. Ganganelli, tout en admettant l'authenticité de ces deux meurtres, remarque lui-même, dans le mémoire mentionné plus haut, que la curie romaine n'a autorisé que tardivement le culte de ces deux martyrs.

infanticides que des crimes privés, ou des actes de *vendetta* pour les vexations et persécutions endurées par les fils de Jacob. Car, pourrions-nous l'oublier? l'inhumanité de nos ancêtres envers les juifs était bien faite pour leur suggérer les vengeances les plus barbares. Quant à ce qui est des enfans, en particulier, l'histoire ne nous donne pas toujours le beau rôle. S'il n'a jamais été légalement prouvé que le fanatisme des juifs ait égorgé des enfans chrétiens, il est, hélas! hors de doute que, durant des siècles, les chrétiens des deux rites se sont fait peu de scrupule d'arracher au juif ses fils et ses filles, — non, il est vrai, pour leur ouvrir les veines, mais, ce qui n'était pas moins cruel au cœur de parens juifs, pour les arroser de l'eau du baptême. Ici, les témoignages abondent. Il ne s'agit plus de crimes supposés, accomplis en secret dans les ténèbres, mais de ravissemens d'enfans effectués au grand jour, sous la protection des lois et sur l'ordre des autorités; et cela, en certains états, en Espagne et en Portugal notamment, par milliers et dizaines de milliers. Quant aux exemples moins anciens d'un pays voisin, il nous répugne d'en parler : il est tel nom que, pour un catholique, le mieux est de laisser oublier.

IV.

Le chrétien des classes éclairées n'a pas, contre le juif, les préjugés archaïques du populaire. Dans l'Europe orientale même, en Hongrie, en Roumanie, en Russie, la mince couche cultivée, « l'intelligence, » comme disent les Russes, sait que le juif ne vole pas les enfans pour les livrer au couteau du *schohet*, et que, pour fêter la pâque hébraïque, la synagogue n'a pas besoin de sang chrétien. Catholiques, protestans, orthodoxes, ont contre le juif un autre grief, moins enfantin ou moins grossier. Ils l'accusent d'être l'ennemi né de ce qu'ils appellent « la civilisation chrétienne. » De toutes les accusations portées contre Israël, c'est peut-être, par son vague même, une des plus graves.

S'il n'est pas vrai que, dans ses rites secrets, le juif talmudiste se délecte à répandre le sang chrétien, les juifs, dit-on, les juifs « progressistes, » spécialement, font pis encore : ils s'acharnent à mettre en pièces la foi, la morale, la civilisation chrétiennes. Non contens de jouir de la tolérance moderne, ils s'efforcent, ouvertement ou clandestinement, de « déchristianiser » l'Europe et les sociétés contemporaines. Ainsi envisagé, le judaïsme est un agent de décomposition, au point de vue moral et religieux, aussi bien qu'au point de vue économique, ou au point de vue national : c'est un dissolvant des vieilles sociétés chrétiennes.

Allemagne évangélique, Russie orthodoxe, France ou Autriche catholique, le juif est partout dénoncé comme le plus zélé démolisseur de ce qu'on se plaît à nommer l'état chrétien et la culture chrétienne. En s'attaquant aux juifs et au judaïsme, chrétiens de toute confession prétendent, avec le pasteur Stoecker, ne prendre l'offensive que pour se défendre. Il est des hommes qui s'ingénient à découvrir partout dans l'histoire des ressorts cachés, qui croient aux longs desseins mystérieusement suivis à travers les siècles; ceux-là vont jusqu'à se représenter « les princes de Juda » comme les éternels instigateurs de la guerre séculaire faite au Christ, à l'Église et à l'esprit chrétien (1). Pour eux, l'ancien peuple de Dieu, en révolte contre son Messie, est devenu l'ennemi de la cité de Dieu, dont il sape sourdement les fondemens, et sur les ruines de laquelle il compte asseoir la domination d'Israël. Les juifs sont les initiateurs, les apôtres et les bailleurs de fonds de la grande « anticroisade » menée dans le monde moderne contre les traditions et les institutions chrétiennes. De cette manière, l'antisémitisme est, en quelque sorte, la contre-partie de l'anticléricalisme; c'est une autre forme de *Kulturkampf,* un *Kulturkampf* retourné contre les adversaires, secrets ou avoués, de la culture chrétienne.

Tel est bien, en effet, un des facteurs de l'antisémitisme. On le reconnaît au pays et à l'époque où il a fait son apparition. Ce n'est point par hasard qu'il est né dans l'Allemagne du prince Bismarck, au plus fort du conflit du nouvel empire et de la hiérarchie catholique. Pendant que la presse libérale allemande, conduite, en partie, par des juifs, donnait l'assaut à l'Église, les assiégés, ayant cherché le point faible des lignes d'investissement, firent une sortie dans la direction de la synagogue, là où campaient les troupes commandées par le juif Lasker. C'était de bonne guerre; pareille diversion était suggérée par la composition des deux armées. Aussi tend-elle à devenir une des manœuvres classiques des modernes campagnes anticléricales. Le juif, qui semblait en devoir être le bénéficiaire, risque ainsi d'être la victime de la guerre au christianisme. L'événement montre que ce n'est pas toujours, pour lui, un jeu sans péril de soulever des luttes confessionnelles, ou de s'y mêler. L'imprudent! il n'a guère que des horions à y gagner. Les traits lancés par lui, ou par les siens, contre « les cléricaux » menacent de se retourner contre Israël. Il n'est pas bon, pour le juif, qu'on se demande quels yeux peuvent être offusqués de l'ombre inoffensive de la croix, et quelles mains ont intérêt à

(1) Voyez, par exemple, *les Juifs nos maîtres*, par Chabaudy; Paris, 1882.

effacer de nos vieux pays les nobles et chers emblèmes de la religion de nos pères.

« Comment, me disait un Allemand de Silésie, voudriez-vous nous empêcher de rendre au Talmud les coups portés à l'Évangile? L'appel fait à l'État contre notre clergé et nos associations chrétiennes, n'avons-nous pas le droit de le faire à l'État et au peuple contre les rabbins et les associations juives? La tolérance qu'il réclame pour lui, qui est minorité, qu'Israël nous la montre à nous qui sommes la majorité. Autrement, il s'entendra de nouveau crier : *Hep! hep!* (1) par les millions de chrétiens qui s'imaginent encore que le meilleur présent qu'ils puissent faire à leurs enfans, c'est un évangile et une croix. » Et ce langage n'est pas seulement celui des croyans, je l'ai retrouvé sur les lèvres de sceptiques ou d'indifférens qui, en face du juif, se prenaient à se rappeler qu'ils étaient chrétiens.

L'anticléricalisme a donc été, par contre-coup, un des principaux fauteurs de l'antisémitisme. En plus d'un pays, les juifs s'en sont plus ressentis que les catholiques. A ceux qui dénonçaient l'Église comme un corps étranger, obéissant à un chef étranger, les catholiques devaient être portés à répondre en dénonçant les juifs comme des intrus de race étrangère, sans patrie et sans patriotisme. A ceux qui, en Allemagne, par exemple, accusaient les sujets spirituels du pape d'être, de cœur et d'âme, des « ultramontains, » rebelles à l'esprit germanique, les catholiques devaient être enclins à répliquer en accusant « les sémites » d'être réfractaires à l'esprit allemand et à la *deutsche Kultur*. — « Front contre Rome! » avait dit, un jour, en 1879, au plus fort de la bataille du Kulturkampf, une des feuilles de Berlin dirigée et rédigée par des israélites. A ce cri de guerre, l'organe du « Centre ultramontain, » la *Germania*, ripostait par un autre cri de guerre : « Front contre la nouvelle Jérusalem! » C'est ainsi que, de tout temps, l'intolérance appelle l'intolérance : *abyssus, abyssum...*

« Le peuple allemand a enfin ouvert les yeux, continuait la *Germania :* il voit que le véritable *Kulturkampf,* la vraie lutte pour la civilisation, c'est le combat contre la domination de l'esprit et de l'argent juifs. Dans tous les mouvemens politiques, ce sont les juifs qui jouent le rôle le plus radical et le plus révolutionnaire, faisant une guerre à outrance à tout ce qui reste encore de légi-

(1) *Hep! hep!* cri traditionnel contre les juifs en Allemagne. On en a donné diverses explications plus ou moins fantaisistes; on a ainsi voulu y retrouver les initiales des mots : *Hierusalem est perdita.* Ce n'est peut-être, selon l'hypothèse de M. Isidore Loeb, qu'une corruption du mot : *Hebe! heb!* « arrêtez! tenez-le! » encore employé dans ce sens en Alsace et dans les pays rhénans.

time, d'historique et de chrétien dans la vie nationale des peuples (1). »

Et cette terrible accusation, les catholiques, contraints de faire face au prince Bismarck et à ses naïfs alliés, les nationaux-libéraux, n'étaient pas les seuls à la porter contre Israël. L'Allemagne protestante faisait écho à l'Allemagne catholique. Les piétistes prussiens, inquiets de voir les coups dirigés contre la hiérarchie romaine atteindre, par-dessus les mitres épiscopales, la croix et l'évangile, ont même peut-être été les plus ardens prédicateurs de la nouvelle croisade (2). La *Kreuz-Zeitung* dépassait en zèle la *Germania*. Et, en dehors de l'Allemagne, en des états où pareil grief semblait hors de place, des écrivains orthodoxes le reprenaient à leur tour. La *Rous*, du Moscovite Aksakof, faisait la partie slave dans le quatuor cosmopolite de l'évangélique *Gazette de la croix,* de l'ultramontaine *Germania* et de la romaine *Civiltà Cattolica.* Pour le protestant prussien, pour le catholique autrichien ou français, pour l'orthodoxe russe, c'était donc bien un *Kulturkampf* que la guerre contre Israël. Il ne s'agissait de rien moins que de conserver, aux peuples modernes, les bienfaits de la civilisation chrétienne, en enrayant ce qu'on appelle « la judaïsation » des sociétés européennes. Pour tous, Slaves, Latins, Germains, Magyars, le juif, l'odieux parasite, était le microbe léthifère, la bactérie infectieuse qui porte le poison dans les veines des états et des sociétés contemporaines.

V.

Que vaut cette accusation? Et pour en discerner le bien ou le mal fondé, faut-il longtemps la discuter? Et d'abord, est-elle d'accord avec l'histoire? avec ce qu'il y a de plus brutal dans les faits, avec les chiffres et les dates? Puis, n'est-ce pas grandir démesurément Israël et attribuer au juif un empire outré que de voir en lui l'inspirateur et comme le souffleur de l'esprit du siècle? On eût assurément surpris Voltaire et Diderot en leur annonçant qu'ils n'étaient que les précurseurs ou les agens inconsciens des juifs. Rejeter sur la juiverie et sur le judaïsme l'ébranlement de certaines notions morales, religieuses, sociales, politiques, n'est-ce pas tenir peu de compte de l'histoire du développement des « idées modernes? » Ne serait-ce point, de la part des peuples

(1) *Germania,* 10 septembre 1879.

(2) Je pourrais citer comme exemple le discours du pasteur Stoecker au Landtag prussien, le 22 mars 1880. Cf. les écrits de M. le professeur Treitschke.

chrétiens, oublier leurs propres péchés pour en charger, avec Israël, un bouc émissaire?

Quelque opinion qu'on ait de « l'esprit moderne, » il est malaisé d'en donner aux juifs la louange ou le blâme. Israël était encore parqué derrière les grilles du ghetto, que les assises traditionnelles des sociétés chrétiennes étaient déjà sapées par des mains qui n'avaient pas été en apprentissage chez les rabbins.

Je ne l'ignore point, les accusateurs des juifs peuvent ici produire des témoins juifs. Le reproche qui leur a été solennellement jeté du haut de la chaire luthérienne ou de la tribune prussienne, certains « sémites » l'ont fièrement relevé, s'en parant comme d'un titre à l'estime des peuples. Tel fils émancipé de Jacob n'a pas craint de nous montrer, dans ses sordides aïeux de la *Judengasse*, les lointains pionniers de la Révolution et les secrets instrumens de la libération de l'esprit humain. Au peuple qui a eu la gloire unique de donner au monde la religion, on a voulu faire gloire de lui avoir donné le rationalisme, nous le représentant défaisant d'une main ce qu'il avait fait de l'autre. Du peuple qui, durant vingt-cinq ou trente siècles, s'est obstiné à tout fonder sur le Livre et sur la parole du Dieu vivant, on a prétendu faire le maître du scepticisme et le mystérieux précepteur de ceux qui ont brisé l'autorité du Livre et qui nient que Dieu ait jamais parlé. « Le juif, dit un brillant écrivain, a été le docteur de l'incrédule; tous les révoltés de l'esprit sont venus à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il a été à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon (1). » Cela peut être vrai; mais est-ce bien dans cet atelier d'outre-monts qu'ont été forgées les armes du rationalisme moderne ou qu'ont été fondues les doctrines qui ont transformé les sociétés européennes?

Quelques perspectives que ses *rabbis* aient ouvert çà et là aux débiles sciences du moyen âge, ce n'est pas Israël qui a donné le branle au monde moderne. Pour ingénieux et subtil que soit le génie juif, s'il vient s'attribuer l'évolution des sociétés modernes, le juif se vante. Ce n'est pas son travail de taupe qui a fait pencher les flèches des cathédrales gothiques, ou se lézarder les murs des châteaux des Valois et des palais des Bourbons. Pour avoir été l'instigateur du monde moderne, il ne suffit pas d'avoir nié l'éternité du monde du moyen âge. Le juif a le droit de se vanter de n'avoir pas courbé le front devant les dieux des nations, « que leur nom fût Christ, Jupiter ou Baal. » Par sa seule existence, il a, durant vingt siècles, protesté contre l'ordre ancien et contre

(1) M. James Darmsteter : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, 1881, p. 16.

la société chrétienne, qui ne lui eût pas fait plus de place qu'à l'hérétique, s'il n'eût paru le gardien providentiel du Livre et le témoin involontaire des prophètes. Le juif a été le vrai protestant; il a été l'intransigeant qui ne pactise point, le réfractaire au dogme et à la tradition. Mais, visible ou latente, timide ou téméraire, sa protestation a été réduite au silence par la flamme du bûcher qui a consumé ses docteurs et ses livres. Eût-elle été entendue, eût-elle été plus forte ou plus libre, ce n'est pas la voix du juif qui eût fait nos révolutions, car sa protestation s'appuyait sur la tradition, et ce n'est point au nom de la tradition que s'est faite la révolution qui a renouvelé la face de la terre.

Qu'on prenne les hommes dont, depuis trois siècles, les mains ont ébranlé les colonnes du palais ou du temple, combien de juifs, parmi eux, ou de disciples de juifs? Qu'on fasse la classification des sciences modernes, de celles qui ont fourni à nos pères « les instrumens d'émancipation de l'esprit, » sciences naturelles ou historiques, — quelles sont, à proprement parler, les sciences juives, les sciences dont les juifs ont été réellement les initiateurs? Est-ce l'histoire? est-ce la philosophie? Sont-ce la physique ou la chimie modernes? Serait-ce la physiologie, ou cette nouvelle venue au nom pédantesque, la sociologie? Je vois bien des savans juifs, je ne vois nulle part de science juive. Serait-ce l'exégèse religieuse dont les juifs, en tant que gardiens de la Bible, semblaient avoir la vocation? Cette critique des livres sacrés dont Israël possédait seul la clef, le juif moderne l'a laissée aux protestans; si ses ancêtres l'avaient préparée de loin, aux XIe ou XIIe siècles, avec Raschi et ses émules, leur œuvre avait été reléguée au ghetto; et, au XVIe siècle même, le rôle des rabbins s'est borné à fournir des traducteurs à Luther et à Reuchlin. Qu'est-ce, si nous envisageons les multiples et mobiles systèmes dans lesquels l'ondoyante et informe pensée moderne s'est efforcée de se formuler? Lequel de ces systèmes est juif? Est-ce le positivisme, l'évolutionisme, le déterminisme, le pessimisme? Si souple et si robuste, si patient, si varié, si merveilleusement apte à tout que soit son génie, le juif n'a pu avoir sur la formation de la société moderne qu'une influence secondaire et, à tout prendre, minime. Que la faute en soit, pour une bonne part, aux persécutions et aux humiliations dont il a été victime, qu'elle soit plus à nous qu'à lui, peu importe. Le résultat est le même. Israël eût péri tout entier sur les *quemaderos* de Castille que sa disparition n'eût pas retardé, de cent ans, l'avènement de la société moderne. Amis ou adversaires du juif lui prêtent une fonction qui n'est pas la sienne, quand ils s'obstinent à voir en lui l'obscur ferment qui a fait lever dans le monde ce que nous

appelons les idées modernes. Le germe en était déjà dans la civilisation classique.

A qui veut l'envisager dans le cours des siècles, la transformation des sociétés européennes apparaît comme une évolution intérieure, naturelle, organique, œuvre spontanée des forces génératrices de notre civilisation. Des influences extérieures en ont pu hâter le développement interne ; elles n'en ont pas créé le ressort vivant ; et parmi ces influences, celle du juif n'a été ni la seule, ni peut-être la plus puissante. Ce qui a fait le monde moderne, la renaissance, la réforme, la révolution, ce n'est ni le juif, ni l'esprit juif; c'est quelque chose de plus général et de plus subtil ; c'est l'esprit d'analyse, c'est l'esprit d'examen, c'est l'esprit scientifique dont les premiers tâtonnemens ou les premières leçons nous viennent, non de la Judée, mais de la Grèce; et s'ils nous sont un jour revenus par les Juifs ou les Arabes, ils n'en provenaient pas moins des Grecs. Il y avait à l'œuvre dans notre vieille civilisation chrétienne, civilisation composite, aux origines hybrides, d'autres acides que le corrosif juif. Chose à noter, l'action, apparente ou latente, des juifs dispersés, grande ou du moins réelle au moyen âge, a été en décroissant à mesure que s'accélérait le mouvement qui emportait le monde moderne. Encore discernable çà et là, dans l'ombre, à la renaissance et à la réforme, la maigre silhouette du juif avait presque disparu des coulisses de l'histoire, quand éclata la Révolution. L'époque du grand écroulement est peut-être, de toutes, celle où les sociétés humaines ont le moins senti la main du juif (1).

Où était le juif dans le Paris du XVIIIe siècle? — Ils étaient encore à peine, sous Louis XVI, trois ou quatre cents juifs du Midi ou de l'Alsace, blottis dans les faubourgs. Et cependant, à le bien flairer, notre XVIIIe siècle français doit avoir, pour les antisémites, comme une vague odeur de ce qu'ils appelent « l'esprit juif. » Serait-ce que, à notre insu, d'Alembert, Diderot et les encyclopédistes auraient été les élèves d'un *Talmud-Tora?* Toujours est-il que la ressemblance est frappante. Les reproches adressés aux juifs et à la « littérature sémitique » par un Stoecker ou un Treitschke, on pourrait les faire, que dis-je? on les a faits, pièces en main, à la littérature, à la science, à la philosophie de la France monarchique, avant la chute de la royauté. « Le XVIIIe siècle, disait récemment un des jeunes maîtres de la critique, n'a été ni chrétien, ni français (2). La brusque extinction de l'idée chré-

(1) Nous ne dirons rien ici de l'action attribuée aux juifs dans les sociétés occultes; nous aurons plus tard l'occasion d'y revenir.

(2) M. Em. Faguet : *Dix-huitième siècle*, avant-propos, 1890.

tienne, la diminution progressive de l'idée de patrie, tels ont été les deux signes caractéristiques de l'âge qui va de 1700 à 1790. » Il a eu l'horreur de l'autorité spirituelle ou matérielle; il a détesté toute hiérarchie et fait fi de la tradition; il a été cosmopolite, et indifférent à l'endroit de la grandeur du pays; « il a été antifrançais comme il a été antichrétien, et par là même, il a vu un notable abaissement du sens moral, qui ne pouvait guère aller sans un certain abaissement de l'esprit littéraire et de l'esprit philosophique. » A entendre l'historien critique du XVIII[e] siècle, ne croirait-on pas entendre l'antisémitisme protestant, catholique ou orthodoxe, dénonçant l'esprit juif, la presse sémitique, la judaïsation des sociétés? N'est-ce pas là, en quelques mots, nos principaux griefs moraux, religieux, politiques contre le juif et le judaïsme?

Et ce n'est pas simple coïncidence. L'esprit de négation, l'esprit de révolte ou de scepticisme, que nous nous plaisons à attribuer aux juifs, le juif peut en être imbu, il peut s'en faire le propagateur, il n'en est pas l'inspirateur. Il l'a reçu de nous, de nos pères de sang « aryen » et d'éducation catholique ou protestante. La torche qu'on l'accuse de promener dans le monde chrétien, le juif ne l'a pas allumée, il l'a prise de mains chrétiennes.

Ni notre XVIII[e] siècle, ni notre Révolution française, n'ont été le produit du judaïsme. Le juif a le droit d'exalter la Révolution; nul ne saurait s'étonner qu'il lui dise : « Hosannah! » N'est-ce pas elle qui l'a délivré et tiré de la servitude d'Égypte? Il lui est permis d'y voir la main vieillie de Jéhovah, et d'y vénérer « le divin en action. » Que dans les transports de son lyrique enthousiasme, le juif reconnaissant égale, avec M. J. Darmsteter, « la Montagne révolutionnaire au Horeb; » qu'il admire dans « Moïse un conventionnel parlant du sommet de la Montagne; » qu'il déclare que « la révélation a parlé le même langage sur la crête du Sinaï et dans les salons du XVIII[e] siècle (1), » je ne m'en scandalise point, quoi qu'en puisse penser la synagogue. Libre au juif de croire « que ce qui triomphe par Voltaire, c'est la Bible criblée d'épigrammes par Voltaire. » Libre à lui surtout de reconnaître dans la Révolution l'accomplissement des antiques prophéties d'Israël. A cela, je ne contredis point; mais parce que, du Moriah ou du Carmel, un Isaïe a vu surgir au loin, dans la brume des siècles, une ère de fraternité universelle, cela ne fait pas qu'Israël ait été le principal ouvrier de la réalisation, hélas! encore bien incomplète, des mystérieuses visions de ses voyans. Il se peut, comme on nous l'affirme, que le langage de Jérusalem soit celui de l'Europe moderne; mais quand « le *Credo* du monde nou-

(1) M. James Darmsteter : *Joseph Salvador*, p. 52; cf. p. 28, 29.

veau ne serait que le *Credo* du vieux monde hébraïque, » ce n'est pas Jérusalem, ce n'est pas, en tout cas, le juif moderne, qui l'ont appris à l'Europe. Quand il se vante d'avoir ouvert au monde les voies de la liberté et de l'égalité, quand il réclame, pour ses rabbins, la gloire d'avoir été les précepteurs des philosophes et les inspirateurs des Droits de l'homme, le juif fait une confusion. Il confond l'ère moderne et l'antiquité, la synagogue ou la *Schule* avec le temple du Moriah; il confond les *hakham* et les docteurs du Talmud avec les prophètes en Juda ou en Éphraïm, — et le ghetto avec la colline de Sion.

Certes, le judaïsme, ou mieux, l'hébraïsme peut revendiquer sa part dans la lente éclosion des idées qui, après des siècles de servitude, ont émancipé Israël. Comme la Grèce, comme Rome, plus qu'elles deux peut-être, l'aride Judée a, elle aussi, jeté dans le monde plusieurs des semences, qui, demeurées vivantes à travers les âges, ont abouti à la germination de la société moderne. Le juif a le droit de nous le rappeler, quand nous semblons en train de l'oublier. Il y a des pierres de Palestine dans les substructions de nos sociétés nouvelles. Nous le disions ici même, il y a quelque dix-huit mois, par la bouche d'un juif (1). A plus d'un égard, la Révolution n'a été qu'une application de l'idéal qu'Israël avait apporté au monde. L'idée de la justice sociale est une idée israélite. L'avènement de la justice sur la terre a été le rêve de Juda. Le dernier historien d'Israël nous le remémorait récemment encore. Pour trouver la source première de 1789, il faut creuser par-dessous la Réforme et la Renaissance; il faut remonter par-delà l'antiquité classique et l'Évangile, jusqu'à la Bible, à la *Thora* et aux prophètes. En ce sens, il est vrai que le nouveau décalogue des Droits de l'homme procède des tables rapportées du Sinaï, et que la nuit du 4 août a été un lointain et involontaire écho du Horeb.

Mais cette part d'Israël dans la formation des sociétés nouvelles, elle ne revient point au juif du moyen âge ou de l'ancien régime, méprisé, abaissé, avili; elle revient aux livres hébreux devenus le patrimoine des peuples chrétiens. La Révolution et la société moderne ont-elles des maîtres parmi les juifs, ce n'est point les docteurs en Talmud des Askenazim ou des Sephardim, ce sont les vieux *nabis* d'Israël, les Isaïe, les Jérémie, les Ézéchiel, qui, à leur manière, ont été de grands révolutionnaires. Si la Réforme elle-même et, avec la Réforme, les libertés anglaises ou américaines tiennent au judaïsme, c'est par la Bible et non par le juif, c'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1889 et le *Banquet du Centenaire de* 1789, dans notre volume : *la Révolution et le Libéralisme;* Hachette, 1890.

par le vieux livre, lu le soir, à haute voix, en famille, et non par les débris vivans des douze tribus. A l'époque de leur révolution, il n'y avait de juifs ni en Angleterre, ni en Amérique, si bien que l'on pourrait dire que les pays les plus soumis à l'ascendant des Hébreux sont ceux où le juif a eu le moins d'action. C'est bien dans la Bible, semble-t-il, que Jurieu et les pasteurs protestans, en cela les maîtres de Rousseau, ont découvert le principe de la souveraineté du peuple; mais, pour le trouver, ils n'ont pas eu besoin d'aller chercher dans la *Judengasse*. C'est à la Bible, c'est au *Peutateuque* et aux *Juges* que, s'il en faut croire un Américain, lui-même israélite (1), les fondateurs de l'Union américaine ont emprunté le modèle de leur constitution populaire et fédérale; mais, pour cela, les Adams et les Madison n'ont pas eu à prendre leçon des juiveries de l'Europe ou de l'Afrique.

Nous faisons souvent honneur aux peuples protestans et à la Réforme de ce que, en bonne justice, il serait plus équitable d'attribuer à la Bible et aux Hébreux, — je ne saurais dire aux juifs. A l'Orient comme à l'Occident de l'Atlantique, le juif moderne, le petit juif du ghetto n'a guère rien à revendiquer dans la genèse des idées qui ont changé la face du monde. Loin d'y avoir donné l'impulsion, le judaïsme en a subi le contre-coup. Ici, comme en beaucoup de choses, le juif a moins été initiateur qu'imitateur. Pour s'ouvrir aux idées nouvelles, il lui a fallu se dépouiller de ses anciennes notions judaïques. Il était si bien lié et garrotté par le Talmud et les observances rituelles, que, si nous n'avions tranché ses liens, ou si nous ne lui avions prêté des ciseaux et des limes pour les couper, il n'aurait peut-être jamais eu la force de les briser. J'incline à croire, quant à moi, que, livré à lui-même et moralement isolé du chrétien, le juif talmudiste eût eu autant de peine à se dégager de ses traditions judaïques et à s'émanciper du joug des Talmuds que le musulman à s'affranchir des chaînes du Coran. Chez Israël aussi, la loi civile faisait corps avec la loi religieuse et, comme dans l'Islam, le Coran, chez lui, le Talmud était le code de l'une et de l'autre. Si mobile, si flexible, si prompt à tout comprendre et à tout s'assimiler, si curieux de tous les progrès et de toutes les innovations que se montre à nous, en Occident, le juif civilisé, il me semble que, confiné dans les juiveries de ses pères, enveloppé d'une atmosphère purement juive, il fût demeuré stationnaire. Il y était, pour ainsi dire, condamné par le

(1) M. Oscar S. Strauss, ministre des États-Unis en Turquie : *les Origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique,* ouvrage traduit en français avec préface de M. E. de Laveleye. Paris, 1890; Alcan.

formalisme pharisaïque de la Mischna et de la Ghémara, par ce réseau de prescriptions sans fin qui l'enlaçait de tous côtés, par cette étroite règle d'une vie où tout était prévu et réduit en formules, où chaque jour, chaque heure le mettait « en présence d'un commandement, d'une *Mitsva* à accomplir. » Pour l'arracher à un pareil esclavage, il lui fallait l'aide du dehors. Ainsi en a-t-il été. Ce n'est pas des juiveries qu'a soufflé l'esprit qui a transformé le juif en homme moderne; et là même où les murailles du ghetto étaient tombées, l'esprit nouveau n'a pas vaincu, sans résistance des rabbins. Ne renversons pas les rôles : au rebours de ce que nous voudraient persuader tels sémites et tels antisémites, presque également enclins à magnifier Israël, ce n'est pas le juif qui a émancipé la pensée chrétienne, c'est la pensée chrétienne ou, si vous aimez mieux, la pensée « aryenne » qui a émancipé le juif.

Sans Descartes, je n'imagine pas de Spinoza; et sans Voltaire ou sans Lessing, je doute qu'il y eût eu un Moïse Mendelssohn. De même, en remontant plus haut, sans Platon et les Grecs, y aurait-il eu un Philon ? Et sans Aristote ou sans les Arabes, y aurait-il eu un Maïmonide? A toute époque, êtes-vous tenté de conclure, le génie juif, pour prendre son vol, a eu besoin d'être lancé par autrui : on dirait que ses ailes ne peuvent s'ouvrir toutes seules; qu'il leur faille, pour se déployer, un secours étranger. Peut-être cela tient-il au poids de la tradition qu'il lui faut soulever. Mais ce n'est pas ce que nous voulons examiner en ce moment. Il nous suffit de montrer que, aux temps modernes, le juif a reçu l'impulsion, au lieu de la donner. Dans toutes les communautés juives abandonnées à elles-mêmes, les ultra-conservateurs, « les obscurans » l'ont emporté. Ainsi, du moins, aux deux ou trois derniers siècles. Loin de sortir de la synagogue, les idées nouvelles ont eu peine à s'y glisser. Elle s'était, pour ainsi dire, calfeutrée dans ses traditions; en Pologne, en Hongrie, en Allemagne même, presque partout, elle avait fait comme dans les pays du nord, où à l'entrée de l'hiver on mastique les fenêtres pour se préserver de l'air du dehors. Les plus illustres de ses enfans ont été anathématisés par la synagogue; et le *Hèrem*, aux imprécations terrifiantes, a été lancé contre tous les novateurs. Baruch Spinoza, au XVIIe siècle, était mis en interdit par la communauté juive la plus éclairée du globe. Moïse Mendelssohn, l'original du *Nathan le Sage* de Lessing, voyait, en plein XVIIIe siècle, son Pentateuque et ses Psaumes allemands condamnés par les rabbins allemands et polonais. La synagogue de Berlin repoussait les livres en langue vulgaire; elle expulsait un de ses membres pour avoir lu un livre allemand. Askenazim ou Séphardim, la foule des juifs des deux rites

avait les philosophes et les maximes des philosophes en horreur. Les sciences profanes leur étaient suspectes (1). Pendant que les salons de Paris discutaient la philosophie de Descartes ou la prochaine régénération de l'homme, les juiveries de l'est ou du centre de l'Europe rêvaient d'utopies cabalistiques, s'abandonnant aux folies du hassidisme, se passionnant pour ou contre les faux Messies, les Franck ou les Sabbataï (2).

VI.

Partout, en Orient comme en Occident, c'est du dehors, c'est grâce aux falots des *goïm* que les idées nouvelles et « les lumières » ont pénétré dans les étroites ruelles du ghetto et percé les ténèbres de la *Judengasse*. Et comment en eût-il pu être autrement après des siècles de séquestration et d'avilissement? Quelle que soit l'élasticité du juif, le ressort d'Israël était comme brisé. Sur lui pesait le double poids de ses lourdes traditions talmudiques et des défiances d'une société hostile. Comme aux âges qui avaient suivi la chute du Temple, le juif, ramassé sur lui-même, s'était cloîtré dans ses rites et ses observances traditionnels. Vers 1700, Juda était peut-être redevenu plus juif qu'il ne l'était à la veille des croisades. Ce qu'était le juif européen, quelque trente ou quarante ans avant la révolution, il nous est facile de nous le représenter. Nous n'avons qu'à regarder vers l'est, là où les juifs vivent encore en masses compactes, séparés des chrétiens par des barrières morales ou matérielles. Rien ici ne vaut la vision directe des choses et des hommes. A parcourir les sordides Sions de l'est, à en suivre les habitans dans leurs longues lévites luisantes, on sent les répugnances héréditaires du juif, abandonné à lui-même, pour les innovations et les nouveautés. A ce titre, comme ses pères, les Béni-Israël, c'est encore un Oriental. Le miracle, nous y reviendrons, c'est la promptitude de sa métamorphose sous la magique baguette de notre culture occidentale.

Qui ne connaît pas les grandes juiveries contemporaines où les fils de Juda, rassemblés par milliers, vivent en tribu, *more judaico,* ne connaît pas le juif. Ce n'est guère que là, en Bohême, en Ga-

(1) Voyez notamment l'autobiographie du rabbin philosophe, Salomon Maimon, publiée en 1792-93, par R.-P. Moritz, sous ce titre : *Salomon Maimons Lebensgeschichte.* Cf. Arvède Barine : *un Juif polonais, Revue* du 15 octobre 1889.

(2) Le XVIIe et le XVIIIe siècle ont, en effet, été l'époque des faux Messies, et aussi de la diffusion du hassidisme ou néo-cabalisme, encore dominant dans nombre de communautés. Voyez Graetz : *Geschichte der Juden,* t. X, ch. VI-XI.

licie, en Lithuanie, en Petite-Russie, en Moldavie, que nous trouvons le juif demeuré juif. Or, prenez ces juifs du centre et de l'orient de l'Europe, ces juifs judaïsans des grandes juiveries. Est-ce le juif polonais, le juif de Russie ou de Roumanie qui vous semble un artisan de nouveautés? Regardez-le bien. Est-ce lui ou ses pareils qui ont pu pousser le monde moderne dans des routes non frayées? Est-ce lui que vous soupçonneriez de mettre en péril la civilisation chrétienne? Le malheureux! il est, pour cela, trop abaissé, il est trop pauvre, il est trop ignorant, il est trop indifférent à nos querelles religieuses ou politiques. Interrogez-le; il ne vous entendra point. Mais ce n'est pas tout; il est pour cela trop juif, trop religieux, trop dévot, trop traditionnel, trop conservateur en un mot.

C'est ici un point sur lequel il faut insister. Force nous sera, plus d'une fois, d'y revenir encore. Il n'y a peut-être rien au monde de plus obstinément conservateur que le juif talmudiste. En fait d'attachement aux mœurs des ancêtres et à la coutume, il en remontrerait au mandarin chinois, aussi bien qu'au moujik russe. Cet homme, qu'on nous représente comme l'adversaire naturel de la tradition, a pour constant souci de se conformer à la tradition. Là où le juif est resté juif, ni les gouvernemens, ni la société chrétienne n'ont rien à redouter d'Israël. Remarquez-le bien, les pays où l'on se plaint de « la judaïsation » des sociétés contemporaines sont précisément ceux où les juifs sont demeurés le moins juifs. Pour qu'il devienne un dissolvant religieux ou politique, il faut, si je puis ainsi parler, que le juif soit « déjudaïsé. » L'observation est facile à faire en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en France même, aussi bien qu'en Russie ou en Orient: s'il est des juifs qu'on puisse accuser d'être les zélateurs de l'esprit de négation et de destruction, c'est, d'habitude, des juifs émancipés du judaïsme, des juifs qui, au contact des chrétiens, ont dépouillé les croyances et les traditions d'Israël. Cet israélite moderne, qu'on nous peint comme l'agent de corruption de notre civilisation chrétienne, est lui-même un produit de notre civilisation. Le virus qu'il charrie dans les veines de nos sociétés, il ne l'a pas sécrété; il ne porte la contagion que parce qu'il en a été infecté.

Prenons les pays où ce que nous appelons les idées modernes n'a encore entamé que l'écorce, la Russie, par exemple. Est-ce vraiment les juifs de Vilna en longue houppelande et en grandes bottes qui menacent le régime autocratique et la « civilisation orthodoxe? » A qui le fera-t-on croire? Je connais cependant, à Pétersbourg ou à Moscou, des hommes qui ne seraient pas fâchés de nous le persuader. Après la défunte *Rous* de feu Aksakof, c'est le *Grajdanine* du prince Mechtchersky. Il s'est même trouvé, auprès du

tsar, des hommes d'état pour exprimer, à cet égard, les appréhensions de leur loyalisme monarchique ou de leur conscience chrétienne. Ainsi, notamment, un des premiers dignitaires de l'empire, le haut-procureur du très saint-synode, M. Pobédonostsef, ancien précepteur de l'empereur Alexandre III, et aujourd'hui encore le principal conseiller de son impérial élève pour les affaires religieuses. C'était en 1881, à l'époque des troubles antisémitiques du sud de la Russie. Les boutiques et les maisons des juifs étaient mises à sac. Des bandes d'émeutiers, accourues du nord, annonçaient au peuple qu'un ukase impérial ordonnait le pillage de « ces coquins d'Hébreux. » Une députation d'israélites était venue au très saint-synode solliciter, pour les victimes, l'appui du haut-procureur. M. Pobédonostsef, en lui faisant l'honneur d'écouter ses doléances, crut devoir déplorer devant elle que les juifs instruits fissent usage de leurs lumières « pour ébranlér les fondemens de la société et répandre dans le peuple des doctrines funestes (1). »

Un tel reproche jeté, à pareille heure, aux juifs russes se trompait d'adresse. Les douanes impériales, secondées par une double et triple censure, n'ont-elles pu défendre les frontières de l'empire contre l'entrée en fraude des négations de l'Occident, ce n'est certes pas la contrebande juive qui a importé dans la sainte Russie ces denrées prohibées. Si le juif a été un courtier d'idées, ce n'est point dans la Russie contemporaine. Rabbins ou banquiers n'eussent pas été retenus par le respect, que les interlocuteurs israélites du haut-procureur eussent pu répondre au grief de M. Pobédonostsef en renvoyant à la Russie orthodoxe l'accusation portée contre les fils de Juda. Les vieux juifs à longue barbe et à longues boucles des juiveries de l'ouest eussent pu lui demander ce que les gymnases impériaux et le contact des chrétiens avaient fait de l'âme de leurs fils et de leurs filles. Un romancier russe, Ivan Tourguénef, si je ne me trompe, a mis en présence d'un procureur de province un juif de l'ouest, dont le fils est compromis dans une conspiration (2). La réponse faite au magistrat par le vieux Abraham, les juifs de Russie ne seraient pas seuls en droit de l'adresser à leurs accusateurs. Ce que, avec un rare don de divination, l'écrivain russe a mis sur les lèvres du juif de Lithuanie, bien des

(1) Ce fait, emprunté au journal hébreu *Hamelits*, 12 mai 1881, est rapporté dans le numéro 13 des *Feuilles jaunes* de la même année, sorte de feuillets volans publiés, durant les troubles antisémitiques de Russie, par les comités israélites.

(2) *Dans le cabinet du procureur* (*V kaméré prokourora*), récit anonyme traduit pour la *Revue politique*, 16 avril 1881. — Nous avons donné, dans *l'Empire des tsars et les Russes* (t. III, liv. IV, ch. III), les raisons qui expliquent la participation de certains juifs aux complots des nihilistes. Nous y reviendrons ici même.

coreligionnaires de Samuel Abraham eussent pu le répéter, en Occident aussi bien qu'en Orient (1). Les juiveries de Russie ne sont pas les seules où les pères ou les grands-pères aient parfois peine à reconnaître leurs enfans.

Il nous faut ici cesser un instant de songer à nous-mêmes. Nous ne nous préoccupons, d'habitude, que de l'influence des juifs sur nos sociétés chrétiennes ; nous ne nous inquiétons guère de l'action de notre culture moderne sur les juifs et sur le judaïsme. Autrement, nous verrions que, si le juif semble parfois un dissolvant de nos sociétés chrétiennes, le chrétien ou « l'aryen » est un bien autre dissolvant pour le judaïsme. Israël, qui a résisté à vingt siècles de compression, est mis en péril par la civilisation qui l'a émancipé. De tous les ennemis auxquels il a survécu, de Pharaon ou de Nabuchodonosor à Titus, et d'Adrien à Torquemada, aucun n'a été, pour lui, aussi redoutable que cette société moderne, la première à lui sourire. Nos idées modernes, notre critique, nos sciences « aryennes » sont en train de ruiner les traditions et les mœurs juives. Le judaïsme survivra-t-il longtemps à leur ruine? Il se peut ; mais, pour la synagogue, le problème est non moins grave que pour le christianisme. Il se fait, à cette heure, à notre contact, un travail intérieur de désagrégation dans le sein du judaïsme ; quel en sera le dernier terme? Nous ne savons.

Il y a ainsi, du juif au non-juif, et du *goï* au fils de Jacob, une action réciproque, en apparence également dissolvante, mais, à tout prendre, plus menaçante pour le juif que pour le *goï*. Qu'est-ce qui a conservé le juif à travers les siècles et l'a empêché de disparaître au milieu des nations? C'est sa religion ; c'est, nous l'avons dit, le rituel, les observances et les pratiques minutieuses dont l'avait enveloppé le Talmud. Or, ces rites protecteurs, cette cuirasse ou cette carapace d'observances qui l'a défendu durant deux mille ans, et que rien ne pouvait transpercer, notre esprit occidental l'a entamée ; il est en train de la faire tomber morceau par morceau. Le judaïsme, et le juif avec lui, dépouillé de ses enveloppes protectrices, est pour ainsi dire mis à nu. Ainsi dénudé et comme à vif, saura-t-il résister à l'action corrosive de nos acides modernes, dans lesquels il est plongé, comme dans un bain? Et si le judaïsme, débilité, venait à se décomposer et à se dissoudre, qu'adviendrait-il du juif? Formé et sauvegardé par sa religion, le juif ne risque-t-il point de s'évanouir avec le judaïsme?

(1) « Nos enfans n'ont plus nos croyances ; ils ne prient plus avec nos prières et ils n'ont pas davantage vos croyances ; ils ne prient pas non plus avec vos prières ; ils ne prient jamais et ne croient à rien. » (*Dans le cabinet du procureur*.)

Le reproche que le pasteur luthérien ou le pope orthodoxe adresse volontiers à l'israélite, on voit que les rabbins seraient en droit de le retourner au chrétien. Eux, aussi, peuvent s'inquiéter. Plusieurs le sentent et le confessent. J'en ai rencontré, dans les juiveries de l'Est, qui redoutaient de voir tomber les barrières artificielles encore dressées entre leurs frères et les gentils, préférant l'humiliation et la gêne de lois restrictives à nos libertés corruptrices. Ils se disaient que tout peut-être n'est pas profit pour Israël dans cette civilisation qui semble lui ouvrir le monde. Là où d'autres saluent le triomphe de Sion, ils se demandaient s'il ne fallait pas voir dans sa victoire le prélude de sa chute, et si l'émancipation de Juda ne devait point aboutir à la submersion de Juda, lentement englouti par les nations.

Entre le juif et le non-juif, entre « le sémite » et « l'aryen, » il y a toujours cette différence que ce sont bien nos idées et notre culture aryenne, germano-latine, qui risquent de désagréger le judaïsme, tandis que les doctrines qui menacent le christianisme et rongent nos sociétés chrétiennes n'ont rien de spécifiquement sémite. Allez voir chez les Arabes. Le mal que nous l'accusons de nous apporter ou de nous transmettre, le juif l'a gagné chez nous. A cet égard, il en est de l'Orient comme de l'Occident, et de la Russie comme de nous-mêmes. Scepticisme, matérialisme, nihilisme, loin d'être des produits juifs, ne sont, chez les juifs qui en sont infectés, qu'un signe et une suite du rapprochement des races; ils attestent le contact du juif avec nous. Ici, comme presque partout, et dans le monde moderne aussi bien qu'au moyen âge, le juif n'a été qu'un agent de transmission, un courtier. Les denrées intellectuelles qu'il nous offre et nous débite, elles ne sont pas d'habitude de sa fabrication; elles ne sortent pas de chez lui; il les a prises chez nous, dans nos ateliers ou nos laboratoires. Tout au plus, leur donne-t-il une façon, un apprêt. On répète souvent que le juif ne produit rien, qu'il n'est jamais qu'un intermédiaire. C'est peut-être ici que cela est le plus vrai.

Sous ce rapport même, l'on me semble outrer l'influence du juif. S'il a parfois le monopole de la banque, il n'a pas celui du colportage des idées. Rien ne nous oblige à nous en approvisionner chez lui. Il est peu équitable d'attribuer à l'ironie juive, au scepticisme israélite, à l'esprit sémitique, la diffusion de doctrines que, souvent, le juif ne nous sert que parce qu'elles sont à notre goût, et qu'elles font recette. Ici encore, avec ses vieux instincts de trafiquant, il obéit à la loi de l'offre et de la demande.

Entre l'esprit juif et l'esprit chrétien, entre l'ancienne loi et la nouvelle, là où toutes deux ont gardé leur empire, il s'en faut que

l'antagonisme soit aussi grand qu'on veut parfois l'imaginer. A la façon dont certains chrétiens parlent de l'esprit juif et du judaïsme, on dirait que la Bible et l'Évangile n'ont rien de commun. On semble ne plus se souvenir que tous deux ont au fond même Dieu, même décalogue, même morale. Le juif et le chrétien seraient également fidèles, l'un à l'Évangile, l'autre à la Thora, qu'entre eux il y aurait moins de contrastes que de ressemblances. S'il n'y avait, dans nos sociétés modernes, d'autre changement que la substitution, à une civilisation purement chrétienne, d'une civilisation juive ou judéo-chrétienne, l'idée de Dieu, l'idée morale et religieuse continuerait à planer sur nos sociétés. Est-ce la peine de montrer qu'à cela ne se borne pas la transformation en train de s'accomplir dans notre monde occidental? qu'il y a autre chose dans l'évolution de la pensée et de la société modernes qu'un retour de l'Europe vers Jérusalem? Bien aveugle qui n'y verrait que la tardive revanche de la synagogue sur l'église, et la défaite de la croix par le chandelier à sept branches!

Ne parlons donc pas de « la judaïsation » des sociétés chrétiennes. Si les chrétiens étaient demeurés plus chrétiens, le juif aurait peu de prise sur le chrétien. Ce que vous appelez « la judaïsation » de nos sociétés modernes, chrétiens et israélites pourraient également l'appeler, — passez-moi le barbarisme, — la *paganisation* de nos sociétés. « Aryens et sémites, » chrétiens déchristianisés et juifs déjudaïsés, en reviennent, pratiquement, à une sorte de paganisme inconscient. Telle est la vérité : Sem et Japhet, poussés par le même vent, glissent côte à côte sur la même pente. Nos lourdes races occidentales, que l'Évangile avait péniblement arrachées au culte de la matière et de la force, sont en train de retomber dans leur antique naturalisme, dépouillé, cette fois, de la parure mythique qui le couvrait d'un voile de poésie. Et Israël lui-même, choisi pour conserver la notion du Dieu vivant, Israël que, aux anciens jours, ses prophètes avaient déjà tant de peine à disputer aux autels de Moloch ou de Baal, Israël, énervé par la fortune et las d'attendre le Messie de justice, semble, comme Salomon vieillissant, oublier l'alliance avec l'Éternel pour offrir des parfums sur les hauts lieux aux idoles étrangères, à Kamosch et à Astarté.

Y a-t-il dans le déclin de l'idée chrétienne une revanche d'un culte sur un autre et d'un passé lointain sur le passé d'hier, c'est celle du vieux paganisme, du paganisme immortel, diraient nos néo-païens, prêt à triompher également de la Thora et de l'Évangile, de Jéhovah et de Jésus. Ce qui est en conflit avec l'esprit chrétien, c'est moins encore la science nouvelle et l'esprit mo-

derne avec ses confuses aspirations, que les vieux instincts païens, les concuspiscences de la chair et l'orgueil de la vie, de nouveau débridés par les siècles. L'idolâtrie de la nature, l'idolâtrie de l'homme érigé en Dieu, tel est le nouveau culte auquel semble revenir notre civilisation occidentale; et cette fausse religion de l'humain substitué au divin, elle répugne peut-être encore plus à la Bible qu'à l'Évangile, au Sinaï qu'au Calvaire. Individuelle ou collective, l'apothéose de la créature est la négation formelle du judaïsme : « Je suis l'Éternel, ton Dieu, a dit Jéhovah, et tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. »

— Soit, dira quelque antisémite ; le juif n'est ni le seul, ni peut-être le principal agent de la déchristianisation des sociétés contemporaines. Le judaïsme risque de périr, victime lui-même de la guerre faite par les siens au christianisme et à l'idée chrétienne. Mais, quand nous parlons de la judaïsation des sociétés et de la décomposition des nations européennes par le juif, ce que nous avons en vue, ce n'est pas tant le judaïsme comme religion, que le judaïsme comme race; c'est moins le juif que le sémite. Israël nous apparaît comme une tribu étrangère campée au milieu des peuples modernes, et les menaçant à la fois d'assujettissement moral et d'asservissement matériel. Ce qu'il met en péril, ce n'est pas seulement la religion, c'est la nationalité. Laissons de côté la civilisation chrétienne : le juif agit, comme un dissolvant, sur quelque chose qui nous tient non moins au cœur, sur notre culture nationale, sur notre génie historique, sur notre âme française, slave, allemande. — Derrière le grief religieux, en surgit ainsi un autre, en réalité connexe, le grief national, plus grave peut-être encore, parce que plus général, parce qu'il touche un plus grand nombre d'hommes, et cela, dans ce qu'ont de plus sensible les peuples modernes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

EMPEREURS ET IMPÉRATRICES

D'ORIENT

II[1].

L'IMPÉRATRICE BYZANTINE.

Gustave Schlumberger, de l'Institut, *Un empereur byzantin au Xe siècle, Nicéphore Phocas*, 1 vol. in-4° de 781 pages, avec 4 chromolithographies, 3 cartes et 240 gravures dans le texte. Paris, 1890; Firmin-Didot.

I.

Qu'était-ce, à Byzance, qu'une impératrice, une *Augusta*, une *Basilissa?* A priori, toutes les origines dont procédait la civilisation byzantine conspiraient à rendre nul le rôle politique de la femme. L'idée romaine faisait d'elle une éternelle mineure, lui interdisait le forum, ne permettant la rue qu'à la courtisane, enfermant la vierge noble ou la *matrona* dans son palais, ne l'en laissant sortir qu'en litière fermée, assignant pour unique domaine à son activité l'administration de sa maison et les ouvrages d'aiguille. L'idée grecque, non moins sévère, la condamnait à la reclusion du gynécée. L'idée orientale ajoutait au gynécée des grilles, des voiles, le sabre des eunuques, et le transformait en harem. Dans la Russie moscovite, le harem s'appelle le *terem*, à l'étage supérieur de la maison, et le voile s'appelle la *fata*. Mais

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

les grilles, les voiles, les lois, les mœurs, les préjugés n'ont pu, ni dans la Rome républicaine ou impériale, ni dans la Grèce de Périclès et des successeurs d'Alexandre, ni dans la Moscou des tsars, ni dans quelque pays d'Orient que ce puisse être, retirer toute action à la femme. Cette action y a été plus indirecte ou plus dissimulée qu'en Occident, mais à peine moins énergique. La Grèce alexandrine a eu Roxane. Rome a eu les Julie et les Agrippine, et Victoria, « la mère des légions, la mère des camps, » qui lui donna trois empereurs, et Hélène, qui assura le triomphe du christianisme dans l'empire. L'Asie a connu les Nitocris, les Sémiramis, les Parysatis. L'Égypte a été gouvernée par Hatasou, fille et sœur des Thoutmès, et par Cléopâtre. La Syrie a obéi à Zénobie, l'Inde à des begums ; la Turquie a subi les caprices des Roxelane et des sultanes validés. A Moscou, la tsarévna Sophie, dissimulée derrière le double trône de ses deux frères, a dirigé la diplomatie et les armes russes, frayant ainsi la voie aux impératrices du XVIIIe siècle.

A Byzance il en fut de même. Cela commence par Pulchérie, la fille aînée d'Arcadius. A quatorze ans, comme son père venait de mourir et que son frère n'était qu'un petit enfant, le préfet Anthémius la salue Augusta et lui remet le pouvoir. Pour se consacrer plus entièrement aux soins du gouvernement, elle fait vœu de virginité et engage ses sœurs à l'imiter. Elle administre au nom de son frère Théodose II, veille à son éducation, travaille à en faire un prince pieux et appliqué, mais sans réussir à vaincre sa paresse et sa frivolité. Elle le marie à Athénaïs, fille du philosophe athénien Léontios.

Celle-ci est une lettrée, une dilettante de dévotion, qui traduit en vers une partie de l'Ancien-Testament, fait des pèlerinages aux lieux saints et en rapporte de précieuses reliques, entre autres le portrait « authentique » de la Vierge par saint Luc. Naturellement, les deux belles-sœurs ne peuvent s'accorder, et Pulchérie, cédant à la passion de son frère pour sa femme, se retire de la cour. L'impératrice ne jouit pas longtemps de son triomphe : elle avait un faible pour Paulin, le maître des offices. Un jour, un pèlerin venu d'Asie offre à Théodose une pomme d'une grosseur et d'une beauté extraordinaires. Le galant empereur en fait présent à sa femme ; la tendre impératrice l'envoie aussitôt chez Paulin ; celui-ci, voulant faire sa cour au prince, lui apporte le cadeau. Théodose, fort surpris, demande à sa femme ce qu'elle a fait de la pomme. « Je l'ai mangée, » répond-elle sans hésiter. Théodose insiste ; elle jure sur la tête de l'empereur qu'elle a dit la vérité. Paulin, quoiqu'il pût être innocent, fut exilé, puis cruellement supplicié. L'impératrice obtint la permission de se retirer à Jérusalem. Elle

y commit sans doute de nouvelles frasques, car le comte Saturnin reçut l'ordre de mettre à mort deux ecclésiastiques dont les visites à l'Augusta furent jugées trop fréquentes. Pour se venger, elle fit assassiner Saturnin, tomba dans une disgrâce plus complète, fut dépouillée des honneurs impériaux et acheva ses jours dans l'obscurité.

Pulchérie avait repris l'influence sur son frère, et, avec elle, toute l'autorité. A la mort de ce prince, elle donna la couronne avec sa main au sénateur Marcien, un vaillant soldat, lui faisant jurer que, malgré son titre d'époux, il respecterait sa chasteté. Elle termina sa vie dans les bonnes œuvres, et de ce couple exemplaire l'Église fit une paire de saints.

La fille de Léon Ier, Ariadne, créa successivement deux empereurs : son premier mari, Zénon l'Isaurien, sur la tête duquel elle fit placer la couronne par les mains de leur fils, encore en bas âge; puis son second mari, Anastase le Silentiaire, qu'elle n'admit à l'empire et à son lit qu'après qu'il eut signé une profession de foi orthodoxe. Dans l'intervalle, la veuve de Léon Ier, Vérine, avait essayé de faire aussi valoir son droit à transmettre le pouvoir et avait couronné son frère Basiliskos. Celui-ci fut battu par les partisans d'Ariadne, bloqué dans une église, d'où il sortit sous la promesse qu'il serait épargné; l'engagement fut tourné, car l'usurpateur fut jeté avec sa femme et ses enfans dans une citerne où on les laissa mourir de froid et de faim. Cette énergique Ariadne n'était pas tendre. Elle avait eu à se plaindre de son premier mari, Zénon, qui gouvernait mal et était sujet à des accès d'épilepsie : on prétend qu'elle profita d'un de ces accès pour le faire enterrer vivant; lorsqu'on ouvrit son tombeau, quelque temps après, on trouva le cadavre tordu par les convulsions de la faim et ses bras à moitié dévorés.

L'histoire de Théodora, la fille du montreur d'ours Akakios et la femme du grand Justinien, est trop connue pour que nous y insistions.

Sophie, nièce de Théodora, avait épousé Justin II, le successeur de Justinien. A la mort de son mari elle comptait, elle aussi, pouvoir disposer de l'empire. Elle avait jeté les yeux sur Tibère, auquel elle voulait offrir la couronne avec sa main. Par malheur, quand Tibère eut été proclamé, l'Augusta apprit qu'il était déjà marié. Elle parut se résigner, obtint qu'on lui laissât les honneurs impériaux avec la jouissance d'un palais; mais ensuite elle complota contre l'ingrat et fut réduite à la vie privée.

Une fille de ce même Tibère, à la mort de son père, assura la couronne à Maurice. Elle vit, après l'usurpation de Phocas, son mari et ses cinq fils égorgés; elle-même, avec ses filles, fut jetée

dans un couvent; accusées de conspirer contre le tyran, elles furent torturées et mises à mort.

Héraclius, qui vengea sur Phocas le meurtre de Maurice et de tous les siens, subit l'influence de sa mère Épiphania. Il eut successivement deux femmes; l'une, Eudokia, qui mourut en lui laissant une fille et un fils, appelé Constantin le Jeune; l'autre, Martina, qui était sa cousine germaine par sa mère, et qui joua un grand rôle. Elle fut une marâtre pour les enfans du premier lit, fit couronner, du vivant de son mari, son fils Héracléonas. Celui-ci était difforme, comme ses frères, étant tous nés d'un mariage incestueux suivant les lois de l'église grecque. Martina fut cependant obligée d'exécuter le testament de son mari, qui léguait l'empire conjointement à Constantin le Jeune et Héracléonas. Le premier ne tarda pas à mourir, et, sous le nom du second, elle prétendit exercer directement le pouvoir. Les sénateurs s'indignaient d'obéir à une femme qu'ils auraient voulu voir se renfermer dans le gynécée. Le généralissime des armées d'Asie accusa Martina d'avoir empoisonné son beau-fils, et, au nom des enfans de celui-ci, fit un *pronunciamiento*. Martina et Héracléonas furent déposés, traduits devant le sénat, qui les jugea coupables. L'une eut la langue coupée, l'autre les yeux crevés.

Après l'extinction de la famille d'Héraclius, avènement de la dynastie isaurienne avec Léon III. Le second empereur de cette dynastie, Constantin Copronyme, épousa la fille du khagan des Khazars, baptisée sous le nom d'Irène. Le troisième, Léon IV, n'étant que prince impérial, épousa une Athénienne également nommée Irène. On ne sait rien sur la famille de celle-ci; mais elle allait être un des plus grands souverains de Byzance. Du vivant de son mari, elle avait déjà sa politique à elle. Léon IV avait adopté les principes des iconoclastes; mais dans le gynécée impérial les images proscrites et leurs défenseurs étaient recueillis et honorés. Un jour, l'empereur trouva chez sa femme des tableaux de sainteté; il la disgracia et fit mettre à la torture les officiers du palais qu'il accusait de complicité dans cette dévotion séditieuse. Restée veuve en 780, gouvernant l'empire au nom de son fils Constantin, âgé de dix ans, Irène dompta les complots et les rébellions avec une énergie impitoyable. Elle entra en relations avec Charlemagne et essaya d'obtenir de lui une de ses filles, Rothrude, pour le jeune Basileus. Le règne d'une femme était nécessairement celui des eunuques. L'un d'eux, Théodoros, est envoyé pour réprimer la rébellion du gouverneur de Sicile; un autre, Jean, est vainqueur des Arabes; un troisième, Staurakios, soumet les tribus slaves de la Hellade et reçoit les honneurs du triomphe à l'Hippodrome; un quatrième,

Élysée, est chargé de l'ambassade à Charlemagne et enseigne à Rothrude la langue grecque et les manières de la cour. Le grand acte d'Irène, qui fut sa revanche sur la tyrannie de son défunt mari, la revanche du sentiment féminin sur l'idée iconoclaste, que soutenaient encore le sénat et les chefs militaires, ce fut la convocation du fameux concile de Nicée : il rétablit le culte des images.

Le fils d'Irène avait déjà vingt ans et continuait à se montrer d'une docilité exemplaire. En 788, le projet de mariage avec Rothrude ayant été rompu, elle le força d'épouser une fille du thème arméniaque, nommée Maria. Ce mariage semble avoir émancipé Constantin : nous le voyons conspirer contre sa mère et l'eunuque Staurakios, le confident et le généralissime de la Basilissa. Avertie par Staurakios, elle fit de vertes remontrances à son fils, s'emporta jusqu'à le frapper au visage, lui enjoignit de se tenir renfermé dans le palais, exigea des troupes le serment de n'obéir qu'à elle seule. La garnison de Constantinople y consentit; mais les légions du thème arméniaque, obéissant peut-être à quelque appel de la jeune impératrice, s'y refusèrent et prirent les armes. La révolte s'étendit : partout les soldats, las d'obéir à une femme, s'insurgèrent contre leurs officiers et demandèrent à grands cris Constantin. L'émeute devint une révolution.

Staurakios fut tonsuré et exilé, Irène se retira dans un château fort avec ses richesses, et Constantin gouverna. Il gouverna fort mal, se fit battre par les Bulgares, et le sentiment de sa propre incapacité ou le revirement de l'opinion publique le portèrent à rappeler Irène et même Staurakios. Les affaires n'en allèrent pas mieux : les Bulgares furent encore vainqueurs ; les quatre oncles paternels du jeune empereur conspirèrent et eurent les yeux crevés ou la langue coupée; les Arméniaques, qui naguère lui avaient rendu le pouvoir, se soulevèrent contre le rappel de Staurakios; il fit aveugler leur chef et répudia sa femme Maria, suspecte d'avoir pris part aux menées de ses compatriotes. Un second mariage, avec une certaine Théodote, *cubiculaire* ou femme de chambre d'Irène, amena une nouvelle brouille avec sa mère. Celle-ci se jeta dans le parti des mécontens, distribua de l'argent et provoqua une révolution qui renversa son fils. Pour mieux prendre ses sûretés contre le prince détrôné, elle employa le moyen qui était classique à Byzance et que l'influence grecque avait fait adopter dans la Gaule carolingienne : on lui creva les yeux. L'opération se fit avec tant de barbarie qu'il en mourut.

Irène règne de nouveau, et, ce que l'on n'avait pas encore vu à Byzance, ce n'est pas au nom d'un mari ou d'un fils, comme Pulchérie ou Martina, c'est en son propre nom. Elle n'est plus impératrice, mais *empereur*, comme Marie-Thérèse fut *le roi* des Ma-

gyars. Ses Novelles portent comme en-tête : « Irène, grand Basileus et Autocratôr des Romains. » De nouveau le pouvoir est délégué à des eunuques, Staurakios et Aétius. Le règne de cette princesse usurpatrice, souillée du sang de son fils, ne fut pas sans gloire. Charlemagne rechercha sa main, et le pontife de Rome travaillait à ce mariage, qui eût refait l'unité de l'Église chrétienne et de l'empire romain. A la fin, l'aristocratie byzantine fut soulevée d'un nouveau sentiment de révolte contre le règne d'une femme. Profitant d'une maladie d'Irène, alors retirée dans sa campagne d'Éleuthère, sept patrices formèrent un complot et proclamèrent l'un d'eux, le grand-logothète Nicéphore. Irène, arrêtée dans sa villa, obtint seulement de se retirer dans un couvent qu'elle avait bâti dans une île voisine de Constantinople. Bientôt Nicéphore, craignant qu'elle ne sortît une seconde fois de sa retraite, l'exila dans Lesbos. Elle y mourut après quelques mois de captivité, absoute par l'Église orthodoxe, qui s'obstinait à ne voir en elle que la restauratrice du culte des images, « la pieuse Irène d'Athènes. »

Un rôle analogue, sous la dynastie phrygienne, fut dévolu à Théodora, fille d'un officier du thème de Paphlagonie et femme de l'empereur Théophile. Ce prince, comme ses trois prédécesseurs, détruisait partout les images et faisait brûler les mains aux moines qui les peignaient. De nouveau, l'orthodoxie proscrite trouva un refuge dans le gynécée impérial, auprès de la vieille impératrice Euphrosyne et de la Basilissa Théodora. Celle-ci faillit être trahie une première fois par un nain du harem qui parla au Basileus des « belles images » de l'Augusta; elle réussit à persuader à l'empereur que son bouffon avait pris des miroirs pour des tableaux, et l'indiscret fut fouetté. Un autre jour, une des filles de l'empereur lui raconta qu'Euphrosyne, après avoir distribué des friandises aux petits enfans, leur faisait baiser des poupées (*ninia*) qu'elle tenait cachées sous son lit.

Ces poupées ne demandaient qu'à sortir du gynécée et de dessous le lit de l'impératrice douairière pour reparaître sur tous les autels de l'Orient. Le premier soin de Théodora, quand la mort prématurée de son mari la laissa régente sous le nom de son fils, fut de convoquer le concile de Constantinople (842), et, comme celui de Nicée, il rétablit le culte des images. Le patriarche iconoclaste fut déposé et reçut deux cents coups de fouet; les évêques tremblèrent, les moines et le bas clergé exultèrent; les confesseurs, les martyrs du règne précédent, les pieux artistes aux mains brûlées reparurent à la cour. L'un d'eux, Théophane, sur le front duquel le défunt empereur avait fait imprimer au fer rouge des vers injurieux, fut invité à une sorte de banquet des victimes que présidait l'impératrice. Celle-ci exprimait le regret devant Théophane de ne

pouvoir effacer de son front ces traces de la persécution : « Non! non! s'écria-t-il, j'ai juré à votre mari que je les lui ferais lire devant le tribunal de Dieu, et je lui tiendrai parole. » Théodora n'avait pas intérêt à ce que le prince dont elle tenait le pouvoir fût voué à un anathème éternel. Toute en larmes, elle supplia le martyr d'oublier son injure, l'assurant que son mari s'était rétracté à ses derniers momens et avait baisé les saintes images. L'Église accepta ce pieux mensonge : elle consentit à prier pour l'âme de l'empereur et à faire espérer à sa veuve qu'il serait sauvé, sinon par ses mérites, au moins par ceux de sa femme. Le règne de cette autre Irène fut aussi fameux que celui de la première : son général-eunuque Théoktistos fut battu en Crète par les Arabes, mais les Bulgares se convertirent à la religion de Byzance et l'on essaya d'évangéliser les tribus manichéennes ou idolâtres de la péninsule des Balkans. La Basilissa, qui, déjà du vivant de son mari, exerçait le commerce de mer et même faisait la contrebande, amassa un trésor considérable. Elle perdit le pouvoir par un coup d'État de son fils Michel. Il fit assassiner Théoktistos et enjoignit à sa mère de rendre ses comptes. Elle n'essaya pas de résister, mais elle pria le sénat d'assister à l'inventaire de son trésor et ensuite se retira dans un monastère. Si résignés que fussent désormais les Byzantins à l'autorité d'une femme, dès qu'une autorité masculine se révélait, la première n'avait qu'à disparaître.

Le fils de Théodora était Michel l'Ivrogne. Il ne mit pas plus de onze mois à dissiper les épargnes de sa mère et à faire fondre sa vaisselle d'or et d'argent. C'était un débauché de toute façon. Sa mère, pour l'arracher aux séductions d'une certaine Eudokia, la fille d'Inger, l'avait marié à une autre Eudokia, la fille du Décapolite. Il n'en continua pas moins à entretenir des relations avec la première. Pour les rendre plus faciles, il imagina de la marier à Basile le Macédonien, et ce futur fondateur d'une grande dynastie dut se prêter à la honteuse combinaison. On assurait même que les deux fils aînés de Basile, dont l'un devait être l'empereur Léon VI, n'étaient pas les enfans de leur père, mais ceux de Michel.

Léon VI a fait aussi beaucoup parler de lui, chapitre des femmes. Ses Novelles, avec la dernière énergie, proscrivent les troisièmes noces et les flétrissent : « Les brutes elles-mêmes, quand elles ont perdu leur femelle, se résignent au veuvage, à la différence des hommes qui, sans pudeur, procèdent à un second mariage et qui, non contens de ce péché, passent du second mariage à un troisième. » Or, si l'Église grecque a fait une sainte de Théophano, la première femme de Léon VI, c'est apparemment pour récompenser la résignation avec laquelle elle supporta les désordres de son mari. Quand elle mourut, l'austère législateur, après l'avoir

pieusement ensevelie et avoir allumé autour de ses reliques un millier de cierges, s'empressa d'épouser Zoé, fille de Stylianos, avec laquelle il vivait depuis longtemps en état de concubinage. Zoé morte, il convola en troisièmes noces et épousa une certaine Eudokia. Enfin, veuf pour la troisième fois, il prit pour maîtresse Zoé Carbonopsina, et, quand elle fut mère d'un enfant mâle, en fit une Augusta. Celle-ci, devenue la tutrice de son fils Constantin VII, paraît avoir été d'une conduite irréprochable. Il en fut de même pour Hélène, l'épouse de ce savant empereur. Mais avec le fils de celui-ci, le futur Romain II, la chronique du harem s'enrichit de nouvelles histoires.

Ce sont précisément celles que nous raconte M. Schlumberger. Ce Romain, étant encore très jeune, avait été fiancé avec Berthe, fille naturelle d'Hugues, roi d'Italie. La jeune Italienne entra dans le gynécée impérial, mais mourut avant que le mariage eût pu être célébré. Le père et la mère de Romain autorisèrent alors son union avec une certaine Théophano, que Léon le Diacre déclare la plus belle, la plus séduisante et la plus raffinée de toutes les femmes. Elle était née dans l'échoppe de son père, le cabaretier Cratéros (c'est-à-dire Grande-Coupe, un vrai sobriquet de marchand de vin). Son vrai nom n'était même pas Anastasie, mais plutôt Anastaso, un nom de servante. Où et comment Romain l'avait-il connue et par quel enchaînement de circonstances put-elle passer du cabaret paternel au gynécée du Palais-Sacré? C'est ce que nous ignorons. Ce ne sont pas les historiens officiels qui nous renseigneront à ce sujet, car voici ce que nous lisons dans le chroniqueur patenté : « L'empereur choisit pour son fils Romain une épouse de noble naissance, Anastasie, fille de Cratéros, et qui prit le nom de Théophano; le Basileus Constantin et l'impératrice Hélène se réjouirent d'avoir pu donner à leur héritier une fille d'une aussi vieille race. » Théophano, astucieuse, perverse, très intelligente, exerça une influence despotique sur son mari et même sur son beau-père. Dès lors, elle fit passer au second plan la mère et les sœurs de son mari. A peine le vieil empereur eut-il expiré et eut-il été pompeusement couché dans son sarcophage de porphyre rouge à l'église des Saints-Apôtres, Théophano exigea l'éloignement de l'impératrice-mère et de ses cinq filles. Le nouvel empereur résista en ce qui concernait sa mère, mais céda pour ses sœurs. Comme elles n'avaient point la vocation du cloître, ce fut un arrêt cruel que celui qui les chassait du palais paternel pour y faire place à une parvenue et qui les condamnait à échanger les joies du foyer, les splendeurs de la cour, les somptueux vêtemens impériaux contre la reclusion dans un monastère et la robe sombre des nonnes. Il fallut que les eunuques du palais les fissent entrer presque de force dans

les litières de voyage. Par un raffinement de haine, Théophano leur avait assigné des retraites différentes : trois furent internées au couvent d'Antiochos et deux au monastère de Myrelæon. Le moine Jean avait été chargé de présider à leur prise de voile; il leur coupa les cheveux et leur adressa les plus touchantes exhortations. « Mais, nous dit le chroniqueur, le bon moine n'eut pas plutôt le dos tourné que les jeunes personnes, jetant leurs habits religieux, se refusèrent à les reprendre et se remirent à manger de la viande. »

La belle-mère annulée, les belles-sœurs exilées, Théophano restait maîtresse du Palais-Sacré. De son mari, déjà naturellement disposé à la paresse, elle fit un empereur fainéant : il vécut entouré d'eunuques, de bateleurs, d'histrions, de comédiennes et de chanteuses. Les excès de toute nature ruinèrent promptement sa santé. Il mourait à vingt-quatre ans, laissant Théophano veuve avec deux fils, Constantin et Basile, et deux filles, Théophano, qui devait épouser un jour Otton II d'Allemagne, et Anna, qui devait épouser le grand-prince de Russie, Vladimir. Autour d'une jeune Basilissa, les intrigues de palais reprirent de plus belle. L'eunuque Bringas s'arrogea une autorité tyrannique. Pour s'en affranchir, l'impératrice jeta les yeux sur Nicéphore Phocas, « domestique des Scholæ d'Orient, » c'est-à-dire généralissime des armées d'Asie. Il possédait ce commandement presque comme un patrimoine, l'ayant reçu de son père le vieux Bardas et le partageant avec son frère Léon. C'était un Arménien, qui avait passé sa vie dans les camps, fameux pour avoir reconquis la Crète sur les Arabes et pour avoir battu les émirs d'Alep et de Mossoul, aussi brave guerrier qu'habile capitaine, aimant avec passion son métier, soldat avant tout, de plus très religieux et d'une dévotion exaltée, chaste et sobre, s'exténuant de jeûnes comme un moine, faisant sa société d'ascètes et de pénitens, ne mangeant jamais de viande, ne buvant jamais de vin, couchant sur la dure avec un cilice. Ce cilice était un héritage de son oncle maternel, Michel Maléinos, mort en odeur de sainteté. Quelle sympathie avait pu porter l'un vers l'autre le montagnard inculte, le soldat rude et dévot, et l'impératrice raffinée et vicieuse? c'est ce qu'on sait assez mal. Nicéphore avait été le parrain d'un ou de deux des enfans de Théophano et de Romain II. La beauté de la Basilissa avait fait sur lui une impression profonde. Il l'aimait, et l'on prétend que, du vivant même de Romain, il avait eu avec elle des relations coupables. Elles durent reprendre quand il vint à Constantinople jouir des honneurs du triomphe pour ses victoires de Syrie. Bringas les soupçonna et fit mander le vainqueur au palais : Nicéphore estima plus prudent de se réfugier à Sainte-Sophie, où il était couvert par le droit d'asile. Puis il trouva moyen d'en sortir, reçut du patriarche et du sénat des

pouvoirs exceptionnels et repassa en Asie pour se mettre à la tête de son armée victorieuse. Ses lieutenans, surtout son compatriote Jean Zimiscès, l'engagèrent à mettre fin au gouvernement de Bringas et à s'emparer de l'empire. Ses soldats lui chaussèrent de force les brodequins de pourpre, lui passèrent au cou le collier de commandement, le hissèrent sur un pavois et crièrent : « Longue vie à Nicéphore Auguste ! » Un autre cri suivit celui-là : « *Eis tèn Polin!* (A la Ville !) » En peu de jours, l'armée d'Asie eut franchi le Bosphore, tandis qu'une insurrection contre Bringas éclatait à Byzance. Le nouvel empereur, en grand appareil militaire, entra par la Porte d'Or et se rendit à Sainte-Sophie, parmi les acclamations du peuple et des soldats. Là, le patriarche Polyeucte procéda, suivant les rites, au couronnement. Remarquons que Nicéphore n'usurpait point l'empire, car il s'était engagé par serment à respecter les droits des porphyrogénètes Constantin et Basile : il leur était simplement associé dans l'exercice du pouvoir impérial et devenait en outre leur tuteur. Les jeunes princes, avec leur mère, présidèrent, assis sur trois trônes d'or, à la cérémonie du sacre.

Au physique, M. Schlumberger, d'après les chroniqueurs, fait de Nicéphore le portrait suivant : « environ cinquante ans ; un teint olivâtre, hâlé par le soleil d'Asie ; des cheveux noirs, abondans et longs ; un regard pensif et triste, brillant d'un feu sombre sous d'épais sourcils ; le nez moyen et fortement busqué à son extrémité ; la barbe rare et courte, légèrement grisonnante ; de petite taille, gros, presque replet ; la poitrine et les épaules très larges. »

C'était ce quinquagénaire robuste et bien conservé que la gracieuse impératrice avait accepté pour époux et pour maître. Trente-quatre jours après la révolution, le mariage fut célébré suivant les rites accoutumés. La cérémonie fut un moment troublée par les scrupules du patriarche, qui imposa aux nouveaux époux la pénitence dont l'Église frappait les secondes noces, et qui ensuite prétendit les obliger à se séparer, parce que Nicéphore avait tenu sur les fonts baptismaux les enfans de Théophano. Dans les idées du clergé grec, cela constituait un lien de parenté mystique ; l'union entre la mère et le parrain devenait un inceste. Heureusement il se trouva un prêtre pour affirmer par serment que le fait était faux, et le patriarche consentit à l'en croire.

M. Schlumberger a essayé, non sans quelque indiscrétion, de dépeindre la passion dont le nouvel empereur était épris pour sa souveraine d'hier :

Dès qu'il en avait fini avec les supplices renaissans de l'étiquette, il accourait au discret gynécée rejoindre sa belle et tant aimée Théophano. La créature superbe et câline savait chaque jour lui inspirer un

amour nouveau, plus violent. Lui, si austère, si rude, dur aux autres et à lui-même, devenait auprès d'elle tendre et prodigue. Tous les chroniqueurs insistent sur les richesses dont il la comblait. Il ne savait assez l'accabler de dons sans cesse renouvelés. Bijoux précieux, pièces d'orfèvrerie, chefs-d'œuvre des joailliers de Byzance ou des plus renommés orfèvres d'Alep et de Damas, pièces de soie ou tapis de Perse à grand ramage, meubles et vaisselle d'argent, reliques très insignes enfermées dans des coffres très précieux, palais et villas sur le Bosphore, fermes en Asie, domaines de la côte de Thrace, chars d'apparat faits d'or, d'ivoire et de bois précieux, chevaux d'Arabie ou de Hongrie, eunuques de toute rareté, acquis à grands frais aux quatre coins du monde, rien n'était trop coûteux, rien n'était trop beau pour être offert par lui à sa Basilissa bien-aimée.

Peut-être y a-t-il lieu ici de conclure moins à la passion prodigue de Nicéphore qu'à l'avidité de Théophano, qui entendait prendre sa large part dans le butin de l'empire.

Ce n'était point pour faire de Nicéphore un Brutus galant et un Caton dameret que les ordres de l'empire s'étaient accordés à lui décerner le pouvoir et que le patriarche Polyeucte avait toléré son mariage. C'était bon pour des empereurs légitimes, comme Constantin VII ou Romain II, de faire les rois fainéans : Nicéphore était tenu d'être avant tout un *imperator*, un chef des légions. Ses goûts et son tempérament l'y poussaient : nous le voyons presque aussitôt s'éloigner du gynécée et du palais, endosser l'armure comme au temps où il n'était qu'un simple officier, traverser avec ses soldats les déserts de sables, les pays de soif, les âpres défilés du Taurus et du Liban, conquérir la Mésopotamie et la Syrie, tandis que sa politique met aux prises, sur le Danube, les Bulgares et les Russes, et que ses lieutenans guerroient en Italie contre les vassaux révoltés et les envahisseurs tudesques.

Théophano se lassa-t-elle d'un époux qui n'était presque jamais auprès d'elle? Les victoires de Nicéphore ne purent-elles dissimuler les rides qui avec elles se multipliaient sur son front? Jugea-t-elle un peu sots les scrupules religieux qui le reprenaient de temps à autre, quand il recommençait à s'abstenir de viande, à jeûner et à coucher dans le cilice de l'oncle Maléinos? Trouvait-elle qu'il était aussi par trop un soldat, par trop dénué d'esprit, d'élégance, sentant par trop le harnais, trop rude de manières et trop brutal (un écrivain arabe assure qu'il la battait)? Craignit-elle que Nicéphore ne voulût dépouiller de la pourpre ses deux pupilles, et l'affection maternelle la fit-t-elle passer sur toute autre considération? Ou bien une nouvelle passion pour un héros plus jeune de dix ans lui fit-elle oublier cette première inclination, dans laquelle étaient entrées tant de

considérations politiques? Quoi qu'il en soit, un complot se forma contre Nicéphore; il eut pour chef celui qui avait le plus contribué à le faire empereur, son compagnon d'armes et son émule de gloire, Jean Zimiscès; l'impératrice connut la conspiration, l'encouragea et promit à Zimiscès d'être sa femme s'il la débarrassait de son mari. Elle était liée avec lui par une intrigue galante, comme elle l'avait peut-être été avec Nicéphore du vivant de Romain II. « Zimiscès, nous dit M. Schlumberger, pour s'unir à l'impératrice dans de criminels rendez-vous, avait à traverser chaque soir le Bosphore dans une barque et se perdre ensuite dans le dédale des bâtimens palatins, se confier à la discrétion d'eunuques et d'esclaves, courir le risque, dans le cas où l'intrigue serait découverte, de supplices atroces et d'une mort ignominieuse. » L'éternelle tragédie de Clytemnestre armant contre Agamemnon la main d'Égisthe se renouvela une fois de plus. Par une nuit de décembre, l'impératrice fit entrer les conjurés dans l'enceinte du palais et les cacha dans les appartemens secrets. Elle-même se rendit auprès de Nicéphore pour l'occuper et endormir ses soupçons, lui persuada de laisser ouverte la porte de son *cubiculum;* elle l'épia quand il succomba au sommeil et donna le signal aux assassins. Sur le cadavre mutilé du vaillant empereur, Zimiscès chaussa les brodequins de pourpre, et les conjurés se répandirent dans le palais en criant : « Longue vie à Jean Autocratôr! »

Théophano fut trompée dans ses calculs amoureux ou ambitieux. Zimiscès, une fois empereur, réfléchit. Il se dit apparemment qu'elle n'était plus jeune, qu'elle était mère de quatre enfans et veuve de deux maris; qu'elle n'avait pas de naissance et ne lui apporterait aucun droit; que ce n'était pas la peine d'affronter le courroux du patriarche Polyeucte, qui allait tonner contre les troisièmes noces; que, s'il fallait une expiation du régicide, il valait mieux qu'elle tombât sur Théophano que sur lui. Il refusa comme épouse celle qu'il avait convoitée comme maîtresse; et, délaissant la fille de Cratéros, il épousa Théodora, une vraie princesse, une Porphyrogénète, une fille de Constantin VII, jadis expulsée du palais par la jalousie de Théophano. Le patriarche Polyeucte exigea, pour couronner Zimiscès, que celle-ci fût éloignée du palais et les autres complices exilés : le nouvel empereur souscrivit à ces conditions. L'impératrice déchue fut reléguée dans l'île Protée. Elle s'en échappa quelque temps après et vint accabler l'ingrat de reproches et d'injures, qui lui valurent seulement une captivité plus étroite.

Sous Zimiscès, sous le belliqueux porphyrogénète Basile II, l'empire retentit du fracas des victoires; les camps ont la prépondérance sur le palais, et les femmes ne font plus parler d'elles. Après

la mort de Basile et de son frère Constantin, de nouveau elles disposent de la couronne. La légitimité de la dynastie macédonienne, que n'avaient pu ébranler, qu'avaient au contraire confirmée les intrusions des Lécapène pendant la minorité de Constantin VII, les intrusions de Nicéphore Phocas et de Zimiscès pendant la minorité de Basile et Constantin, est si bien établie désormais que le principe d'hérédité est reconnu même dans la personne des filles. On avait vu autrefois des empereurs s'associer des empereurs ou tolérer leur usurpation pour qu'ils les aidassent à soutenir le fardeau du pouvoir; maintenant ce sont des impératrices qui choisissent des maris pour parer aux mêmes nécessités. Constantin VIII n'avait d'autres héritiers que ses trois filles : Eudokia, qui se fit religieuse; Zoé, qui avait déjà cinquante ans, mais qui montrait du tempérament; Théodora, qui voulut rester vierge. Avant de mourir, cet empereur fit appeler un de ses meilleurs généraux, Romain Argyre; gracieusement il lui donna le choix ou d'avoir les yeux crevés ou d'épouser Zoé. Romain ne savait que répondre, étant déjà marié; sa femme le sauva en entrant dans un monastère. A la mort de son redoutable beau-père, Romain III se trouva prince époux. Son rôle était de guerroyer contre les Sarrasins, tandis que Zoé, très jalouse de ses droits, gouvernait effectivement et tenait dans une étroite captivité sa sœur Théodora. Un caprice amoureux de Zoé abrégea les jours de Romain et donna aux Byzantins un nouveau maître. L'histoire en est tellement étrange, tenant à la fois du conte de Boccace et du drame shakspearien, elle jette une lumière si vive sur les mystères du Palais-Sacré, qu'il faut citer textuellement (toutefois en adoucissant les expressions par trop crues) le récit du chroniqueur Zonaras :

Romain se promettait une longue vie et un long règne; et, quoiqu'il fût déjà sexagénaire, il rêvait de transmettre l'empire à des successeurs issus de ses reins. Il ne pouvait se persuader que l'impératrice, âgée de cinquante ans au moment de son mariage, fût impropre à lui donner des héritiers, et il travaillait ardemment à obtenir ce résultat. Même il usait de certaines drogues, obligeait sa femme à porter certaines amulettes qui pouvaient contribuer à la rendre féconde, l'impératrice se prêtant à tout avec la plus grande complaisance et ne répugnant pas aux formules magiques et aux incantations. Rien n'y fit, et, voyant qu'il ne pouvait réaliser ses vœux, n'étant guère d'ailleurs de complexion amoureuse, — l'âge contribuant encore à amortir ses feux, — et n'ayant jamais eu pour sa femme un goût très vif, Romain se prit à la négliger de plus en plus. Quelques années se passèrent; et, tandis que son éloignement augmentait pour l'impératrice, celle-ci, qui était d'un tempérament ardent et qui s'irritait d'être dédaignée,

prit en haine son époux. Or Romain avait en son particulier un eunuque nommé Jean. Le frère de celui-ci, Michel, avait reçu de la nature une beauté ravissante. A la prière de Jean, le Basileus avait admis Michel parmi les serviteurs de sa chambre à coucher. La Basilissa s'éprit d'un amour très vif pour celui-ci, et la vue quotidienne de sa beauté l'enflammait d'une ardeur croissante. Auparavant elle haïssait l'eunuque Jean ; maintenant elle le faisait venir à chaque instant, s'entretenait familièrement avec lui, l'accablant de questions sur son frère Michel. Comme cela se répétait souvent, l'eunuque, en homme avisé, comprit qu'elle était amoureuse de son frère. Il engagea celui-ci à la voir et, si elle lui faisait des avances, à ne pas craindre de la caresser, de l'embrasser et de l'étreindre. Que vous dirai-je de plus? Les deux amans en vinrent au fait, et les choses allèrent si loin que la passion de cette femme ne fut plus un mystère pour personne : on s'en entretenait non-seulement dans le palais, mais dans les carrefours de Constantinople. L'empereur était seul à l'ignorer. Quand Romain était couché dans le même lit que l'impératrice, il ordonnait à Michel de chatouiller ses pieds à lui; mais qui croira qu'il ne touchait pas aux pieds de l'impératrice? L'empereur se faisait ainsi le complaisant et le concubin de leurs amours. A la fin, sa sœur Pulchérie et d'autres encore lui révélèrent l'histoire et l'engagèrent à prendre garde. Il se contenta d'interroger l'inculpé et de lui demander s'il était vraiment l'amant de l'impératrice. Michel nia énergiquement, et Romain le força de confirmer ses dénégations par un serment. Michel n'ayant pas hésité à se parjurer, le Basileus se persuada qu'on avait calomnié ce bon serviteur. Or, du jour où il eut commis ce parjure, Michel fut, dit-on, en proie à une maladie affreuse. A certains momens, son esprit se dérangeait, ses yeux se convulsaient, tout son corps était pris de tremblemens, jusqu'à ce qu'il roulât par terre. Puis il revenait à lui. Ces accès se produisaient fréquemment, parfois en la présence même de l'empereur, qui était pris de compassion pour lui, se persuadant d'autant plus que l'accusation était fausse, car un tel homme ne pouvait ni aimer ni être aimé. Quelques-uns prétendent que l'empereur pénétra le secret de leurs amours, mais que, sachant combien sa femme était ardente et folle, il toléra sa passion pour Michel, de peur qu'elle ne prît plusieurs amans. A la fin, il tomba lui-même malade, avec la figure enflée, l'air d'un mort, la respiration haletante et pénible, les cheveux lui tombant de la tête. On pensait que ce mal lui était venu d'un poison qu'on lui avait fait prendre. Un jour il entra dans le bain du palais, sans que personne portât ni soutînt ce moribond. C'est là que la tragédie s'accomplit : on dit que certains lui tinrent la tête longtemps sous l'eau et qu'on le rapporta presque mort sur son lit. Quand le bruit s'en répandit dans le palais, l'impératrice accourut, pleurante et gémissante, et ne se retira qu'après s'être assu-

rée du décès, l'empereur ayant rendu, avec le souffle, un liquide tout noir. Alors elle employa tous ses efforts à placer Michel sur le trône impérial. Vainement ses serviteurs, qui avaient été les ministres de son père, lui conseillèrent de laisser au moins passer quelque délai. Elle ne voulut entendre à rien, et se hâta au contraire d'en venir à ses fins, stimulée surtout par l'eunuque Jean, frère de Michel. Jean, lui parlant en secret, ne cessait de lui représenter qu'ils étaient tous perdus si l'affaire souffrait le moindre retard. Elle revêtit donc Michel des ornemens impériaux, le fit asseoir avec elle sur le trône, et ordonna à tous les assistans de l'acclamer et de se prosterner devant lui. On prétend que, dans la même nuit, le patriarche Alexis, appelé en toute hâte, bénit le mariage de Zoé et Michel, prit part à la proclamation du nouvel empereur et assista à la mise en linceul de l'ancien.

Zoé ne fut pas heureuse avec son second mari, toujours en proie à sa maladie noire, à des accès d'épilepsie, à des crises de remords, s'efforçant à racheter son crime par des pèlerinages aux sanctuaires en renom, abandonnant à son frère l'eunuque l'administration de l'empire, le laissant étendre même sur l'impératrice son despotisme violent et tracassier, tandis que les barbares ravageaient les provinces. Michel ne se reprit qu'une seule fois pour marcher contre les Bulgares et les battre. Il revint mourir à Constantinople.

Lui mort, l'eunuque Jean entreprit d'imposer à l'impératrice un maître de son choix : c'était un neveu à lui, et comme lui un grossier Paphlagonien, qui avait été calfat sur les chantiers du port. Il devint l'empereur Michel *le Calfat*. Il était trop jeune pour que Zoé osât l'épouser ; elle se contenta de l'adopter, en lui faisant jurer, à la table de communion, de la traiter comme une mère. Le parvenu fut ingrat pour tout le monde : il exila son oncle Jean et fit eunuques plusieurs de ses parens dont il redoutait l'ambition ; puis il relégua l'impératrice dans l'île de la Princesse, où elle fut internée dans un monastère. Tels étaient le respect et l'affection du peuple pour le sang de la dynastie macédonienne, que, malgré les crimes et les folies de Zoé, tout Constantinople s'insurgea. Les uns mirent à leur tête le patriarche Alexis, les autres tirèrent de son couvent la vieille Porphyrogénète Théodora. Un monastère où l'empereur s'était réfugié fut, malgré le droit d'asile, pris d'assaut, et le Calfat, traîné sur la place du Sigma, eut les yeux crevés.

Zoé, ramenée dans Byzance, partagea le trône avec Théodora. Les deux princesses ne s'accordèrent pas longtemps; Théodora rentra dans son monastère, et Zoé se mit en quête d'un mari. La triple expérience qu'elle venait de faire avec Romain III et les deux Michel, les prohibitions de l'Église contre les troisièmes noces, ne

purent l'arrêter. Elle croyait se dévouer ainsi au salut de l'empire. Du moins, elle voulut s'assurer d'un époux obéissant et souple : elle avait jeté les yeux d'abord sur un certain Dalassène, qu'elle écarta comme étant d'humeur trop indépendante ; puis sur un certain Artoclinès; mais il était marié, et sa femme refusait d'imiter le dévoûment de celle de Romain Argyre. Enfin, le choix de Zoé s'arrêta sur Constantin Monomaque, qu'elle avait autrefois comblé de ses bienfaits, peut-être de ses faveurs les plus intimes, et que son second mari, sans doute dans un accès de jalousie, avait exilé. La Porphyrogénète courait sur ses soixante-cinq ans : son âge et ses mœurs la rendaient peu séduisante ; pour être empereur, Monomaque accepta sa main. Aussi dissolu que Zoé, il ne sut même pas garder les apparences. Il avait pour maîtresse une jeune veuve, de la noble famille des Skléros, qui l'avait suivi dans son exil. Il l'amena dans le palais, imposa sa présence à sa femme, la traita sur le même pied que celle-ci et entreprit de la déclarer Augusta. Une fois encore le peuple s'insurgea, en criant : « Nous ne voulons pas de la Sklérène pour impératrice ! Nous ne voulons pas qu'on fasse mourir pour elle nos mères les Porphyrogénètes ! » Zoé fut obligée de se montrer et de parler à la foule pour épargner à Monomaque et à sa maîtresse le sort du Calfat. Puis ce fut une barbare, une princesse des Alains, amenée comme otage à Constantinople, que le mari volage introduisit dans le palais, lui accordant un train royal et le titre d'Augusta. La fin seule de Constantin (1055) mit un terme à ses débordemens.

Dans l'intervalle, la vieille impératrice était morte. Le trône se trouva donc vacant. On y plaça l'autre fille de Constantin VIII, Théodora. Elle gouverna sagement, l'amour des Byzantins pour le sang royal lui rendant la tâche facile, décourageant les fauteurs de complots civils ou militaires. Elle avait soixante-quinze ans; des moines lui prédisaient qu'elle vivrait jusqu'à cent ans; mais ses eunuques, mieux au fait, reconnurent en elle les signes d'une fin prochaine. Ils la décidèrent à donner l'empire avec sa main à un vieillard nommé Michel Stratiotique. Ce fut une transmission du pouvoir plutôt qu'un mariage, car quelques jours après (1056) Théodora mourait. Avec elle finissait la race de Basile le Macédonien, qui, — durée inouïe dans les annales byzantines, — avait occupé le trône pendant cent quatre-vingt-neuf ans.

Cet aperçu de l'histoire du gynécée byzantin suffit à montrer combien l'influence des femmes sur les destinées de l'empire fut considérable à Constantinople; elle le fut plus qu'en aucun autre pays chrétien ou musulman; elle est un des caractères les plus saillans de l'histoire grecque au moyen âge. Combien de fois l'empire du grand Constantin n'a-t-il pas été gouverné par des

femmes ! Plus souvent encore elles ont eu la couronne en dépôt et l'ont donnée avec leur main. La cause de ce phénomène est la même qui a donné quatre impératrices à la Russie du XVIII[e] siècle. Ici et là, c'est parce que l'empire manquait d'institutions stables et que la loi européenne de succession, l'hérédité de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, n'y était pas explicitement reconnue. Les intrigues de harem ou les mariages de princesses furent donc un des moyens de transmission du pouvoir, au même titre et aussi souvent que l'entente de l'aristocratie et du clergé, les usurpations militaires ou les révolutions de la rue.

II.

Ce que nous avons vu jusqu'à présent, ce sont des femmes faisant des empereurs ou les défaisant : il reste à montrer comment un empereur pouvait faire une impératrice. Ici encore, c'est l'arbitraire qui domine. Malgré la rigueur apparente des lois, des mœurs, du cérémonial, le caprice du prince était souverain. Il ne se croyait pas obligé, comme en Occident, à faire choix d'une épouse seulement dans les familles d'une noblesse égale à la sienne, dans les dynasties princières ou royales, à blason compliqué et à généalogie remontant au déluge. Les empereurs de Byzance ne craignaient pas, comme nos rois de France, de se « mésallier. » Toute femme pouvait devenir impératrice, comme tout homme pouvait aspirer au pouvoir suprême. A Constantinople, on peut voir ce qui ne s'est vu chez nous que dans les contes de fées : des rois épousant des bergères. Ils ont même choisi beaucoup plus bas.

Le futur empereur Justin, n'étant encore que simple officier, avait pour femme Lupicina (1), une paysanne du Danube, une barbare comme lui ; devenu « le maître du monde, » il ne voulut point la renier, et sur la tête de la commère qui depuis si longtemps faisait bouillir sa marmite de soldat, il posa la couronne impériale. On sait dans quel monde son neveu, le grand Justinien, est allé chercher Théodora. Théodose II a épousé la fille d'un professeur de philosophie d'Athènes ; une autre Athénienne est devenue la bru de l'empereur Nicéphore I[er]. Justinien II et Constantin Copronyme ont fait impératrices des Khazares, Monomaque une Alaine. Deux fois au moins, avec Rothrude et Berthe, il a été question de fiancées d'Occident. Toutes les provinces de l'Europe, Attique ou Paphlagonie, Arménie ou Phrygie, ont fourni leur contingent de Basilissæ. Si les empereurs se sont abaissés parfois à des

(1) Encore un nom slave : *Lioupkina* ou *Lioubkina ;* même racine que *lioubor*, amour.

femmes d'abjecte condition, le plus souvent ils ont épousé des filles de fonctionnaires, placés plus ou moins haut dans la sacrée hiérarchie. Un médiocre employé pouvait devenir beau-père d'empereur, et les chefs des tribus barbares en rêvaient sous leurs tentes de feutre.

Une coutume singulière présidait parfois à ces choix; elle nous est connue par le mariage de Théophile, le fils de Michel le Bègue. Quand il eut succédé à son père, sa belle-mère Euphrosyne envoya des messagers dans toutes les provinces et fit venir au Palais-Sacré les plus belles filles de l'empire. Elle les réunit dans une des salles les plus magnifiques, le *triclinium* de la Perle, et remettant à son beau-fils une pomme d'or, lui dit : « A celle qui te plaira le plus donne la pomme. » Il y avait parmi les concurrentes une vierge de noble famille, nommée Icasie. Le jeune empereur, étonné de sa beauté, s'approcha d'elle et, en manière de compliment, lui dit : « Les femmes ont causé beaucoup de maux. » — « Oui, mais elles sont la source de beaucoup de bien, » répondit vivement Icasia. Théophile fut choqué de cette promptitude de repartie. Soit qu'il fût encore un sot, soit que ses instincts de futur despote fussent déjà éveillés, tant d'esprit l'effraya; et, dit le chroniqueur, « déconcerté et blessé de ces paroles, » il laissa Icasia et donna la pomme à Théodora, fille d'un chef militaire de Paphlagonie. Icasia, qui avait touché de si près à la couronne, se retira dans un monastère qu'elle-même avait fondé. Elle y vécut en femme pieuse et en femme de lettres, à la mode de Byzance, composant des récits édifians et des cantiques.

Brunet de Presle, le savant helléniste, estimait que ce récit n'avait aucun fondement historique et qu'il n'y fallait voir qu'un échantillon du goût romanesque des chroniqueurs de cette époque. On peut n'être point de son avis : le fait est rapporté, avec les détails les plus précis, par plusieurs auteurs. On peut citer un second trait du même genre, qui ne se trouve pas dans les chroniqueurs byzantins actuellement connus de nous, mais qui nous est conservé dans un des plus anciens livres slavons traduits du grec, la *Vie de Philarète le charitable*. Il y est raconté que la grande Irène, voulant marier son fils Constantin, fit venir à Byzance dix jeunes filles, les plus belles de l'empire, parmi lesquelles Marie, la fille de Philarète. Celle-ci, qui avait l'âme bonne et l'esprit avisé, proposa aux autres concurrentes de s'engager par une promesse réciproque : celle qui serait choisie se souviendrait de ses compagnes et les marierait honorablement. Une seule, Gérontéia, par excès d'orgueil et certitude du succès, refusa de s'engager. Elle fut cependant éliminée. Marie fut choisie et tint parole à ses rivales. Du reste, Euphrosyne ou Irène, en instituant ces concours

de beauté, avaient pour elles des précédens respectables et les exemples de l'antiquité biblique, alors en grand honneur à Byzance. N'est-ce pas ainsi qu'Assuérus avait choisi Esther « entre mille beautés ? » Louis le Débonnaire, contemporain du Basileus Théophile, aurait, au dire de l'*Astronome*, procédé de même pour son second mariage : *undecumque adductas procerum filias*... Les tsars de Moscou, qui s'inspiraient aussi de la Bible et en tout imitaient Byzance, n'eurent garde de négliger une coutume si bien en harmonie avec les traditions du despotisme oriental. On a conservé le texte des circulaires qu'ils adressaient à tous leurs gouverneurs, leur enjoignant de faire un choix parmi les plus belles filles de leur province et de les envoyer à Moscou, menaçant des plus terribles châtimens les nobles qui cacheraient leurs filles et ne les remettraient pas à leurs messagers. Sur cette élite rassemblée de tous les points de l'empire au vieux Kremlin, on faisait un nouveau choix, puis un autre encore, jusqu'à ce que le prince n'eût plus en présence qu'une douzaine de beautés entre lesquelles il était permis d'hésiter. Avant la décision dernière, des sages-femmes étaient appelées à donner leur avis motivé. Ivan le Terrible, lors de ses troisièmes noces, n'avait pas convoqué moins de deux mille jeunes filles. Il est à remarquer que le premier prince russe qui inaugura cette coutume fut Vassili Ivanovitch, père du *Terrible* et fils de cette Sophie Paléologue qui importa en Moscovie les usages byzantins, avec l'aigle à deux têtes des Basileis et les prétentions à l'empire de Constantin. Les analogies entre les deux civilisations sont si frappantes qu'au harem de Moscou comme au Palais-Sacré de Byzance, l'aristocratie déplorait que la fantaisie matrimoniale des princes descendît parfois si bas. Les chambellans du premier Romanof disaient de sa femme : « Nous n'avons pas une souveraine bien chère ; elle portait autrefois des bottes jaunes comme les paysannes ; maintenant, Dieu l'a élevée. » Des deux femmes du tsar Alexis, l'une était fille d'un simple domestique et avait fait la cueillette des champignons dans les bois pour aller les vendre au marché ; l'autre avait été reçue presque par charité chez le boïar Matvéef, et on l'avait vue marcher en *laptis*, c'est-à-dire en sandales d'écorce tressée.

Souvent la fiancée royale, comme si une situation tellement nouvelle lui donnait une nouvelle vie, changeait de nom. Athénaïs, fille du philosophe athénien Héraclite, devint Aelia Eudoxia, en épousant Théodose II. Lupicina, la femme de soldat, quand Justin Ier fut parvenu à l'empire, reçut des factions du cirque le nom auguste d'Euphémia. Les princesses khazares mariées à Justinien Rhinotmète et à Constantin Copronyme s'appelèrent Théodora et Irène. Anastaso, l'héroïne du récit de M. Schlumberger, mariée

à Romain II, changea ce nom de servante en celui de Théophano. L'Italienne Berthe avait reçu celui d'Eudokia. Même usage à Moscou : là non-seulement la fiancée, mais parfois son père même, devenu le beau-père d'un tsar, recevaient de nouveaux prénoms : ainsi le père de la première épouse de Pierre le Grand, Ilarion Lapoukhine, prit celui de Feodor. A Byzance, on avait créé un titre spécial pour le beau-père du prince : celui de *Sébastopator*.

D'où qu'elle vînt, la fiancée du Basileus était aussitôt entourée de dignitaires eunuques; elle recevait les *entrées* successives, dans le même ordre où leurs maris étaient reçus par l'empereur, des patriciennes à ceinture, des protospatharissæ et spatharissæ, hypathissæ (femmes des consuls), stratorissæ, comitissæ, femmes des généraux, des officiers, des scribes, etc. Avant même le mariage, elle était saluée du titre de Basilissa et traitée en souveraine. Elle logeait dans l'Augustéon, la partie du palais réservée aux Augustæ. Les princesses de la famille impériale lui chaussaient les brodequins de pourpre. On la revêtait des ornemens impériaux, et la nouvelle souveraine, peut-être la fille d'un barbare, d'un homme de peine ou d'un petit employé, d'un montreur d'ours ou d'un cabaretier, était parée de ces bijoux célèbres, historiques, trois fois sacrés, qu'avaient portés des générations d'impératrices et de porphyrogénètes. Quand le contrat de mariage avait été rédigé, quand l'empereur avait passé l'anneau de fiançailles au doigt de l'épousée, on procédait aux cérémonies très compliquées du mariage et du couronnement. Ou plutôt, comme le mariage, dans les rites de l'Église d'Orient, a pour symbole principal la couronne posée sur la tête des époux, c'était d'un double couronnement qu'il s'agissait : l'un nuptial, l'autre politique. Les écrivains byzantins emploient deux mots pour les distinguer : *stephanôma* et *stepsimos*. Et, chose singulière, c'est le *stepsimos* qui précède le *stephanôma*. L'impératrice est déjà Augusta avant d'être la femme de l'Auguste.

Jusqu'à la période des Comnènes, où les idées occidentales prévalurent à Constantinople, la double cérémonie s'accomplissait non pas au grand jour, sous les voûtes de Sainte-Sophie, mais dans le mystère du Palais-Sacré. Les idées grecques d'alors, qui imposaient à la femme une vie de reclusion, ne se seraient point accommodées d'une pompe aussi publique. C'était donc dans quelque église du palais ou très voisine du palais, parfois dans un des salons transformé en oratoire, que la fiancée était d'abord couronnée impératrice, puis mariée.

Voici une description de couronnement au xe siècle. Dans le grand salon de l'Augustéon, sur des sièges d'or que leur ont ap-

portés les sénateurs, sont assis l'empereur ou les empereurs, s'il y en a le père et le fils. Le patriarche, averti par les silentiaires, sort de l'église palatine de Saint-Étienne. L'Augusta, avertie par le préposé aux cérémonies, sort de sa chambre à coucher. A part les empereurs, le patriarche (qui est parfois, lui aussi, un eunuque) et quelques dames de la cour, il n'y a là que les officiers « sans barbe » du palais : silentiaires, ostiaires, cubiculaires. Le patriarche prend alors la chlamyde de pourpre, étendue sur une table, la bénit et la remet à l'empereur. Les cubiculaires, avec une décente dextérité, habitués à tous les raffinemens de la pudeur officielle, ôtent à l'impératrice son vêtement, l'étendent comme un voile pour cacher ses épaules à tous les assistans ; l'empereur ou les empereurs revêtent l'Augusta de la chlamyde ; sur la chlamyde on passe les longs vêtemens d'étoffe d'or, le grand manteau multicolore brodé de perles et de rubis. Le patriarche bénit la couronne ; il bénit les *prœpendulia*, nœuds et chaînes de diamans et de pierreries qui en forment le double appendice. Les empereurs posent la couronne sur la tête de l'Augusta, y attachent les præpendulia qui caressent ses joues de leurs ondulations scintillantes et font à sa beauté un cadre lumineux. Sur cette beauté, on jette un voile, le *flammeum*. L'impératrice s'assied entre son fiancé et son beau-père. Alors seulement on introduit les grands qui viennent chanter les *polychronia*, puis leurs femmes par *entrées* successives. Chacune de ces personnes s'avance, précédée par les ostiaires armés de leurs verges d'or ornées de perles, soutenue à droite et à gauche par les silentiaires. Trois fois elle se prosterne, le visage contre terre ; elle embrasse les genoux de l'Augusta, puis les genoux des empereurs, comme pour les remercier de lui avoir donné une telle maîtresse.

Reste à faire au peuple, — c'est-à-dire au peuple officiel, aux *factions*, — la présentation de la nouvelle souveraine. Une des cours du palais aboutit à une double terrasse, au bas de laquelle se tient « le peuple. » L'impératrice traverse cette cour et s'arrête sur la terrasse supérieure, tandis que les eunuques et les grands descendent sur la terrasse inférieure. Elle reste seule, tout en haut, debout, dominant toute cette foule. C'est le moment solennel : rappelez-vous le coup de théâtre d'*Esclarmonde*. Isis va se révéler ; le *flammeum* va tomber ; Byzance va savoir quel visage resplendit sous le diadème à triple rang de perles et s'encadre entre les præpendulia de diamans. Les acclamations, les *polychronia*, les cris de : *Sainte ! Sainte ! Sainte !* éclatent dans un enthousiasme savamment réglé. C'est là ce qu'on appelait l'*anacalypterion*, la révélation.

On procède ensuite aux cérémonies du mariage. Ici on retrouve les anciens et poétiques usages grecs. Des fleurs partout ; la cou-

ronne qu'on pose sur la tête des mariés n'est plus d'or et de pierreries, mais de fleurs ; les factions couvrent de fleurs le lit bientôt nuptial : « de fleurs des champs, » est-il dit dans leurs hymnes. Il y a, dans cette partie du rituel, bien plus de liberté, de laisser-aller, de bonne humeur que dans la première. Seulement, le *paranymphe* qui conduit la mariée à l'autel est nécessairement un officier « sans barbe. » Toute la nuit, un parent des nouveaux époux, le *thyrôros,* se tient en sentinelle à leur porte; peut-être, comme en Moscovie, à cheval, l'épée nue à la main, pour éloigner les malveillans et les méchans esprits. Le troisième jour, l'impératrice sort en grande pompe pour aller prendre le bain symbolique au palais de la Magnaure. La publicité donnée à cette démarche contraste même avec l'idée grecque du gynécée et la rigoureuse pruderie de l'étiquette byzantine. C'est en grand appareil, avec une foule de serviteurs portant ostensiblement des peignoirs, des linges, des bassins, des vases et des cassolettes à parfums, que la Basilissa traverse les vergers de la Magnaure pour se rendre à la piscine. Trois dames, en avant et aux deux côtés de l'impératrice, tiennent des pommes rouges, ce symbole païen de l'amour, mais ornées de perles. Les factions font la haie, poussant des acclamations. Et comme si cela ne suffisait pas pour ameuter la curiosité publique, des chanteurs et des comédiens se joignent au cortège. Chose plus singulière, les consuls, les sénateurs, les hauts dignitaires accompagnent l'impératrice jusqu'à la porte du bain, attendent en dehors qu'elle ait terminé ses ébats, puis la ramènent jusqu'à la chambre nuptiale.

Désormais, la nouvelle impératrice habite dans le palais les splendides appartemens bâtis par l'empereur Théophile, aux dalles de marbre blanc, aux murailles de mosaïques sur fond d'or, aux plafonds d'or soutenus par des colonnettes. Sa chambre à coucher, c'était ce merveilleux *Mousikos* (l'Harmonie), dont le pavé, de marbres multicolores, semblait « une prairie émaillée de fleurs, » dont les murs étaient tapissés de mosaïques de marbre, où cinq colonnes de marbre soutenaient le dais du lit impérial. Quand elle fera ses couches, ce sera dans le palais de Porphyre, afin que ses enfans, filles ou garçons, soient des « porphyrogénètes » et possèdent toute la quantité de légitimité que comporte la constitution byzantine. Elle est impératrice, elle est Augusta, Basilissa, Despoïna (maîtresse) ; on la traite de Royauté et de Majesté; elle porte la couronne et le sceptre en forme de branche de lis, symbole de pureté. Quel qu'ait été son père, elle est « d'origine divine » et presque une divinité. Tout ce qui lui appartient est sacré, comme ce qui appartient à l'empereur. Elle figure sur les monnaies à la gauche de son époux, au-dessous

d'un Christ qui étend ses mains sur leurs têtes. On a vu des empereurs accorder à des Augustæ le droit de battre monnaie, comme Constantin à sa mère Hélène. On en a vu leur élever des statues sur les places publiques, comme Théodose II à Eudokia sa femme. Suivant les circonstances, l'Augusta pourra disposer de l'empire ou être *empereur* pour son propre compte. Sa vie, inséparable de celle de son époux, est toute de représentation, de processions, de réceptions, d'offices religieux. Elle a sa maison à elle, mais uniquement composée d'eunuques ou de femmes ; comme le prince, elle a son préposé, ses silentiaires, ses ostiaires, ses cubiculaires, ses protospathaires armés de hallebardes et ses spathaires armés de sabres. Tous sont désignés par le choix de l'empereur avec le consentement de l'impératrice, car on comprend que le mari n'ait voulu s'en fier à personne pour le choix de serviteurs honnêtes et fidèles, si difficile à faire dans cette valetaille immense et corrompue du palais ; et la femme de César ne doit pas être soupçonnée. Ce n'est pas que ce personnel fût difficile à recruter ; beaucoup de parens mutilaient leurs enfans mâles pour leur assurer l'accès aux emplois du palais ou même de l'église. De cette catégorie de serviteurs spéciaux sont sortis des ministres, des généraux, des amiraux, des patriarches. Enfin, l'Augusta avait sa flottille à elle, composée de navires noirs et rouges sous le commandement de l'*o tès trapezès*.

Outre ses officiers imberbes, l'impératrice avait sa maison féminine, à la tête de laquelle était la *patricia zôsta*, la patrice à ceinture. Celle-ci était un des premiers personnages de l'empire : elle avait le droit de s'asseoir à la table même du Basileus, honneur réservé à six dignitaires seulement. Elle prenait l'investiture des propres mains du souverain, ce que n'avait pu obtenir le préfet de la ville. Elle recevait de lui un manteau dalmate (ou dalmatique), une sorte de corsage ou de cuirasse, un *maphorion* (ou mantille) blanc ; enfin, ce qui était l'insigne de sa dignité, une ceinture ou baudrier (*zonè*, *lôron*), insigne d'un caractère si auguste que la personne qui s'en trouvait revêtue était dispensée de se jeter à plat ventre devant le prince : ce droit équivalait au droit castillan de se couvrir devant le roi. Sous la direction de cette haute dame, venait d'abord une *protovestiaria*, car l'impératrice avait comme l'empereur son vestiaire, qui comprenait son trésor ; puis une *primiceria*, des *cætonissæ* (pour les salons, *cætones*), des *cubiculaires* ou femmes de chambre (les *odalisques* de l'Orient musulman). Ces emplois étaient naturellement brigués par les plus nobles dames de l'empire. Revêtues des plus riches étoffes, tissus des fabriques anatoliennes ou péloponnésiennes, soieries des manufactures impériales, mousselines de Perse, pelisses de Khazarie et de Russie,

parées de bijoux syriens ou byzantins, coiffées du majestueux *propolôma*, en forme de tour de ville, évasé comme le *kakochnik* russe, orné de perles, de pierreries et d'icônes, elles formaient à l'Augusta un splendide cortège. Cette cour de femmes était tout à fait séparée de celle du Basileus, et sans doute plus animée, plus vivante, plus remplie d'intrigues, gazouillante et papotante comme un harem musulman ou comme le couvent du *Domino noir*. Là, parmi les eunuques à mine truculente, aux longues robes de soie, aux sabres nus, circulaient, dans la liberté intime du gynécée, le voile relevé, toutes les beautés de l'Orient : les yeux de gazelle de l'Asie et les yeux bleus du Nord, les Grecques élégantes de Byzance, de l'Attique, des îles, les barbares ou demi-civilisées des pays francs, slaves, turcs, arméniens, arabes, que des généraux grecs avaient épousées au cours de leurs campagnes ou que des Augustæ exotiques avaient amenées à leur suite. Seuls, les princes de la famille impériale, les hommes « sans barbe, » le patriarche, de vieux prêtres, des mendians, des pèlerins, des moines, avaient accès dans cet intérieur.

C'était d'ailleurs le régime en vigueur dans toutes les maisons nobles, comme dans le palais même de l'empereur. Dans la rue, les femmes ne cheminaient qu'enfermées dans des litières. Si elles accompagnaient leurs maris à l'armée, c'était en des espèces de tentes ambulantes, portées à dos de mule ou de chameau, comme dans la *Smala* d'Horace Vernet. Dans les églises mêmes, c'était de galeries grillées, au premier étage, qu'elles entendaient la liturgie. Un fait qui montre le respect des Byzantins pour le principe de la séparation des sexes, c'est que les *Basiliques* de l'empereur Basile interdisent de mettre une femme en prison : accusée ou coupable, c'est dans un couvent, sous la garde de femmes, qu'elle doit attendre ou subir sa peine.

Mais derrière ces voiles, ces grilles, ces cloîtres (*cancelli*), que de mystères pouvaient se cacher! Drames d'amour, crimes domestiques, rien ne transpirait au dehors. Le gynécée byzantin, comme le harem ottoman, le terem russe, la zenana hindoue, restait muet. Ces murs coquets étaient discrets. Et cependant, tout cet appareil de précautions et de reclusion n'en favorisait que mieux certaines intrigues. Sous les longs voiles des femmes, pouvaient s'introduire dans le palais non-seulement des messagères d'amour, mais aussi des amans, et aussi des conspirateurs et des assassins. Quand, sous des empereurs énergiques, le gynécée était sevré de toute participation aux affaires politiques et aux affaires religieuses, comment occuper ou tromper l'oisiveté du *Mousikos?* « Ah! trois fois heureux, s'écrie M. Schlumberger, qui pourrait retrouver le journal de l'existence de Théophano, Basilissa très auguste, avec

son immense cortège de femmes, d'eunuques, de cubiculaires! » Oui, assurément; mais ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire qui nous est conservé par les monumens. Un traité de cuisine ou de cosmétique byzantines ferait mieux notre affaire que maints récits de batailles. Parmi les Augustæ, il y a eu tous les types imaginables de femmes; des femmes politiques, comme Irène l'Athénienne; des femmes de lettres, comme Eudokia, à qui on a pu attribuer le *Violarium*, ou comme Anne Comnène, qui écrivit la Vie de son père; des femmes galantes, comme Zoé la Porphyrogénète; et d'autres, confites en pureté et dévotion, comme sa sœur Théodora; et d'autres qui ne songeaient qu'à inventer des combinaisons de parfums, des raffinemens de toilette, des recherches de vêtement et de coiffure pour révolutionner le tout-Byzance féminin; celles dont on ne parlait pas et celles dont on parlait trop; celles dont la porte ne s'ouvrait qu'aux moines martyrs et aux prêtres zélateurs, celles qui admettaient les bateleurs et les diseurs de bonne aventure, et celles dont la fenêtre laissait passer de temps à autre un fardeau humain cousu dans un sac, qu'engloutissaient les flots silencieux du Bosphore.

Dans cette étude, je me suis comme enfermé dans le palais impérial; mais le beau livre de M. Schlumberger révélera bien d'autres aspects de la vie byzantine au lecteur curieux. Il lui montrera les légionnaires applaudissant du sabre sur le bouclier, comme les Francs de Mérovée, les harangues enflammées de l'*imperator;* la solide infanterie régulière et les lourds escadrons cataphractes, couverts d'écailles d'airain, brisant l'élan des légers cavaliers arabes; les forteresses attaquées avec toutes les ressources de la plus savante poliorcétique; les prises d'assaut, les excès des soldats du Christ, la terreur du nom romain répandue sur les rives de l'Euphrate et du Jourdain, la croisade grecque précédant les croisades des Godefroy de Bouillon et des Richard Cœur-de-Lion. Ce livre montrera, une fois de plus, combien nos jugemens sommaires sur la civilisation byzantine sont incomplets et souvent injustes; combien elle était loin de cette monotonie qui avec l'ennui semble découler des secs récits des chroniqueurs; combien elle était, au contraire, variée, multiple, vivante; combien plus semblable à celle de nos capitales modernes qu'à celle de nos ancêtres à demi barbares, contemporains des grands empereurs byzantins. Non-seulement Constantinople était alors presque la seule ville, digne de ce nom, qu'il y eût en Europe; mais elle était vraiment le Paris du moyen âge.

ALFRED RAMBAUD.

LES

ALTÉRATIONS DE LA PERSONNALITÉ

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

I. Th. Ribot, *Maladies de la personnalité*. Paris, 1884. — II. Fr. Paulhan, *l'Activité mentale*. Paris, 1889. — III. Pierre Janet, *l'Automatisme psychologique*. Paris, 1889. — IV. Gurney, Myers, *Proceedings for psychical Research*. Londres, de 1885 à 1890. — V. Bourru et Burot, *les Variations de la personnalité*. Paris, 1888. — VI. Azam, *Hypnotisme, double personnalité*, etc. Paris, 1887.

Il se produit en ce moment, dans le domaine de la psychologie expérimentale, un fait bien curieux; de nombreux observateurs, qui n'appartiennent ni à la même école, ni au même pays, qui n'expérimentent pas sur le même genre de personnes, qui ne se proposent pas le même objet d'expérience, arrivent, sans le savoir, au même résultat; ils constatent qu'en dernière analyse une grande quantité de phénomènes psychologiques s'expliquent par une maladie de la personnalité, qui consiste dans un dédoublement, ou plutôt un morcellement du moi: l'unité normale de la conscience est brisée; il se produit plusieurs consciences distinctes, dont chacune peut avoir ses perceptions, sa mémoire et jusqu'à son caractère moral.

Parmi les premiers observateurs qui ont reconnu l'existence de ces phénomènes singuliers de désagrégation mentale, nous citerons deux psychologues anglais, M. Gurney, auquel on doit de bonnes études sur la mémoire des personnes en somnambulisme, et M. Myers, qui a minutieusement analysé l'écriture automatique

des spirites et des médiums. Peu de temps après eux, en France, M. Charles Richet a entrepris, sur la transmission mentale, des expériences au bout desquelles il a trouvé le phénomène de dédoublement. M. Pierre Janet, dont on connaît les nombreuses études sur l'hypnotisme et la suggestion, est arrivé au même résultat que les précédens observateurs; et de plus, on lui doit une théorie très complète et très soigneusement construite de la désagrégation de conscience. Sans connaître cette théorie, M. Bernheim et M. Liégeois l'ont confirmée par leurs expériences sur certaines suggestions à forme négative, et ils n'hésitent pas à expliquer plusieurs détails de leurs expériences par un dédoublement du moi. Enfin, s'il m'est permis de citer mon nom et mes études, je rappellerai qu'ayant commencé, avec la collaboration de M. Féré, des expériences sur l'insensibilité hystérique, j'ai été tout surpris de rencontrer ce même phénomène de dédoublement, que je ne cherchais pas, et dont la réalité, faut-il le dire, ne me paraissait pas encore bien démontrée. Ces dernières recherches ont été confirmées récemment par celles de MM. Babinski, Onanoff, et de plusieurs autres auteurs.

D'autre part, les cas si intéressans de dédoublement spontané de la personnalité, qui ont été recueillis par M. Azam, M. Dufay, et tout récemment par MM. Bourru et Burot, Proust, Charcot, Pitres, etc., viennent apporter une contribution importante à la théorie de la désagrégation mentale, en nous montrant que la division de conscience n'est point, comme on pourrait le croire, un produit artificiel d'une suggestion maladroite, et que cette division peut s'opérer spontanément chez des personnes qui n'ont été soumises à aucune expérience.

Enfin, nous rappellerons les noms de quelques auteurs auxquels on doit soit des observations isolées, soit des idées théoriques se rattachant à la même question : ce sont MM. Ribot, Paulhan, Beaunis, William James, Max Dessoir, Héricourt, etc.

Nous allons chercher à dégager les conclusions des études précédentes ; ce que nous désirons exposer, ce n'est pas une théorie personnelle à un auteur, c'est une œuvre collective, produite par le concours de tant d'observateurs différens, qu'elle revêt aujourd'hui un caractère impersonnel.

I.

Commençons notre étude, en décrivant les expériences capables de mettre en lumière le dédoublement de la personnalité chez les malades atteints d'hystérie.

Un grand nombre de ces malades, considérés à l'état de veille et en dehors de leurs crises convulsives, présentent un stigmate, connu depuis fort longtemps, mais dont on n'a compris la valeur réelle que dans ces dernières années; ce stigmate, — qu'on appelait autrefois la *marque* des possédés ou la *griffe* du diable, — c'est l'insensibilité. Le siège et l'étendue de l'insensibilité hystérique sont très variables; elle peut occuper le corps tout entier, ou la moitié du corps, ou un seul membre; parfois elle se limite à une région très peu étendue; c'est, par exemple, un centimètre carré du tégument qu'on peut piquer, pincer, brûler, exciter de la façon la plus énergique sans provoquer la moindre sensation de douleur.

La réalité de cette abolition des sensations peut être mise hors de doute au moyen d'épreuves variées; il existe même, en dehors de toute expérience, certains signes physiques qui accompagnent fréquemment, non toujours, la perte de la sensibilité chez les hystériques. Les principaux de ces signes sont: l'abaissement de la température locale, l'absence d'hémorrhagie après les piqûres, la diminution de la force musculaire volontaire, la forme de la contraction musculaire, l'absence de fatigue, le retard du temps de réaction, et enfin l'absence de cri de douleur ou de mouvement de surprise, lorsqu'une excitation forte et brusque est portée sur la région insensible, sans que le malade en soit averti. Aucun de ces signes n'est constant; mais la présence de quelques-uns suffit, le plus souvent, pour enlever à l'expérimentateur la crainte de la simulation.

On s'est longtemps mépris sur la vraie nature de l'insensibilité hystérique. Ce n'est pas, comme on l'a cru, une insensibilité véritable; la sensation n'est pas détruite; c'est une insensibilité par inconscience, par désagrégation mentale; en un mot, c'est une insensibilité psychique qui provient directement de ce que la personnalité du malade est altérée ou même complètement dédoublée. L'étude attentive de ce phénomène, si banal dans l'hystérie, va donc nous permettre de regarder de près un exemple tout à fait remarquable de désorganisation de la personnalité.

Voici une jeune fille hystérique dont le bras droit est complètement insensible; nous l'avons soumise aux épreuves que nous venons d'indiquer, et il a été possible de s'assurer que son insensibilité n'est pas le résultat d'une simulation. Nous n'avons pas besoin d'hypnotiser la malade ou de lui faire subir une préparation quelconque; nous allons l'étudier dans son état normal, pendant la veille; la seule précaution nécessaire consiste à lui cacher la vue de son bras insensible en le ramenant derrière son dos, ou en le pla-

çant derrière un écran. L'expérience étant ainsi disposée, il nous sera facile, — au moins dans certains cas, — de provoquer à l'insu de la malade des mouvemens intelligens dans son bras insensible. Nous allons assister à l'éveil d'une intelligence inconsciente, nous pourrons entrer en communication avec elle, la diriger, la forcer à résoudre des problèmes, et tous ces phénomènes, qui supposent des perceptions, une mémoire, et en un mot de véritables opérations psychologiques, se développeront sans que la malade en ait conscience.

Sans doute, l'existence de mouvemens inconsciens chez les hystériques n'est pas faite pour nous étonner; chacun de nous, en se surveillant lui-même avec un soin suffisant, surprend des séries d'actes automatiques qui s'accomplissent sans volonté et sans conscience. Marcher, s'asseoir, tourner la page d'un livre, sont, en grande partie, des actes inconsciens. Mais il est difficile d'étudier, chez une personne normale, les caractères et surtout l'étendue de l'activité mentale inconsciente; cette activité se montre surtout routinière, faite d'habitudes, vivant de répétitions; elle se développe peu, et presque jamais elle n'arrive à la dignité d'une personnalité indépendante. Les conditions d'étude sont bien plus favorables lorsqu'on s'adresse à certains sujets hystériques, spécialement à ceux qui ont été fréquemment hypnotisés; supposons que nous avons sous les yeux un de ces sujets d'élite, et voyons ce qui se passe.

En premier lieu, si on imprime un mouvement quelconque à un membre insensible, ce mouvement a une tendance à se répéter, à se prolonger indéfiniment. Prenons un doigt, fléchissons-le plusieurs fois de suite, puis abandonnons-le; nous le verrons continuer le mouvement de flexion pendant quelques instans. Il en sera de même si on agit sur l'articulation du poignet ou sur celle du coude. Pour comprendre toute la délicatesse de ces mouvemens inconsciens, il faut mettre un crayon dans la main insensible et faire écrire à cette main une lettre, un mot ou une phrase entière, comme s'il s'agissait d'un enfant à qui l'on enseignerait l'écriture. La main de l'hystérique suit docilement, sans raideur, le mouvement qu'on lui imprime; elle le devance quelquefois et semble chercher à le deviner. Quand on l'abandonne, il arrive souvent qu'elle reste en position, tenant avec fermeté le crayon entre le pouce et l'index rapprochés; au bout d'un instant, elle répète le mouvement qu'on vient de lui communiquer; elle écrit de nouveau la lettre, le mot ou la phrase; elle l'écrit plusieurs fois de suite, sans se lasser, et il faut parfois que l'observateur intervienne et enlève le crayon, ou immobilise la main en

pressant dessus pour faire cesser ce mouvement de l'écriture; j'ai vu un jour les mouvemens communiqués persister plus d'un quart d'heure avant de s'épuiser.

Comme l'intelligence de la malade reste complètement étrangère aux effets de l'expérience et que, si on a pris les précautions voulues, la malade ne se doute même pas que sa main insensible tient un crayon et écrit, on pourrait penser, de prime abord, que la répétition des mouvemens est un acte purement automatique et machinal; mais un observateur attentif ne sera pas de cet avis; il saisira bien vite, dans la manière dont la main insensible exécute le mouvement, certains signes qui révèlent une intelligence. En voici un exemple : nous faisons écrire un mot connu, dont nous altérons volontairement l'orthographe; il est intéressant alors de surveiller le mouvement de répétition; au moment où la main arrive à la lettre inexacte, elle s'arrête, semble hésiter; puis tantôt elle passe outre, reproduisant l'erreur, tantôt, au contraire, elle la corrige et rétablit le mot avec son orthographe exacte. L'intelligence qui dirige le mouvement inconscient se révèle encore bien clairement lorsqu'on place dans la main insensible des objets connus dont le contact est capable de réveiller un souvenir; la main tâte l'objet jusqu'à ce qu'elle l'ait reconnu, comme le témoignent les mouvemens très variés qu'elle exécute. Si on engage les deux premiers doigts dans les anneaux d'une paire de ciseaux, la main ouvre les ciseaux et les referme vivement; elle semble chercher à couper; un dynamomètre est-il placé dans la main d'une malade qui connaît l'emploi de cet instrument, les doigts se fléchissent et se mettent à serrer; enfin, un simple crayon est-il glissé entre le pouce et l'index, ces deux doigts se rapprochent, les autres se plient et la main entière prend l'attitude nécessaire pour écrire; parfois elle écrit spontanément quelques mots sans que la malade le sache. Alors, il n'y a plus de doute, c'est bien une intelligence inconsciente qui entre en scène.

Il faut la voir à l'œuvre, cette intelligence inconsciente, quand on fait subir au membre qui paraît insensible des excitations violentes, comme des pincemens ou des brûlures; la main exécute alors, dans certains cas, de curieux mouvemens de défense ou de fuite. Une boîte d'allumettes est mise un jour dans la main ouverte de l'un de ces sujets : au bout de quelques secondes, la main entoure la boîte, la retourne, la palpe de toutes les façons, paraît la reconnaître, prend une allumette, la frotte, l'enflamme, et l'incline un peu; puis les doigts reculent, comme s'ils fuyaient devant la chaleur, et quand la flamme est tout près, ils se desserrent et laissent tomber l'allumette.

En présence de mouvemens aussi complexes et aussi bien adaptés, l'idée d'une simulation possible viendrait naturellement à l'esprit, si on ne se rappelait pas que, par suite du dispositif de l'expérience, la malade ne voit ni sa main, ni son bras, et que tout le membre est complètement insensible.

En résumant brièvement ce qui précède, nous voyons que les opérations inconscientes qu'on peut provoquer chez une hystérique insensible ne se réduisent pas à quelques petits actes automatiques et insignifians. Ces actes peuvent être fort complexes; ils supposent des perceptions, de la mémoire, du raisonnement, de l'imagination; ils nous révèlent donc qu'il existe chez ces sujets une intelligence qui est autre que celle du moi normal, et qui agit à côté de ce moi, sans son concours et même à son insu. C'est là une conclusion nécessaire, elle s'impose, et, de quelque façon qu'on conçoive cette intelligence secondaire, accessoire, parasite en quelque sorte, il est certain qu'elle existe et qu'elle agit.

Nous lui avons donné le nom d'inconsciente. Le mérite-t-elle bien? Oui, sans doute, c'est une intelligence inconsciente, si on la considère dans ses rapports avec le moi du sujet; elle est inconsciente pour ce moi, qui ne la connaît pas; mais est-elle inconsciente pour elle-même? Ou bien, est-elle douée de conscience et doit-on la considérer comme une personnalité véritable?

Je crois qu'il serait bien difficile de résoudre cette importante question de psychologie, si l'on restait dans les limites des expériences précédentes; mais il est possible d'élargir ces limites en employant la méthode que M. Pierre Janet a imaginée pour étudier les phénomènes que nous cherchons à faire comprendre.

M. Pierre Janet est arrivé à reproduire ces phénomènes chez des malades qui n'ont point d'insensibilité; il a suppléé au défaut d'insensibilité en provoquant un état de distraction. A première vue, on pourrait croire qu'il n'y a rien de commun entre une distraction de l'esprit et une insensibilité de la peau, et que, par conséquent, l'un de ces phénomènes ne remplace pas l'autre; mais si nous réfléchissons un moment sur les effets d'une distraction de l'esprit, nous verrons qu'il existe une relation très étroite entre ces effets et la perte de conscience. L'observation vulgaire nous apprend que, quand notre attention est fixée avec force sur un objet, nous devenons insensible à tout le reste; pendant que nous faisons une lecture attachante, le monde environnant nous devient étranger et on peut causer autour de nous sans que nous entendions le bruit des paroles. Un malade hystérique est, par rapport à sa main insensible, dans un état de distraction permanente; l'effet est le même que s'il ne pensait jamais à sa main, s'il s'en désintéressait com-

plètement, s'il fixait ailleurs tout ce qu'il a d'attention. La distraction, dirons-nous, est une insensibilité passagère, et, à l'inverse, l'insensibilité est une distraction permanente.

L'expérience a démontré l'exactitude de ces vues théoriques. M. Pierre Janet a fait voir combien il est facile de distraire les hystériques; dès que l'attention de ces malades est retenue sur un point, on provoque en eux une foule de perceptions, de mouvemens et d'actes, dont leur moi n'a pas conscience. Ainsi, pendant qu'ils causent avec une autre personne, on peut souvent s'approcher d'eux, toucher par derrière leur épaule, prendre leur bras, le pincer, le soulever en l'air sans qu'ils s'en aperçoivent. Ce procédé de la distraction permet d'entrer directement en relation par la parole avec ce que nous avons appelé l'intelligence inconsciente de ces malades; il suffit de distraire le sujet, puis de lui parler à voix basse : le sujet n'entend rien, mais cette intelligence seconde qui est en lui écoute; puisqu'on lui parle, on lui donnera des ordres et des suggestions; on conviendra, par exemple, qu'elle répondra par écrit à ce qu'on lui demande, ce qui permet d'entretenir avec elle de longues conversations, et pendant ce temps la personnalité principale ne voit rien, n'entend rien, ne se doute de rien. M. Pierre Janet a publié quelques-unes de ces conversations; il suffit de les lire pour se convaincre que l'intelligence seconde raisonne, lie ses idées, a ses manières propres de penser et de sentir; elle sait même qui elle est, accepte ou refuse un nom et se distingue, en tout cas, de l'autre personnalité. A ces signes, on est forcé de reconnaître qu'elle est douée de conscience et qu'elle est capable de réunir tous les élémens d'une personnalité complète. Nous voici donc amenés, par toute une série d'expériences, à cette conclusion importante : plusieurs personnalités morales, ayant chacune conscience d'elle-même, peuvent vivre côte à côte, sans se confondre, dans le même organisme.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que d'hystériques ; on aurait tort d'en conclure que les phénomènes de division de conscience ne s'observent que chez ces malades. L'hystérique ne doit être considéré que comme un sujet de choix, agrandissant des phénomènes qui sont, dans une certaine mesure, présens chez tous. J'ai pu m'assurer, à plusieurs reprises, sur des personnes nullement hystériques, qu'on peut trouver chez elles un rudiment de la désagrégation de conscience. Par exemple, il est relativement facile de leur faire répéter des mouvemens communiqués sans qu'elles en aient conscience. Si l'on place un crayon dans leur main, si on les prie d'abandonner cette main à l'expérimentateur sans opposer de résistance, et sans exécuter de mouvemens volontaires, on peut

constater qu'au bout de quelque temps, la main de la personne répète inconsciemment le mouvement qu'on lui communique; la personne perçoit ce mouvement, mais elle ne le croit pas spontané et s'imagine que c'est l'expérimentateur qui conduit sa main. Quelques autres expériences analogues démontrent la possibilité de produire chez une personne normale une rupture temporaire de l'unité de conscience. Les études que nous faisons en ce moment ont par conséquent une portée générale.

II.

Pendant l'état de veille, les deux personnalités que nous venons d'apprendre à connaître jouent chacune un rôle bien différent. L'une est en pleine lumière, sur le devant de la scène; c'est celle qui nous parle par la bouche du sujet; c'est celle que tout le monde connaît. L'autre reste dans la coulisse; elle se dissimule, et pour reconnaître son existence, il faut recourir à des procédés d'expérimentation délicats et minutieux.

Mais il arrive, dans des conditions spéciales, que le rapport de ces deux personnalités est complètement renversé, et que la personnalité prime rentre dans la coulisse, tandis que la personnalité seconde vient occuper le devant de la scène.

C'est ce qui se passe dans l'état de somnambulisme provoqué, comme l'ont montré MM. Gurney et Pierre Janet par des moyens différens. L'hypnotisation paraît avoir pour effet d'anéantir temporairement la personnalité principale, et de laisser le champ libre à des personnalités secondaires; celles-ci en profitent pour régner sur un domaine qui, normalement, ne leur appartient pas.

On provoque le somnambulisme chez une personne par plusieurs moyens bien différens, un bruit monotone et prolongé, la contemplation d'un point fixe ou d'un objet brillant, une excitation brusque, etc.; on peut aussi suggérer l'idée de sommeil, c'est-à-dire ordonner au sujet de dormir, ou le convaincre qu'il va s'endormir, et ce dernier moyen est le plus efficace de tous. Du reste, tous les procédés d'hypnotisation qu'on a imaginés sont empreints du plus grossier empirisme, et nous ignorons complètement pourquoi et comment le somnambulisme se produit. Nous connaissons seulement quelques recettes utiles.

Le somnambulisme est une vie psychologique nouvelle; on peut le distinguer de la vie normale par plusieurs caractères; souvent, l'état de la sensibilité se modifie; chez l'hystérique,

telle partie du corps, qui était insensible pendant la veille, peut redevenir active pendant l'état de somnambulisme; l'orientation des idées, le caractère, peuvent aussi se modifier; mais le signe le plus important de l'état nouveau est fourni par la mémoire. Très souvent, lorsque la personne mise en somnambulisme revient à la vie normale, elle éprouve une grande difficulté à se rappeler les événemens qui se sont produits pendant son sommeil artificiel; et quelquefois, elle ne se rappelle absolument rien ; l'oubli au réveil est si fréquent que les anciens magnétiseurs l'avaient remarqué et en avaient fait une des preuves du somnambulisme; et, bien qu'on puisse rappeler le souvenir par suggestion ou autrement, cela n'ôte rien à la valeur de ce phénomène naturel d'oubli. Il faut ajouter que, si on replace une seconde fois la même personne en somnambulisme, elle pourra, le plus souvent, retrouver les souvenirs du somnambulisme antérieur; et si on recommence l'expérience plusieurs fois, on arrivera à donner à cette personne, par un procédé tout à fait artificiel, deux vies psychologiques bien distinctes; d'abord, la vie normale, coupée par des périodes de somnambulisme, et dont la continuité est assurée par la mémoire; et à côté, la vie somnambulique, dont les différentes périodes se trouveront reliées également les unes aux autres par la mémoire; la différence de ces deux existences consistera principalement en ceci, que pendant la veille la mémoire du sujet n'embrasse que les événemens de la veille, tandis que, pendant le somnambulisme, il se souvient non-seulement des somnambulismes antérieurs, mais aussi des états de veille.

Ces observations ont été faites sur un très grand nombre de personnes; aussi la réalité du somnambulisme et de l'état particulier de la mémoire qui l'accompagne ne se discute plus aujourd'hui; cependant, il ne faut pas perdre de vue que, si la *vérité générale* de ces phénomènes est admise par tous, nous manquons souvent de preuves matérielles pour démontrer que, dans un cas donné, une personne est réellement en somnambulisme et non pas à l'état de veille.

Nous venons de supposer qu'on pouvait donner à une personne une vie somnambulique artificielle en l'hypnotisant à des momens successifs, et nous avons vu que ce procédé aboutirait à un dédoublement de la personnalité. Cette forme de dédoublement se rapproche de celle que nous avons pu étudier chez l'hystérique à l'état de veille; elle en diffère cependant par plusieurs points, surtout par ce fait que les deux personnalités alternent, tandis que pendant la veille elles coexistent.

Les observations de M. Gurney et de M. Janet vont nous mon-

trer que ces deux formes de dédoublement sont réductibles l'une à l'autre, et que la personnalité seconde de l'état de veille ne fait qu'un avec la personnalité qui se développe pendant les somnambulismes. Voici d'abord une expérience bien intéressante de M. Gurney. On a dit un nom, cité un fait, prononcé une phrase devant la personne mise en somnambulisme; puis on la réveille, on l'interroge et on constate qu'elle ne se souvient de rien. Mais si on met une plume dans sa main et qu'on attire son attention ailleurs, la main va écrire automatiquement le mot prononcé pendant le somnambulisme. La personnalité seconde, qui existe à l'état de veille, et qui dirige les mouvemens de cette main, est donc au courant de ce qui s'est passé pendant le somnambulisme.

M. Pierre Janet a imaginé un autre genre d'expérience qui est la contre-épreuve de celle de M. Gurney. Au lieu de chercher à retrouver pendant la veille un souvenir somnambulique, il a cherché à réveiller pendant le somnambulisme un souvenir appartenant à la personnalité seconde de l'état de veille. Nous avons dit déjà, — mais nous le répétons, pour être plus clair, — que lorsqu'on fait écrire un mot à la main insensible, cachée derrière l'écran, ou qu'on adresse une suggestion au sujet éveillé, après l'avoir distrait, il n'a conscience d'aucun de ces faits; il ne sait ni quel mot on lui a fait écrire, ni quelle suggestion on lui a donnée. Eh bien, il suffit de le placer en somnambulisme et de l'interroger sur ces différens points pour constater, dans certains cas, que le souvenir est bien présent; c'est la preuve que la personne à laquelle on parle pendant le somnambulisme est la même qui, pendant la veille, perçoit les mouvemens de la main, en apparence insensible, et entend la suggestion murmurée à voix basse.

Arrivés à ce point de notre étude, nous sommes devenus capables de comprendre les observations telles que celles de M. Azam, de M. Dufay, qui ont passé, jusque dans ces derniers temps, pour de véritables curiosités psychologiques; elles ne doivent nous apparaître maintenant que comme le grossissement d'un phénomène banal. En effet, le somnambulisme, que nous avons appris à provoquer artificiellement dans nos laboratoires, peut se manifester parfois spontanément, c'est-à-dire en dehors de l'intervention d'une personne; le sujet, en entrant dans cette seconde existence, présente les modifications mentales que nous avons déjà décrites; sa sensibilité et surtout sa mémoire peuvent se modifier; en un mot, une personnalité nouvelle se manifeste; et quand ce même sujet sera revenu à sa condition première, il ne pourra rien dire de ce qu'il a vu et fait dans sa condition seconde, quoique celle-ci ait pu durer des jours, des mois et même des années. Or, l'état que

nous venons de résumer brièvement, c'est l'état de Félida, la célèbre malade d'Azam, c'est l'état de tant d'autres; nous passons sur les détails, nous négligeons les anecdotes, pour nous en tenir à l'essentiel. On comprend maintenant que ces personnalités nouvelles qui font ainsi irruption dans la vie normale de certains malades, qui les arrachent à leurs habitudes, qui les incitent à voyager, qui leur font contracter des dettes et commettre des délits, et qui disparaissent ensuite sans même laisser après elles le souvenir de leur passage, on comprend, disons-nous, que ces personnalités bruyantes et tapageuses ne sont pas autre chose que la personnalité seconde, qui est toujours présente, quoique invisible, chez le sujet éveillé, et qui se développe pendant le somnambulisme artificiel. S'il pouvait, du reste, subsister le moindre doute à cet égard, nous rappellerions l'effet bien connu de l'hypnotisation, qu'on pratique aujourd'hui sur les sujets de ce genre lorsqu'on a quelque intérêt à connaître les actes qu'ils ont accomplis pendant leur crise de somnambulisme spontané; il suffit souvent de les mettre en état de somnambulisme et de les interroger pour que les souvenirs de la crise puissent être réveillés.

Nous n'insistons pas sur les différences qui peuvent exister entre les somnambulismes spontanés et provoqués, ni sur les conditions physiologiques qui sont nécessaires à l'apparition de ces états; toutes questions qui sont loin d'être complètement élucidées. Mais, d'une manière générale, on peut dire que l'étude des somnambulismes fournit de nouveaux documens à la théorie de la division de conscience.

III.

C'est aussi la division de conscience qui a permis d'expliquer, au moins en partie, un phénomène de suggestion qui a été longuement étudié dans ces dernières années et qu'on a désigné successivement sous les noms d'anesthésie systématique, d'hallucination négative, de perception inconsciente, etc. On connaît le phénomène; il consiste à supprimer, par suggestion, la perception consciente d'une personne ou d'un objet présens; le sujet, docile à ce commandement, affirme qu'il ne voit plus, qu'il ne sent plus, qu'il n'entend plus l'objet supprimé. Si on lui a affirmé, par exemple, qu'une des personnes qui assiste réellement à l'expérience n'existe pas ou est partie, il cesse de voir cette personne;

il ne prend pas la main qu'elle lui tend ; il n'écoute pas et dit même qu'il n'entend pas les paroles qu'elle lui adresse ; si elle se place devant lui quand il marche, il ne se détourne pas, la heurte sans en avoir conscience et peut même la renverser. Pendant ce temps, le sujet reste en relation avec toutes les autres personnes et tous les autres objets qui l'entourent.

Les psychologues ont fait avec un vif intérêt l'étude de cette abolition d'une perception sensorielle ; ils ont multiplié les expériences susceptibles de montrer comment l'abolition se produit. La plus instructive peut-être de ces expériences a consisté à supprimer par suggestion un objet pris dans une collection d'objets semblables ; voici comment on a procédé. L'expérimentateur a un paquet de cartons blancs, tous semblables ; il en prend un, le montre au sujet et affirme qu'au réveil le sujet ne verra pas ce carton ; quand la suggestion réussit bien, on voit le sujet qui, réveillé, prend chacun à son tour les cartons qu'on lui présente ; il les prend tous, sauf celui qu'on a rendu invisible. Ce résultat est bien intéressant. Comment le sujet peut-il savoir que c'est ce carton-ci et non celui-là qui a été supprimé ? Pour qu'il ne commette pas de méprise et de confusion, il faut qu'il se laisse guider par quelque détail du carton, un grain, un accident du papier, enfin un point de repère quelconque. Quelle que soit l'explication qu'on adopte, on est bien obligé de supposer que le sujet *reconnaît* le carton invisible ; s'il ne le reconnaissait pas, il le verrait comme les autres ; il est donc obligé de le reconnaître pour ne pas le voir.

Ces expériences ont conduit les psychologues à admettre que la perception de l'objet invisible n'est pas matériellement abolie ; elle n'est abolie que d'une façon toute relative pour la conscience du sujet ; en d'autres termes, elle prend la forme d'une perception inconsciente. Une expérience récente de M. Bernheim est venue confirmer cette interprétation. M. Bernheim a constaté que, lorsqu'un sujet reçoit la suggestion de ne pas voir une personne et que la suggestion a réussi, on peut, par une suggestion nouvelle, non-seulement supprimer l'effet de la première, c'est-à-dire rendre visible la personne invisible, mais encore ramener dans l'esprit du sujet le souvenir des paroles prononcées par cette personne à un moment où le sujet semblait ne pas l'entendre ; mais pour se souvenir il faut avoir perçu ; pour que le sujet puisse répéter la parole prononcée, il faut qu'il l'ait entendue. La défense de l'expérimentateur ne supprime donc ni la sensation ni la perception ; elle produit, au moins dans certains cas, un effet beaucoup plus superficiel ; elle rend inconscient ce qui était conscient ; elle crée une cécité et une surdité de nature purement psychique.

C'est à la même conclusion qu'aboutissent les expériences de M. Pierre Janet sur la division de conscience, et il est intéressant de voir des observateurs qui travaillent dans un esprit complet d'indépendance arriver au même point sans s'être cherchés. M. Janet a montré le parti qu'on peut tirer des procédés de distraction pour savoir ce que deviennent les perceptions interdites par suggestion. Nous avons dit déjà que si l'on parle à voix basse à une personne pendant un état de distraction, on peut arriver à se mettre en relation avec la seconde personnalité qui est en elle sans que la première s'en doute. On peut entretenir une conversation suivie avec cette seconde personnalité, obtenir d'elle des réponses écrites et avoir des renseignemens sur ses états de conscience, notamment sur ses perceptions. L'emploi de ce procédé d'étude montre que lorsqu'une personne obéit à la suggestion de ne pas percevoir un objet, la perception interdite passe dans le domaine de la personnalité seconde. Donnons, par exemple, à une hystérique l'ordre de ne pas voir au réveil une photographie qui est placée devant elle sur la table; nous pourrons nous assurer que, tandis que la malade (personnalité prime) déclare qu'elle ne voit rien et qu'il n'y a rien sur la table, la seconde personne voit le portrait et peut le décrire dans tous ses détails. C'est donc elle qui a accaparé la perception de l'objet. La personne A ne le voit plus, la personne B continue à le voir. La suggestion n'a rien détruit, elle n'a fait que déplacer un état de conscience.

Nous n'affirmerons pas que tout le problème soit éclairci par les expériences précédentes; bien des points restent encore obscurs; mais on ne peut manquer d'être frappé par l'accord des observations, et il est curieux de voir des auteurs qui, comme M. Bernheim, après avoir soutenu avec une grande énergie qu'il n'y a que de la suggestion dans toutes les expériences psychologiques par l'hypnotisme, viennent cependant apporter, eux aussi, leur preuve à la théorie de la division de conscience.

IV.

Il nous reste à parler d'une dernière forme que peut revêtir le phénomène de la division de conscience : c'est le spiritisme.

Obligé de traiter ici en quelques mots une question très complexe, nous devons nous en tenir à l'essentiel, négliger tout ce qui est accessoire et anecdotique et chercher à dégager les faits fondamentaux qu'on retrouve à peu près dans toutes les expériences dites spiritiques.

En se plaçant à ce point de vue, on peut considérer comme démontré que dans certaines conditions plusieurs personnes, et notamment celles qu'on appelle des médiums, arrivent à exprimer de différentes façons, et souvent sans en avoir conscience, une pensée qui n'est pas la leur.

Les adeptes de la doctrine admettent sans difficulté que cette pensée provient des *esprits*, et que ceux-ci emploient les médiums comme instrumens pour entrer en relation avec des personnes vivantes. Nous n'avons pas à rechercher ce que sont les esprits, ni s'ils existent; c'est un côté de la question qui ne nous appartient pas, et que nous négligeons volontairement.

Les conditions dans lesquelles les médiums opèrent ont varié avec les époques. Au début du spiritisme, les prétendus esprits communiquaient avec les vivans en frappant des coups dans les meubles ou dans les murs. On convenait, paraît-il, avec eux qu'un coup frappé voulait dire oui, deux coups voulaient dire non, et ainsi de suite; de cette façon, on pouvait les interroger et lier conversation avec eux. Quelle était la nature de ces bruits? Comment se produisaient-ils? On ne l'a jamais su au juste. Passons. Bientôt les esprits ont adopté d'autres moyens pour se faire entendre : d'abord, ils ont eu recours à une table, sur laquelle plusieurs personnes posent leurs mains; la table tourne, son pied se soulève, frappe le sol, et, d'après le nombre des coups frappés, on peut connaître la pensée des esprits. Ici, nous comprenons mieux ce qui se passe, car il a été démontré que les opérateurs communiquent une impulsion à la table, sans en avoir conscience et en restant d'une parfaite bonne foi. Enfin, par une dernière simplification, on a supprimé la table et on a placé dans la main du médium une plume qui s'est mise à écrire toute seule, sous la dictée de l'esprit, sans que le médium eût conscience de ce qu'on lui faisait écrire. C'est sous cette forme que l'interrogation des esprits s'est pratiquée couramment, et nous nous en tiendrons à cette dernière expérience, dont nous allons essayer de faire l'analyse psychologique.

Depuis longtemps, les adversaires du spiritisme, ceux du moins qui ne l'ont pas simplement combattu en accusant les spirites de supercherie, ont cherché à mettre en lumière l'importance et la force des mouvemens inconsciens que chacun de nous peut exécuter; et on a pensé même que l'écriture des médiums résulte de mouvemens de cet ordre.

M. Chevreul, qui est entré le premier dans cette voie, a fait une expérience aujourd'hui bien connue et souvent répétée, l'expérience du pendule explorateur. Si l'on tient au bout du doigt un pendule, composé d'un anneau suspendu par un fil, et qu'on soit

résolu à garder le doigt complètement immobile, néanmoins, le pendule exécute des oscillations toutes les fois qu'on se représente avec vivacité un mouvement; les oscillations ont lieu dans le sens du mouvement représenté, ce qui prouve bien l'influence involontaire d'une pensée sur les mouvemens de la main. Cette expérience a paru longtemps suffisante pour expliquer tous les phénomènes du spiritisme : une pensée qui obsède l'esprit du médium, puis un mouvement inconscient de sa main traduisant cette pensée obsédante, c'en était assez, semblait-il, pour ramener tout ce qu'il y avait de vrai dans le spiritisme aux lois physiologiques connues. Les faits qui ne rentraient pas dans cette explication étaient mis sur le compte de la fourberie.

Nous sommes devenus aujourd'hui un peu plus exigeans; nous ne nous contentons pas de ces à-peu-près ; et tout en reconnaissant que l'expérience de M. Chevreul ne manque pas d'ingéniosité, nous ne croyons pas qu'elle contienne le dernier mot du spiritisme.

Représentons-nous aussi exactement que possible ce qui se passe dans la réalité; et, pour guide, prenons M. Myers, qui a fait de remarquables études sur cette question. Le médium honnête et convaincu ne fait pas seulement des expériences publiques; il interroge aussi l'esprit pour son propre compte, quand il a besoin d'un renseignement ou d'un conseil. Il s'assied, prend la plume, et pose mentalement une question à l'esprit : puis il attend la réponse avec recueillement. Au bout de quelque temps, sa main s'agite; elle court sur le papier, traçant des caractères espacés et parfois peu lisibles. Souvent, le médium perçoit mal le mouvement de sa main; il ne peut pas deviner ce qu'elle écrit, et parfois il ne sent même pas qu'elle écrit. Tout se passe comme si, à ce moment là, la main devenait temporairement insensible. C'est si vrai qu'un observateur soigneux, M. William James, ayant été témoin de cette sorte d'invocation, a pu toucher et même piquer profondément la main du médium, au moment où celle-ci écrivait la réponse de l'esprit, sans que le médium ait perçu la moindre sensation.

Ce n'est pas tout; l'écriture automatique n'est réellement qu'une partie insignifiante du phénomène spiritique; ce qui est plus important que le mouvement de la main, c'est la pensée qu'elle traduit; les caractères tracés, ne l'oublions pas, ont un sens; c'est une suite de phrases, tout un discours. Or, le médium n'a pas plus conscience de ces pensées qu'il n'a eu conscience du mouvement de l'écriture. Il s'est borné à poser une question; pour qu'il connaisse la réponse, il faut qu'il se relise. Ajoutons que, souvent,

il ne peut pas se relire sans l'assistance d'une autre personne, tant l'écriture est indistincte. Il peut commettre dans sa lecture des erreurs qui seront rectifiées un peu plus tard par une nouvelle intervention de l'esprit. La réponse peut être d'une nature bizarre, inattendue ; parfois c'est une plaisanterie ou même une grossièreté qui étonnent d'autant plus le médium qu'il avait fait une demande sérieuse ; enfin, la réponse peut prendre la forme d'un anagramme ; elle peut contenir des faits oubliés par le médium, etc. Bref, tous ces caractères indiquent que l'écriture automatique provient d'une pensée autre que la pensée consciente du médium. Il y a en lui, à un certain moment, deux pensées qui s'ignorent, et qui ne communiquent entre elles que par les mouvemens automatiques de l'écriture ; disons plus exactement : il y a deux personnalités coexistantes ; car la pensée qui dirige l'écriture automatique n'est point une pensée décousue, elle a un caractère à elle, et même elle porte un nom, le nom donné à l'esprit qu'on a évoqué.

Le lecteur qui a suivi la description de la désagrégation mentale chez certains hystériques n'aura pas de peine à reconnaître que l'hystérique et le médium se trouvent dans des conditions mentales de même ordre. Nous avons vu qu'il existe chez l'hystérique, même à l'état de veille, une seconde personnalité obscure, à côté de la personnalité principale lumineuse. Pour révéler cette seconde personnalité, il suffit d'exciter les régions insensibles du corps, par exemple, de mettre un crayon dans la main insensible ; on peut encore distraire le sujet, et ensuite parler à voix basse à cette seconde personnalité sans que la première l'entende. Il est donc facile de reproduire chez l'hystérique ce dédoublement mental qui se produit spontanément chez le médium pendant les évocations d'esprits. Que faudrait-il de plus pour faire de l'hystérique un médium ? Que faudrait-il pour que les personnalités multiples qui sont en lui se missent à converser et à échanger des questions et des réponses par l'intermédiaire de l'écriture, comme dans une séance de spiritisme classique ? Il faudrait bien peu de chose, l'expérience l'a démontré souvent, et on sait aujourd'hui que les hystériques, ou d'une façon plus générale les somnambules, forment d'excellens médiums.

L'étude du spiritisme nous fournit donc un dernier exemple de division de conscience, et peut-être le meilleur de tous, car les manifestations spiritiques ont le caractère de phénomènes spontanés, qui ne sont pas provoqués par la suggestion inconsciente d'un opérateur, et ne sont pas le produit artificiel d'expériences de laboratoire.

Nous savons maintenant, au moins en partie, ce que c'est que la

désagrégation mentale. De tout ce qui précède, il est permis de conclure que notre conscience n'embrasse pas et ne connaît pas tous les phénomènes psychologiques qui se produisent dans notre organisme. A côté des successions d'idées, d'émotions et de mouvemens, dont nous prenons connaissance, dont nous saisissons l'enchaînement logique, et qui constituent, par leur ensemble, notre moi, il peut exister des successions de même nature, c'est-à-dire des opérations intelligentes et conscientes pour elles-mêmes, qui s'accomplissent sans notre concours et même à notre insu.

Sans doute, il y a plusieurs siècles qu'on connaît et qu'on a décrit l'activité inconsciente de l'esprit ; les études récentes ne nous ont appris, peut-on dire, aucun phénomène absolument nouveau ; mais elles nous ont fait mieux comprendre ceux que nous connaissions déjà ; elles nous ont montré d'abord que cette activité inconsciente, qui tantôt collabore avec l'activité de notre moi, tantôt travaille silencieusement pour son propre compte, n'est inconsciente que dans un sens tout relatif ; elle est ignorée de notre moi, voilà ce qui la fait paraître inconsciente, et ce qui lui donne l'apparence d'un mécanisme automatique. En second lieu, elle ne se compose pas seulement d'états désagrégés, sans lien les uns avec les autres ; ces états peuvent se coordonner, se grouper de différentes manières, et, en évoluant dans certaines conditions pathologiques que nous avons indiquées, devenir des personnalités. Nous sommes ainsi ramenés à cette vieille idée, si souvent développée par les philosophes et les moralistes de tous les temps, qu'il existe en chacun de nous plusieurs personnes morales.

ALFRED BINET.

LA

TRIPLE ALLIANCE

En 1879, l'Allemagne a conclu avec l'Autriche un traité d'alliance défensive ; l'Italie y a accédé en 1882. Ce triple accord est-il bien, comme on l'affirme, un pacte de paix, une conception diplomatique n'ayant d'autre objet que de la garantir à l'Europe, désireuse assurément de la conserver ? Cette pensée si louable, les arrangemens qu'elle a suggérés, n'auront-ils pas des conséquences imprévues, bien différentes de celles qu'on en espère ? Cette question s'impose à tous les esprits soucieux de l'intérêt public : elle les trouble, et les inquiète, pourrions-nous ajouter. Nous essaierons de l'examiner sans avoir la prétention de la résoudre. Nous rechercherons sous l'influence de quelles circonstances, en vue de quelles nécessités et dans quelles prévisions, les trois puissances se sont mutuellement engagées. Nous étudierons la situation qu'elles ont créée, les obligations qu'elle leur impose, celles qu'elle impose aux autres puissances, pour dégager, des faits connus, le véritable caractère des conventions qui les lient, ainsi que pour en apprécier les résultats éventuels. La tâche est ardue : il est téméraire de l'aborder, nous ne nous le dissimulons nullement. Nous l'entreprenons cependant, n'ayant d'autre dessein que de contribuer à élucider un état de

choses qui a ses périls; périls qu'on aperçoit aisément si on veut être sincère. C'est, en effet, la paix armée que les trois puissances ont organisée, et la paix sous les armes est-elle durable? Les traités qui ont été signés à Vienne et à Berlin ne seraient-ils pas plutôt un présage de guerre; préserveront-ils le continent de nouvelles calamités? C'est particulièrement à ce point de vue que nous nous proposons de les envisager.

Tout le démontre : M. de Bismarck a été l'initiateur de ces stipulations conventionnelles. Elles ont été conçues et libellées à l'avantage de l'empire germanique, qui en est le principal bénéficiaire. On conçoit aisément que le chancelier allemand ait eu, le premier, la pensée de cette entente, et qu'il ait mis tous ses soins à la réaliser. Mais à quel moment et dans quelles circonstances son esprit si fécond s'est-il arrêté à ce projet; comment a-t-il été conduit à l'offrir à l'Autriche? On sait aujourd'hui que, durant le cours des négociations ouvertes à Nikolsbourg, en 1866, il survint un grave dissentiment entre le roi Guillaume et son premier ministre. Le souverain voulait imposer à l'Autriche des sacrifices que M. de Bismarck jugeait exagérés et impolitiques. Le ministre était-il dominé par la nécessité de s'accorder rapidement avec l'ennemi de la veille afin de pouvoir en toute liberté combattre celui du lendemain, en laissant le terrain libre de tout obstacle insurmontable à un accord ultérieur entre les deux cours de Berlin et de Vienne? Ses adulateurs lui ont attribué tous ces calculs, toutes ces prévisions dont un avenir prochain devait mettre la sagesse en pleine lumière. S'il faut les en croire, sa prévoyante sagacité sut déposer, dans le traité de paix, le germe des conventions qui assurent aujourd'hui à l'Allemagne le concours armé de l'Autriche. Aux hommes que la fortune a prédestinés aux grandes choses, on attribue aisément la vertu de prévoir les événemens et de s'y préparer de longue main. Le génie a certainement de ces vues lointaines et providentielles. Quoi qu'il en soit, il est constant que le futur fondateur de l'empire allemand maîtrisa, à Nikolsbourg, les convoitises du roi. Malgré les efforts de l'état-major, il détermina le souverain à abandonner sa prétention d'arracher à l'empereur François-Joseph une concession territoriale. Conclue dans ces conditions, la paix respectait l'intégrité de l'empire des Habsbourg, et ne laissait, après elle, aucune plaie incurable. L'avenir restait ouvert à une réconciliation, à des arrangemens que des intérêts communs et nouveaux pouvaient commander.

Des préoccupations du même ordre auraient assiégé à Versailles l'esprit de M. de Bismarck. Il y aurait eu les mêmes visions. Il aurait, a-t-il raconté lui-même, après les premiers succès des ar-

mées allemandes, considéré comme une exigence malhabile, et pleine de périls pour l'avenir, la double mutilation qui fut, à la conclusion de la paix, infligée à la France. Strasbourg est la porte de notre maison, aurait-il dit, et nous sommes tenus de revendiquer l'Alsace, qui est une terre allemande. Mais si son opinion eût prévalu, la France aurait conservé la Lorraine. Vainqueur de l'état-major à Nikolsbourg, M. de Bismarck aurait été, à son tour, vaincu à Versailles. Vingt années se sont écoulées depuis lors, et l'événement n'a pas encore démontré qu'il n'ait pas été, dans l'une comme dans l'autre occasion, le plus sage et le plus avisé des conseillers du roi Guillaume.

On peut donc admettre qu'en négociant la paix à Nikolsbourg, M. de Bismarck a pressenti qu'il serait un jour possible, qu'il serait même opportun de renouer des rapports intimes avec l'Autriche en reconstituant la solidarité des temps antérieurs, et il est permis de croire que, dans cette prévision, il a sagement mis des limites à l'ambition de son maître. Il est arrivé, en effet, que l'Allemagne, sous l'empire de complications nouvelles, a jugé nécessaire de renverser l'orientation de sa politique et de chercher à Vienne le concours, les sympathies, et pour tout dire, le point d'appui qu'elle avait toujours trouvé à Saint-Pétersbourg. Pour bien apprécier cette grave évolution, pour en déterminer les causes et le caractère, il importe de remonter à l'origine des événemens qui ont fait la grandeur de la Prusse, à la genèse de l'œuvre entreprise par le roi et par son premier ministre.

I.

La guerre de Crimée n'eut pas seulement pour résultat de désarmer la Russie en Orient; elle en eut un autre bien plus durable, celui de rompre l'union des trois cours du Nord, la sainte alliance. En débutant à Francfort, M. de Bismarck dut se convaincre que la Prusse était isolée en Europe, et qu'en Allemagne elle devait se résigner à subir l'humiliante domination de l'Autriche qui « seule, au dire de son premier ministre, le comte Buol, devait avoir, dans la confédération, une politique indépendante. » Le patriotisme de M. de Bismarck se révolta. Inquiet et vigilant, il observait attentivement, du poste où il était placé, l'attitude des puissances. Il signala les bruits d'un rapprochement, d'un accord entre l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon, d'une entrevue qui devait réunir prochainement ces deux souverains à Stuttgart. Il conjura

son gouvernement d'aviser. Que lui suggérait ce téméraire? De s'unir à la France dans une étroite alliance (1).

Quand on se reporte à cette année 1857, quand on se souvient qu'on avait longtemps hésité, à Berlin, avant de reconnaître la restauration de l'empire avec Napoléon, troisième du nom; que M. de Bismarck lui-même sortait à peine de la sainte phalange des plus purs féodaux, dont il avait partagé toutes les erreurs, on est surpris de la hardiesse et de la nouveauté de la conception. Aussi blessa-t-elle profondément la cour de Sans-Souci. Blâmé par le général de Gerlach, le confident et le conseiller intime de Frédéric-Guillaume IV, M. de Bismarck se réserva pour le nouveau règne.

On sait avec quels desseins Guillaume Ier est monté sur le trône. « Avant d'entreprendre une guerre au sud ou à l'est du royaume, avait écrit le grand Frédéric, tout prince prussien doit, à tout prix, s'assurer la neutralité de la Russie, s'il ne peut obtenir son appui. » Le futur empereur se souvint de la recommandation de son glorieux ancêtre, et, peu après son avènement, il confia à M. de Bismarck le soin de l'aider à remplir ce premier point de son programme. Appréciant, à toute sa valeur, le dévoûment de ce serviteur méconnu, le mérite de ce diplomate batailleur et décrié, il en fit son ambassadeur auprès de l'empereur Alexandre.

Du caractère de M. de Bismarck, on ne connaissait alors qu'un trait, le plus saillant, celui qui l'a mis en relief dès son entrée dans la vie publique : une activité rapide, frondeuse, qui ne dissimulait ni son but, ni les moyens de l'atteindre dont il avait donné le spectacle retentissant soit à Berlin, soit à Francfort. L'ardeur de sa constante effusion, l'outrance de son langage, ne semblaient pas l'avoir désigné pour une mission délicate qui exigeait, avant tout, la mesure, la discrétion, la souplesse dans la parole autant que dans les actes et dans la tenue, toutes les aptitudes, en somme, dont M. de Bismarck paraissait dépourvu. Il sut néanmoins jus-

(1) Dans deux rapports des mois de mai et de juin 1857, dont les conclusions sont longuement motivées. « La Russie se rapproche visiblement de la France, écrivait-il, il faut la prévenir. En arrivant tardivement dans cette entente, la Prusse n'y occupera plus qu'un rang secondaire. » Mais s'unir à la France, n'est-ce pas pactiser avec la révolution? M. de Bismarck prévoit l'objection et y répond résolûment. « Si les Bonaparte, dit-il, sont sortis de la révolution, ils l'ont domptée... La maison de Bourbon, même sans Philippe-Égalité, a plus fait pour la révolution que les Bonaparte. » Et invoquant tous les intérêts, tous les précédens qui autorisaient la Prusse à oublier le passé, à ne songer qu'à l'avenir : « la chemise, ajoute-t-il, est plus près que le pourpoint, » et il est urgent, si on a quelque ambition, de s'entendre avec Paris pour s'assurer une place convenable dans une alliance franco-russe, et des garanties contre la domination de l'Autriche. (*Lettres politiques de M. de Bismarck*, p. 279 et suiv.; Ollendorf, éditeur.)

tifier la confiance de son souverain. Ce violent, cet impérieux se convertit; il se révéla, à Saint-Pétersbourg, un doux charmeur, un rêveur attrayant; il plut à l'empereur Alexandre. Esprit méditatif et contenu, ce monarque ne pouvait être séduit que lentement, à l'aide d'insinuations patientes : M. de Bismarck y mit le temps et y parvint.

Il avait retrouvé à Saint-Pétersbourg le prince Gortchakof, récemment appelé à diriger la chancellerie de l'empire. Il l'avait connu et étudié à Francfort. Des vues communes, une profonde animosité contre l'Autriche, les avaient rapprochés. L'un ne lui pardonnait pas la part qu'elle avait prise à l'abaissement de la Russie en Orient; l'autre méditait déjà de l'expulser de l'Allemagne. L'entente entre eux se trouvait établie par leurs dispositions respectives autant que par les intérêts qui leur étaient confiés. M. de Bismarck la cultiva assidûment. Il savait le chancelier russe pénétré de sa valeur personnelle; il le flatta, il fit luire à ses yeux la gloire qui s'attacherait à son nom, les brillans services qu'il rendrait à son pays en entreprenant d'effacer la trace de ses récens revers. L'obstacle était à Vienne; il était dans l'ambition de l'Autriche, qui, redoutant l'influence de la Russie sur le Danube et dans les Balkans, ne cesserait d'employer tous ses efforts pour en entraver l'action. Elle n'avait eu aucun autre but durant la guerre d'Orient, et l'attitude hostile et tracassière de ses représentans au congrès de Paris l'avait surabondamment démontré. Telle était la politique qu'il devait combattre, lui disait-il, et il lui offrait, en toute occasion, le concours de la Prusse.

Variant ses paroles et déployant la même habileté, tantôt auprès du souverain, tantôt auprès du ministre, il parvint à dissiper la défiance que l'ambiguïté de la conduite du cabinet de Berlin et son abstention incorrecte pendant la guerre d'Orient avaient fait naître dans leur esprit. Le roi Guillaume, d'ailleurs, secondait ses efforts en répudiant une politique à laquelle il était resté personnellement étranger et dont il déclinait la responsabilité. Il y employait cette aménité douce et insinuante dont il avait le secret et qui lui a valu de pouvoir exercer sur son neveu, aux heures les plus décisives et les plus solennelles de son règne, une influence qui a été si funeste à la Russie elle-même. Quand M. de Bismarck fut rappelé de Saint-Pétersbourg, au printemps de 1862, sa tâche était remplie : il laissait la cour de Russie dans des dispositions cordiales et bienveillantes dont il se proposait, de concert avec son souverain, de tirer un bon parti à la première occasion.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Envoyé de Saint-Pétersbourg à Paris en 1862, M. de Bismarck ne fit en France

qu'un court séjour. Peu de mois après, il était rappelé à Berlin, et, en septembre de la même année, le roi lui confiait la présidence de son conseil, avec le ministère des affaires étrangères. A ce moment la Pologne s'agitait; elle revendiquait les institutions nationales stipulées par les traités de 1815. Bientôt des troubles éclatèrent, et le gouvernement prussien, fidèle aux assurances que M. de Bismarck n'avait cessé de prodiguer durant son séjour à Saint-Pétersbourg, désireux de s'assurer les sympathies de l'empereur Alexandre, offrit à la Russie le concours de ses armes. Le 8 février 1863, les deux puissances signaient un acte secret ayant pour objet la prompte répression du mouvement polonais. Cette première négociation fut le premier succès de M. de Bismarck; il solidarisait dans le présent et pour l'avenir les intérêts des deux puissances. Il y avait attaché un prix d'autant plus grand que l'Autriche tenait une conduite bien différente. Elle avait toléré, en effet, que l'une de ses provinces, la Galicie, devînt l'arsenal de la révolution. Cette situation tant convoitée, et dont M. de Bismarck avait été chargé de poser les bases à Pétersbourg, était désormais conquise et solidement établie. La Prusse avait repris ses rapports intimes avec la Russie. L'Autriche, au contraire, avait aggravé ses torts, et plus profondément mécontenté la cour de Saint-Pétersbourg. On le vit bientôt dans l'affaire des duchés et plus tard durant la guerre que, déjà à Berlin, on méditait de faire à l'empire des Habsbourg.

II.

A la faveur des troubles qui agitèrent l'Europe en 1848 et des difficultés que la révolution créait à l'Autriche, la Prusse avait occupé le Holstein et envahi le Schleswig. Après avoir vaincu l'insurrection hongroise, l'empereur Nicolas, allié de la maison Holstein-Gottorp, et pouvant revendiquer des droits éventuels sur une partie des possessions danoises, somma son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, de rappeler ses troupes; et on signa à Londres le traité de 1852, qui garantissait au roi de Danemark l'intégrité de ses états. Mais l'esprit de conquête, loin de désarmer à Berlin, devait au contraire s'affirmer hardiment avec le nouveau règne. En prenant possession du trône, Guillaume Ier adressa, à l'ouverture des chambres, un éclatant témoignage de sa sympathie aux Allemands des duchés. La question danoise, malgré le traité de 1852, était encore pendante devant la diète. Certain de ne plus rencontrer

l'hostilité de la Russie, M. de Bismarck s'en empara. On sait comment il l'a résolue. C'est une histoire à la fois bien étrange et peu édifiante que celle des négociations qui ont précédé la conquête des provinces de l'Elbe. Elle a été écrite (1) et elle mérite d'être méditée par quiconque désire apprendre comment s'accomplissent les destinées des peuples. On y voit M. de Bismarck préluder à son œuvre avec toutes les audaces d'un homme d'état sans faiblesses. Nous n'en retiendrons ici que ce qu'il importe de démontrer.

La Russie, reconnaissante du secours que la Prusse lui prêtait militairement et diplomatiquement (2) en Pologne, pendant que l'Angleterre, la France et l'Autriche cherchaient à se concerter, vainement d'ailleurs, pour entraver sa liberté, se prêta à toutes les convoitises du cabinet de Berlin. Pour lui complaire, elle oublia les droits éventuels de la maison des Romanof, naguère revendiqués si hautement par l'empereur Nicolas. Elle ne s'en tint pas à l'abstention; elle seconda toutes les prétentions que la Prusse mit en avant pour occuper d'abord le Holstein, pour envahir ensuite le Schleswig, neutralisant ainsi l'action des cabinets de Paris et de Londres dans la défense du Danemark. Ces faits sont désormais acquis à l'histoire, et ils démontrent que le roi Guillaume a dû au bon vouloir du cabinet de Saint-Pétersbourg les premiers succès de ses armes et de sa diplomatie. L'Angleterre et la France avaient le devoir de rappeler la cour de Berlin au respect du traité de Londres; la Russie s'y était également engagée. Les trois puissances y avaient le même intérêt. Leur union, une entente loyale, eût suffi pour arrêter dans son essor l'ambition de la Prusse. Mais les cabinets de Paris et de Londres ne réussirent pas à concerter leurs efforts, à adopter une politique commune, séparés qu'ils étaient par des dissentimens nés de la guerre d'Italie et par la réunion de la Savoie et de Nice à la France. La Russie, de son côté, séduite par des assurances fallacieuses, entraînée par les ressentimens qu'elle nourrissait contre l'Autriche, offensée par les

(1) *Études de diplomatie contemporaine*, par M. L. Klaczko; Furne, Jouvet et Ce.

(2) Au mois d'octobre 1863, le gouvernement anglais résolut de déclarer la Russie déchue de ses droits sur la Pologne, droits qui lui avaient été concédés en 1815 à des conditions, prétendait-il, qu'elle avait cessé de remplir. Le cabinet de Berlin s'interposa et lui fit représenter par son ambassadeur à Londres que, s'il désirait le maintien de la paix européenne, il devait renoncer à une détermination qui, attribuant implicitement à la Pologne la qualité d'état belligérant, devait être considérée par le gouvernement du roi comme « attentatoire aux droits de la Prusse. » C'était poser le *casus belli*. Le courrier porteur de la notification de l'Angleterre était en route pour Saint-Pétersbourg. Lord John Russell le rappela par le télégraphe.

représentations de l'Angleterre et de la France, par l'accord qu'elles négociaient entre elles et avec la cour de Vienne pour lui arracher, en Pologne, des concessions qui blessaient son orgueil, la Russie, disons-nous, n'intervint dans l'affaire des duchés que pour faciliter l'œuvre entreprise par M. de Bismarck et par son souverain.

A la vérité, M. de Bismarck recueillait le fruit de la merveilleuse habileté qu'il avait déployée durant sa mission à Saint-Pétersbourg et de la prévoyante résolution avec laquelle il avait marqué l'attitude de la Prusse devant l'insurrection polonaise. Sous le règne de l'empereur Nicolas, et avec le comte de Nesselrode, son fidèle chancelier, le gouvernement du roi de Prusse eût-il été si bien secondé? En 1832, la Russie avait dompté sur les bords de la Vistule, sans l'assistance de son voisin, une révolte autrement redoutable que celle de 1863, et nous avons vu avec quelle hauteur ce souverain, décidé à maîtriser les convoitises de l'Allemagne, à sauvegarder les intérêts de son empire dans la Baltique, mit les Prussiens en demeure d'évacuer les duchés, dont ils s'étaient emparés pendant que ses armées sauvaient la monarchie de Habsbourg dans les plaines de la Hongrie.

Mais l'Autriche, pensera-t-on, comment a-t-elle subi la pression de Berlin? Sa docilité s'explique et se comprend aisément. L'homme d'état autrichien qui avait imposé à la Prusse l'acte de contrition que son premier ministre était allé faire à Olmütz, le prince de Schwarzenberg, était mort. Il avait eu plusieurs successeurs ; il n'avait pas été remplacé. Lui seul aurait pu se mesurer avec le junker de la Marche de Brandebourg, et c'eût été un spectacle attachant de voir ces deux vaillans lutteurs, également énergiques, également audacieux, brûlant du même patriotisme, se disputer l'hégémonie en Allemagne. Mais, depuis que le restaurateur de la monarchie autrichienne avait disparu, l'empereur François-Joseph avait perdu la Lombardie, et il n'était pas sans inquiétude pour la Vénétie revendiquée par les Italiens. Dans ces conditions, l'hostilité de la Russie lui faisait un devoir de ménager les sympathies de ses confédérés, ses alliés dans un nouveau conflit. Or l'Allemagne entière, princes et peuples, avait épousé passionnément la cause des duchés. L'Autriche ne pouvait donc la déserter. Il lui fallut suivre la Prusse dans la campagne entreprise contre le Danemark. Elle s'imaginait, au surplus, que sa participation lui permettrait de contrôler, d'entraver les vues de la cour de Berlin. Elle se trompait. Elle dut suivre la Prusse jusqu'au démembrement du Danemark. Déclarant sans valeur les titres des prétendans, dont elles avaient pourtant pris la défense, sans s'arrêter

à l'autonomie des duchés qui avait été, dès l'origine, le point capital du débat entre le gouvernement danois et l'Allemagne, les deux puissances contraignirent le roi Christian IX, en menaçant le Jutland, à leur faire l'abandon de ses droits sur le Holstein et le Schleswig. Elles le dépouillèrent.

La souveraineté indivise de ces territoires et leur occupation simultanée par les troupes des deux acquéreurs dérangeaient les calculs de M. de Bismarck. En 1865, il fit agréer ou plutôt il imposa au cabinet de Vienne un arrangement qui fut conclu et signé à Gastein, en vertu duquel chacune des puissances administrerait séparément un des duchés sans préjudice de leurs droits souverains et respectifs sur la totalité des pays conquis. Cet accord fut sévèrement jugé à Londres et à Paris. « Sur quels principes, disait M. Drouyn de Lhuys, dans une circulaire rendue publique, repose donc la combinaison austro-prussienne? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageans. » Le prince Gortchakof s'abstint de toute manifestation. Ce silence du cabinet de Saint-Pétersbourg était significatif. La France et l'Angleterre avaient assurément un intérêt évident au maintien de l'intégrité du royaume danois, mais celui de la Russie était d'un ordre supérieur; il se liait directement à la sécurité de l'empire, et elle regrette sans doute aujourd'hui d'en avoir fait le sacrifice, d'avoir livré le port de Kiel à l'Allemagne.

Nous nous sommes arrêté, un peu longuement peut-être, sur ce premier exploit de la politique prussienne. Mais il fut le premier anneau de la chaîne qui riva la Russie à la Prusse jusqu'au moment où elle se brisa, où les amis devinrent des adversaires, si bien que M. de Bismarck imagina la triple alliance qui est l'objet de notre étude. Il importait donc, pour déduire les effets de leurs causes, de rappeler, en les précisant, les circonstances qui ont uni les deux cours.

III.

Dans les calculs du gouvernement prussien, l'affaire des duchés n'était que le prologue du drame dont le dénoûment devait se jouer en Allemagne. Le moment approchait d'aborder la solution suprême rêvée à Berlin, de déposséder l'Autriche de l'influence séculaire qu'elle exerçait sur ses confédérés. Le roi se chargea d'aiguiser l'épée qui devait assurer la victoire, le ministre de faire

surgir l'occasion d'un conflit. Le pacte de Gastein était à peine exécuté qu'on fit au cabinet de Vienne une sorte de procès de tendance. Incriminant tous ses actes dans le Holstein qu'il administrait, l'attitude, et même les paroles de ses agens, M. de Bismarck l'accusa de pactiser tantôt avec les populations, tantôt avec les prétendans, au détriment des droits acquis à la Prusse. Il ouvrit une correspondance diplomatique calculée pour irriter l'Autriche et provoquer des dissentimens. Pour mieux l'inquiéter, il ne dissimula pas ses intentions. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph était averti, et à la véhémence des reproches du ministre prussien, il opposait une prudente réserve. « L'Autriche ne veut pas la guerre, disait un diplomate à M. de Bismarck, et elle évitera de vous en fournir le prétexte. — J'ai plein mon sac, répondait le futur chancelier, de prétextes et même de causes plausibles. Quand le moment sera venu, elle éclatera sans même surprendre personne. » On atteignit ainsi les premiers mois de 1866. Les fusils ne partant pas dans les duchés, malgré tout le désir qu'on avait d'y faire naître un incident, M. de Bismarck souleva à Francfort la question de la réforme fédérale. De tous les prétextes qu'il avait dans son sac, il choisit celui qui devait mettre le plus rapidement les deux puissances aux prises, et, ainsi qu'il l'avait prédit, la guerre survint comme une nécessité inéluctable.

Il ne faudrait pas croire cependant que Guillaume Ier et son ministre aient engagé une si redoutable partie sans en avoir pesé les chances, sans en avoir prévu les périls. « Dieu n'est jamais avec l'agresseur, » avait dit, en 1812, l'empereur Alexandre au moment où Napoléon envahissait la Russie. Se souvenant de cette parole qu'il avait recueillie dans sa première jeunesse et mûrement méditée, le roi l'avait comprise dans son programme. Il désirait la guerre aussi ardemment que ses conseillers, il l'avait préparée en consacrant tout son temps et tous ses soins à la puissante organisation de son armée, mais il ne voulait ni en prendre ouvertement l'initiative, ni en assumer la responsabilité : il ne voulait pas paraître l'*agresseur*. Son ministre ne négligea rien pour apaiser sa conscience alarmée, et l'Autriche y contribua elle-même en déclinant la réunion d'un congrès. Et quand, après Sadowa, le roi rentra victorieux dans sa capitale, il se crut autorisé, en ouvrant les chambres, à remercier la Providence de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières *une invasion ennemie*.

Est-ce bien à la Providence qu'il devait offrir l'expression de sa gratitude, n'est-ce pas plutôt à la France et à la Russie? L'une

et l'autre de ces deux puissances pouvaient également, sans tirer l'épée, mettre obstacle aux projets conçus à Berlin. La concentration d'un corps d'armée sur le Rhin ou sur la Vistule aurait désarmé la Prusse et prévenu les hostilités.

Tout a été dit sur la politique de la France à cette époque, et nous ne pourrions l'apprécier ni la défendre ici sans sortir de notre sujet. Que dirons-nous de la politique de la Russie? Le gouvernement prussien lui avait prêté une assistance précieuse dans l'affaire de Pologne; mais elle avait largement acquitté sa dette dans la question des duchés; elle lui avait sacrifié, dans une large mesure, ses intérêts dans la Baltique. Comment, dès lors, a-t-elle toléré l'inqualifiable agression dirigée contre l'Autriche? Comment a-t-elle permis à la Prusse de renverser à son profit un ordre de choses établi avec l'accord unanime des puissances au congrès de Vienne, grâce auquel la cour de Saint-Pétersbourg avait pu exercer, pendant un demi-siècle, une influence prépondérante en Allemagne? C'est que rien n'avait pu détourner, devons-nous croire, le cabinet russe de la voie où il s'était engagé depuis que les puissances occidentales, d'accord avec l'Autriche, avaient menacé de déclarer le tsar déchu de ses droits souverains en Pologne: son attitude, au début de la guerre, fut le gage des prochains succès de l'armée prussienne. Le roi Guillaume et M. de Bismarck s'en sont-ils souvenus quand la fortune les eut comblés de ses faveurs? A leur tour se sont-ils montrés pleins de gratitude comme l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof après la répression de l'insurrection polonaise? C'est ce que nous rechercherons plus loin. Retenons, pour le moment, que la Prusse a dû à la bienveillance de la Russie de pouvoir disputer à l'Autriche et lui ravir le sceptre de la toute-puissance sur les pays teutoniques.

A la vérité, le canon de Sadowa retentit à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Dans l'une comme dans l'autre capitale on comprit que la monarchie des Habsbourg, expulsée d'Allemagne, laisserait un vide immense qui serait comblé par l'insatiable ambition de la Prusse. L'opinion publique ne se méprit nulle part. La France et la Russie avaient été vaincues, comme l'Autriche, dans les plaines de la Bohême. Le gouvernement de l'empereur Napoléon voulut, mais trop tard, revendiquer les compensations qui lui avaient été promises. De son côté, le gouvernement de l'empereur Alexandre proposa de régler, dans un congrès, les conditions de la paix. Nous verrons M. de Bismarck, mis en présence du traité de San-Stefano, user de cet expédient diplomatique pour réduire les concessions que la Russie victorieuse avait arrachées au gouvernement du sultan. Mais s'il lui a convenu de l'invoquer en 1877, il

avait tout intérêt à le décliner en 1866. Le péril cependant était pressant. L'Autriche avait été terrassée, mais elle pouvait encore offrir à des alliés un puissant contingent formé des vainqueurs de Custozza. La France, inquiète et troublée, se montrait exigeante. Si la Russie désabusée devenait hostile, la Prusse pouvait se trouver en présence d'une coalition formidable ; elle pouvait être tenue, dans tous les cas, de comparaître devant une réunion des puissances qui auraient mis à ses prétentions les limites commandées par leur sécurité respective. Que fit le cabinet de Berlin pour conjurer de si graves difficultés? Il entreprit de prévenir l'entente des puissances, et pendant que, pour gagner du temps, M. de Bismarck négociait *dilatoirement* avec la France, comme il l'a dit, on usa de tous les moyens pour désarmer la Russie, pour ressaisir sa bienveillance, et consolider des relations qui menaçaient de se rompre. La Russie reconquise, la Prusse, pensait-on, n'avait plus aucune compétition à redouter.

On envoya à Saint-Pétersbourg l'homme des missions confidentielles, le général de Manteuffel. Esprit délié et insinuant, caractère sympathique et correct, ce piétiste cuirassé n'avait jamais dérogé. Sans les désavouer publiquement, il n'avait, en aucune occasion, pactisé avec les procédés usités par le cabinet de Berlin depuis que M. de Bismarck le présidait. Sa droiture en avait même fait le rival du premier ministre. Il avait mérité et conquis la confiance de son souverain et l'estime de l'empereur Alexandre, qu'il avait eu souvent l'occasion d'approcher. On n'aurait pu choisir un agent mieux préparé et en meilleure situation pour séduire et apaiser la cour de Russie. Si peu enclin qu'il ait toujours été à maîtriser ses animosités personnelles, M. de Bismarck le désigna lui-même au roi pour cette tâche si délicate et d'un si haut intérêt. Déposant son commandement d'une armée en campagne pour reprendre son rôle de diplomate, M. de Manteuffel partit donc muni d'une lettre autographe du roi et des instructions du président du conseil.

On sait qu'il s'en acquitta à l'entière satisfaction de son maître. Il n'était pas encore de retour à Berlin que la Russie en effet renonçait à sa proposition de réunir les puissances au congrès, et la diplomatie constatait que les rapports des deux cours avaient repris leur caractère de parfaite intimité. On remarqua notamment que le représentant du tsar à Berlin, alarmé par les succès des armées prussiennes, fut soudainement mandé à Saint-Pétersbourg, et qu'il en revint totalement rassuré, affectant une tranquillité que n'ont troublée, depuis lors, ni les revers des princes allemands alliés à la maison de Russie, ni le développement que la Prusse,

la paix faite, se hâtait de donner à sa puissance militaire. Toutes ces circonstances démontrèrent aux moins clairvoyans que l'accord était pleinement rétabli entre les deux gouvernemens. On les vit d'ailleurs, à dater de ce moment, marquer plus visiblement leur politique, la Prusse en Allemagne, la Russie en Orient. « Je ne lis jamais, disait M. de Bismarck, la correspondance du ministre du roi à Constantinople, » quand on éveillait son attention sur des éventualités imminentes en Turquie.

Ce fut une heure décisive et fatale que celle où le général de Manteuffel triompha des hésitations de la Russie. Il s'est écoulé un quart de siècle depuis lors, et l'Europe en est, aujourd'hui comme au premier jour, troublée et réduite à redouter les plus graves complications. Comment l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof, ayant eu, un instant, la claire vision des dangers auxquels la Prusse agrandie exposait déjà la paix et l'équilibre européen, comment ont-ils pu se déterminer à reprendre et à continuer une politique non moins regrettable pour la Russie elle-même que pour les autres états du continent? La Prusse n'avait-elle pas donné la mesure de sa puissance militaire et de son ambition? Faut-il supposer que le général de Manteuffel avait été autorisé à ouvrir de nouveaux horizons, à promettre des compensations, à renouveler, en les précisant, les assurances d'une entente commune en Orient? M. de Bismarck ne s'est-il pas montré, en mainte occasion, prodigue d'engagemens aléatoires? Comment concevoir d'ailleurs et justifier autrement la conduite de la Russie? Ce qui est certain, c'est que le gouvernement prussien put, dès lors, poursuivre, en toute sécurité, le cours de ses succès. Bientôt, en effet, il ne déguisa plus ses projets. Le traité de Prague lui avait valu d'importantes annexions; il lui avait permis en outre d'étendre son influence sur tous les états de l'Allemagne du Nord et de fondre dans ses armées leurs contingens militaires. Il voulut davantage: il se proposa de placer, sous son hégémonie, les états du sud et de tenir dans sa main l'Allemagne entière des Alpes à la Baltique.

Le roi et son premier ministre, toutefois, ne se dissimulaient pas qu'en franchissant le Mein, au mépris des préliminaires de Nikolsbourg, la Prusse se heurterait à la France; que, pour couronner l'œuvre commencée, il faudrait entreprendre une nouvelle guerre. On se mit en mesure de la soutenir, et, quand on y fut bien préparé, quand le moment parut opportun, on la provoqua fort habilement, avec la certitude que la Russie contiendrait l'Autriche et qu'elle observerait une attitude bienveillante.

L'empereur Alexandre était, en 1870, comme il l'avait été

en 1866, l'arbitre de la paix et de la guerre. Il voulut la paix; nous devons ce témoignage à la mémoire de ce souverain. Il s'y employa avec une entière loyauté à l'origine des négociations provoquées par la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. La correspondance de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Fleury, ne laisse aucun doute à cet égard. Nous devons avouer toutefois que le tsar, abusé par les habiletés du roi son oncle, égaré par les conseils du prince Gortchakof, ne persévéra pas dans ce sentiment. « La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse, » avait dit le chancelier russe au représentant de l'Angleterre avant l'ouverture des hostilités. Ce fut son programme pendant toute la durée de la guerre, et il le fit agréer par son souverain. La guerre éclata donc, et la Prusse put l'entreprendre et la poursuivre en pleine possession des sympathies de la Russie. Soit avant, soit pendant l'investissement de Paris, le prince Gortchakof pouvait provoquer un congrès. Il y fut convié timidement par l'Angleterre, plus fermement par l'Autriche qui lui suggéraient de convertir la ligue des neutres en ligue des médiateurs. Il déclina ces ouvertures. Par une contradiction familière à l'esprit humain, il eut cependant le pressentiment des mécomptes auxquels sa politique exposait les intérêts de son maître. Il voulut prendre des gages. Dans une convention annexée au traité conclu à Paris en 1856, la Russie et la Porte s'étaient engagées, sous le contrôle des autres puissances, à n'entretenir dans la Mer-Noire qu'un nombre limité de bâtimens de guerre. Après les premiers revers des armées françaises, le chancelier russe déclara, sans entente préalable, au mépris du droit public, la Russie affranchie de cette obligation et libre de reconstituer, dans ces eaux, ses forces maritimes.

La Prusse appuya et défendit la détermination du prince Gortchakof. Ses armées combattaient du Rhin à la Loire. On était au moment où l'abstention sympathique de la Russie lui était le plus nécessaire. M. de Bismarck l'aurait payée de concessions d'une bien autre importance. S'il avait été doué de plus d'audace et de plus de prévoyance, le successeur du comte Nesselrode aurait exigé d'autres compensations et d'autres garanties. Il eût été secondé par tous les cabinets, et de concert avec eux, il aurait, sans violences, sans ébranler l'autorité des traités, relevé la Russie de toute limitation mise à sa puissance en Orient, et obtenu de plus précieux avantages en contraignant la Prusse à signer une paix acceptable pour la France, compatible avec l'indépendance de l'Autriche, et sans danger pour la légitime influence de sa cour en

Europe. Il avait donné toute sa confiance à son collègue de Berlin; il préféra la lui continuer et conquérir des droits éclatans à sa gratitude. De tout ceci, et pour rester dans les limites de notre étude, nous n'entendons encore déduire qu'une conclusion, c'est que, sans l'appui moral et diplomatique de la Russie, la Prusse, sous le règne d'un prince dont la prudence maîtrisait l'ambition, n'eût osé entreprendre trois guerres avec la confiance de triompher de ses ennemis; qu'elle lui est redevable, par conséquent, de tous ses succès. Le roi Guillaume l'a reconnu lui-même. Les préliminaires de paix ont été signés à Versailles le 27 février 1871, et le même jour il en faisait part à l'empereur Alexandre dans une lettre qu'il terminait ainsi : « ... La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes. Que Dieu vous en tienne compte et vous bénisse.

Pour toujours votre reconnaissant

GUILLAUME. »

Nous verrons si la Prusse, Guillaume régnant, a gardé la mémoire des services reçus.

IV.

Ici s'arrête la longue période de l'union qui a lié la cour de Saint-Pétersbourg à celle de Berlin. La Prusse avait vaincu la France; elle lui avait ravi deux provinces et cinq milliards; elle croyait avoir tari ses ressources pour longtemps et rendu son relèvement difficile et lointain. Elle tenait, d'autre part, l'Allemagne entière dans sa main, l'Allemagne désormais affranchie de la domination que les tsars y avaient exercée. Elle se sentait en mesure de contenir au besoin la Russie. Ce double résultat suffisait au patriotisme de M. de Bismarck et de son souverain, à la solidité de l'œuvre commune. Comme son maître, le chancelier n'entendait pas le compromettre en secondant les projets du cabinet russe, qu'il avait lui-même constamment encouragés, soit pendant son ambassade à Saint-Pétersbourg, soit lors de la mission du général de Manteuffel. Il avait exprimé à sa guise sa pensée tout entière en rentrant en Allemagne. « Les préliminaires signés à Versailles, avait-il dit, nous garantissent cinquante années de tranquillité. » C'était déclarer que, la Prusse étant triomphante et satisfaite, la paix du monde ne devait plus être troublée, que le concours de

la Russie ne lui était plus nécessaire, que l'intimité devenait un fardeau, qu'il convenait de le déposer. Ce fut le nouveau programme du roi, dont l'exécution resta confiée au génie de M. de Bismarck. L'a-t-il rempli au gré de son maître et à l'avantage de son pays? Ce que nous pouvons en dire ici, c'est qu'il en est issu l'état actuel de l'Europe. L'histoire appréciera l'œuvre et l'ouvrier. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Nous anticiperions sur les événemens.

Quelle était cependant, à ce moment, la situation respective de la Prusse et de la Russie? La campagne des duchés avait valu à la maison des Hohenzollern l'acquisition du Holstein et du Schleswig. Avec ces provinces, le port de Kiel, la clé de la Baltique, passait, des mains d'une nation amie ou neutre, entre celles d'une puissance envahissante, fidèle à son principe, celui de tous ses ancêtres : *Ubi bene, ibi patria,* pouvant désormais faire du Sund un Bosphore du nord et fermer à la marine russe l'accès de l'Atlantique. La guerre faite à l'Autriche lui avait valu d'autres et de plus notables agrandissemens; elle s'était annexé des royaumes, des duchés, des villes libres. Laissant aux autres états de l'Allemagne du nord un semblant d'autonomie et d'indépendance, elle leur avait imposé un état fédératif dans lequel elle s'était réservé la part du lion. Elle avait arraché aux états du midi, les menaçant de sa colère, des traités qui les mettaient à sa merci. Survint la guerre de France, et l'Allemagne s'agrandit de l'Alsace et de la Lorraine. Couronnant l'œuvre si bien achevée, on releva l'empire germanique pour mieux assurer la domination des héritiers de Frédéric le Grand, en prenant soin d'imposer à la nation vaincue une contribution sous le poids de laquelle elle pouvait succomber. Telle fut la part de la Prusse. Quels avantages furent acquis à la Russie? Le vœu du prince Gortchakof était exaucé. L'Autriche avait été vaincue et humiliée. Il avait eu la satisfaction de rayer du droit public la disposition, subie en 1856, neutralisant la Mer-Noire, clause qui, en réalité, ne neutralisait rien, ainsi qu'il l'a dit lui-même. Vains et stériles succès qui n'apportaient ni une satisfaction ni des garanties. Qu'en pensait-on sur les bords de la Néva? Pendant que M. de Bismarck jugeait opportun de clore l'ère des conquêtes, on jugeait, au contraire, que le moment était venu de régler les comptes, d'établir la balance des bénéfices. Que fit la Prusse? Elle se déroba, usant de douces paroles, de moyens dilatoires pour ajourner toute résolution, tout accord nouveau. La fidélité du gouvernement russe à la politique qui l'a si longtemps lié à la Prusse, les communications échangées publiquement, les toasts portés aux banquets avaient égaré l'opinion publique dans

tout l'empire moscovite. On s'était persuadé que l'empereur Alexandre recevrait le prix de l'assistance qu'il avait prêtée au roi Guillaume, et l'on s'imaginait que la Russie, avec l'aide de ce souverain reconnaissant, trouverait, sur le Danube et sur le Bosphore, de légitimes compensations. Dans son exaltation, le sentiment national croyait sincèrement l'heure arrivée d'exécuter le testament de Pierre le Grand. Cette conviction était universelle. Aussi la surprise fut-elle douloureuse et le mécontentement profond quand on pressentit que la Russie serait éconduite à Berlin, comme la France l'avait été en 1866, et que l'équilibre européen resterait rompu au profit exclusif de la Prusse. On vit ainsi, à la clarté des faits accomplis, l'Allemagne se dresser, colossale, sans contrepoids, la France et l'Autriche étant réduites pour longtemps à panser leurs blessures. Les illusions si généralement caressées se dissipèrent et le prince Gortchakof, le cœur plein d'amertume, dut s'avouer que sa politique avait manqué de clairvoyance. Il se recueillit de nouveau, cette fois pour méditer sur les fautes commises et pour en conjurer les conséquences.

Pendant les premiers temps qui suivirent le rétablissement de la paix, on s'observa. On se montra réservé d'un côté, on fut caressant et même obséquieux de l'autre. Les rapports restèrent courtois, mais une défiance intense les traversait sans cesse. Pour vaincre ce sentiment, devenu général et même tangible dans tout l'empire russe, le roi Guillaume entreprit, au mois d'avril 1873, le voyage de Saint-Pétersbourg, voulant témoigner à son auguste neveu, et dans sa capitale, la reconnaissance dont son cœur, disait-il, était profondément pénétré. Il y résida deux semaines; il y fut brillamment accueilli et fêté. Mais il rentra à Berlin convaincu que, cette fois, il n'avait séduit personne, qu'il avait laissé derrière lui un ressentiment incurable. Il en eut bientôt la preuve la moins équivoque.

La France avait acquitté sa dette, payé cinq milliards avec une aisance qui trompa toutes les prévisions et déconcerta M. de Bismarck lui-même. Les premiers efforts du gouvernement de la république pour équilibrer le budget et reconstituer les forces militaires du pays donnaient, en effet, des résultats inespérés. On prit l'alarme à Berlin, et bientôt, en 1875, on se demanda si l'intérêt du nouvel empire, si sa sécurité ne commandaient pas de mettre obstacle, par les armes, au relèvement de l'ennemi héréditaire qu'on croyait avoir terrassé pour longtemps. Ce fut l'avis de M. de Moltke, plus encore que celui du chancelier. « Nous ne pouvons perfectionner, aurait dit le célèbre maréchal, nos moyens d'attaque, et la France améliore chaque jour son système de défense. L'heure

décisive est venue. Plus tard, la guerre coûterait aux deux nations cent mille hommes de plus. Pour l'empêcher de devenir exterminatrice, il faut la faire à l'instant même. Ce n'est pas seulement comme général et comme Allemand que je parle, c'est comme homme et comme chrétien. » Ce guerrier implacable veut pousser la guerre à outrance quand il la conduit. Il l'a prouvé devant Sedan. Il la réclame avec non moins de passion quand la paix y a mis un terme et que les peuples respirent (1) ; il la conseille comme croyant et dans un sentiment de sollicitude pour deux nations dont il a versé le sang à longs flots. Étrange nature, qui rappelle celle des envahisseurs, ses ancêtres. Ses contemporains ne lui doivent pas seulement les guerres passées ; ils lui seront également redevables des guerres futures. Nous avons dit les luttes que M. de Bismarck dut soutenir contre lui à Nikolsbourg et à Versailles. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français fut averti par le cabinet de Saint-Pétersbourg du nouveau péril qui nous menaçait. Désabusée et inquiète, la Russie était, cette fois, bien résolue à ne pas tolérer un nouvel envahissement de la France. L'empereur Alexandre en donna lui-même l'assurance à notre ambassadeur, le général Leflô (2). Devant cette attitude du tsar et de son gouvernement, on renonça à tout projet d'agression. Quiconque a étudié l'histoire de ces temps si récens n'en sera pas surpris. Guillaume Ier, qui touchait d'ailleurs aux dernières limites de la vieillesse, ne devait pas se résoudre à entreprendre une guerre durant laquelle il aurait eu à redouter l'hostilité de la Russie. Vainement on aurait tenté de l'y entraîner. M. de Bismarck se hâta de désavouer les intentions qu'on prêtait à la Prusse. Il le fit avec hauteur et avec éclat, comme un homme d'État dont on a surpris les secrets, dans un mode blessant pour le prince Gortchakof, qui voulait, dit-il, se donner le mérite d'avoir sauvé la France d'un grave danger. « Je ne me suis jamais détourné de la Russie, a-t-il dit ; c'est elle qui me repoussait et me plaçait parfois dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité personnelle et celle de l'Allemagne. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakof me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. »

(1) En 1867, un an après la guerre faite à l'Autriche, M. de Moltke voulut diriger contre la France les armes victorieuses de la Prusse, insistant, avec toute l'autorité qu'il avait conquise, pour saisir le prétexte qu'en fournissait l'affaire du Luxembourg. (*M. Henri des Houx chez M. de Bismarck.*)

(2) Voir, dans les journaux de mai 1887, le récit de cet incident, publié par le général Leflô lui-même.

Assurément, ces sentimens regrettables, dont les hommes d'état devraient toujours se défendre, ont joué un rôle lamentable dans les luttes qui, de nos jours, ont ensanglanté l'Europe. Mais en ce moment la Russie ne s'en inspirait nullement, il faut le reconnaître. Elle avait d'autres vues, d'autres préoccupations, qui lui étaient imposées par les agrandissemens de la Prusse, par l'intention bien arrêtée du cabinet de Berlin de ne lui faciliter aucune compensation, de ne lui donner aucune garantie. M. de Bismarck n'en ressentit pas moins profondément la dénonciation dont il avait été l'objet. Son cœur n'a jamais été accessible à la rémission des offenses ; le génie lui-même paie son tribut à la faiblesse humaine, on l'a vu dans le procès du comte d'Arnim, dans celui fait au docteur Geffken ; on l'a vu surtout plus clairement depuis qu'il a perdu le pouvoir, et on a pu en juger à la vivacité et à l'intempérance de son langage, fait pour surprendre ses propres adversaires et affliger ses plus enthousiastes admirateurs. En 1875, son irritation se conciliait-elle avec les exigences de sa tâche? Était-il utile, opportun de rompre avec la Russie? On ne saurait encore l'affirmer à l'heure présente. Ce qui est certain, c'est qu'il se montra sensible à la blessure faite à son orgueil, et qu'il résolut de rechercher des amitiés ailleurs. Répudiant le long passé pendant lequel ils avaient conspiré ensemble, les deux chanceliers en vinrent ainsi à briser les liens qui les avaient unis, et nous les retrouverons désormais en état de constante hostilité. A dater de cet incident, en effet, la Prusse modifia sa politique, poursuivit des combinaisons nouvelles, et, après de longs efforts, parvint à fonder la triple alliance. La pensée de cet accord a germé, en 1875, dans l'esprit de M. de Bismarck. La réalisation en était difficile; sous le poids de ses désastres, l'Autriche se montrait rebelle aux doucereuses suggestions de son vainqueur. Les résistances qu'on lui opposait à Vienne ne détournèrent pas M. de Bismarck du but qu'il s'était proposé; il attendit et il trouva le moyen de les surmonter. Voyons comment il procéda.

V.

Dans le cours de cette même année, une insurrection éclata en Herzégovine. Ce mouvement s'étendit bientôt à la Bosnie pour se propager ensuite en Bulgarie. On a prétendu que ces troubles avaient été soutenus, sinon provoqués par la caisse des reptiles : rien ne nous l'a démontré, et nous ne mentionnons ce bruit que

comme un indice des dispositions qu'on prêtait à M. de Bismarck, qui aimait, croyait-on, à créer en Orient des difficultés à son collègue de Saint-Pétersbourg. Le gouvernement turc fit de vains efforts pour rétablir l'ordre dans ses provinces insurgées. Ses troupes n'y parvenant pas, il eut recours à une répression impitoyable qui souleva l'indignation du sentiment public et des cabinets en Europe. Les puissances s'émurent. Il s'ensuivit de longues et laborieuses négociations qui mirent en présence la Russie et l'Angleterre, l'une obéissant à des traditions séculaires qui lui commandaient de défendre ses coreligionnaires, l'autre s'inquiétant des dangers qui menaçaient, de nouveau, l'intégrité de l'empire ottoman.

Pendant qu'elles prenaient ainsi position devant ces complications nouvelles, la Prusse s'effaçait. En décembre 1876, on réunit une conférence à Constantinople. Elle échoua par le refus de la Porte d'agréer la participation des puissances à l'exécution des mesures destinées à assurer de solides garanties aux chrétiens. On signa à Londres, en mars 1877, un protocole qui resta lettre morte; le gouvernement turc, n'ayant pas été convié à y participer, en déclina les dispositions. Le mal cependant s'aggravait : le Montenegro et la Serbie étaient intervenus dans la lutte en s'alliant aux populations révoltées. Devant cette situation, la Russie prit les armes. Au mois d'avril, ses troupes envahirent l'empire ottoman. Nous n'avons pas à raconter la lutte des deux empires; nous rappellerons seulement qu'elle se termina par le traité signé à San-Stefano, en présence de la flotte anglaise accourue devant Constantinople et mouillée dans la mer de Marmara. La Prusse fut plus réservée; elle ne se livra à aucune manifestation. M. de Bismarck savait que la Grande-Bretagne avait en Orient des intérêts qui se confondaient avec ceux de la Turquie; il lui laissait volontiers l'initiative des premiers avertissemens qu'il croyait opportun de faire entendre à la Russie. Il savait surtout que rien ne pouvait s'accomplir définitivement, ni dans l'empire ottoman ni ailleurs, sans le concours ou l'adhésion de la puissante Allemagne, notamment si elle s'unissait à l'Angleterre. Dans cette double conviction, il ne mit obstacle ni à la guerre, ni à la paix. De tous les premiers ministres, il fut celui qui s'imposa la réserve la plus absolue. Sollicitée par la Porte, au plus fort de la lutte, ainsi que les autres puissances, d'interposer sa médiation, la Prusse se hâta de décliner les instances du sultan. Seule, l'Angleterre tenta d'offrir ses bons offices aux belligérans, marquant chaque jour davantage sa sollicitude pour la Turquie et assumant de la sorte le rôle que le chancelier allemand lui avait assigné dans ses calculs.

Que portait le traité de San-Stefano? Il stipulait des avantages nouveaux et précieux pour toutes les races chrétiennes de l'empire ottoman : l'indépendance pour les unes, pour les autres l'autonomie ou des garanties solennelles. Outre une double rectification de frontières, la Russie obtenait, avec une contribution de guerre, le droit de contrôler l'exécution des concessions faites à ses coreligionnaires. Elle reconstituait, par ces arrangemens, son action et son influence mutilées par le traité de 1856, après la guerre de Crimée. Le cabinet de Londres s'empressa de relever que ces avantages étaient en contradiction avec les engagemens que la Russie avait contractés au congrès de Paris; il déclara qu'il ne pourrait, dès lors, admettre la valeur des dispositions arrêtées à San-Stefano qu'à la condition qu'elles seraient soumises, sans en excepter aucune, à l'examen et à l'agrément de toutes les puissances intéressées. Le moment était venu pour l'Allemagne de prendre parti pour ou contre la cour de Saint-Pétersbourg, de renouer avec elle ses relations gravement compromises, de solidariser de nouveau leurs intérêts respectifs ou de s'engager définitivement dans une autre voie et dans d'autres accords. Avec l'aide du roi Guillaume et de son habile chancelier, la Russie aurait pu, comme l'avait fait la Prusse, à deux reprises, grâce à l'empereur Alexandre et au prince Gortchakof, refuser de comparaître devant les puissances assemblées en congrès et revendiquer à son tour l'intégralité des concessions qu'elle avait obtenues de la Porte, au prix des plus douloureux sacrifices, après une guerre longue et meurtrière. Uni à celui des tsars, l'empire allemand, de son côté, n'aurait pas eu à redouter les colères de la Grande-Bretagne; mais on avait arrêté à Berlin des résolutions qui restèrent immuables. Le roi avait oublié la dette contractée envers son auguste neveu et restée en souffrance; le chancelier ne se souvenait que de l'attitude et des procédés récens de son collègue de Saint-Pétersbourg. Ils préférèrent le congrès, parfaitement édifiés sur les exigences que l'Angleterre y apporterait. La Russie dut s'y résigner et en agréer la proposition. Abandonnée par la Prusse, elle ne pouvait braver l'hostilité du cabinet britannique, devant l'Autriche réduite et l'Italie disposée à subir l'impulsion qui leur serait donnée soit de Londres, soit de Berlin.

Le congrès se réunit sous la présidence du prince de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier,* comme il l'a dit, faisant la part de chacun au préjudice de celle de la Russie, sans oublier la France, dans un dessein profitable à l'évolution qu'il avait imprimée à sa politique, et sur lequel nous reviendrons plus loin. Les stipulations du traité de San-Stefano furent rema-

niées dans leur ensemble et on en arrêta de nouvelles qui renversaient la situation garantie au cabinet de Saint-Pétersbourg par les arrangemens conclus directement avec la Porte. Au contrôle qu'il s'était réservé sur l'exécution des mesures prises en faveur des chrétiens, on substitua notamment celui de l'Europe. On constitua des commissions qui en ont assumé les devoirs en dépossédant la Russie du rôle de puissance protectrice qu'elle croyait avoir reconquis par la victoire. Pour mieux atteindre ce résultat, on exigea l'évacuation, à courte échéance, des provinces turques occupées par les armées du tsar. Mais la clause capitale et inattendue, que rien n'autorisait ni ne faisait prévoir, celle qu'il importe de relever parce qu'elle a donné naissance à des difficultés qui troubleront sensiblement, pendant longtemps, l'état politique de l'Europe, ce fut la clause libellée en deux lignes et ainsi conçue : « Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. » (Art. 25.) La forme de cette disposition n'était qu'un astucieux euphémisme. En réalité, le sultan était dépouillé, par ses amis, de ces provinces, qui avaient cependant pris les armes pour revendiquer leur autonomie et nullement pour changer de maître. L'Autriche-Hongrie, au contraire, sans avoir tiré l'épée, sans qu'il lui en eût coûté le moindre sacrifice, était mise en possession de territoires destinés à donner un nouveau relief à son influence en Orient. Conçue par M. de Bismarck, toujours fertile en expédiens imprévus et ingénieux, cette combinaison fut proposée, à l'assemblée, par l'un des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, lord Salisbury.

Rien ne pouvait démontrer plus clairement l'entente concertée entre le cabinet de Berlin et celui de Londres. Toute illusion était désormais interdite aux négociateurs de l'empereur Alexandre. C'est en effet, et uniquement, dans la pensée d'atteindre les intérêts de tout ordre de la Russie, que les prétendus protecteurs de la Turquie imaginèrent de lui infliger cette mutilation pour en doter l'empire d'Autriche, le véritable compétiteur de l'empire russe dans la péninsule des Balkans. Cette mesure promettait à l'Angleterre un concours plus puissant et plus efficace contre toute nouvelle tentative de la cour de Saint-Pétersbourg en Orient. Elle garantissait à l'Allemagne le libre parcours du Danube, sa voie la plus directe pour son trafic avec la Mer-Noire et l'Asie. Mais M. de Bismarck avait, en outre, d'autres vues : il voulait obliger le vaincu de Sadowa, lui faire oublier ses désastres en les réparant en partie et le contraindre à s'allier étroitement à l'Allemagne. Il opérait son mouvement qui portait de Saint-Pétersbourg à Vienne la base et le point d'appui de sa politique. La stipulation dont il avait été l'ini-

tiateur lui en offrait le moyen le plus certain et le plus prompt. Il mettait l'Autriche-Hongrie à sa merci. En possession de la Bosnie, cette puissance dévenait limitrophe de la Bulgarie; elle l'était déjà de la Serbie et du Montenegro : elle pouvait donc exercer, sur tous les nouveaux états formés des débris de l'empire ottoman, entre le Danube et la mer Égée, une influence prépondérante. Elle était désormais la sentinelle avancée de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais, par cela même, elle consentait à se constituer l'adversaire irréconciliable de la Russie. L'événement, au moment même où nous écrivons, prouve combien les calculs du chancelier allemand étaient fondés, et avec quelle sagacité il s'est servi de l'Angleterre et de l'Autriche elle-même durant les négociations qu'il a présidées à Berlin.

M. de Bismarck sortait donc du congrès maître indépendant et absolu de la situation qu'il avait créée. Il pouvait, à son gré, se rapprocher de la Russie à l'aide de concessions que son ingéniosité aurait aisément trouvées au besoin (1), ou bien inféoder l'Autriche-Hongrie à sa politique. On sait le parti qu'il a pris. Disons encore, pour rester dans la vérité des choses, que l'Angleterre, dans sa défiance, avait eu soin, avant d'aller à Berlin, et ne voulant pas en revenir les mains vides, de prendre le gage qui convenait le mieux à ses intérêts. Elle avait arraché à la Porte la cession de Chypre, lui donnant accès en Syrie d'un côté, de l'autre à la sortie du canal de Suez dans la Méditerranée. Cette acquisition fut dissimulée, sans tromper personne, dans un traité d'alliance défensive. La Grande-Bretagne promettait, ce qui constituait une obligation illusoire, de garantir à la Turquie ses possessions *asiatiques, et afin de la mettre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de cet engagement, le sultan assignait cette île pour être occupée et administrée par elle*. Ce n'est pas autrement, on l'a vu, que l'Autriche a acquis l'Herzégovine et la Bosnie. La diplomatie possède des formules qui lui permettent de déguiser, sous les apparences d'une occupation temporaire, des spoliations définitives et injustifiables. Le cabinet de Londres ne s'était pas aventuré dans cette négociation sans en avoir fait la confidence à celui de Berlin qui en resta l'unique dépositaire. Ne voulant pas laisser s'accréditer qu'il avait été pris au dépourvu, M. de Bismarck fit dire par son organe avoué, *la Gazette de l'Allemagne du Nord,* dès que l'affaire fut ébruitée, que, « au point de vue de la *civilisation géné-*

(1) Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui en a fourni l'occasion. Le comte Schouvalof lui offrit de conclure un traité d'alliance formelle. Il déclina cette proposition. C'est du moins ce qu'il a révélé lui-même à l'un des nombreux interlocuteurs qu'il a reçus à Friedrichsruhe.

rale et du progrès, on ne peut que donner son assentiment à cette mesure. Nous ne croyons pas nous tromper en admettant que notre gouvernement avait été averti, *à l'avance*, de la convention, sans qu'on l'ait invité à donner son avis. » Il suffisait à l'homme d'état prussien de bien établir que sa vigilance n'avait pas été surprise. Il jugeait superflu de convenir qu'il avait tout autorisé. Il n'en resta pas moins certain que les plénipotentiaires de la reine Victoria et ceux de l'empereur Guillaume étaient arrivés au congrès après s'être concertés sur les graves problèmes qu'ils avaient mission de résoudre. La Russie avait été condamnée avant même d'être entendue.

De l'état de suspicion où l'avait placé, en 1875, la témérité du cabinet de Saint-Pétersbourg, l'implacable chancelier allemand, qui n'avait dépouillé, qui ne dépouillera jamais le Junker résolu et véhément de ses jeunes années, a pris une revanche éclatante. Il a vaincu la Russie sans la combattre, il a humilié le prince Gortchakof devant un aréopage européen, il a goûté le plaisir des dieux, toujours si cher à son âme ardente et passionnée ; douce et suprême satisfaction qu'il a constamment recherchée durant sa longue et glorieuse carrière. Mais, en cette occasion, a-t-il bien servi son pays et son roi ? On est autorisé à en douter devant les efforts incessans tentés par le nouvel empereur, dès le lendemain de son avènement, pour apaiser la Russie et combiner un rapprochement entre les deux cours si étroitement apparentées. Tel ne semble pas être, d'ailleurs, le sentiment général de l'Allemagne. Sous le gouvernement, nous pourrions dire sous le règne de M. de Bismarck, il y avait encore des tribunaux à Berlin : il n'y avait plus de juges à certains égards. Quiconque osait blâmer sa politique extérieure s'exposait à être poursuivi pour offense envers sa personne ou pour crime de haute trahison. Pour l'avoir essayé, des publicistes ont connu la prison et quelquefois la détention dans une forteresse. Il parvint ainsi à imposer la discrétion, sinon le silence. Depuis sa chute, les langues et les plumes se sont déliées ; ses subalternes dans la presse l'ont eux-mêmes abandonné, et l'on sait avec quelle hauteur il les a couverts de son mépris. Une brochure a paru à Leipzig qui a exprimé, sans mesure, le sentiment des mécontens (1). « M. de Bismarck, y lit-on, essaie en vain de donner le change ;... il est l'auteur d'une rupture irrémédiable entre la Russie et l'Allemagne... C'est la Russie qui a fait la grandeur de la Prusse... En 1870, l'arme au bras sur la Vistule, elle

(1) Elle porte pour titre : *Comment le duc de Lauenbourg* (le prince de Bismarck) *a provoqué l'entente de l'empire russe et de la république française.*

protégea la frontière du Rhin... Par le traité de San-Stefano, la Russie se flatta de récolter les avantages qu'une guerre heureuse et sanglante lui donnait le droit de revendiquer : le traité de Berlin en annula, presque en entier, les dispositions... Si, au congrès, Gortchakof a demandé peu, s'il s'est résigné à voir l'Autriche-Hongrie, l'adversaire de la Russie, prendre la position prééminente dans la péninsule balkanique, c'est qu'il s'y trouva aux prises avec une coalition et que le *seul ami puissant* sur lequel il croyait pouvoir compter se déroba... Elle (la Russie) est pacifique, mais elle commande le respect... Elle sait qu'à l'heure du danger elle pourra se fier à une puissance amie dont l'alliance n'a nul besoin d'être ratifiée par une convention écrite... La Russie, d'autre part, ne jouera plus désormais le rôle de 1870 ; elle n'assistera pas, les bras croisés, au démembrement de la France... » Voilà ce que l'on pense, voilà ce que l'on écrit aujourd'hui en Allemagne. Nous n'avons pas dit autre chose. Cette publication, qui a eu un grand retentissement dans l'opinion et dans la presse, a-t-elle été inspirée? Rien ne le prouve ; mais la circulation n'en a pas été interdite, et la plupart des journaux en ont donné de longs extraits. Il se dégage de cette double circonstance un symptôme qu'il est certainement permis de noter en passant.

Ces mêmes vérités que l'on prodigue maintenant, sur les bords de la Sprée, au restaurateur de l'empire germanique, retiré dans ses domaines, la presse russe, interprète du sentiment national, les lui avait fait entendre pendant les dernières années de sa domination. Il en faisait contester l'exactitude par la puissante publicité qui était à sa solde. Il a saisi toutes les occasions pour les démentir ou les redresser lui-même, pour établir qu'en toute occasion il s'était montré le meilleur ami de la Russie, notamment au congrès de Berlin. Il a tout affirmé ; il n'a rien démontré. Les faits acquis ne le comportaient pas. A l'exception du Montenegro, en effet, resté fidèle, malgré tout, aux tsars, ses bienfaiteurs, les provinces que partage le Danube, — dont deux ont été érigées en royaumes indépendans, avec des augmentations de territoires, pendant que la troisième était constituée en principauté autonome, — ces provinces, pouvons-nous dire, qui doivent tout, de longue date, au sang des armées russes versé à flots pour les tirer du servage, étaient déjà, par un effet inéluctable des résolutions prises au congrès de Berlin, l'une, la Serbie, sous le joug de l'Autriche ; l'autre, la Roumanie, manifestement réfractaire à toute intimité avec le cabinet de Saint-Pétersbourg : quant à la troisième, la Bulgarie, qui a été comblée de bienfaits de toute sorte, elle emploie, ou plutôt ses gouvernans ne cessent d'employer tous leurs efforts à les méconnaître. De telle

façon que la Russie, leur émancipatrice, est aujourd'hui dépouillée de toute influence dans ces contrées au profit de l'Autriche, au profit de l'Allemagne, dira-t-on avec plus de raison. S'il en est ainsi, et personne, croyons-nous, ne saurait nous contredire, M. de Bismarck est-il fondé à revendiquer le bénéfice de sa sollicitude pour les intérêts de l'empire russe? N'est-ce pas ajouter la dérision à l'hostilité? Mais un homme d'état de sa trempe, parvenu au faîte de la puissance, peut impunément lancer des paroles téméraires; la crédulité publique les écoute sans s'en émouvoir, quand elle n'y applaudit pas.

VI.

Il est dû à M. de Bismarck un hommage qu'il ne nous coûte nullement de lui rendre. L'œuvre pétrie de ses mains délimitait, avec une précision mathématique, pouvons-nous dire, la position respective des parties contractantes. C'est ainsi que les choses furent appréciées à Saint-Pétersbourg et ailleurs. C'est ainsi qu'il l'a compris lui-même. Chaque puissance savait quels étaient, quels pouvaient être éventuellement ses amis ou ses adversaires et comment on se comporterait désormais. Par un étrange caprice du sort, la Russie dut, après ses victoires, comme la France après ses défaites, se cantonner dans son isolement, et, comme elle, pourvoir à sa sécurité en reconstituant ses forces militaires, en leur donnant tout le développement qu'elles pouvaient comporter. La confiance ne lui étant plus permise, elle s'empressa de mettre ses frontières à l'abri d'une surprise en les couvrant de forts contingens tirés des armées qui évacuaient la Turquie. On voulut voir, dans cette mesure, à Vienne surtout, une démonstration qui n'avait rien de pacifique. On se souvient des récriminations de la presse autrichienne, et si nous les rappelons, c'est parce qu'elles marquent l'origine des armemens qui devinrent, depuis lors, la loi commune de tous les états en Europe. L'Allemagne en prit elle-même l'initiative sous le prétexte qu'on armait outre mesure au nord et à l'ouest de l'empire.

Pendant que les états-majors s'agitaient, le chancelier ne restait pas inactif. Il se hâtait de mettre à exécution ses projets d'alliance. Au moment où il rendait inévitable un rapprochement entre l'empire de Russie et la république française, il avait, avons-nous dit, songé et pourvu à cette éventualité. Calculateur habile et prévoyant, il avait séparé irrémissiblement l'Autriche et la Russie, et placé la première de ces deux puissances dans l'impérieuse nécessité de s'unir à l'Allemagne et en quelque sorte de lui appartenir. Il de-

manda à Vienne le prix des acquisitions qu'on lui devait et offrit au gouvernement austro-hongrois de conclure un accord défensif. Le cabinet de Vienne ne pouvait le décliner. Il est vraisemblable même qu'il le souhaitait pour s'abriter derrière l'Allemagne contre les colères de la Russie. On débattit longtemps cependant les clauses de ce rapprochement. On voulait à Berlin une entente engageant les parties pour toute éventualité, les prémunissant contre la Russie et la France également. Tout conflit de l'Allemagne ou de l'Autriche, avec l'une ou l'autre de ces deux puissances, devait constituer le *casus fœderis*. Nous avons assumé, répondait-on à Vienne, une situation qui nous commande de nous couvrir contre une agression de la Russie. L'opinion publique, dans tout l'empire austro-hongrois, comprendra, comme tous les cabinets de l'Europe, que nous nous unissions à l'Allemagne dans cette prévision, et on n'y verra qu'une mesure purement défensive. Le traité aura donc tous les caractères d'un arrangement pacifique. Aucune question ne nous met, au contraire, en dissentiment avec la France; nous n'avons aucune raison plausible de prendre envers elle une attitude défiante; en la visant, nous nous rendrions coupables d'un acte injustifiable de malveillance, sinon d'hostilité. M. de Bismarck se rendit à Vienne, intervenant de sa personne pour vaincre les résistances qu'on lui opposait. Le comte Andrassy maintint sa manière de voir et offrit sa démission. Le chancelier allemand dut se résigner à conclure le traité qui porte la date du 7 octobre 1879 (1).

Que stipule-t-il? Le nom de la France n'y est pas prononcé. L'article 1er porte que, si l'un des deux empires est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. S'il est attaqué par une autre puissance (art. 2), l'autre partie contractante s'engage à observer une neutralité bienveillante. Si la puissance *attaquante* était soutenue par la Russie (art. 3), l'obligation de se prêter une assistance réciproque, prévue dans l'article 1er, entrerait immédiatement en vigueur. Comme on le voit, le traité est conçu et libellé explicitement contre la Russie; elle y est nommée deux fois, pendant que le nom de la France n'y est pas prononcé. On se prémunit contre elle; et les deux empires d'Allemagne et d'Autriche devront prendre les armes et la combattre, soit qu'elle prenne l'initiative d'une agression, soit qu'elle seconde, à un degré quelconque, l'effort d'une autre puissance. Cette puissance, rien ne la désigne; c'était un soin superflu. Mais cette omission volontaire, exigée cer-

(1) Voir un article récent de la revue allemande *Nord et Sud*.

tainement par le cabinet de Vienne, n'est pas moins digne de remarque. Ce qui l'est davantage, ce qu'il importe de retenir, c'est la distinction établie entre le cas d'une guerre avec la Russie et celui où elle éclaterait avec la France. Dans le premier, les deux alliés se doivent un concours réciproque et absolu, quel que soit celui qui serait attaqué. Dans le second, le contractant qui ne se trouverait pas directement engagé dans le conflit dès le début n'aurait point, la Russie s'abstenant, à y participer. Son unique devoir consisterait à prendre et à garder une attitude bienveillante. Est-ce à dire que, si une lutte nouvelle survenait entre la France et l'Allemagne, nous pourrions compter sur la neutralité de l'Autriche? Tel n'est pas notre sentiment. L'esprit et la portée des clauses conventionnelles, quels qu'en soient les termes, se modifient avec les circonstances, et personne n'ignore que, de notre temps, elles comportent toutes les interprétations. La foi des traités, ce principe si respectable de la solidité des relations internationales, de la sécurité des peuples et de la paix générale, a subi de bien graves atteintes depuis que la force a plus d'empire que le droit, et le gouvernement qui en ferait aujourd'hui la règle invariable de sa conduite et de ses déterminations s'exposerait aux plus redoutables mécomptes (1).

Le traité signé à Vienne, en 1879, resta secret en ce sens que, si on en connaissait l'objet, on en ignorait la teneur et les condi-

(1) Le préambule du traité austro-allemand porte : « Considérant que les deux monarques seront à même, par une alliance solide des deux empires, dans le genre de *celle qui existait précédemment*, d'accomplir ce devoir » (celui de veiller à la sécurité de leurs états). Cette solide alliance, qui existait précédemment, a-t-elle empêché la Prusse de déclarer la guerre à l'Autriche sans cause et sans provocation, uniquement pour satisfaire sa cupidité? « Les deux souverains, ajoute le préambule, se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive quelconque à leur accord purement défensif, ont résolu de conclure une alliance de paix et de protection réciproque. » M. de Bismarck étant premier ministre, la Prusse a violé le traité de 1852 garantissant au Danemark l'intégrité de ses territoires; — le traité de 1856, en encourageant (il l'a avoué) la Russie à s'affranchir de la clause qui neutralisait la Mer-Noire; — le traité prusso-italien de 1866, en concluant la paix avec l'Autriche à Nikolsbourg sans la participation et malgré les protestations de son allié; — le traité de Prague de la même année, en imposant aux états de l'Allemagne du Sud, auxquels il assurait une situation *libre* et *indépendante*, en leur imposant, disons-nous, des conventions qui plaçaient toutes leurs forces militaires, sans distinction, sous le commandement direct et absolu du roi. Qui garantirait désormais à l'Europe que la Prusse s'abstiendra de contraindre l'Autriche, si tel est son intérêt et quand elle jugera le moment opportun, à convertir leur accord *pacifique* en alliance *offensive?* Après avoir été témoins des violences commises, des engagemens méconnus, ne pourrions-nous pas, au contraire, répéter avec Hamlet : Des *mots!* des *mots!* des *mots!* si de pareilles choses, ainsi écrites, ne commandaient le respect, même quand elles inspirent la défiance.

tions. Soudain, le 3 février 1888, il est livré à la publicité. Il avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu l'accession de l'Italie. On ne décèle cependant que le texte primitif, élaboré entre M. de Bismarck et le comte Andrassy, le seul que nous connaissions encore, sans faire nulle mention des signatures échangées postérieurement à sa date soit avec le cabinet de Vienne, soit avec celui de Rome. A quelle nécessité a-t-on obéi? que se proposait le chancelier allemand? On n'en a donné qu'une explication. La voici : à l'ouverture de la session du Reichstag, il avait présenté un projet de loi demandant un crédit supplémentaire de 280 millions de marks pour les services militaires. Comme l'opinion publique, l'assemblée fédérale l'accueillit avec un sentiment de surprise et de défiance. L'armée allemande, disait-on, est, de toutes les armées de l'Europe, la plus puissante par le nombre et l'armement autant que par son organisation; c'est donc la guerre que l'on prévoit, que l'on veut à date prochaine! Le chancelier aurait rencontré l'incrédulité si, après nos défaites, il avait encore évoqué le spectre de l'ennemi héréditaire. Il prit le parti de démontrer au pays et à ses représentans, qu'il voulait la paix et non la guerre, et il plaça sous leurs yeux le traité conclu avec l'Autriche. Mais pour assurer la paix, il entendait mettre l'Allemagne en mesure de ne pas redouter la guerre, et ne rien négliger pour la rendre, si elle s'imposait, désastreuse à ses adversaires. Peu de jours après, le 6 février, le projet de loi vint en discussion, et il prit la parole pour développer ce double thème. Il fut courtois pour le tsar : « J'ai pu me convaincre, dit-il en débutant, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant des guerres agressives en général. Je n'ajoute pas foi à la presse. Je me confie, et j'y crois, à la parole du tsar... La Prusse doit de la reconnaissance à la Russie depuis 1813. Le solde en a été beaucoup utilisé sous le règne de l'empereur Nicolas, et je puis dire qu'il a été épuisé à Olmütz; mais nous avons conservé notre amitié à la Russie et nous lui sommes reconnaissans de son attitude en 1866 et en 1870. A cette dernière occasion, nous pûmes encore lui rendre service en lui procurant, par nos victoires, la main libre dans la Mer-Noire... Nous nous efforçons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui... » Parallèlement à cette thèse et en les entrelaçant, le chancelier a longuement développé celle de la paix : « ... Nous voulons son maintien, a-t-il déclaré. Nous voulons la conserver avec tous nos voisins, notamment avec la Russie... Nous

ne nous imposons pas ; nous essayons seulement de renouer les anciennes relations amicales... Si la guerre éclate, le feu devra être mis aux poudres par d'autres; ce n'est pas nous qui le mettrons... » Mais, selon lui, il est une nécessité impérieuse à laquelle l'Allemagne ne peut se soustraire; elle doit être aussi forte que son intérêt l'exige et que sa puissance le comporte, toujours prête et en état de défendre l'empire de toutes parts à la fois. « Le projet de loi, ajoute-t-il, nous apporte un appoint considérable de troupes formées: il consolide la ligue de la paix comme si une quatrième puissance, avec 700,000 hommes, y accédait. L'opinion publique se tranquillisera en pensant que, si nous sommes attaqués simultanément de deux côtés, nous pourrons diriger un million d'hommes sur chaque frontière en gardant en réserve un troisième million... Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux. Nous ferons tout pour qu'il en soit ainsi... Nous, Allemands, a-t-il dit en terminant, nous craignons Dieu, mais rien autre chose au monde, et cette crainte de Dieu nous fait *aimer* et *cultiver* la paix. Celui qui la violera pourra se convaincre que l'amour de la patrie, qui, en 1813, appela la population entière de la Prusse, amoindrie et exténuée, aux armes, anime aujourd'hui toute la nation allemande, et que celui qui l'attaquera la trouvera unie, armée, et verra que chaque guerrier porte en son cœur la ferme croyance que Dieu est avec nous. » Nobles et fières paroles dont on ne saurait méconnaître l'accent chrétien et patriotique, mais qui ne causent pas moins une vive surprise quand on songe que l'homme d'état qui les a proférées a voulu et fait trois guerres en six ans, qu'il a mis le feu à l'Europe, de la Baltique au Danube et du Danube à la Loire; langage d'un néophyte, dira l'histoire, converti à Dieu et à la paix après avoir récolté, sur les champs de bataille, une riche moisson de succès et de gloire.

Le discours du chancelier passionna l'assemblée et mit fin à la discussion; la loi fut votée par acclamation. Il avait triomphé des hésitations du parlement et obtenu les crédits demandés par le ministre de la guerre. Était-ce le but unique qu'il se proposait? N'avait-il pas en vue également de tenter un effort pour détendre ses relations avec la Russie, pour avertir en outre ses alliés qu'il était encore des éventualités qui lui permettraient de se réconcilier avec l'empire du Nord, si, de leur côté, ils ne s'imposaient pas, comme l'Allemagne, les sacrifices exigés par l'intérêt commun? Avec un esprit aussi délié, tout est vraisemblable. Il est même à remarquer que les plus sérieux efforts de l'Italie, pour améliorer les conditions de sa puissance militaire, datent de cette époque; que de cette époque date également l'immixtion de l'état-

major allemand dans les mesures essentielles qui ont été prises à Rome.

Mais si les déclarations, tour à tour pacifiques et hautaines, du chancelier allemand ont été entendues et comprises en Italie et même en Autriche, qu'en a-t-on pensé, comment les a-t-on appréciées à Saint-Pétersbourg? Ont-elles touché l'opinion publique, ont-elles redressé l'attitude du cabinet russe? Aucunement. La presse, soumise, dans une certaine mesure, au contrôle de l'autorité administrative, a persisté dans le jugement qu'elle avait porté sur la conduite tenue au congrès de Berlin par l'ancien et ingrat allié. Le gouvernement du tsar ne changea rien à son programme. Se renfermant dans sa dignité, il redoubla d'efforts, sans bruit et sans ostentation, pour couvrir ses frontières et perfectionner son outillage militaire. La publication du traité d'alliance, le soin que M. de Bismarck mit à en faire ressortir le caractère pacifique, ne modifièrent, sous aucun rapport, l'état des choses, la position prise par chacune des puissances intéressées.

VII.

Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'empire de quelles nécessités le cabinet de Vienne a signé le traité d'alliance. Repoussée, on s'en souvient, par la Russie, qui ne sut pas oublier son ingratitude, vaincue par la Prusse, déchue de la haute position qu'elle avait pendant longtemps occupée en Allemagne, l'Autriche était dépossédée de sa sphère d'action en Occident. Elle devait nécessairement orienter sa politique et ses efforts à l'est de ses états pour raffermir et étendre son influence sur les populations slaves de son empire et des contrées voisines. M. de Bismarck lui en fournit le moyen en lui offrant d'occuper deux provinces de la Turquie. Elle ne pouvait décliner une proposition qui, dans une certaine mesure, devait la relever de ses désastres récens. Les difficultés de sa situation expliquent donc et justifient, si l'on veut, sa conduite et l'accord conclu avec l'Allemagne. Mais M. de Bismarck n'entendait pas se borner à son concours; il voulait s'assurer également celui d'une puissance que tous ses intérêts désignaient comme l'adversaire de l'Autriche et l'alliée de la France. Nous avons nommé l'Italie.

Des événemens d'une portée immense avaient profondément troublé les rapports des quatre plus grandes puissances du continent et leur avaient imposé l'obligation de veiller à leur sécurité. La guerre n'avait pas seulement mutilé la France; elle l'avait laissée désarmée. Le premier devoir de son gouvernement était de

reconstituer son état militaire, et de l'établir solidement pour conjurer de nouveaux périls. Quoique sortie victorieuse de la guerre entreprise contre la Turquie, la Russie, abandonnée par ses amis de Berlin, était elle-même tenue de pourvoir à sa défense. Nous avons exposé les difficultés de l'Autriche placée entre l'animosité du cabinet de Saint-Pétersbourg et les exigences de celui de l'empire germanique. L'Allemagne, de son côté, entendait préserver de toute atteinte la prépondérance conquise après deux grandes guerres et en consolider la stabilité à tout prix. Ces puissances avaient, toutes également, bien qu'à des degrés divers, un intérêt de premier ordre à se couvrir contre des éventualités pour lesquelles l'équilibre nouveau de l'Europe ne leur offrait pas de garanties suffisantes. L'Italie était-elle en présence de nécessités de même nature? Son unité était-elle menacée? Avait-elle seulement des adversaires qui pouvaient nourrir le dessein de mettre son indépendance en péril, de lui di-puter la légitime part d'influence qu'elle était désormais en droit de revendiquer dans les conseils des puissances? On comprend la politique de M. de Bismarck; elle est simple et nette; on en distingue la pensée et le but. On conçoit et on saisit facilement celle du cabinet de Vienne. On n'aperçoit pas et on cherche vainement les motifs ou les considérations qui ont pu déterminer l'Italie à aliéner sa liberté d'action. Elle s'est cependant alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, unies elles-mêmes contre la France et la Russie. Voyons dans quelles circonstances elle en est venue à prendre une si grave résolution.

Nous l'avons vu dans le cours de cette étude, la reconnaissance pèse lourdement à la conscience des peuples comme des gouvernemens (1). Le souvenir des services rendus par la France troublait les Italiens. Le prestige des victoires, remportées sur les Autrichiens par les deux armées réunies, nous restait acquis. On en ressentait, dans la péninsule, une humiliation qui blessait le sentiment national. Cette disposition des esprits fut aggravée par d'autres causes. Il ne suffisait pas aux Italiens d'avoir fondé l'unité du royaume; ils avaient une dernière ambition : ils voulaient établir leur capitale à Rome. La France, jusqu'à la chute de l'empire, y mit obstacle, et l'allié de la veille devint l'adversaire du lendemain. Les organes de la presse française ne mettaient que plus d'insistance et moins de mesure à rappeler la dette contractée par l'Italie, et, sans égard pour la vanité d'un peuple jeune et susceptible, ils

(1) On se souvient des paroles prophétiques du prince de Schwarzenberg. La Hongrie, insurgée, avait été soumise grâce à l'assistance armée de la Russie : « L'Autriche, dit-il, étonnera le monde par son ingratitude. »

ne lui ménageaient ni les remontrances ni les avertissemens. Survint la guerre de 1866, et les Italiens, atteints dans leur orgueil par la défaite de Custozza, durent, en outre, se résigner, après de vaines négociations, à recevoir la Vénétie des mains de la France, à laquelle l'Autriche en avait fait la cession avant l'ouverture des hostilités. Sous l'influence de ces divers incidens, l'Italie en vint à méconnaître ses plus précieux intérêts et ses véritables amis. Profitant de nos revers, elle s'empara de Rome, et dans la conviction qu'elle le devait aux victoires des armées allemandes, elle prit, en 1870, l'initiative de la ligne des neutres qui isola la France en Europe pendant toute la durée de la guerre. Elle avait ainsi secoué le poids de sa gratitude et déplacé ses sympathies. On vit alors des hommes politiques qui ne connaissaient que la route de Paris prendre celle de Berlin.

On ne tarda pas à concevoir d'autres projets. Parvenue au rang de grande puissance, l'Italie, pensait-on, devait en assumer les charges, en avoir toutes les ambitions. Pour s'acquitter de ses nouveaux devoirs, elle était tenue d'asseoir sa puissance militaire sur de plus larges bases, de posséder un puissant armement maritime lui permettant d'occuper dans la Méditerranée la position et d'y exercer l'influence qui lui revenaient. Elle devait porter ses efforts en dehors, protéger son commerce et sa navigation, leur assurer de nouveaux débouchés, fonder des colonies. Venise, Gênes, Pise, Florence, avaient, tour à tour, possédé le monopole du trafic avec les échelles du Levant; elles y avaient établi des comptoirs, elles y avaient exercé la souveraineté. Ce passé glorieux, évoqué à juste titre, ouvrait aux esprits des horizons inattendus. On voulut faire grand comme tous les peuples sortant d'un long sommeil, produit d'une longue servitude.

Tels étaient les vœux de l'opinion publique et les dispositions du gouvernement italien quand se réunit le congrès de Berlin. M. de Bismarck, en l'ouvrant, n'y apportait pas seulement l'intention bien arrêtée de remanier le traité de San-Stefano, et de doter de deux provinces l'Autriche, son alliée nécessaire; il voulait aussi conquérir l'Italie et la séparer irrémissiblement de la France en lui offrant la Tunisie. M. de Bulow, ministre des affaires étrangères en ce moment, fut chargé de pressentir le comte Corti, le premier plénipotentiaire italien. Cette tentative n'eut pas le succès qu'on en espérait. Après avoir pris les instructions de son gouvernement, le représentant du cabinet de Rome déclina l'ouverture. « Vous avez donc un grand intérêt à nous brouiller avec la France, » dit-il à l'organe du chancelier en mettant fin à l'entretien. Cairoli, le sagace et indomptable patriote, était alors président du conseil. Il répu-

gnait à tout son passé de servir les vues du cabinet de Berlin et de rendre l'Italie l'obligée de l'Allemagne qu'il avait toujours si noblement combattue. Il vit le piège et il l'évita (1). Cet échec n'était pas pour rebuter une volonté aussi ferme que celle de M. de Bismarck. Il ne se découragea pas en effet. Éconduit par l'Italie, il s'adressa à la France. Que dit-il à nos plénipotentiaires? Nous l'ignorons, mais on sait que notre résolution d'occuper la régence rencontra l'adhésion et les encouragemens du chancelier. Le traité signé au Bardo souleva, en Italie, la plus vive irritation. Nous nous fussions emparés d'un territoire italien que nous n'aurions pas été l'objet de plus acerbes récriminations. On ne tint compte d'aucune des considérations qui nous faisaient un devoir de prévenir toute contiguïté avec une puissance européenne, sur nos frontières de l'Algérie, qui eût été la source de conflits permanens. Provoquée par la colonie italienne de Tunis, déçue dans ses espérances, atteinte dans ses intérêts, cette agitation fut entretenue et envenimée par les adversaires du cabinet. Cairoli dut résigner le pouvoir et Depretis fut chargé de former un nouveau ministère. Suscitées par M. de Bismarck, les circonstances qui avaient accompagné la chute de l'ancien cabinet et l'avènement du nouveau lui offraient l'occasion et le moyen d'atteindre le but qu'il poursuivait. L'Italie accéda en 1882 au traité de Vienne. La triple alliance était constituée. Ce que le chancelier n'avait pu obtenir en excitant la convoitise des Italiens, il l'obtint en éveillant leur jalousie. Ce ne fut pas toutefois sans soulever de rares, mais d'énergiques protestations. Des officiers brisèrent leur épée; des voix s'élevèrent au sein du parlement pour dénoncer au pays un accord si contraire à ses intérêts, celle de M. Crispi, notamment, que la grâce d'état n'avait pas encore touché.

Si elle ne constituait pas un acte d'hostilité, l'accession de l'Italie au traité d'alliance n'en était pas moins un acte inspiré par la défiance et manifestement dirigé contre la France. Depretis ne le dissimula pas, mais, voulant en atténuer la portée, il prit et observa une attitude réservée et conciliante. Il mit même quelque empressement à répudier hautement toute pensée de malveillance

(1) Durant le cours des négociations préliminaires qui précédèrent la réunion du congrès de Berlin, le baron de Haymerlé, représentant le cabinet de Vienne à Rome, fut chargé d'offrir à Cairoli de se concerter en vue de permettre à l'Italie et à l'Autriche de s'assurer mutuellement certains avantages, et il fit allusion à la Tunisie. « L'Italie, lui fut-il répondu, entrera au congrès avec les mains libres, voulant en sortir avec les mains nettes. » Cet incident diplomatique prouve bien que l'accord existait déjà entre Vienne et Berlin et que l'on voulait s'assurer le concours de l'Italie au détriment de la France.

et surtout d'agression. Durant son long ministère, il sut conserver aux rapports des deux pays le caractère d'une constante courtoisie. Cependant ses adversaires s'agitaient, M. Crispi les menait et se faisait remarquer par la violence de ses accusations. En 1884, à Parme, il déclarait que « l'Italie n'aurait de repos que quand elle aurait vengé le meurtre d'Oberdank. » Au parlement, il restait l'implacable ennemi de la politique nouvelle dont les premiers initiateurs avaient été d'ailleurs les hommes de la droite qu'il avait toujours combattus. Dans une séance mémorable, il lança au chef du cabinet cette sanglante injure : « Vous vous êtes constitué, leur dit-il, le gendarme de l'Allemagne ! » Il en vint à préparer, avec ses amis, désireux comme lui d'arriver au pouvoir, une publication, une sorte d'appel au pays ou d'acte d'accusation contre le ministère. Depretis s'en émut et conjura le péril. Il offrit à M. Crispi le ministère de l'intérieur. Voici comment le dernier président du conseil a raconté lui-même cet incident : « Lorsqu'en mars 1887, a-t-il dit à la chambre, Depretis m'invita à entrer dans son ministère, je demandai lecture du traité de 1882 qui venait d'être renouvelé, afin de me régler en conscience. L'ayant jugé défensif et non offensif, je fus pleinement satisfait et j'acceptai. » Comme on le voit, sa conversion fut en quelque sorte instantanée. Cet irrédentiste endurci, ce patriote intransigeant envisageait la veille le traité d'alliance comme une œuvre maudite ; il en était le lendemain pleinement *satisfait*. Le pouvoir a des séductions auxquelles les plus fermes esprits ne résistent pas toujours. Membre du cabinet, M. Crispi y conquit, du premier jour, l'autorité que comporte un caractère audacieux et entreprenant. La santé de Depretis était gravement atteinte ; il succomba bientôt. Rallié à sa politique, orateur écouté et influent à la chambre, M. Crispi était tout désigné pour constituer un nouveau ministère. Le roi lui en confia le soin.

Élevé à l'école de Mazzini et de Garibaldi, le nouveau président du conseil en avait été longtemps l'un des plus constans affiliés. Il a rejoint l'un à Londres et suivi l'autre en Sicile, disciple toujours ardent et fidèle. Comme eux, il a toujours eu le goût des témérités et il ne semble pas l'avoir perdu. En toute occasion, il a hardiment abordé les difficultés qu'il a rencontrées sur son chemin. Devenu, soudain, le chef du gouvernement de son pays, après une longue vie passée dans l'opposition, avec des sentimens et des antécédens qui ne l'avaient pas préparé à sa nouvelle mission, il se trouva en présence d'une situation hérissée, pour lui, d'exigences contradictoires. Il lui fallait cependant prendre un parti, affirmer une politique. Ce républicain obstiné, cet ennemi irréconciliable des

anciens dominateurs de l'Italie, rompant avec son passé, sans souci de l'opinion de ses frères d'armes, arbore le drapeau de la triple alliance, prenant pour point d'appui le sentiment dominant en Italie, chaque jour plus hostile à la France et plus sympathique à l'Allemagne. Le pouvoir était à ce prix, et il voulait le garder. Avec une égale hardiesse, il conforma sa conduite et ses actes à sa résolution. Désireux de se faire agréer à Berlin, il prit une attitude altière avec la France. Depretis, en dénonçant le traité de commerce, se proposait surtout d'en remanier les stipulations. Des négociateurs, suivant les assurances qu'il en avait données, avaient été désignés. Ils arrivèrent à Paris, et les pourparlers étaient ouverts quand M. Crispi, parvenu à la présidence du conseil en août, prend, en septembre, le chemin de Friedrichsruhe qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait frayé ni connu, et de la résidence même du chancelier allemand, il enjoint aux commissaires italiens d'arrêter les négociations et de rentrer à Rome. Il payait ainsi, avant même de l'avoir obtenue, la faveur qu'il sollicitait. Que se proposait-il ? Il voulait entrer, de sa personne, dans les confidences de l'homme puissant, s'élever à la hauteur de M. de Kalnoky, qui l'avait précédé de quelques jours, partager avec lui le privilège des entretiens secrets et retentissans à la fois ; faire, comme on l'a dit, figure de chancelier ; prendre rang parmi les hommes d'état de premier ordre, et par là raffermir solidement sa position en Italie. Il reçut un accueil qui répondit à ses espérances. La presse officieuse de Berlin salua, de ses acclamations, le grand patriote, le véritable successeur de Cavour. Il fit à Rome une rentrée triomphale. Ses journaux, reprenant les éloges dont l'avaient comblé ceux de Berlin, affirmèrent que, grâce à lui, l'Italie avait désormais conquis, dans le conseil des empires, la place désertée par la Russie. L'amour-propre national en fut vivement flatté, et M. Crispi put, la tête haute, monter au Capitole.

Assurément, il n'avait pas quitté Friedrichsruhe sans prendre des engagemens. Il devait des gages garantissant qu'il les tiendrait ; il les donna. Sur les instances du gouvernement français, le traité de commerce, arrivant à échéance le 31 décembre 1887, fut prorogé de deux mois (1). Dans son désir de conjurer une solution également regrettable pour les deux pays intéressés, il voulut mettre à profit ce dernier et suprême délai ; il envoya à Rome M. Teisserenc de Bort en lui confiant la mission de renouer les

(1) La France avait demandé de le proroger de six mois dans une intention évidemment conciliante. M. Crispi s'y refusa. (Voir, au livre vert pour les affaires commerciales, les dépêches adressées au général Menabrea, numéros 52 et 54.)

négociations. Notre commissaire tenta vainement d'accomplir sa tâche. Ses efforts se heurtèrent à un parti irrévocablement pris, et il fut, en quelque sorte, éconduit. M. Crispi a prétendu que la conduite du gouvernement italien, en cette affaire, lui avait été imposée par la conviction que la France dissimulait son intention de ne pas renouveler la convention. Sur quelles données cette conviction était-elle fondée? On ne l'a jamais dit, et l'incident que nous venons de rappeler démontre le contraire. Nous pouvons en invoquer un autre non moins probant. Le 15 décembre 1866, le jour même où le traité était dénoncé par l'Italie, le sénat français, d'accord avec le gouvernement, repoussait une proposition tendant au même résultat et due à l'initiative de l'un de ses membres. M. Crispi a également allégué que le tarif général, suivi bientôt d'un tarif différentiel, promulgués à Rome, avaient l'un et l'autre un caractère purement défensif. Quelle en était cependant la portée? Ils fermaient notablement le marché italien à nos importations. Lequel des deux gouvernemens a pris, le premier, des dispositions d'une si déplorable rigueur? « Le tarif *différentiel*, a dit M. Crispi à la tribune, fut établi par nous *seulement* en réponse à un tarif analogue mis *précédemment* à exécution par la France contre les produits italiens. » Le président du conseil italien oublie le tarif général dont le tarif différentiel a *seulement* aggravé les dispositions. A quelle date le premier de ces deux tarifs a-t-il été inséré au *Journal officiel* à Rome? En juillet 1887, six mois avant l'expiration du traité. A quelle date les chambres ont-elles voté, de leur côté, un tarif *général*? Est-ce *précédemment*, comme M. Crispi aurait voulu le faire croire à l'aide d'un artifice de langage? Ce fut le 15 décembre de la même année, près de six mois après la publication du tarif général italien et quinze jours *seulement* avant l'échéance stipulée du traité de commerce. C'est donc à Rome qu'on a pris, longtemps à l'avance, l'initiative des mesures prohibitives. La responsabilité de l'étrange situation, faite à deux nations également intéressées à continuer leurs paisibles transactions, incombe exclusivement au gouvernement italien.

M. Crispi a-t-il manifesté des dispositions plus conciliantes en d'autres occasions? a-t-il témoigné le désir d'entretenir avec la France des rapports politiques d'une parfaite et sincère amitié? La presse officieuse de Rome et de Turin a prêté au gouvernement de la république les plus ténébreux projets. Elle a dit, et elle répète encore, qu'il médite un coup de force tantôt sur Tripoli, tantôt sur la Spezzia elle-même; elle a prétendu que nous nous préparions, en Tunisie, à mettre la main sur la Sicile. Elle ne cesse de nous attribuer un dessein qui, pour elle, est plus noir encore; nous menaçons,

assure-t-elle, l'unité et l'indépendance de l'Italie en encourageant les illusions du saint-siège, dont la France veut rétablir le pouvoir (1). On ne réfute pas de pareilles insanités. Mais il nous sera permis de constater qu'on ne cesse de les articuler en Italie, et que le sentiment public en est visiblement et de plus en plus troublé. M. Crispi a-t-il pris soin de démentir ces bruits, d'en relever la puérilité? N'est-ce pas le devoir d'un homme d'état de redresser l'opinion égarée et de rendre hommage aux loyales intentions d'un pays voisin si souvent, si obstinément accusé, par des organes officieux, de préméditer des actes de violence? Que penserait-il, si chaque matin et chaque soir, nos journaux les plus accrédités affirmaient qu'on organise, à la Spezzia, une descente à Nice ou sur les côtes de la Corse, que l'Italie pactise avec les partis en France pour renverser la république, sans que le gouvernement français fît un effort quelconque pour mettre fin à des allégations aussi mensongères? Tolèrerait-il que la probité politique de l'Italie fût ainsi, chaque jour, mise en cause et en suspicion? A-t-il, pour celle de la France, les ménagemens que commandent les saines traditions internationales? Il n'a pas seulement, par son abstention, encouragé ses plus ardens défenseurs en Italie à irriter les susceptibilités nationales dans l'un et l'autre pays, il y a contribué lui-même par son langage acerbe, par son attitude hautaine, toutes les fois que, dans le cours ordinaire des choses, il a surgi un désaccord entre Paris et Rome. On se souvient, pour n'en citer qu'un seul, de l'incident de Massaouah. La France osa présenter quelques observations dans l'intérêt des négocians grecs résidant dans cette île sous la protection de notre consul et dont le commerce avait été frappé de taxes qu'ils n'avaient jamais acquittées. L'affaire n'avait aucune importance et ne pouvait donner lieu à un différend sérieux. Il était aisé d'y mettre fin rapidement et sans bruit; il eût suffi d'échanger quelques explications amicales. M. Crispi voulut voir, dans la démarche du gouvernement de la république, un attentat à la souveraineté de l'Italie. Il en saisit tous les cabinets de l'Europe par des communications dont la forme, plus encore que le fond, étonna les chancelleries accoutumées à moins d'acrimonie et à plus de circonspection. A l'entendre, « la France laisserait croire que les progrès pacifiques de la nation italienne semblent une diminution de sa puissance et de son autorité. » Ce qui n'a aucun sens ou signifie que la France, jalouse de l'influence et

(1) A propos des récentes déclarations du cardinal Lavigerie, un journal ministériel, le *Capitan Fracassa*, publiait un article ayant la prétention d'établir que l'accord entre la république française et la papauté était un fait accompli et que le moment d'aviser était venu pour le gouvernement italien.

des conquêtes de l'Italie, essaie méchamment d'y mettre obstacle. Notre intervention en faveur des sujets du roi de Grèce, justifiée au point de vue du droit international, n'était pas faite pour provoquer une si bruyante manifestation. Mais M. Crispi voulait plaire à Berlin, et flatter l'orgueil national en Italie. Il y fut d'ailleurs encouragé par le prince de Bismarck, désireux d'envenimer chaque jour davantage les rapports de la France et de l'Italie (1). Sagement, le cabinet de Paris n'usa pas de représailles, laissant au ministre italien le bénéfice de ses aménités diplomatiques, et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

En s'engageant dans cette voie, à quelle pensée obéissait M. Crispi, quel était son but? Esprit pénétrant et pratique, a-t-il prévu que l'Italie, en s'endormant dans une paix coûteuse, s'exposait à un réveil redoutable? qu'il arriverait un moment où ses forces ne seraient plus à la hauteur de ses sacrifices? Dans cette persuasion a-t-il voulu, comme on lui en a prêté l'intention, hâter les événemens, et, à l'aide d'une complication cherchée, susciter une guerre qui aurait mis les choses à point et à son gré? Rien ne nous autorise à le croire. L'homme d'état qui mettrait aux prises une moitié de l'Europe contre l'autre, également et formidablement armées, sans y être impérieusement contraint par le salut de son pays, serait un criminel que les peuples auraient le droit de vouer aux malédictions des générations présentes et futures. Tel est certainement, nous ne voulons pas en douter, le sentiment de M. Crispi lui-même. S'il en est ainsi, que n'imite-t-il son prédécesseur? Depretis a conseillé à son souverain de s'allier aux empereurs d'Autriche et d'Allemagne; mais il n'a jamais cessé d'user de la plus entière correction dans ses rapports avec le gouvernement français. Il a dénoncé le traité de commerce, mais dans la pensée seulement d'en imposer la revision à la France. M. Crispi a suivi la même politique en lui donnant un autre caractère. Avec Depretis elle affectait d'être conciliante sans être amicale; avec son successeur, elle devient militante quand elle n'est pas agressive. Hâtons-nous de le dire cependant; durant ces derniers temps, M. Crispi a paru vouloir atténuer la rigueur de ses procédés. Dans ses entretiens comme dans ses plus récens discours, on ne relève aucune de ces allusions qu'il s'était permises en d'autres occa-

(1) On lit dans un rapport de l'ambassadeur d'Italie en Allemagne publié par le livre vert: « En suite des ordres du prince de Bismarck, le comte de Münster reçoit l'instruction, dans le cas où M. Goblet lui parlerait de l'incident de Massaouah, de laisser entendre qu'il serait prudent, de sa part, de ne pas envenimer les choses, car si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle n'y resterait pas isolée. »

sions. Il aime la France, a-t-il dit à Naples, « la France, ce sympathique sourire de la civilisation moderne, » a-t-il ajouté à Florence. A quelles causes convient-il d'attribuer ce retour à un langage moins hostile, sinon plus cordial (1)? Serait-ce aux embarras financiers et économiques qui agitent le pays et troublent le gouvernement lui-même, ou bien M. Crispi a-t-il dû se convaincre que les souverains, alliés de l'Italie, désirent sincèrement conserver à leurs peuples les bienfaits de la paix, et qu'il serait, en ce moment, superflu et même dangereux de courir les aventures? La retraite de M. de Bismarck n'a-t-elle pas aussi exercé une influence salutaire sur l'état d'esprit du président du conseil italien? Toutes ces circonstances ont peut-être contribué à un apaisement qui sera durable, si on le veut loyalement à Rome, en dépit des engagemens que l'Italie a contractés.

VIII.

Quels sont ces engagemens, quels avantages en peut-on attendre, quels en sont les charges et les périls? Par quels argumens enfin a-t-on justifié la participation de l'Italie à la triple alliance? Nous ne connaissons qu'un seul traité ou plutôt qu'un texte, nous l'avons dit : celui que l'Allemagne a signé avec l'Autriche en 1879. L'Italie y a-t-elle simplement accédé ou bien y a-t-on ajouté des stipulations nouvelles et particulières? C'est le secret des contractans et nous n'avons pas la prétention de le pénétrer (2). Restons donc dans l'hypothèse que le gouvernement n'a assumé d'autres obligations que celles qui ont été concertées entre les deux empires à l'origine.

Nous avons raconté dans quelles circonstances l'Allemagne et l'Autriche se sont alliées. Après avoir mutilé la France, l'Allemagne, il faut ici le répéter, avait dépouillé la Russie de la plupart des avantages dus à ses victoires. L'Autriche, de son côté, avait recueilli les bénéfices d'une guerre qu'elle n'avait pas faite, et sans qu'il lui en eût coûté ni un homme, ni un florin, elle avait été mise en possession de l'influence que la cour de Saint-Pétersbourg

(1) Il est toutefois à remarquer que les organes de la presse italienne qui lui sont dévoués n'ont, jusqu'à présent, aucunement atténué ni la vivacité ni la malveillance de leur polémique.

(2) En rapprochant les termes du traité de 1879 de la déclaration que le comte de Münster avait été chargé de notifier éventuellement à M. Goblet à propos de l'affaire de Massaouah, on pourrait peut-être conclure que l'Italie a obtenu des garanties que l'Allemagne n'a pas stipulées avec l'Autriche, au moins en ce qui concerne la France. Voir la note à la page précédente.

exerçait dans les Balkans. Les deux empires du centre de l'Europe, les deux complices, pourrions-nous dire, avaient un intérêt commun à maintenir cet état de choses, et on conçoit qu'ils se soient unis pour mettre à l'abri de toute atteinte l'équilibre nouveau qu'ils ont fondé au détriment de la France en Occident, au détriment de la Russie en Orient. L'Italie était-elle, de son côté, tenue d'aviser? avait-elle des acquisitions nouvelles à préserver, des périls à prévoir et à conjurer? Dans les explications qu'il a données, le gouvernement italien a toujours été d'une sobriété et d'un laconisme qui n'ont jamais permis d'élucider clairement ni la cause, ni le but de sa détermination. Interpellé, voici ce qu'en a dit M. Crispi : « La politique que nous entendons poursuivre est une politique de paix et non de guerre; elle ne peut être combattue que par ceux qui estimeraient que l'Italie serait mieux si elle était *isolée*... Ce n'est pas le traité d'alliance qui nous incite aux armemens... Ils ont, pour seul objet, la défense de nos droits et de nos *frontières*. » (Séance du 15 mai 1890.)

Au dire de son premier ministre, l'Italie se serait donc alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, non dans l'intérêt de sa grandeur, mais pour garantir l'intégrité de son territoire, et, pour ne laisser aucun doute sur l'ennemi redoutable, il a rappelé incidemment le traité de Campo-Formio qui livra la république de Venise au vaincu de Rivoli et de Montenotte. Comment, la France sortant de l'année terrible, ne pouvant avoir d'autre souci que de consacrer tous ses efforts et toutes ses ressources à réparer ses désastres, la France aurait eu, en présence de l'ennemi de la veille, victorieux et puissamment armé, la pensée de s'en prendre à l'Italie? Et pourquoi donc aurait-elle conçu ce dessein à la fois chimérique et coupable? Est-ce pour réparer ses pertes sur le Rhin? Mais, en 1882, quand l'Italie a engagé sa signature, notre armée était en pleine formation, ses cadres n'étaient pas plus complets que son armement. Aurions-nous pu, d'ailleurs, franchir les Alpes sans l'assentiment de l'Allemagne et nous l'aurait-elle donné? Nous serions-nous concertés avec le saint-siège pour démembrer le royaume que nous avions contribué à fonder, et aurions-nous voulu, voulons-nous encore, comme on ne cesse de l'affirmer, rétablir le pouvoir temporel du pape? N'est-ce pas en Allemagne qu'on rencontre un parti catholique fortement organisé, avec lequel le pouvoir est tenu de compter, qui réclame la rentrée des jésuites et affirme hautement son intention de contribuer à remettre le saint-père en possession de Rome et de son territoire? Prêter de pareilles intentions à la république française, à un gouvernement de laïcisation, c'est abuser étrangement de la crédulité publique. En évoquant le traité de

Campo-Formio, M. Crispi s'est permis une sorte d'anachronisme international qui n'a trompé personne; il a confondu deux époques sans aucune analogie, supprimé tout un siècle dans l'histoire de la France et de l'Italie, durant lequel le premier empire a jeté les bases de l'unité italienne en érigeant un royaume national dans le nord de la péninsule, durant lequel le second a gagné la bataille de Solférino qui a permis de la constituer définitivement. On est, à bon droit, surpris d'entendre le chef d'un gouvernement représentatif tenir un pareil langage, et on est tenté de dire, après M. Gladstone, ce doyen du parlementarisme, « ce serait grotesque si ce n'était funeste (1). »

Avec la doctrine de M. Crispi sur les alliances, aucun état, en effet, ne pourrait se sentir en sûreté s'il se bornait à entretenir d'amicales relations avec tous ses voisins indistinctement. La défense de ses *frontières* exige qu'il s'assure l'assistance des uns pour se couvrir contre l'avidité des autres. C'est un principe de droit public fondé sur la défiance que les maîtres de la science n'avaient pas enseigné jusqu'à nos jours. S'il était généralement observé, il diviserait l'Europe en deux ou plusieurs groupes, armés les uns contre les autres et toujours prêts à en venir aux mains. La conception serait-elle heureuse, le résultat louable? Des alliances ont été conclues de tout temps; elles étaient offensives quand les puissances contractantes visaient une combinaison immédiate, des avantages prévus et déterminés. La Prusse s'est unie à l'Autriche pour envahir le Danemark et le dépouiller. Les alliances ont été défensives quand on a pressenti un danger qu'il était urgent de prévenir ou de combattre. C'est le cas, dans une certaine mesure, de l'union austro-allemande. Mais encore une fois, qui menaçait l'Italie, à quels périls son unité, son indépendance, étaient-elles exposées? Elle vivait en parfaite harmonie avec tous ses voisins, nulle nécessité ne lui faisait un devoir d'aliéner sa liberté d'action, de prendre position, dès aujourd'hui, dans les luttes prochaines si elles doivent éclater. Quelle autre puissance a songé à contracter des obligations, à se lier pour des éventualités qui heureusement ne sont pas imminentes? Rien ne compromettait le présent, pourquoi a-t-elle engagé l'avenir? Sait-elle ce qu'il lui réserve, et n'eût-elle pas été mieux inspirée en préférant attendre les événemens pour se comporter selon les circonstances et au gré de ses intérêts? Sans raison, sans urgence, pourquoi l'Italie s'est-elle obligée, même éventuellement, à tirer l'épée contre la France, à garantir à l'Allemagne la paisible possession de l'Alsace et de la Lorraine, à l'Autriche l'in-

(1) *Contemporary review.*

tégrité de son territoire, y compris Trieste et le Trentin? Ah! si les Silvio Pellico, si les Confalonieri et tous les martyrs qui ont laissé leurs os dans les cachots du Spielberg, si les Cavour et tous les illustres initiateurs de la délivrance de l'Italie, pouvaient sortir de leur tombe, avec quelle indignation ils flétriraient une politique qui a ressoudé la chaîne des temps malheureux!

Mais si les deux argumens, les seuls qu'on a invoqués jusqu'à présent, ne supportent pas la discussion, si l'Italie n'a rien à redouter de la France, si l'isolement avec ses prétendus dangers est un sophisme plus captieux que diplomatique, quels avantages le gouvernement italien a-t-il eus et a-t-il encore en vue? S'est-il allié aux puissans pour prendre part à la curée? M. Crispi proteste contre une aussi injurieuse imputation. Le traité stipule cependant des devoirs, impose des charges. Quelles en seront les compensations, et est-il bien certain de les obtenir?

En 1866, à l'aide d'expédiens analogues à ceux qu'il a employés pour prendre l'Italie dans son filet diplomatique, M. de Bismarck signait, avec les états de l'Allemagne du Sud, des traités d'alliance *défensive*, impliquant, par conséquent, au premier chef, la garantie que leur indépendance souveraine ne souffrirait aucune atteinte. Quatre ans après, à Versailles, les princes de ces états, qui avaient pourtant, comme ils s'y étaient engagés, fidèlement mis leurs armées à la disposition du roi de Prusse, prenaient rang parmi les vassaux de ce même souverain, acclamé empereur d'Allemagne. Nous n'entendons pas, en rappelant ce fait historique et indéniable, dire que tel sera le sort du roi d'Italie. Il est absolument loin de notre pensée de lui faire une si grave offense. Nous voulons seulement montrer, par un exemple frappant, ce que deviennent les engagemens les plus solennels entre deux puissances de force inégale, et combien il est imprudent, pour le plus faible, de s'allier au plus fort. S'ils voulaient se souvenir des bons comme des mauvais procédés, les Italiens pourraient eux-mêmes nous l'apprendre. L'un d'entre eux, un lucide et prévoyant patriote celui-là, leur remontrait, l'an dernier, dans une publication dont ils devraient faire leur bréviaire national (1), avec quel souci ils devraient se défier de la Prusse. Ils y verraient que le roi Guillaume a été, de tous les souverains de l'Europe, le dernier à reconnaître le nouveau royaume, qu'il s'y est déterminé sur les instances de la France et pour ne pas se séparer de l'empereur de Russie; ils y verraient que le cabinet de Berlin a pris, dans

(1) L'*Italia*, attribuée à M. Visconti-Venosta, qui cependant n'en a pas confessé la paternité, que nous sachions.

des communications officielles, hautaines et blessantes pour la dignité du roi Victor-Emmanuel, la défense des princes déchus dont les populations se donnaient au Piémont. Ils sauraient qu'en 1865, pour obtenir la participation de l'Autriche en Danemark, M. de Bismarck lui avait promis le concours de l'armée prussienne en Vénétie, au cas où la France interviendrait pour appuyer une agression de l'Italie, renouvelant ainsi, en la prenant pour son compte, la clause de Campo-Formio que M. Crispi a si légèrement invoquée. Mais ce qui mérite plus particulièrement leurs méditations, c'est l'histoire du traité prusso-italien, traité d'alliance offensive et défensive conclu à Berlin en 1866 (1). Cet acte était signé depuis quelques jours seulement que M. de Bismarck, croyant tout à coup devoir se défier du cabinet de Florence, déclarait à ses négociateurs que, dans l'opinion du roi Guillaume, il n'engageait que le roi Victor-Emmanuel. Si l'Autriche, leur dit-il, se borne à attaquer l'Italie, la Prusse ne vous doit aucune assistance; si elle dirige son agression contre nos frontières, l'Italie nous doit le concours immédiat de toutes ses forces armées. L'interprétation n'était pas seulement léonine, elle était une offense à la bonne foi du gouvernement italien, commise en présence d'un texte qui ne comportait aucune ambiguïté. Cependant la guerre survint et, après Sadowa, on ouvrit des pourparlers pour la négociation d'un armistice. Le traité d'alliance stipulait qu'il ne serait conclu ni armistice ni paix que du consentement des deux parties. M. de Bismarck reçut, à Nikolsbourg, les plénipotentiaires autrichiens, négocia et signa, avec eux, un armistice et des préliminaires de paix qui n'omettaient rien de ce que devait contenir plus tard le traité définitif de Prague, sans la participation et en dépit des protestations du comte de Barral, le représentant de l'Italie, présent au quartier-général prussien. Dérision amère, l'article 1 des préliminaires était ainsi conçu : « Le roi de Prusse prend *l'engagement de décider* le roi d'Italie, son allié, *à donner son approbation* aux préliminaires de la paix et à l'armistice dès que, par une déclaration de l'empereur des Français, le royaume vénitien aura été mis à la disposition du roi d'Italie. » La publication à laquelle nous empruntons ces faits, qui sont d'ailleurs d'une notoriété navrante pour la dignité du gouvernement italien, ajoute : « Du roi Guillaume, nous ne dirons qu'un mot : le concours loyal de l'Italie (2) lui avait permis de devenir le plus puissant

(1) Elle est d'ailleurs racontée, avec toutes les pièces officielles à l'appui, dans la publication du général Lamarmora : *Un po più di luce*.

(2) Avant l'ouverture des hostilités, l'Autriche avait offert à l'Italie, par l'intermédiaire de la France, de lui abandonner la Vénétie, si elle consentait à dénoncer le

souverain de l'Europe, et il eut la discourtoise ingratitude de ne pas même prononcer le nom de son allié dans le discours qu'il lut le 5 août suivant au parlement prussien. » Le roi n'eut pas plus de déférence pour le souverain de l'Italie que M. de Bismarck n'en avait témoigné à son ambassadeur. La France en a-t-elle jamais usé de la sorte avec son allié de 1859? Elle a pris soin de ses propres intérêts dans le nord de l'Afrique, elle a défendu ceux de son commerce et de son industrie; elle n'a jamais manqué à la foi jurée. Elle s'est unie à l'Italie pour l'aider à secouer le joug de la domination étrangère. A-t-elle jamais eu la pensée de s'allier contre elle à une autre puissance?

Le traité de la triple alliance sera-t-il plus loyalement exécuté? Nous laissons aux Italiens le soin de répondre à cette question. S'ils tiennent compte des enseignemens de l'histoire, si le passé sert à éclairer l'avenir, ils reconnaîtront, avec nous, que les vœux leur sont, à cet égard, plus permis que les espérances. Dans tous les cas, si la guerre éclate et qu'elle soit heureuse pour les alliés, l'Allemagne, ils auraient grand tort d'en douter, se ferait la part du lion. La mer Adriatique deviendrait certainement un lac germanique. La Grande-Bretagne, qu'on ne prend jamais au dépourvu, elle l'a encore prouvé au congrès de Berlin, ferait de la Méditerranée un lac anglais. Quels que soient les avantages qu'on attribuerait à l'Italie, ils ne compenseraient pas ceux que se distribueraient ses copartageans, les bénéfices devant être proportionnés, dira-t-on, à l'importance des forces déployées par chacun d'entre eux. M. Crispi a parlé de Campo-Formio; que ne songe-t-il aux traités de Vienne! Ils sont d'une date plus récente; l'Italie y fut envisagée comme une expression géographique et mise en lambeaux, afin d'en disposer plus à l'aise. C'est à Berlin qu'on se réunirait cette fois, et l'esprit de domination y présiderait, plus énergiquement encore qu'en 1815, aux délibérations de ce nouveau congrès. L'Italie en sortirait agrandie peut-être, mais relativement diminuée, sans contrepoids pour se défendre contre le colosse qu'elle aurait contribué à élever au centre de l'Europe, sans la France, réduite à l'impuissance, qui lui a cependant souri dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Si le sort des armes trahissait les alliés, l'Allemagne battue aurait-elle, pour l'Italie, plus d'égards que la Prusse victorieuse lui en a témoignés à Nikolsbourg? Ne la sacrifierait-elle pas volontiers, et avec em-

traité d'alliance. Malgré les plus vives instances du cabinet de Paris, celui de Florence déclina la proposition, considérant que la loyauté lui faisait un devoir de remplir ses engagemens. M. de Bismarck et son souverain ne l'ignoraient pas. S'en sont-ils souvenus à Nikolsbourg?

pressement, pour obtenir la paix à des conditions moins onéreuses? N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées toutes les fois que les vaincus étaient inégalement puissans?

IX.

Mais sans envisager plus longtemps de si redoutables éventualités, voyons de quel poids la triple alliance pèse déjà sur l'Italie, ce qu'elle lui coûte pendant la paix. Durant la période de son émancipation, elle dut s'imposer les plus lourds sacrifices pour faire face aux dépenses que nous appellerons de premier établissement. Elle a émis 10 milliards d'emprunts qui ont été négociés à Paris. Son budget des dix premières années s'est soldé annuellement par un déficit moyen de 334 millions. En 1871, il n'était plus que de 47. Il disparaissait totalement en 1875, pour faire place à un excédant de recettes permanent qui se chiffrait par 51 millions en 1882, l'*anno d'oro*, comme on a appelé cette même année, malgré, qu'on le remarque, une réduction de 100 millions d'impôts environ. Cet état de constante prospérité permit d'abolir le cours forcé.

En cette même année 1882, le traité d'alliance fait son apparition avec son cortège de dépenses extraordinaires, avec l'immixtion de l'état-major allemand, avec l'obligation d'augmenter les unités de l'armée et de la marine, de former les bataillons alpins, de construire les chemins de fer stratégiques. Aussitôt le déficit se redresse et ressaisit le budget italien; il s'en empare pour y régner désormais en maître. Telle a été la première conséquence de la triple alliance. Elle en engendra bientôt un autre : la dénonciation du traité de commerce avec la France, et, en dépit des tarifs, les recettes des douanes subirent une réduction notable dont tous les efforts de l'administration n'ont pu atténuer la constante progression (1). Ainsi la politique, inaugurée par Depretis, continuée par M. Crispi en l'accentuant sensiblement, a eu, dès l'origine, ce double résultat d'augmenter les dépenses et de diminuer les ressources du trésor. Ceci ressort clairement de toutes les publica-

(1)

Exportations	en 1887 (métaux précieux compris)	1.109 millions.
—	en 1888	—	967 —
		Différence en moins	142 millions.

On a vu que le traité a cessé d'être en vigueur le 31 mars 1888. Cette différence ne porte donc que sur les dix derniers mois de l'année.

tions statistiques insérées au *Journal officiel*, et a été, au surplus, mis en pleine lumière par l'exposé que le ministre des finances a présenté, à la chambre, dans la séance du 27 janvier 1890. M. Perazzi avouait, pour les budgets ordinaires et extraordinaires réunis, un découvert total de 461 millions (1). Pendant les dix premiers mois de 1890, d'après les derniers documens que nous avons pu consulter, les exportations, sans avoir jamais cessé de décroître, ont encore baissé de 76 millions. Mais ceci n'est pas pour embarrasser le président du conseil. Que me parlez-vous, a-t-il dit, des charges qui pèsent sur le pays ? que dépense, en somme, l'Italie pour l'entretien d'un état militaire qui la fait « l'égale de l'Autriche et de l'Allemagne? A peine 18 francs par habitant, tandis que l'Allemagne en paie 19 et la France 35. » M. Crispi a la faculté de comprendre singulièrement les questions économiques et de les présenter. Sans contrôler ces chiffres, dont l'exactitude, à première vue, nous paraît contestable, nous nous permettrons de lui faire remarquer que la capacité contributive de chaque habitant, quand on la compare à celle de l'habitant d'un autre pays, doit être évaluée en raison directe de la richesse générale de chacun des deux, et un bon économiste lui démontrerait peut-être que les 35 francs payés par un Français lui sont moins lourds que les 18 qui pèsent sur un Italien. S'il veut consulter les tableaux des prix de la main-d'œuvre des deux côtés des Alpes, il obtiendra un premier aperçu qui l'éclairera suffisamment. Quoi qu'il en soit, on a vu ce qu'a produit en Italie l'abrogation du traité de commerce; en France, au contraire, les recettes et les exportations n'ont cessé de progresser malgré le tort qui en est résulté pour nos transactions avec la Péninsule. La France endurerait, au besoin, de nouvelles charges; l'Italie le pourrait-elle? On doit en douter après les déclarations dont M. Crispi a émaillé le récent discours qu'il a prononcé à Turin et que l'on peut résumer en deux mots : pas d'emprunts, pas de nouveaux impôts. Il est vrai de dire qu'il parlait à la veille des élections.

Pourquoi s'alarmer, au surplus? nous disent les alliés. Nous nous sommes unis pour maintenir la paix, pour l'imposer au besoin, nous repoussons hautement toute pensée d'agression. On ne saurait être plus affirmatif que l'a été M. de Bismarck, à cet égard, en toute occasion, et si déshabitués que nous soyons de cette confiance que devrait toujours inspirer la parole d'un premier ministre,

(1) M. Gianpietro, député, qui a été rapporteur du projet de loi sur les contrats, un économiste fort distingué, évalue à 1 milliard les découverts réunis des trois dernières années.

nous aimons à croire qu'il a exprimé sa pensée tout entière. Nous sommes également persuadés que son successeur, fidèle interprète des intentions de son souverain, se consacre à la même politique. L'ambition de l'Allemagne n'est-elle pas amplement satisfaite? Quel intérêt pourrait l'entraîner dans de nouveaux conflits? Au point où en sont les choses aujourd'hui, qui oserait s'en remettre aux caprices de la fortune? La guerre n'est-elle pas aussi redoutable pour les peuples auxquels elle a donné la victoire, que pour ceux qui ont subi la défaite? Assurément ce n'est pas l'Autriche qui voudrait courir de si périlleuses aventures. Quant à l'Italie, nous avons dit ce que nous pensons de ses intentions, et ce n'est pas nous qui lui attribuons des velléités inavouables; ce sont les adversaires, de gauche et de droite, de M. Crispi qui lui prêtent « des desseins belliqueux dont la chute du grand chancelier a rompu la trame (1). »

C'est donc la paix qu'on veut; nous n'y contredisons pas. Mais on veut une paix armée, avec des charges qui irritent et écrasent les populations, et on en rejette la responsabilité sur qui? Sur la France. Qu'a-t-on dit? La France arme, elle nourrit la pensée de la revanche; elle nous contraint à redoubler nos efforts pour conserver notre supériorité et rester en mesure de repousser une agression. Dérisoire façon de rendre hommage à la vérité. Au sortir de la dernière guerre, il ne restait à la France que les débris de ses armées; elle était dépourvue d'armes et d'approvisionnemens; le vainqueur avait tout emporté, outre les milliards. Elle se mit courageusement à l'œuvre pour tout reconstituer, comme l'exigeaient le soin de sa défense, le sentiment de sa grandeur, l'ambition légitime de reprendre son rang parmi les grandes puissances. Elle a entrepris cette immense tâche sans forfanterie, dans le silence de son deuil, en s'imposant, sans marchander, les lourds sacrifices qu'elle comportait. Elle n'a pas commis d'autre crime, qui oserait l'en blâmer? Devait-elle à ses ennemis de la veille de rester à leur merci, et s'en remettre, pour ses destinées futures, à leur générosité éprouvée? Si déçu qu'on fût en Alle-

(1) Au congrès des radicaux présidé par le comte Pauciani. D'autre part, on lit dans l'*Italia*, œuvre d'un conservateur : « Il fallait au sombre génie qui dirige la politique allemande que l'Italie fît mieux que de se ruiner dans ses finances publiques; il lui fallait qu'elle se sentît aussi ruinée dans sa fortune privée et que, *per fas et nefas*, elle pût attribuer cette ruine à une puissance voisine avec laquelle, dans l'intérêt militaire de l'Allemagne, il voulait la voir à tout jamais et mortellement brouillée.

« Et il a trouvé, pour cette œuvre abominable, un ministre italien, voué à ses ténébreux vouloirs, un ministre dont il a surexcité la vanité personnelle au point de l'aveugler complètement, en lui faisant consommer la rupture de relations commerciales qui étaient la source du bien-être de plusieurs millions de familles italiennes. »

magne en voyant la France réparer rapidement les ruines de la guerre, on ne crut pas opportun, pendant les premières années qui suivirent le rétablissement de la paix, d'augmenter les forces militaires du nouvel empire. Cette nécessité est née de la politique inaugurée par M. de Bismarck au congrès de Berlin, et c'est à l'Allemagne que revient la responsabilité de l'état actuel des choses en Europe. Il ne saurait être imputé à la France.

Quel est cet état et où conduit-il? Nous n'avons pas à raconter les armemens de l'Allemagne. Le Reichstag en a assez souvent retenti. Chacun sait d'ailleurs qu'on a formé de nouveaux corps d'armée, qu'on a plusieurs fois renforcé les troupes groupées en Alsace-Lorraine. La dernière campagne parlementaire de M. de Bismarck, après bien d'autres, eut pour objet le septennat et une augmentation de 40,000 hommes pour l'armée active. Son successeur a livré sa première bataille pour obtenir du parlement des crédits extraordinaires imputables au ministère de la guerre. On annonce que M. de Caprivi en sollicitera de nouveaux dans la prochaine session. L'empire austro-hongrois a fait de son mieux pour étendre et consolider sa puissance militaire. L'Italie a rivalisé d'ardeur avec ses alliés. Nous avons vu en quelle pénurie elle a mis ses finances; son gouvernement, cependant, ne semble nullement disposé à modérer son désir de les imiter. On fera peut-être quelques économies sur les travaux publics, sur les dépenses fructueuses et utiles à la richesse du pays; on ne réduira pas sensiblement les allocations demandées par les ministres de la guerre et de la marine (1). Comme une calamité épidémique, cette fièvre ruineuse a gagné tous les états de l'Europe, grands et petits. L'Angleterre elle-même a décidé de consacrer 500 millions au développement de sa puissance maritime.

Quand s'arrêtera-t-on dans cette voie? Rien ne permet de le prévoir. Peut-on espérer qu'il viendra un moment où un désarmement conventionnel s'imposera, par la force des choses, à toutes les puissances? « Chimère, répondait naguère M. de Bismarck à l'un de ses visiteurs, on se méfiera, on n'aura jamais confiance dans la loyauté de son voisin. Qu'on stipule un contrôle, et voilà le *casus belli* perpétuellement trouvé. » L'Europe est donc vouée aux grandes armées toujours plus nombreuses, plus onéreuses pour les contribuables, plus funestes à l'industrie et à l'agricul-

(1) La nouvelle loi sur le recrutement, si elle est votée, ajoutera 150,000 hommes à l'armée active, 200,000 à la milice mobile, 300,000 à l'armée territoriale, soit 650,000 hommes qu'il faudra pourvoir de l'armement et de l'équipement nécessaires, ce qui exigera une dépense de 150 millions sans compter les approvisionnemens proportionnels.

ture, tarissant toutes les sources de la prospérité générale. « C'est une autre forme de la guerre, a avoué l'ancien chancelier à son interlocuteur, qui était un Français, la guerre à coups de louis d'or. De quoi vous plaignez-vous? Plus longtemps que d'autres, votre riche nation est capable de la supporter, et la victoire est à celui qui tiendra le plus longtemps. » En tenant ce langage, le solitaire de Friedrichsruhe n'a-t-il pas confessé les imperfections, disons mieux, les dangers de son œuvre? Loin du pouvoir, son génie lui a-t-il révélé qu'il a lancé son pays, et l'Europe avec lui, dans une voie sans issue pacifique, ou qui, dans sa propre pensée, aboutit à la ruine, sinon à la guerre? Les louis d'or s'épuisent en effet; la patience et la résignation des peuples, comme celles des gouvernemens, ont des limites. Qu'arrivera-t-il quand les sacrifices excéderont les ressources? Et ce jour viendra fatalement, car l'organisation des masses combattantes, avec leur armement, est aujourd'hui une opération qui relève de la science, dont le propre est de les perfectionner sans cesse. Le fusil, le canon, le vaisseau, les munitions, avec leurs matières explosibles, inventés, fabriqués, construits ou préparés hier à grands frais, sont demain des moyens de destruction insuffisans, et il faut les remplacer par un outillage nouveau pour rester aussi solidement armé que son voisin. C'est une lutte sans trêve et sans fin qui dévore, dans chaque pays, le fruit du travail national au préjudice de toutes les classes de la population. Comment s'étonner, dès lors, si les moins fortunés s'agitent, si les socialistes, malgré des lois draconiennes, arrivent plus nombreux au Reichstag à chaque législature? L'Allemagne est peut-être, de tous les pays, celui où cette situation provoque les plus vives colères, les plus véhémentes polémiques (1). M. de Bismarck ne s'est-il pas oublié lui-même, a-t-il eu des accens dignes de lui, d'un homme d'état désireux d'exercer une influence salutaire sur l'opinion publique égarée, quand il disait dans son dernier discours : « On ne fait pas la guerre par haine, autrement la France serait en guerre permanente, non-seulement avec nous, mais aussi avec l'Angleterre et l'Italie, car elle les hait toutes deux. » M. de Bismarck se trompe, la haine n'est pas un sentiment

(1) Il a paru, en Allemagne, au mois d'avril dernier, une publication, ayant pour titre : *Videant consules* et qui reste attribuée à un général, ancien ministre de la marine. Elle a pour objet de démontrer que la guerre doit nécessairement éclater, et avant longtemps, avec la France, mais surtout avec la Russie, « ce véritable ennemi national qui opprime tout ce qui est allemand, qui détient indûment les provinces baltiques, ces pays conquis à l'influence germanique au prix du sang allemand... ce boulevard de l'Allemagne... où la barbarie russe, avec sa corruption, avec ses fonctionnaires dégénérés, prend la place de l'antique équité et de la civilisation... »

qui trouve facilement accès en France. Quel autre pays a donné à ses voisins des preuves plus éclatantes de sympathie et de désintéressement? On a vu le drapeau de la France partout où il y a eu une noble cause à défendre. Y a-t-on rencontré celui de la Prusse? Qu'a-t-il fait, d'ailleurs, pour désarmer nos ressentimens? A-t-il ménagé la dignité du vaincu de l'année néfaste? A-t-il eu de meilleurs procédés pour la Russie, si longtemps son alliée docile? S'inspirant du sentiment qu'il nous prête, il a vu partout des agens secrets, un espionnage organisé; il a expulsé de l'empire allemand, sous divers prétextes, des sujets russes par milliers. La Russie n'a pas relevé la rigueur de cette mesure, elle a usé de représailles. A Berlin, on s'en est pris alors aux valeurs russes, on en a entravé la négociation, elles se réfugièrent à Paris; on sait l'accueil qu'elles ont trouvé sur notre marché financier. D'autres dispositions ont été prises des deux côtés, toutes également inspirées par l'animosité, et l'Europe, inquiète, assiste au spectacle que lui donnent, au nord, l'Allemagne et la Russie; au midi, la France et l'Italie, puissances limitrophes, en état permanent d'hostilités administratives et économiques, se livrant à une guerre de tarifs qui n'a jamais été un présage de relations pacifiques.

Et voilà la paix que la triple alliance nous offre et qu'elle entend mposer. Paix qui entraîne les gouvernemens aux mesures excessives et irritantes, paix qui exaspère les esprits et écrase les populations, « paix lourde et ruineuse, » de l'aveu de M. de Bismarck lui-même, « préférable, a-t-il ajouté, à la ruine qui suit une guerre, même heureuse. » Que ne parlait-il ainsi avant d'infliger les calamités de la guerre au Danemark, à l'Autriche, à la France! A quel prix, au surplus, obtient-on cette paix *ruineuse?* En solidarisant les intérêts des contractans, l'accord des trois cours a solidarisé les intérêts respectifs d'autres puissances. La France et la Russie n'ont conclu aucun traité; elles sont néanmoins étroitement unies par le sentiment de leur mutuelle sécurité, lien plus solide assurément que la sympathie qui a rapproché l'Italie de l'Autriche. La triple alliance a ainsi partagé le continent en deux camps constamment sous les armes, et prêts, de part et d'autre, à s'entrechoquer. Est-ce une paix bien garantie, est-ce la paix qui engendre la confiance, qui encourage le travail et les échanges, qui rapproche les peuples et participe à leur bien-être? Est-elle durable enfin? L'Europe peut-elle en faire les frais indéfiniment? Avec les charges qu'elle exige, ne conduit-elle pas à la guerre, à une lutte d'autant plus meurtrière que les combattans seront plus nombreux et plus formidablement armés? C'est cependant à ces effroyables calamités, si on ne parvient à les conjurer, que la triple alliance a

voué le monde civilisé. Telle est la douloureuse pensée qui se dégage, quoi que l'on pense et que l'on veuille, de l'œuvre élaborée par les trois cours. L'intérêt général de l'Europe la désavoue et la condamne.

X.

Quand on a suivi pas à pas M. de Bismarck dans sa longue carrière, on ne peut s'empêcher d'admirer les puissantes et merveilleuses facultés qu'il a mises au service de son roi et de son pays pendant les quinze premières années de son ministère. Il débute à Francfort, et du premier jour son regard sonde l'avenir comme le présent, et il en dégage le programme qu'il a si brillamment rempli. Appelé à diriger la politique de la Prusse, il aborde successivement toutes les questions avec une confiance que n'ébranlent ni la virulente opposition de la chambre élective, ni l'attitude des autres cabinets. Dans l'affaire de Pologne, il séduit la Russie et fait reculer l'Angleterre. Lord Palmerston et lord John Russell, ces deux fiers champions, se dérobent devant son audace. Sans s'attarder aux nébuleuses doctrines des professeurs allemands, aux revendications des prétendans, il résout par les armes, au profit de son maître, l'éternelle question des duchés et il démembre le Danemark, dont la Prusse avait pourtant garanti l'intégrité. Après avoir entraîné l'Autriche dans cette première campagne, il se retourne contre elle, l'isole, la combat et triomphe à Sadowa, grâce à la neutralité de la Russie et de la France, qu'il avait eu l'habileté de s'assurer. Il lui restait un dernier adversaire à vaincre, la France. Il s'y prépare en obtenant le concours des états de l'Allemagne du Sud, pendant que l'état-major forge l'arme du combat. Quand le moment de recourir à l'emploi de la force lui semble venu, il imagine la candidature du prince de Hohenzollern et amène le gouvernement français, aux yeux de l'Europe étonnée, à prendre l'initiative de la guerre. La victoire récompensa sa prévoyante duplicité. *Sic itur ad astra.* La morale en a gémi, mais il lui a été donné de relever l'antique empire germanique. Sans nul doute, les fautes de ses adversaires lui ont facilité le succès; lui-même n'en a commis aucune jusqu'au couronnement de son œuvre; et si à ce moment il fût descendu du pouvoir pour aller, en sage, méditer sur les grandes choses qu'il avait faites, il serait resté non-seulement comparable, mais supérieur, à certains égards, aux hommes qui ont tracé un sillon ineffaçable dans la vie des peuples.

Avoir tout été et ne plus rien être, c'était abdiquer; héroïque effort que ne comportaient ni son tempérament ni la nature de son

esprit. Il en eut la pensée, cependant, assure-t-on; il ne sut ou il ne put s'y résoudre. Il doit le regretter. Il a préféré, sans autre ambition peut-être, consacrer la fin de sa vie à consolider l'édifice sorti de ses mains. Mais l'inconstante fortune lui a infligé l'obligation de se démettre et de subir l'abandon, nous ne dirons pas outrageant, de la presse qui lui avait si servilement obéi. C'est que, avec l'empire réédifié, commence ce qu'on nous permettra d'appeler sa seconde manière, la période de son ministère durant laquelle son génie s'est égaré. A l'intérieur, il soulève le Kulturkampf, dont il n'est pas sorti à son avantage. Il pose les plus redoutables problèmes économiques en se faisant l'initiateur du socialisme d'état, devenu un sujet de vives inquiétudes pour les uns, d'aveugles aspirations pour les autres. Il n'a, en réalité, résolu aucune question; il a laissé le pays livré à une agitation dont le nouveau souverain a dû se préoccuper. A l'extérieur, il n'a pas ménagé la France; il l'a menacée avec la pensée de la maintenir dans un état de constante infériorité. Il n'a pas prévu, cette fois, que la Russie, alarmée à son tour, ne lui laisserait plus les mains libres. S'en étant convaincu, il s'en irrita. L'ami des temps heureux, si dévoué, si constant, lui devint suspect. Il s'en éloigna pour courir à d'autres amitiés. Il fut ainsi amené à desservir la Russie, à combler l'Autriche de ses faveurs. Il s'y employa passionnément au congrès de Berlin. Mais, dès ce moment, l'Allemagne n'avait pas seulement à monter la garde sur sa frontière de l'ouest, il lui fallait aussi compter avec le puissant empire du nord. Au lieu d'un adversaire, elle en avait deux. Et nous avons vu le chancelier rechercher des appuis, s'appliquer ardemment à isoler la France, s'unir à l'Autriche, puis à l'Italie, organiser enfin, de toutes pièces, la triple alliance. Combinaison malheureuse pour les générations présentes, fertile en périls pour les générations futures. Il a ainsi plus profondément creusé l'abîme qui sépare l'empire germanique des deux puissances rivales; il a semé la haine, pour lui emprunter un mot dont il a fait un si regrettable usage, entre l'Autriche et la Russie, entre la France et l'Italie. Qu'en récoltera l'Allemagne? L'avenir le dira; mais l'avenir n'est pas moins sombre et chargé de menaces pour elle que pour ses voisins. Voilà l'œuvre dernière de M. de Bismarck.

Qu'elle serait immense et radieuse, la gloire du prince qui entreprendrait d'épargner à l'Europe les malheurs auxquels elle est exposée! L'homme de fer a déposé le fardeau qu'il a porté trop longtemps pour lui-même comme pour ses contemporains. Ne surgira-t-il pas un homme nouveau, un génie, celui de la paix, d'une paix véritable, qui rendrait le repos et la sécurité aux nations?

Est-il donc impossible que les puissances s'assemblent dans un sentiment de cordialité et de sacrifice? La diplomatie a dénoué des situations plus compliquées. Elle a des ressources redoutables; on l'a vu au congrès de Berlin, qui a été le triomphe de l'égoïsme et de la cupidité, mais elle en possède de précieuses, et elle réparerait ses torts en entrant dans des transactions destinées à rétablir l'harmonie sur le continent, à asseoir l'équilibre européen sur des bases équitables, en apaisant des regrets légitimes et d'indestructibles espérances. N'est-ce qu'un rêve? Qui nous reprochera de le former!

Ces pages étaient écrites quand, soudain, est survenue la chute de M. Crispi. La retraite du ministre italien est-elle plus volontaire que celle du grand chancelier? Elle ne l'est ni plus ni moins, mais par d'autres causes. M. de Bismarck était trop puissant pour un jeune souverain fier de la gloire de ses aïeux, passionnément épris des traditions de sa maison. L'un des deux devait consentir à la mutilation de son autorité ou abdiquer. Le maître revendiquant le plein exercice de tous ses droits, le serviteur s'est incliné; il s'est démis de toutes ses fonctions. M. Crispi se démet, à son tour, du rôle qu'il avait assumé. Ce n'est certes pas la couronne qui lui a imposé cette détermination. Il n'existait aucun dissentiment entre le président du conseil et le souverain. Il est à remarquer, d'autre part, qu'au moment où M. de Bismarck est descendu du pouvoir, rien, dans la situation intérieure ou extérieure de l'empire, ne l'exigeait. Comme son prestige, son crédit en Europe était immense : il possédait, en outre, l'entière confiance de l'Allemagne. En toute occasion, il s'était employé à convaincre les cabinets et l'opinion publique de son amour de la paix, de sa ferme résolution de la maintenir. On a vu en quels termes retentissans il l'a affirmé dans le dernier discours qu'il a prononcé au Reichstag. M. Crispi était-il en si belle posture? Sa politique reposait sur un prétendu danger qui, menaçant les frontières du royaume, imposait au gouvernement le devoir de se mettre en mesure de le conjurer. L'accession de l'Italie à la triple alliance, disait-il, n'a jamais eu un autre objet. Il justifiait ainsi les armemens auxquels il consacrait toutes les ressources de son pays, sans crainte de l'obérer. Le danger était cependant imaginaire. Personne ne pouvait en être plus convaincu que lui-même. Nourrissait-il, en les déguisant, de hautes et coupables ambitions? Rêvait-il, pour l'Italie, le premier rang parmi les nations latines? Y a-t-il été encouragé dans les entretiens confidentiels de Friedrichsruhe? Il nous le dira peut-être lui-même un

jour; mais nous avons relevé et nous retenons que son interprétation du traité d'alliance, qui n'est pas celle de son prédécesseur, date de la première visite qu'il a faite au chancelier allemand. Il n'a pu cependant se dissimuler un instant que l'Italie ne pourrait supporter longtemps des charges hors de toute proportion avec sa puissance financière et économique. Il croyait donc que la paix armée est une chimère et que le conflit était imminent. Son attitude à l'égard de la France, depuis le premier jusqu'au dernier jour de son ministère, autorise à le penser. Dans tous les cas, il n'a pas suffisamment tenu compte de cette considération, c'est qu'entre trois alliés, le dernier mot, les résolutions viriles n'appartiennent jamais au plus faible, qui, une fois lié, relève de la volonté du plus fort. Il a, à la vérité, par sa turbulente diplomatie, agité parfois l'Europe, alarmé l'opinion publique. Mais à quel prix? L'Italie le sait, et, du nord au sud, elle exige la réduction des dépenses, une atténuation des lourds sacrifices que sa politique lui imposait. Dès ce moment, l'heure de la retraite avait sonné pour ce ministre, hier encore en possession d'une autorité incontestée. Il s'y est résigné à sa guise, par un éclat parlementaire. Ce n'est pas ainsi que M. de Bismarck, dont la gloire l'a visiblement troublé, a déposé les rênes du pouvoir. L'un a succombé sous le poids de ses fautes, l'autre sous l'excès de sa puissance et des services rendus.

Quelles seront les conséquences de cet événement qui, assurément, a une grande importance? Avec le ministre qui en était l'incarnation, le système lui-même disparaîtra-t-il? Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'influence de quels incidens le peuple italien, égaré par une presse mal inspirée, s'est engagé lui-même dans des voies nouvelles. Fier de sa récente émancipation, toute investigation dans ses affaires, toute apparence de tutelle l'irritait. Le souvenir des services reçus l'importunait. La France l'avait aidé à secouer ses chaînes, il s'en est éloigné. Mais s'il est susceptible et jaloux, facile aux emportemens comme tous les peuples méridionaux, il est doué d'un sens politique vivace et pénétrant. Quand il se trompe, il se ravise. La crise qu'il traverse lui révélera-t-elle l'étendue des fautes commises, lui démontrera-t-elle que, dans l'état actuel des choses en Europe, il n'a rien à redouter de ses voisins et qu'il ne saurait plus longtemps soupçonner leurs intentions? Nous voulons le croire. L'Italie peut, en effet, prospérer et consolider sa puissance sans se commettre dans des dissentimens, devant lesquels il lui importe, au contraire, de réserver son entière liberté d'action.

Les craintes qu'on lui a inspirées pour la sécurité de ses fron-

tières n'ont jamais été qu'un moyen de conquérir et de conserver le pouvoir. Née d'hier, tout lui commande d'employer ses efforts, toutes ses ressources, à se constituer solidement en encourageant son industrie, en protégeant son commerce, en n'omettant rien pour largement ouvrir à l'activité nationale les sources de la prospérité publique. Elle a, dans les lettres, dans les arts, dans la politique, un passé glorieux. Grande puissance désormais, pourquoi ne vivrait-elle pas de sa propre vie, au lieu d'aliéner une part quelconque de sa liberté dans des conditions d'une réciprocité inégale, quoi qu'en ait dit M. Crispi; pourquoi n'entretiendrait-elle pas, avec tous les états de l'Europe indistinctement, des rapports d'une entière cordialité? Si incorrecte qu'ait été la conduite du ministre déchu, la France n'en garde aucun ressentiment. Fidèle à sa vieille amitié, obéissant d'ailleurs à ses intérêts, elle ne refusera certainement pas de renouer des négociations et d'arriver à des arrangemens qui permettraient aux deux pays de reprendre leurs échanges si inopportunément entravés pour l'un comme pour l'autre; soucieuse de son indépendance et de sa liberté, respectueuse de celles d'autrui, elle n'ambitionne pas d'autres accords. S'il est une Italie qu'on a trop entendue, comme on l'a dit, il en est une autre qu'on n'a pas entendue assez et qui a conservé à la France toutes ses sympathies. Quiconque a traversé les Alpes a eu l'occasion de s'en convaincre. La crise, au surplus, est arrivée à sa fin; elle a été dénouée par la force même des choses. Il appartient aux nouveaux conseillers du roi Humbert de redresser la situation compromise par leurs prédécesseurs, de remettre, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la pyramide sur sa base. Combler le déficit, réduire les dépenses, équilibrer le budget, atténuer les impôts, faciliter à la production nationale l'accès de nouveaux marchés, celui de la France notamment, tel sera, sans doute, leur programme; ils ne peuvent en concevoir un autre. La tâche peut être laborieuse, elle n'est pas difficile. Comme le pays, trop longtemps soumis à des épreuves imméritées, les chambres seconderont une politique à la fois réparatrice et féconde en heureux résultats. En s'en constituant les initiateurs, M. de Rudini et ses collègues justifieront, avec la confiance du souverain, l'attente de tous les amis de l'Italie.

***.

LA

FIN D'UNE RACE

L'INSURRECTION DES SIOUX.

I.

Le 3 décembre 1890, le sénat des États-Unis était appelé à voter sur une proposition du sénateur Manderson : elle autorisait le ministre de la guerre à remettre à chacun des gouverneurs du nord et du sud Dakota et du Nébraska mille carabines et cinquante mille cartouches. Ces armes et ces munitions devaient être distribuées par eux aux colons de leurs États respectifs, menacés d'un soulèvement des Sioux.

Depuis deux mois on l'attendait et on le redoutait. Depuis deux mois les agens commis à la surveillance des Indiens adressaient à Washington des dépêches alarmantes. Les troupes se massaient autour des réserves, les colons effrayés abandonnaient leurs fermes, et ceux qui restaient demandaient des armes. Pressé d'agir, le sénat ne discutait pas; la mesure s'imposait. Dans le silence général une voix s'éleva, celle du sénateur de l'Indiana, M. Voorhees : « Je ne viens pas, dit-il, m'opposer au vote de la résolution que

l'on vous soumet. Les fautes commises l'ont rendue nécessaire; mais, avant le vote, je tiens à dire ce que je pense de la politique du gouvernement vis-à-vis des Indiens. Elle est, à mes yeux, une honte pour l'humanité, un crime devant Dieu. » Sur l'auditoire attentif sa voix vibrante fit passer un frisson. « Si l'on requérait, ajouta-t-il, l'ouverture d'un crédit pour distribuer des rations aux Sioux affamés, on ferait œuvre plus utile et plus chrétienne. Quand un major-général de notre armée déclare lui-même que la faim seule menace de déchaîner sur nous les horreurs d'une guerre indienne, j'estime que le gouvernement est criminel de ne rien trouver d'autre à nous demander que des armes pour achever l'œuvre de la faim. Que faites-vous donc ici, vous qui représentez ce gouvernement, vous qui savez que depuis deux ans les Sioux ne reçoivent ni les rations promises, ni les indemnités stipulées en échange de leurs terres? Vous venez nous apporter des lois électorales destinées à vous maintenir au pouvoir; vous nous demandez des armes pour les colons dont votre politique inhumaine compromet la sécurité, et ces armes, nous ne pouvons vous les refuser sans exposer les colons à un massacre, mais vous ne nous demandez pas ce que vous devez, ce que les traités et l'humanité exigent. A vous incombe la responsabilité du sang qui va couler (1). »

Les situations fausses rendent les hommes timides. Devant cette virulente apostrophe de l'un des représentans du parti démocrate, le sénateur Hawley, président du comité des affaires militaires, hésita; nier les faits était impossible. Le général Miles avait, en effet, déclaré que les Sioux prenaient les armes, acculés à l'insurrection par la misère, la faim et le froid, et la compétence du général ne pouvait être mise en question. Le représentant du parti au pouvoir se borna donc à prier le sénateur Dawes, président du comité des affaires indiennes, de répondre au sénateur de l'Indiana, et M. Dawes lut un long rapport officiel. Le lendemain, le secrétaire de l'intérieur demandait à la chambre des représentans l'ouverture d'un crédit de 500,000 francs pour l'achat de rations destinées aux Sioux.

L'éternelle question des Indiens surgissait à nouveau. Il n'y avait guère plus d'un an qu'elle avait passionné les États-Unis et étonné l'Europe. Le 22 avril 1889, à midi, le *Springer Bill* ouvrait aux *settlers* américains l'Oklohama, « la belle terre, » territoire indien autour duquel 50,000 colons bivouaquaient depuis des semaines, attendant avec impatience le moment de se ruer sur la proie promise à leur avidité. A l'heure dite, emportés par un mouvement irrésistible, s'écrasant entre les lignes de troupes trop

(1) *Report of congressional proceedings*, décembre 1890.

lentes à se replier, ils envahissaient la *réserve*, couvrant le sol de tentes, dressant en hâte les maisons de bois qu'ils traînaient après eux, édifiant une ville là où la veille était le désert. M. A. de Chanclos a raconté ici même ce curieux épisode de la colonisation américaine (1).

Depuis près d'un demi-siècle, pas une année ne s'était écoulée sans amener avec les Indiens quelque complication nouvelle. Ces premiers occupans du sol, dépossédés par la civilisation envahissante, refoulés toujours plus avant dans l'ouest, acculés aux montagnes Rocheuses que l'Américain franchissait, débordant sur le versant du Pacifique, refusaient de quitter leur terre natale, protestaient et se soulevaient.

Ils avaient le droit pour eux; ils avaient contre eux le nombre, la force et la supériorité intellectuelle. D'où venaient-ils? d'Asie, très vraisemblablement. Le détroit de Behring n'est guère plus large que la Manche; il gèle une partie de l'année, et les Tchoukas, l'été dans leurs canots, l'hiver avec leurs traîneaux, le franchissent en peu d'heures, passant d'Asie en Amérique, trafiquant avec l'un et l'autre continent. Ce point de départ de la race ne fut longtemps qu'une hypothèse, mais les découvertes récentes la confirment, et elle rend compte de la prédominance du type asiatique ou mongol chez les Indiens.

Quel était leur nombre quand l'Européen débarqua en Amérique? Sur ce point l'imagination s'est donné libre carrière. Le général Custer a parlé de dizaines de millions, mais le sol des États-Unis n'eût pu les nourrir. Schoolcraft, posant en principe que 8,000 acres de terres incultes étaient nécessaires pour un nomade vivant de la chasse, a conclu que leur nombre ne pouvait excéder 250,000, mais outre qu'alors, et il y a trente ans à peine, les bisons erraient en troupeaux immenses dans les plaines de l'ouest, où le général Sheridan voyait la marche de son armée retardée par une bande de plus de 100,000 de ces animaux, la découverte, en 1852, par le lieutenant J.-H. Simpson, des *pueblos* du Nouveau-Mexique, ainsi que les recherches sur les anciens *Mount Builders*, ont mis hors de doute que les Indiens ne vivaient pas exclusivement de la chasse et de la pêche, mais aussi qu'ils cultivaient le sol, bien que d'une façon grossière. On a donc pu estimer qu'à l'époque où les colons européens prirent contact avec les Indiens, le nombre de ces derniers pouvait s'élever à près d'un million, réparti sur les 9,212,273 kilomètres carrés qui représentent la superficie actuelle des États-Unis.

(1) *Peaux-Rouges et Visages pâles*. Voyez la *Revue* du 15 juin 1889.

Du dernier recensement il résulte qu'ils sont au nombre de 246,000, noyés dans une population de race blanche de plus de 50 millions. Il y a un demi-siècle, les statistiques du général Cass accusaient un total de 458,000; en cinquante années ils auraient donc décru de moitié. Non par le fait d'une dépopulation systématique, non par le fait du mauvais vouloir d'un gouvernement désireux d'en finir avec des complications sans cesse renaissantes, mais par le contact avec une civilisation involontairement meurtrière des autochtones nomades, par le simple jeu des rouages administratifs, militaires et sociaux d'une race en pleine expansion. A aucune époque de son histoire, le gouvernement américain, en tant que gouvernement, ne s'est montré dur et inhumain pour l'Indien. Il a obéi, et il obéit encore, à d'inéluctables fatalités; il a voulu et il veut protéger la race inférieure et faible, mais il ne peut ni ralentir, ni moins encore enrayer le mouvement de colonisation et de mise en valeur du sol. On n'arrête pas brusquement une locomotive lancée à toute vapeur; elle broie le caillou trop friable pour la faire dérailler, elle écrase, dans sa course rapide, celui qui ne l'entend ni la voit; elle n'est ni sympathique ni cruelle, elle est une force et brise ce qui lui fait obstacle.

A chaque pas qu'il faisait en avant, l'Américain se heurtait à l'Indien. Il le retrouvait dans les plaines du Texas et dans celles de l'Indiana, dans l'Ohio, l'Illinois et la région des Grands-Lacs; il le retrouvait en deçà et au-delà des montagnes Rocheuses. Sur les terrains de chasse de l'Indiana, le *settler* élevait sa *log cabin* que remplaçait bientôt une maison solide; dans le champ qu'il défrichait, le soc de sa charrue ramenait à la surface les ossemens des ancêtres de la tribu et, témoin impuissant de l'involontaire profanation, l'Indien s'armait, tuait et brûlait, traqué à son tour comme une bête fauve par le *settler* menacé ou ruiné. Tous deux luttaient pour l'existence, l'un avec le désespoir de l'opprimé, l'autre avec la conscience de son rôle de soldat du progrès, chacun avec ses armes, et elles n'étaient pas égales.

A cela, quel remède? A quelle mesure s'arrêter pour concilier d'inconciliables intérêts, pour laisser libre carrière à la colonisation agissante et envahissante, pour protéger l'Indien contre ses violences? On crut l'avoir trouvé dans la création des Réserves indiennes, de vastes territoires surveillés, dans lesquels l'Indien parqué vivrait à l'abri.

Mais, dès le début, on se heurtait à une insurmontable difficulté que la force seule pouvait trancher. L'Indien tenait, par toutes les fibres de son être, à sa terre natale, au sol où dormaient ses pères. Comment le décider à l'échanger contre un autre? Puis, l'Indien

était libre, libre d'aller et de venir à sa guise ; la loi lui reconnaissait des droits, les traités primitifs lui en garantissaient le respect. S'il n'était pas citoyen américain, s'il était, de par ces lois et ces traités, *pupille* des États-Unis, le gouvernement s'était engagé à le protéger ; il avait, vis-à-vis de l'Indien, les devoirs d'un tuteur, non les droits d'un maître, et les précédens judiciaires, dont le plus important était la décision de la cour suprême dans le procès des Cherokees contre l'état de Georgie, limitaient expressément les pouvoirs de l'exécutif dans ses rapports avec les Indiens (1). Ceux-ci le savaient : « Je suis allé à Washington, disait le chef de la tribu des Nez-Percés, et j'ai demandé aux chefs blancs de quel droit ils disaient qu'un Indien devait résider ici plutôt que là, alors que l'homme blanc allait où il voulait, et les chefs blancs n'ont su que me répondre. »

Il n'y avait rien à répondre, en effet. Le droit et les traités étaient du côté des Indiens. Pour les parquer dans les Réserves, pour les contraindre à n'en pas sortir, il fallait, ou violer la légalité, ou les amener par la persuasion et les promesses, par les privations ou les menaces, à se soumettre. Que valait un consentement ainsi obtenu et dont les Indiens étaient libres d'appeler devant la cour suprême, gardienne de la constitution et des traités ?

Ces Réserves enfin, dans lesquelles on les parquait, qu'étaient-elles sinon des îlots autour desquels venait battre le flot montant de l'émigration vers l'ouest ? Cette émigration avançait chaque année, et ces Réserves étaient autant d'obstacles qu'il lui fallait tourner, d'immenses territoires que le colon convoitait, s'irritant de les voir incultes, alors qu'il lui fallait pousser plus loin, à la recherche de terres moins fertiles. Sur ce sol en friche, impuissant à nourrir quelques milliers de nomades, des millions de blancs eussent vécu, prospéré, édifié de grandes villes, semé des villages et des fermes, tracé des routes, jeté des ponts, construit des chemins de fer et, pour passer, il fallait remonter au nord ou descendre au sud, laisser incultes des provinces, respecter des campemens de sauvages en pleine civilisation, perpétuer entre les *settlements* ces barrières au progrès, aux communications faciles et promptes. Puis, une heure venait où la nécessité faisait loi ; la Réserve était condamnée à disparaître ; il fallait la reporter plus loin, déplacer la misérable tribu indienne, ses maigres troupeaux, ses wigwams et sa population affamée.

Les bisons se faisaient rares ; ils fuyaient, eux aussi, devant le colon, décimés par les Indiens et par les blancs. Ils franchissaient

(1) *Reports supreme court. Indian treaties statutes at large*, vol. VI.

les montagnes Rocheuses où ils périssaient en grand nombre; les survivans descendaient dans les plaines du Pacifique.

Pourquoi ne s'arrêterait-on pas à cette barrière naturelle des montagnes Rocheuses qui laissait aux États-Unis la plus grande moitié du continent? Pourquoi n'abandonnerait-on pas l'autre versant à l'Indien? Là, du moins, il vivrait à sa guise et cesserait d'être un obstacle au progrès. S'il était inique de l'exiler par-delà ces monts, ce ne l'était pas plus que de le dépouiller de son sol et de ses droits, que de le condamner à vivre dans l'enceinte des Réserves. On pouvait, par des subsides réguliers, atténuer la rigueur de cette mesure, et, en échange de l'exil qu'on lui imposerait, assurer sa subsistance, lui fournir le bétail, les couvertures et les rations qu'on lui distribuait déjà.

Mais les *settlers*, avides de terres nouvelles, impatiens de pousser par-delà les montagnes Rocheuses, n'y voulaient entendre. Le gouvernement hésitait, ses hommes d'état tenaient alors pour dangereuse une extension du territoire encore peu peuplé de l'Union. Jefferson s'y était opposé; l'impétueux Jefferson lui-même l'avait déconseillée et Benton, inspiré par lui, écrivait en 1825: « Les montagnes Rocheuses sont notre frontière naturelle; sur leur plus haute cime doit s'élever l'antique et immuable statue du Dieu terminus. » En 1844, M. Winthrop, du Massachusetts, soutenait la même opinion, et M[c] Duffie, sénateur de Géorgie, disait au sénat: « Je remercie Dieu d'avoir élevé la muraille des montagnes Rocheuses. Si, là où elle se trouve, il n'existait qu'un talus de cinq pieds de hauteur et qu'il n'en coûtât que cinq dollars pour le niveler, je refuserais les cinq dollars (1). » Webster lui-même, en 1847, dans un discours à Springfield, parlant du traité qui donnait aux États-Unis le Texas, la Californie, l'Arizona, le Névada, l'Utah, le Kansas et le Nouveau-Mexique, disait: « Le Mexique se tient pour lésé, mais c'est nous qui le sommes. Qu'avions-nous besoin de ces provinces? »

Ni le pouvoir exécutif, ni le congrès n'étaient favorables à la politique annexionniste, dans laquelle ils voyaient un éparpillement des forces vives du pays; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient arrêter l'irrésistible élan. Ils hésitaient encore devant la barrière des montagnes Rocheuses, ils rêvaient, sur l'autre versant, une république sœur, indépendante et alliée, à demi indienne, et cela au moment même où éclatait la nouvelle de la découverte de l'or en Californie et où l'immense exode de l'est à l'ouest emportait les dernières irrésolutions. « Soit, donc, s'écriait Stephen Douglas, le

(1) *Discussion of the Oregon question. Reports of 29 th. Congress, and appendix.*

sort en est jeté. La république aura les deux océans pour frontières; il est désormais inutile d'en tracer d'autres sur les cartes. » Non-seulement la question indienne restait sans solution, mais elle se compliquait par l'afflux de l'immigration étrangère et par l'addition de 145,000 Indiens disséminés dans les états du Pacifique.

Ici, plus encore qu'ailleurs, ils gênaient, et, moins qu'ailleurs, les considérations de justice et d'humanité devaient prévaloir. Les aventuriers du monde entier envahissaient la terre de l'or livrée à l'anarchie. L'Indien ne pouvant être un instrument, un esclave, restait un obstacle; on le supprima. Nulle part le mot cruel : *good Indian, dead Indian* (bon Indien, l'Indien mort), ne trouva autant d'écho, et, lorsque dix ans plus tard, on créa les réserves de Téjon, de Fresno, de Mendocino, de Nome-Cut, tout au plus recueillit-on 2,000 Indiens échappés aux balles des émigrans, et encore 150 Indiens parqués à Nome-Cut, ayant chassé de leur réserve le bétail des *settlers*, qui dévastait leurs champs de maïs, furent tués jusqu'au dernier par les *settlers* qui convoitaient leurs terres. A Mattole, on les tuait pour la même raison, et 60 d'entre eux qui refusaient de se laisser interner dans la réserve Mendocino étaient massacrés par la milice de l'État chargée de les y conduire (1).

Antérieurement à la conquête américaine et à la découverte de l'or, les Indiens, groupés autour des missions mexicaines, vivaient en paix dans un état de demi-servage. Les jésuites d'abord, les franciscains ensuite, les employaient aux travaux des champs, à la construction des églises, allouant à chacun d'eux non un salaire dont ils n'auraient su que faire, mais des vivres, des vêtemens et le terrain nécessaire à leur bétail. De ces nomades misérables ils avaient fait des convertis sédentaires, résignés à leur sort, à tout prendre tolérable. Mais les terrains qu'ils occupaient avaient été, après la conquête, déclarés terres de l'État. Apathiques et indifférens, les Indiens continuaient à y vivre, se considérant comme tenus de rendre aux fermiers, nouveaux propriétaires du sol, les mêmes services qu'ils rendaient aux missionnaires. Attachés à la glèbe, ils passaient, avec elle, en d'autres mains, mais se considéraient comme légitimes propriétaires de leurs enclos particuliers. Ils l'étaient, en effet, et par droit de préemption et par prescription; ils l'étaient d'autant plus que les missionnaires n'avaient jamais été que gérans des terres indiennes qu'ils administraient au mieux des intérêts de tous, et qu'en 1834 un décret du gouvernement mexicain avait reconnu et confirmé aux Indiens leurs droits de propriété particulière et aussi de propriété collective et indivise

(1) *Reports on California agencies*, 1859-1860.

des présidios. Ils n'en furent pas moins dépossédés, chassés dans les montagnes, et ce ne fut qu'en 1883, sur l'initiative d'une femme de grand cœur, M[rs] Hunt-Jackson, que justice fut enfin rendue aux rares survivans (1).

A l'ouest comme à l'est des montagnes Rocheuses, les mêmes causes produisaient les mêmes effets. L'antagonisme des deux races s'accentuait, et l'inévitable résultat rendait l'Indien plus désespéré, le blanc plus impatient d'en finir. Les torts n'étaient pas tous du côté de celui-ci, ni l'agression toujours de son fait. Bien des colons innocens payèrent de leur vie des actes d'iniquité qu'ils blâmaient; d'odieuses tortures infligées par les Indiens à des femmes et à des enfans exaspéraient contre eux l'opinion publique. Ils frappaient en aveugles et l'atrocité de leurs vengeances faisait oublier l'intensité de leurs souffrances. Vainement le gouvernement s'interposait; il était souvent trop tard. Les événemens paralysaient ses efforts, et son intervention pour prévenir un conflit aboutissait presque toujours à une expédition militaire pour réprimer une insurrection.

Puis, la détestable coutume de considérer les emplois publics comme le butin du parti politique au pouvoir fait, des fonctions d'agens des réserves indiennes, la récompense de politiciens influens. Ces fonctions sont lucratives; on s'y enrichit rapidement au détriment de l'Indien lésé et du gouvernement trompé. La fraude s'y pratique sur une colossale échelle; pas un rapport annuel au congrès qui ne la signale. En 1873, le comité d'enquête conclut en suppliant le gouvernement de prendre d'énergiques mesures « pour débarrasser le service indien des *bandits* qui l'exploitent, volant à la fois le trésor public et l'Indien (2). » En 1874, le rapport constate que « l'agent des Cheyennes reçoit des rations, de l'argent, des couvertures et des vêtemens pour 3,905 Indiens, alors qu'en réalité la réserve n'en contient que 2,077; il s'approprie le surplus, soit, par jour, la subsistance et l'entretien de 1,828 Indiens. Celui des Arapahoes déclare 2,366 Indiens sur la réserve; il n'en a que 1,304; en moins d'un an il s'est enrichi. S.-C. Haynes écrit : « Les Indiens meurent de faim, car les agens ne se contentent pas de demander à l'État plus de rations et d'argent qu'ils n'ont d'hommes; ils gardent l'argent et suppriment les rations de ceux qu'ils ont. Pendant deux mois, les Piégans ont vécu d'écorces d'arbre, et pendant ces deux mois 200 ont succombé aux privations (3). »

Car, plus encore que les violences des blancs, que l'iniquité des

(1) *Mission Indians*, par M[rs] Hunt-Jackson. *Century*, vol. XXVI.
(2) *Report of committee of Indian frauds*, 1872-73.
(3) J.-P. Dunn, *Massacres of the Mountains*. Harper brothers, New-York.

lois qui dépossédaient de leurs terres les légitimes propriétaires du sol, l'établissement des réserves a porté à son comble l'exaspération des Indiens. Le nomade dépouillé y voyait un attentat à sa liberté, son dernier bien. Il ne comprenait ni le souci du gouvernement de l'isoler du colon, ni son désir de l'amener à la vie sédentaire et agricole, de le gagner à la civilisation. Parqué dans la réserve, exploité, affamé par des agens sans entrailles, il se tenait pour condamné à une mort lente et préférait mourir en se vengeant. De toutes les mesures prises par le gouvernement américain, aucune n'a été plus funeste que celle-ci, inspirée cependant par un sentiment d'humanité. A l'origine de tous les soulèvemens, on retrouve la réserve, et l'acharnement que les Indiens apportèrent dans leurs luttes inégales prouve l'intensité de leurs haines. S'ils ne furent ni assez forts, ni assez nombreux pour mettre la république en péril, ils furent assez vaillans pour infliger parfois à ses troupes des pertes sensibles.

Sans grand retentissement au dehors, ces guerres indiennes n'en furent pas moins sanglantes. Guerres d'embûches et de surprises, sans quartier ni merci, elles abondent en faits héroïques. Un épisode, entre beaucoup d'autres, mettra en relief la tactique des Peaux-Rouges et les périls que devaient affronter leurs adversaires.

C'était en 1879. Les Indiens-Utes étaient cantonnés dans une réserve, située sur le Haut-Missouri, à grande distance de tout centre de civilisation, complètement en dehors et au nord de la ligne qui reliait les états de l'Atlantique à ceux du Pacifique. De nombreux symptômes de mécontentement s'étaient manifestés parmi eux, et, au mois de septembre, l'agent de la réserve expédia une dépêche au poste militaire le plus rapproché pour demander des renforts, sans lesquels il estimait, disait-il, que sa vie et celle de ses subordonnés étaient en danger sérieux. Il ne se trompait pas. Deux jours plus tard, les Indiens l'assassinaient, lui et les siens. La dépêche arrivait en ce moment même à destination, et le major Thornburgh recevait ordre de partir immédiatement à la tête de trois compagnies de cavalerie. Les Indiens l'attendaient au défilé de la Rivière-Blanche, à 25 milles en avant du fort de la Réserve. Suivant leur tactique invariable, ils laissèrent les troupes s'engager dans le défilé surplombé des deux côtés par des rochers derrière lesquels ils étaient tapis.

Tout à coup, et sans que rien eût annoncé la présence de l'ennemi, une décharge de mousqueterie éclata sur la tête du convoi, tuant les mules et les bœufs et fermant complètement l'étroit passage. Les premières charrettes, ne pouvant plus avancer, barraient

la route à celles qui suivaient. En même temps, un corps d'Indiens se glissait entre l'arrière-garde et le convoi, abattant à coups de fusil les attelages des derniers wagons et empêchant ainsi une volte-face. Le convoi tout entier, composé de trente-cinq grandes charrettes d'ordonnance, portant les vivres, effets de campement et munitions de la colonne, se trouvait enfermé dans le défilé. Du haut des rochers, les Indiens fusillaient les attelages effarés et leurs conducteurs sans défense.

Coupé de ses communications avec son arrière-garde, le major Thornburgh rallia une partie de ses hommes, chargea les Indiens et réussit à faire une trouée ; mais quand, à la tête de son arrière-garde, il revenait sur ses pas, une balle l'atteignit en pleine poitrine et le renversa au milieu du défilé. Sous les ordres du lieutenant Price, la colonne parvint à rallier le convoi ; mais, enfermée dans cet étroit espace, exposée, sans pouvoir y riposter, à un feu plongeant, elle perdit en quelques minutes 45 hommes de son effectif et la plupart de ses chevaux. A l'entrée, comme à la sortie du défilé, se dressait une barricade de wagons démontés qui fermait toute issue. Resserrés dans ce passage où ils pouvaient à peine se mouvoir, encombrés de compagnons morts ou mourans, d'animaux agonisans, mitraillés par des ennemis invisibles, les soldats perdirent un moment tout espoir.

A la voix du lieutenant Price, la discipline et le sentiment du devoir se réveillèrent. Sur son ordre, les survivans se glissèrent sous les charrettes, les défoncèrent, en sortirent des pioches et des munitions et se mirent à creuser des trous dans lesquels ils s'abritèrent, ainsi que les barils de poudre, dont l'explosion pouvait achever le désastre. Manœuvrées par en dessous, les charrettes formaient une sorte de dôme qui les garantissait contre la mousqueterie des Indiens. Ils avaient des vivres et de la poudre, mais ce qui rendait leur situation intolérable, c'était le manque d'eau d'une part, et de l'autre, les cadavres d'hommes et d'animaux, les plaintes des mourans, les gémissemens des blessés. La situation n'était pas tenable longtemps. Un homme de cœur s'offrit pour tenter une aventure désespérée. J.-P. Rankin, l'un des éclaireurs de la colonne, parvint, en se glissant sous les wagons, jusqu'au lieutenant Price et lui demanda de l'autoriser à aller chercher des secours.

Le poste militaire se trouvait à cent milles de distance. Rankin proposait d'attendre la nuit et de gagner l'entrée du défilé. S'il parvenait à éviter les balles des Indiens, il se faisait fort, une fois en rase campagne, de leur dérober un de leurs chevaux et de porter un message du lieutenant Price. Lui-même guiderait les

renforts. Son offre fut acceptée; Price écrivit au crayon, sur son carnet, les lignes suivantes :

« *Au capitaine Bisbee, commandant le fort Steele.*

« 29 novembre 1879.

« L'existence des survivans de la colonne du major Thornburgh dépend de la hâte avec laquelle vous expédierez des secours.

« PRICE. »

Rankin partit à minuit. A travers des périls sans nombre, il parvint à atteindre l'entrée du défilé, à capturer un cheval et à gagner la plaine. En route, il rencontra une compagnie nègre du capitaine Dodge, qu'il expédia en toute hâte au lieutenant Price. On lui procura un second cheval qui, en arrivant au fort Steele, tombait pour ne plus se relever. Le même jour il remontait en selle, guidant une colonne de six compagnies, commandée par le général Merritt. Arriverait-on à temps? Le capitaine Dodge disposait d'un faible effectif. Avait-il réussi à rejoindre les assiégés et au prix de quels sacrifices? Laissons la parole à l'un des soldats du lieutenant Price.

« Nous étions à bout de forces. Depuis trois jours, captifs dans ce maudit défilé, nous ne savions pas si notre messager avait pu gagner le large. Le matin du quatrième jour, à l'aube, nous entendons du bruit. Nous craignions une charge des Indiens pour nous achever et nous crûmes que c'étaient eux qui s'abattaient sur nous. Nous allions faire une dernière décharge, quand une voix cria en anglais : « Ne tirez pas! » Celui-là l'a échappé belle, et vous pouvez me croire quand je vous dirai que nous étions fous de joie en reconnaissant notre uniforme porté par une cinquantaine de nègres. Comment, en entendant nos cris, en nous voyant sortir de nos trous, les Indiens n'ont-ils pas tiré? Je n'y comprends rien encore. Nous avions perdu la tête et nous nous exposions à une mort imminente. Croiriez-vous que nous avons embrassé les *brunettes*, — sobriquet donné aux troupes nègres, — que nous les avons emmenés dans nos trous, que nous avons mangé, dormi avec eux. Nous manquions d'eau; on ne pouvait s'en procurer que la nuit, en allant la chercher à un ruisseau qui traversait le défilé et en s'exposant dix fois à être tué. Eh bien, le lendemain de l'arrivée des nègres, j'avais la fièvre, ayant été blessé au bras; la

soif m'avait tenu éveillé toute la nuit et me faisait délirer. Savez-vous ce que fit mon compagnon nègre? Il prit deux seaux et, en plein jour, s'en fut les remplir : il faut bien que quelqu'un y aille, disait-il. On lui tirait dessus ; il esquivait les balles, grognant de ce que les Indiens lui faisaient perdre une partie de son eau. »

Si le renfort amené par le capitaine Dodge ne permettait pas au lieutenant Price de tenter une sortie et de dégager ses hommes, il raffermissait le moral des assiégés. On savait que Rankin avait réussi et qu'un secours était proche. Le surlendemain, en effet, la fusillade éclatait à l'entrée du défilé. Le général Merritt et ses troupes prenaient les Indiens à revers, les débusquaient des hauteurs et pénétraient enfin dans ce cloaque empesté par l'odeur des cadavres et jonché de victimes. « Je vois encore, écrit un témoin oculaire, le général Merritt, pâle de fatigue et d'anxiété, vêtu d'un grand ulster gris, s'avançant vers nous et se découvrant. Il y avait des larmes sur ses joues bronzées et, en s'approchant de Price, il lui tendit les bras. Price l'embrassa, cela nous parut tout naturel et, jusque-là silencieux, nous poussâmes un hourra formidable, qui retentit comme une décharge d'artillerie dans cet infernal défilé dont le souvenir me hante encore (1). »

II.

De toutes les peuplades indiennes des États-Unis, celle des Sioux était la plus nombreuse ; elle est aussi la plus belliqueuse. Son véritable nom est *Dakota,* celui de Sioux n'étant qu'une abréviation de *Nadovessioux*, terme de mépris par lequel les désignaient les Algonquins. Il y a soixante-dix ans, après un siècle de luttes incessantes, soutenues contre ces derniers et aussi contre les Hurons et les Chippeways, la peuplade des Sioux était réduite à 13,000 âmes; depuis, et malgré ses conflits avec les colons, ses combats avec les troupes régulières, elle s'était relevée au chiffre de 50,000, attestant ainsi sa vitalité puissante. C'est en vain que la France et l'Angleterre au XVIIIe siècle, les États-Unis au XIXe, ont tenté de soumettre les Sioux ; ils se sont toujours montrés réfractaires au joug, très attachés à leur domaine, dont ils n'ont été dépossédés que peu à peu, en vertu de traités rarement observés, d'engagemens plus rarement tenus.

Ce domaine était immense ; sa superficie, au temps où les Sioux formaient une grande peuplade, dépassait celle de la France,

(1) *Report of lieutenant Price. Papers and evidence from war department*, 1880.

de l'Angleterre et de l'Allemagne réunies. Quand, il y a deux siècles, les premiers missionnaires français, venus du Canada, pénétrèrent sur le territoire des Sioux, il comprenait alors ce qui est aujourd'hui le Minnesota, le nord et le sud Dakota, presque tout le Wisconsin, une grande partie de l'Iowa et du Nébraska (1). La peuplade se composait de seize tribus ; il n'en subsiste plus que sept dont les plus importantes sont : les Brûlés, les Black-feet ou Pieds-Noirs, les Sans-Arcs, les Solitaires. Au sud, les Sioux se heurtaient aux Chippeways, leurs ennemis héréditaires, mais dans l'ouest ils pouvaient s'étendre et ils atteignaient le Haut-Missouri. Leur premier traité avec les États-Unis date de 1837 ; il cédait à la République les terres à l'est du Mississipi. En 1851, par un nouveau traité, les Sioux consentaient à reporter leur frontière en arrière du Minnesota.

Jusque-là leurs rapports avec le gouvernement américain avaient été pacifiques et cordiaux. Ils cessèrent de l'être par le fait de la non-exécution des clauses du traité de 1851 par les agens américains. En 1854, les Sioux, irrités, surprirent et massacrèrent un détachement de troupes des États-Unis; le général Harney en tira vengeance, et une nouvelle convention fut signée. Elle subsista jusqu'en 1862, où éclata un nouveau soulèvement, occasionné, cette fois, par les empiétemens des colons sur leurs terres. Les Sioux réclamèrent; une enquête ordonnée n'aboutit pas. Ils prirent alors les armes, ravageant et pillant les fermes des *settlers*, dont plus d'un millier furent massacrés, les femmes et les enfans faits prisonniers. De nouveau, le général Harney fut envoyé contre eux. Une répression sanglante s'ensuivit; après la défaite, les exécutions sommaires. Les Sioux, vaincus, se dispersèrent : les uns émigrèrent au Canada, les autres se réfugièrent dans les Black-Hills, leur terre sacrée, alors déserte; le plus grand nombre fut interné dans les réserves.

Les limites en furent définitivement fixées par le traité de 1868, aux termes duquel le gouvernement des États-Unis concédait aux Sioux, à titre de réserve, toute la partie du Dakota à l'ouest du Missouri et au sud du 46e degré de latitude. L'article 16 de ce traité était ainsi conçu : « Les États-Unis s'engagent, par les présentes, à considérer et à respecter, comme territoire indien, la terre située au nord de la rivière North-Platte et à l'est du Big-Horn; ils s'engagent à ne permettre l'accès dudit territoire à aucun blanc sans l'assentiment des Indiens, à n'autoriser aucun blanc à s'y établir ou à le traverser. » Mais, en négociant ce traité,

(1) *Indian titles to land. Commentaries on American law*, vol. III.

le gouvernement américain n'avait prévu ni l'afflux de l'émigration dans le Dakota, ni la découverte de mines d'or dans la région des Black-Hills, ni les conséquences de l'achèvement du chemin de fer du Pacifique. Les villages et les villes ne tardèrent pas à surgir autour du territoire indien : Rapid-City, où se concentraient les banques et les magasins d'approvisionnemens des mineurs envahissant les Black-Hills; Pierre-City, plus importante encore; Mandan, centre industriel; Bismarck-City, capitale du Nord-Dakota. Les fermes se multipliaient; les colons demandaient des terres et une voie de communication avec le Wyoming. Les Indiens tenaient les terres, et la voie de communication devait emprunter leur territoire. Enfin, la région des Black-Hills, sur laquelle débordaient les chercheurs d'or, était, aux yeux des Sioux, terre sainte. Ils n'entendaient pas la céder, et, au gouvernement qui offrait de la leur acheter au prix de 30 millions, payables en quinze annuités, ils répondaient par un refus dédaigneux. Invités à faire des propositions, ils demandèrent 250 millions, sachant bien qu'on ne les leur donnerait jamais.

Ils ne les obtinrent pas, et, dans leur rapport à Washington, les négociateurs américains déclarèrent n'avoir pu faire entendre raison aux Sioux. Ils terminaient par ces mots significatifs : « Nous avons tout lieu de croire que les Sioux n'apprécieront la magnanimité du gouvernement que le jour où ils sentiront sa force, » et ils concluaient en invitant le pouvoir exécutif « à maintenir son offre et à contraindre les Indiens à l'accepter (1). »

L'âme de la résistance était l'un des chefs sioux, *Sitting-Bull*, le « Taureau-Assis, » celui-là même qui a donné le signal de la récente prise d'armes. Il passait pour l'un des plus vaillans de sa tribu. Né en 1837, il s'était acquis, dès l'âge de dix ans, la réputation d'un habile chasseur de bisons. Son père, *Jumping-Bull*, alors chef des Sioux, était riche; il possédait de grandes terres et de nombreux troupeaux. Aussi son fils, *Sacred-Stand*, comme on l'appelait alors, abandonnait-il aux plus pauvres de ses compatriotes le butin de sa chasse. A quatorze ans, il tuait et scalpait son premier ennemi et prenait le nom de *Tatanka-Yotanke*, le « Taureau-Assis, » qu'il garda depuis. Telle était sa popularité et son incontestable bravoure qu'à la mort de Jumping-Bull il fut proclamé chef des Sioux. En lui s'incarnaient les instincts de sa race; il en avait les croyances superstitieuses, l'attachement au sol natal, la haine pour les envahisseurs. En 1876, il comptait

(1) *Rapport des délégués chargés de traiter de l'acquisition des Black-Hills. Documens exécutifs*, 1875-76, vol. IV.

déjà à son actif vingt-trois faits de guerre peints sur ses robes de buffle. Ces dessins, que nous avons sous les yeux, sont des plus curieux. Ils représentent Sitting-Bull scalpant ses ennemis, capturant leurs chevaux, emportant d'assaut deux villages crow. Il ne devait pas s'en tenir là, et quand le gouvernement américain, décidé à passer outre à la résistance des Sioux, donna ordre, en 1876, au général Crook d'entrer en campagne, Sitting-Bull, sommé de se soumettre, répondit : « Viens me prendre. Je t'attends. »

La campagne fut longue, et Sitting-Bull y joua un rôle important. Le général Sheridan dirigeait les troupes américaines. Par ses ordres, trois colonnes, parties du Montana, du Dakota et de la Rivière-Platte, devaient aborder simultanément le territoire des Sioux et y effectuer leur jonction. Emporté par son ardeur, le général Custer, commandant l'une des colonnes, précipita son mouvement et vint se heurter à Sitting-Bull, qui feignit de battre en retraite pour attirer plus avant son adversaire. Pendant plusieurs jours, reculant devant lui, il vint enfin camper dans un défilé dont il fit occuper les hauteurs par une partie de ses *braves*. Laissant dans la nuit ses tentes montées, ses feux allumés et des mannequins d'Indiens postés à l'affût, il se porta, par une marche rapide et silencieuse, sur les derrières de Custer. Au point du jour, ce dernier, prévenu par ses sentinelles que les Indiens étaient encore dans leur camp, prit la tête de sa colonne et s'engagea dans le défilé. Accueilli par un feu plongeant, il voulut reculer; il était trop tard, Sitting-Bull lui coupait la retraite. Le général Custer tomba mortellement atteint, et son détachement, malgré une résistance désespérée, fut en entier massacré. Un seul homme échappa, Curly, éclaireur crow, qui apporta la nouvelle du désastre. Traqué par des forces supérieures, Sitting-Bull tint encore la campagne pendant plusieurs mois, et quand les Sioux durent mettre bas les armes, il réussit à se réfugier avec quelques-uns des siens sur le territoire du Canada. Sommé par le gouvernement américain d'adhérer au nouveau traité imposé aux Sioux et de rentrer dans sa réserve, il se contenta de répondre : « Le gouvernement a déjà conclu cinquante-deux traités avec les Sioux, et il n'en a pas observé un seul (1). » Ce ne fut qu'en juillet 1881 que, voyant sa petite troupe réduite, par la faim et les privations, à 45 hommes, 67 femmes et 73 enfans, il se décida à faire sa soumission et à ratifier, contraint et forcé, la cession des Black-Hills ; il stipulait, toutefois, qu'il garderait ses armes.

(1) *Rapport du comité chargé de négocier avec Sitting-Bull. Documens exécutifs*, 1877-78, vol. VIII.

Le territoire indien dans lequel on l'internait, ainsi que 2,829 Sioux faits prisonniers, est, depuis 1889, diminué de moitié. Il ne forme plus un tout compact, mais quatre réserves distinctes : Standing-Rock et Cheyenne-River au nord, Pine-Ridge et Rosebud au sud. Entre elles et autour d'elles, les colons ont défriché le sol et créé des fermes. En échange des terrains pris aux Sioux, le gouvernement s'engageait à leur payer 70 millions de francs et à leur allouer des rations régulières. Il avait compté sans les exactions des agens indiens.

Nous ne voudrions pas être injuste envers un grand pays qui, en maintes circonstances, s'est inspiré des idées d'humanité, qui a beaucoup fait pour prévenir les conflits entre les Indiens et les blancs, pour civiliser les premiers et contenir les seconds. Il personnifie, en Amérique, la colonisation dans sa période ascendante et dans sa phase militante, dans sa lutte avec la nature et avec les obstacles. Comment concilier les devoirs que ce rôle lui impose et ceux que lui crée sa position vis-à-vis des Indiens? Il s'est approprié leur sol, et, entre les mains de la race blanche, ce sol fructifie et ses produits viennent grossir, pour une part importante, l'actif de l'humanité. Qui pourrait prétendre qu'une restitution, même partielle, même infinitésimale, d'une terre défrichée, labourée, ensemencée, soit désormais possible aux mains de l'Indien; que la ferme doive disparaître, le colon émigrer, les bâtimens crouler, les landes et la forêt recouvrir les champs conquis? Et, d'autre part, l'Indien a des droits que l'on ne saurait méconnaître et qui ont trouvé aux États-Unis, dans tous les partis et dans tous les rangs, des avocats éloquens et convaincus. En théorie, le système des réserves a pu paraître humain et de nature à donner satisfaction au colon et à l'Indien; en pratique, il est injuste, il n'est possible qu'avec le libre assentiment de ce dernier, et cet assentiment qu'il refuse suppose un degré de civilisation qu'il n'a pas. Il est inique avec l'organisation actuelle, avec le recrutement parmi les politiciens d'agens cupides, impatiens de s'enrichir dans le court délai d'une administration présidentielle.

Nous avons noté plus haut ce que disaient, il y a quinze ans, les rapports des inspecteurs. Que disent, aujourd'hui encore, les comités d'enquête, les journaux les plus autorisés, les hommes les plus compétens? A quelle cause attribuent-ils le soulèvement actuel? Sur un point, ils sont tous d'accord, et l'unanimité de leur témoignage le rend écrasant. Le général Miles dit en termes identiques ce que le révérend père Stéphan, directeur des missions catholiques indiennes, écrit de son côté, ce que reconnaît le major-général Schofield, ce que les Sioux déclarent dans leur lettre au

président de la république : « Père puissant, quand nous avons cédé les Black-Hills, tu as dit, dans le traité, que nous aurions trois livres de bœuf par jour, c'est-à-dire trois livres à chacun. On ne nous les donne pas. Nous mourons de faim et nous te supplions de tenir ta promesse. Pour trente hommes, on nous donne un bœuf, et cela pour dix-huit jours. Si tu ne nous crois pas, envoie quelqu'un ici et aussi de quoi nous rendre près de toi : notre chef et cinq de nous iront et te diront ce qu'il en est. Si tu refuses notre requête, à tout le moins donne-nous un officier pour agent. » Et l'inspecteur chargé de faire une enquête sur les faits déclara « qu'en un seul mois, les rations de bœuf ont été diminuées de deux millions de livres (1). »

Un autre écrit : « Les rations pour la réserve de Rosebud ont été, cette année, réduites de 1,500,000 livres ; un soulèvement est à craindre. Un missionnaire m'informe que l'exaltation religieuse qu'on signale parmi les Indiens est due, en réalité, à la faim. Est-il vrai que les réductions de rations soient ordonnées par le bureau des affaires indiennes? On prétend que, prévoyant le retour des démocrates au pouvoir, il entend laisser à la charge de la prochaine administration la demande d'un crédit pour parer au déficit. » Les Sioux, écrit un autre, « savent que le général Crook, leur vainqueur dans la dernière guerre, mais aussi leur ami et leur médiateur après la guerre, est mort. Ils voient le traité inexécuté, leurs rations réduites, et, autour d'eux, les fermiers prospères sur les terres qu'ils ont cédées, alors qu'eux-mêmes souffrent du froid et de la faim sur leurs réserves ; mais ils savent aussi qu'ils tiennent dans leurs mains la vie de milliers de colons, hommes, femmes et enfans. Ils ont des armes et des chevaux ; ils ont les 1,500 carabines Remington que l'astucieux Sitting-Bull a gardées en 1881. Il prévoyait déjà qu'un jour ou l'autre il en aurait l'emploi (2). »

Incurie de l'administration, lenteur du congrès à voter les fonds pour le paiement des terres, concussions des agens, conspiraient, avec la misère et le froid, à rendre intenable la situation des Sioux parqués dans les réserves du Dakota. Celle des Indiens des réserves de Sisseton était aussi désespérée. Le rapport des délégués constatait l'épuisement des crédits ; l'une d'elles n'avait de disponible que 2,000 dollars pour pourvoir à la subsistance de 1,200 Indiens pendant six mois d'un hiver qui s'annonçait rigoureux, soit moins d'un sou par tête et par jour.

(1) *Evidence before committee of Indian affairs and Indian frauds.*
(2) *New-York Herald,* 24 décembre 1890.

Acculés à une pareille misère, il ne restait aux Indiens qu'à se résigner à mourir de faim, à prendre les armes ou à vendre leurs terres. Ainsi firent les Crows. Le 9 décembre 1890, ils cédaient au gouvernement un tiers de leur réserve, 750,000 hectares, moyennant la somme de 948,000 dollars (4,740,000 fr.). Deux syndicats puissans, ayant à leur tête MM. Snyder et Blair, grands capitalistes, se disputaient à coups de millions le territoire des Cherokees. Le gouvernement en avait offert 35 millions de francs; MM. Snyder et Blair couvraient son enchère, ce dernier offrant jusqu'à 100 millions.

Mais les Cherokees, ainsi que la plupart des tribus indiennes, refusaient d'aliéner ce qui leur restait de terres, les Sioux surtout, qui n'avaient pas encore touché le prix stipulé pour une partie des leurs. Les chefs sioux n'avaient pu, lors des négociations, obtenir l'assentiment de leurs Indiens qu'en prenant, vis-à-vis des principaux d'entre eux, des engagemens que le retard du paiement les mettait hors d'état de tenir. Ils attribuaient ce retard au mauvais vouloir des agens par les mains desquels les sommes dues devaient passer et qu'ils accusaient de s'en attribuer une bonne part. Plutôt que de consentir une nouvelle cession, mieux valait courir la chance des armes et d'un soulèvement général. Ainsi pensait Sitting-Bull, que les Indiens pressaient de se mettre à leur tête; ils se rappelaient sa victoire sur Custer et ce qu'il avait pu faire avec quelques centaines de guerriers; lui-même sentait se réveiller ses vieilles haines, et une circonstance singulière, bien propre à agir sur sa nature superstitieuse, emportait ses dernières hésitations.

III.

Une rumeur, vague d'abord, de l'apparition d'un prophète, circulait parmi les Indiens. Elle se précisait et prenait corps : des Cheyennes, des Black-feet, des Shoshones l'avaient vu, lui avaient parlé. Ce n'était pas un prophète, mais le messie attendu. On désignait sa mère; elle avait nom Walutawin, « femme rouge, » mariée à Jikpoga, membre de la tribu des Sioux et du campement de Watopki; elle-même était originaire du Manitoba. Les autorités militaires s'émurent; cet élément nouveau menaçait de compliquer une situation difficile; il importait, si possible, d'étouffer ce germe de surexcitation religieuse. Bien qu'elle n'eût commis aucun délit, Walutawin fut arrêtée et dut comparaître devant l'agent de la

réserve, Mac Laughlin; on espérait obtenir d'elle quelque aveu d'imposture, à tout le moins des renseignemens sur la retraite de son fils. Elle se présenta avec assurance. A la première question qui lui fut posée : « Qui êtes-vous et quel est votre nom? » elle répondit sans hésitation : « Je suis la mère de Christ, descendu de nouveau sur cette terre pour la reconstruire. Elle appartiendra désormais à l'Indien, son peuple élu; elle s'étendra beaucoup plus loin dans l'ouest, recouvrant les grandes eaux du soleil couchant. L'est, avec les blancs qui l'habitent, sera englouti. Sur la terre nouvelle de l'ouest erreront, comme autrefois, de grands troupeaux de bisons; les Indiens morts ressusciteront et désormais vivront en paix. Nul n'aura le droit de leur dire: « Fais ceci, va là. » Puis, traçant sur le sol une ligne imaginaire, elle fit le geste de la franchir et reprit : « Alors il n'y aura plus de réserves; le grand chef des blancs ne dira plus aux Indiens : « Revenez ici, rentrez dans vos enclos. » Et avec l'éloquente mimique de sa race, donnant à ses traits réguliers une expression de douleur et de honte, elle repassa la ligne imaginaire, personnifiant l'insurmontable répugnance de l'Indien condamné à vivre dans des limites imposées. Aux questions qui lui furent faites pour découvrir la retraite de son fils, elle opposa un silence absolu, et son visage, redevenu impassible, ne trahit aucune émotion quand on la ramena dans sa prison.

Loin de calmer le fanatisme des Indiens, cette scène, à laquelle nombre d'entre eux assistaient, ne fit que l'enflammer. Les prophéties se multipliaient; l'heure approchait, disait-on, et le messie annonçait que les événemens prédits s'accompliraient « avant que l'herbe nouvelle eût trois doigts de hauteur, » c'est-à-dire au printemps de 1891. En attendant, les Indiens devaient se préparer, par des danses religieuses, à hâter l'avènement de l'ère promise.

Quel était ce messie? Ceux-mêmes qui l'avaient vu ne pouvaient le dire. Il n'apparaissait que voilé, nul ne connaissait ses traits. Il se montrait tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et ses apparitions, presque simultanées dans des localités éloignées, firent supposer qu'il avait des complices. Il éludait toutes les recherches, et les *scouts* les plus habiles ne parvenaient pas à le surprendre. Les *scouts*, espions ou éclaireurs, recrutés par les Américains parmi les Indiens eux-mêmes, bien payés et bien traités, constituent, en temps de paix, un corps de police; en temps de guerre, ils servent de guides aux troupes, et, par leur sagacité, déjouent souvent les embûches et les pièges tendus par leurs compatriotes. Eux-mêmes, cette fois, étaient en défaut; leurs rapports concordaient sur la gravité de la situation, sur les progrès que faisait, parmi les In-

diens, la croyance aux prophéties du messie, mais ils ne savaient où le prendre. Les danses prescrites par lui étaient religieusement observées, et ces danses, qui rappelaient par leurs poses extatiques et leurs mouvemens vertigineux les danses asiatiques, agissaient puissamment sur l'imagination et les nerfs de ceux qui s'y livraient. Les Indiens se réunissaient de nuit dans les clairières, et, entraînés par le rythme et les chants, formaient de gigantesques rondes, tournoyant pendant des heures, ne s'arrêtant qu'affolés et épuisés.

Chargé d'ouvrir une enquête au sujet de ce prétendu messie, le général M.-A. Miles, commandant en chef la division du Missouri, terminait son rapport par ces mots : « Nul doute pour moi que les Indiens ne soient sincères dans leur croyance au messie ; plusieurs l'ont certainement vu. Des bandes d'Indiens ont quitté leur tribu, se rendant dans l'ouest, vers une localité qui serait, autant que je puis conjecturer, dans le Névada, et là, ils ont vu un homme voilé, qu'ils disent être le messie, et avec lequel ils se sont entretenus. Je suis porté à croire que ce prétendu messie est personnifié par différens individus, car les Cheyennes affirment qu'il leur a parlé dans leur langue, les Sioux dans la leur et les délégués des autres tribus font les mêmes déclarations. A tous il a fait des prédictions identiques, à savoir que le jour approchait où l'on ne ferait plus usage d'armes à feu. Les Indiens morts ressusciteraient, les bisons reviendraient, la race rouge habiterait l'ouest, l'est replié engloutirait les blancs. Parmi les sectateurs du messie, le plus ardent et le plus dangereux est Sitting-Bull, qui, à un plus haut degré qu'aucun autre chef, représente la race indienne (1). »

Des renseignemens ultérieurs ont, depuis, précisé le rôle de ce messie, représenté, au début, comme un fanatique, appelant les Indiens aux armes et prêchant un soulèvement général. C'était un membre de la tribu des Pah-Utes, habitant près du lac Walker, un rêveur contemplatif et pacifique, dont la misère et les souffrances des siens avaient troublé l'esprit. Profondément imbu de sentimens religieux, comme la plupart des Indiens, qui, par ce trait encore, attestent leur origine asiatique, il attribuait les maux de ses compatriotes à la colère du Grand-Esprit. Doux par nature, il prêtait à son Dieu sa propre douceur. Il le croyait irrité contre les Indiens parce qu'ils étaient toujours en guerre entre eux et avec les blancs ; il prêchait la paix, la résignation, et aussi l'attente prochaine de jours meilleurs. Le Grand-Esprit les lui avait annoncés ; il dépendait des Indiens d'en hâter l'accomplissement, en s'abstenant

(1) *New-York Herald*, 12 novembre 1890.

d'actes de violence, en priant ardemment. Au nombre de leurs habituelles cérémonies religieuses figuraient les danses sacrées. Il invitait ses auditeurs à les multiplier et, par leurs sollicitations, à fléchir la colère divine. Il n'est pas douteux que les délégués des Cheyennes, des Sioux, des Arapahoes, des Utes, des Navajoes, des Bannocks, successivement envoyés par leurs tribus auprès du messie, n'aient, ou comme ceux des Sioux, complètement dénaturé le sens de ses exhortations, ou, comme ceux des Cheyennes, laissé planer une certaine ambiguïté sur ses paroles. Une doctrine qui invitait à la résignation, à la patience, à la paix, n'était pas, dans les circonstances présentes, pour rallier des adhérens. On s'en tint donc aux prédictions faites, à leur réalisation prochaine; elles répondaient mieux aux impatientes espérances des Indiens et aux désirs des chefs.

Par une singulière coïncidence, ces prophéties du messie indien cadraient exactement avec celles des mormons. Elles aussi annonçaient de grands événemens pour les mêmes temps. Dès 1832, Joseph Smith avait prédit l'apparition d'un messie en Amérique, lequel, comme Moïse, devait relever son peuple et le guider hors de la terre d'Égypte (1). La date même de sa venue était indiquée dans la section 130 des prophéties de Joseph Smith, aux versets 14 et 15, en ces termes : « Et je priais le Seigneur avec ardeur, lui demandant quand viendrait ce Fils de l'homme, et une voix me répondit : — Joseph, mon fils, si tu vis jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, tu verras de tes yeux le Fils de l'homme. Que cette réponse te suffise et ne m'interroge plus à ce sujet. » Né le 23 décembre 1805, Joseph Smith, s'il n'eût été assassiné le 27 juin 1844, aurait eu quatre-vingt-cinq ans le 23 décembre 1890.

Ainsi que les Indiens, les mormons s'attendent à d'importans événemens en 1891. Dans l'assemblée annuelle des *elders*, ou anciens, tenue le 4 octobre 1889 à Salt-Lake-City, le président Woodruff et les anciens B.-H. Roberts, Morgan et Thatcher ont successivement pris la parole pour rappeler les promesses faites et inviter les chefs mormons à redoubler de ferveur et de zèle pour mériter les grâces prochaines.

Y a-t-il là autre chose qu'une coïncidence accidentelle? On peut l'admettre. Les liens entre les mormons et les Indiens sont étroits; entre l'Utah et les Réserves les rapports sont fréquens; l'Indien et le mormon ont mêmes griefs et même haines. L'un et l'autre se tiennent pour dépossédés; le mormon de ses terres du Missouri, l'Indien de ses territoires de l'ouest. Dès le début de leur exode

(1) *Times and Seasons;* Liverpool, 27 novembre 1832.

dans l'Utah, les mormons se sont appliqués à se concilier les Indiens, dont l'hostilité leur eût été fatale et qui, plus nombreux alors qu'aujourd'hui, s'interposaient entre eux et leurs persécuteurs. Répudiant le nom d'Américains pour ne garder que celui de mormons, ils firent alliance avec les tribus, se servant d'elles pour écarter de l'Utah et rejeter dans le sud, par la crainte du pillage, les convois d'émigrans en marche vers l'ouest. Les Américains accusent les mormons d'avoir eu recours aux Indiens pour commettre des meurtres dont ils déclinaient la responsabilité, aidant les coupables à se dérober aux poursuites.

L'entente datait de 1846. A cette époque, les mormons en route pour l'Utah, avertis que leur temple de Nauvoo, dans l'est, avait été livré au pillage, et que leurs frères du Missouri, chassés de leurs terres, venaient les rejoindre, sans vivres et sans provisions, s'arrêtèrent à Kanesville, dans les plaines, pour les attendre. Ils y seraient morts de faim et de froid s'ils n'avaient trouvé un accueil hospitalier chez les Pottawatamies et les Omahas, ennemis des Américains et qui voyaient dans ces fugitifs des frères d'infortune (1). N'était-ce pas là d'ailleurs le commencement de réalisation des prophéties mormones : « Les Lamanites, c'est-à-dire les Indiens, aideront à bâtir le temple sur lequel reposera la gloire de Jéhovah; » et ces prophéties n'ajoutaient-elles pas : « La race indienne est race d'Israël, comme telle elle est rachetée ; elle sera la hache de combat de l'Éternel. »

Que les Indiens aient emprunté aux mormons leur croyance dans la venue d'un nouveau messie, cela est d'autant plus vraisemblable qu'ainsi que toutes les races opprimées ils ont, de longue date, et bien avant le schisme mormon, mis leur suprême espoir dans l'apparition d'un vengeur. Les prophéties des mormons confirmaient donc leurs propres traditions; elles assignaient à leur attente une date prochaine. Que les mormons aient encouragé la crédulité des Indiens, cela aussi est vraisemblable, étant donnée leur foi aux prédictions de Joseph Smith. Qu'en cette circonstance ils aient, comme on les accuse de l'avoir déjà fait, poussé les Indiens à se révolter et spéculé sur leurs souffrances et leur fanatisme, rien ne le prouve. Les chefs mormons sont trop intelligens pour avoir cru que quelques milliers d'Indiens pourraient opposer une résistance sérieuse aux troupes fédérales et retarder la colonisation du Far-West.

Là, en effet, n'était pas le danger. Il était purement local, limité au voisinage même des stations, à ces villes nouvelles, à ces fermes, à ces camps de mineurs, à ce coin de civilisation récente qui pou-

(1) Jules Rémy, *Voyage au pays des mormons*, t. I, p. 368; Hachette et Cie.

vait disparaître demain, quitte à renaître de ses cendres. Il était dans l'effet moral, dans la constatation d'impuissance à résoudre la question indienne, dans les représailles qui suivraient la révolte et qui paraîtraient d'autant plus cruelles que la lutte serait plus inégale. Il était surtout dans les légitimes griefs des Indiens, dans l'impossibilité de concilier les exigences des colons et les droits des premiers occupans du sol. Ces considérations d'ordre moral, d'humanité, de justice, pèsent d'un grand poids sur les résolutions du gouvernement et sur l'opinion publique. Pas un journal qui ne s'en fasse l'écho, pas un publiciste important qui ne s'en fasse l'avocat. Si le gouvernement masse des troupes autour des Réserves et de la ville de Mandan menacée, il multiplie aussi les enquêtes, et les Indiens n'ont peut-être pas d'amis plus sincères que ces officiers de l'armée prêts à entrer en lutte avec eux, tout en maudissant les fautes commises qui rendent la lutte inévitable.

Ils n'étaient pas seuls, d'ailleurs, à s'entremettre. Une femme, Mrs C. Waldon, sollicitait de la Société de protection des Indiens la mission de se rendre auprès de Sitting-Bull, le chef des Sioux, et de l'amener à user de son influence pour prévenir la guerre. Elle mettait au service de la Société et de son œuvre un dévoûment sincère et une grande fortune. Pendant plusieurs mois, malgré les dangers qu'elle courait, elle vécut au milieu des Sioux, et la lettre qu'elle écrivait, quelques jours avant les événemens qui devaient amener la mort du vieux chef, prouve l'énergie de ses efforts. « Dans la dernière entrevue que j'eus avec Sitting-Bull, dit-elle à la date du 10 novembre 1890, je le pressai ardemment de pacifier les Sioux. Il haussa les épaules et me répondit : « Que puis-je faire? Les agens nous traitent trop mal. Pour moi, je suis trop vieux maintenant, lassé de tout ce que je vois; quoi qu'il arrive, je préfère mourir. » Les Sioux, ajoute-t-elle, sont exaspérés, on ne leur paie pas leurs terres, on ne leur donne pas leurs rations, on n'a même pas encore tenu la promesse faite, en 1875, d'une indemnité pour les 7,000 chevaux qu'on leur a confisqués. » Elle insiste surtout sur ce fait que les Indiens dont on a le plus réduit les rations sont les Uncapapas, le clan familial du chef des Sioux, et elle accuse hautement M. Laughlin, agent de la Réserve de Standing-Rock, d'avoir ainsi voulu se venger de Sitting-Bull et le pousser aux extrémités.

Il y était résigné, plus encore que résolu. Avec ses forces, il sentait décroître son prestige, et il devait compter, dans sa tribu même, avec un élément nouveau, un produit hybride, résultat du contact des deux races : les *Indian Bucks*. On désigne ainsi de jeunes Indiens, nés sur les Réserves, répugnant à la vie sédentaire

et au travail des champs, accoutumés à vivre des rations allouées à la tribu, habiles à éluder une surveillance difficile à exercer sur d'aussi vastes espaces. Experts dans les ruses indiennes, ils franchissent en petites bandes les limites des réserves, fondent à l'improviste sur les fermes isolées qu'ils pillent, enlevant les chevaux et le bétail. Leurs compatriotes n'ont garde de les dénoncer; ils les tiennent pour des *braves* et vantent leurs exploits. Les *Bucks* aiment la parure, comme tous les Indiens; ils affectent des allures nonchalantes pour déjouer les soupçons; ils critiquent l'inertie des chefs et représentent l'élément actif de la tribu. Au contact de certains blancs, et surtout des rôdeurs de prairies, ils ont pris le goût de l'eau-de-vie, du jeu, des orgies, du vol, le mépris de la vie humaine; ils n'ont gardé de l'Indien que ses vices, sur lesquels ils ont greffé ceux des blancs. S'ils ne forment pas la majorité, ils ne laissent pas d'avoir leur part d'influence et sont toujours prêts à se rallier autour de celui des chefs qui leur donnera, le premier, le signal de la révolte et du pillage.

Puis des idées nouvelles s'infiltrent dans ce monde indien; des récits étranges, merveilleux, viennent troubler ces imaginations mobiles. Les échos de l'Europe se répercutent jusque dans ces régions lointaines, et ce n'est pas l'un des faits les moins curieux à noter que l'impression produite sur les Sioux par notre Exposition du centenaire, et aussi de voir mêlés aux événemens qui s'accomplissent les noms de Buffalo-Bill et de ses compagnons.

Le 13 novembre 1890, le vapeur *Belgenland* ramenait à Philadelphie 39 Sioux, de la tribu des Ogallala, revenant d'Europe, où ils avaient passé deux années. Tout Paris a pu les voir aux représentations données, pendant l'Exposition, par le *Salsbury wild West show*, dirigé par Buffalo-Bill, de son vrai nom Cody. A peine débarqués, ils rejoignaient les Sioux dans le nord Dakota, et Buffalo-Bill envoyait au *New-York Herald*, de Mandan, la ville la plus menacée au cas d'une prise d'armes indienne, un télégramme daté du 1er décembre 1890, dans lequel il donnait son avis sur la situation. « En réponse à la dépêche, disait-il, par laquelle vous me demandez ce que je pense de la ferveur religieuse actuelle des Indiens, je vous dirai que je viens de passer quelques jours parmi les Sioux de Sitting-Bull. Quand je suis parti hier, ils se livraient avec ardeur, hommes, femmes et enfans, à leurs danses sacrées. Ils danseraient, disaient-ils, tout l'hiver, ou mourraient, — ce dont ils n'avaient souci, assurés de renaître au printemps et de traverser ainsi, sans souffrance, une période de faim et de froid. Ici, Sitting-Bull est le chef et l'inspirateur de la révolte. La situation est des plus graves. Si nous étions au printemps, la lutte serait déjà en-

gagée. Les Sioux sont bien montés, bien armés, et des milliers de vies sont en danger. Les troupes arrivent; le général Miles les commande, et nul mieux que lui n'est à la hauteur de sa tâche. Les Indiens attendent le messie. L'hiver commence et s'annonce rigoureux (1). »

Peu après, Buffalo-Bill recevait ordre du général Miles de procéder lui-même à l'arrestation de Sitting-Bull; mais, soit que le concours des Sioux qu'il ramenait parût douteux, soit que son intervention ait semblé compromettante, une dépêche du président intervint, annulant l'ordre du général Miles, et Buffalo-Bill, alors à vingt milles de distance du campement indien, dut suspendre sa marche. L'arrestation de Sitting-Bull fut confiée à la police indienne, aux scouts.

Nous avons dit ce qu'ils sont. Leurs rapports ne laissaient aucun doute sur les résolutions du vieux chef. Il se préparait à lever son camp et à se mettre en marche avec ses Indiens, pour rejoindre dans les *Bad-Lands* une autre tribu sioux qui lui amenait des renforts. Son parti était pris ; il ne se faisait pas d'illusions sur l'issue d'une lutte, si elle s'engageait, mais il en gardait encore sur la possibilité de gagner le nord-ouest et d'y attendre les temps prédits par le messie. Dans quelle mesure partageait-il aussi la croyance des siens, qu'il n'avait rien à redouter des balles des blancs et que le Grand-Esprit des Indiens le protégeait contre elles? Son existence aventureuse, la façon presque miraculeuse, dont il était sorti sain et sauf des plus grands périls, avaient impressionné son esprit superstitieux ; aussi lorsque, le 15 décembre, on lui signala l'approche des scouts, il ne témoigna aucune émotion. Ils arrivaient, suivis à distance de deux escadrons de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie, commandés par le colonel Drum.

Les Sioux, armés de carabines Winchester et de revolvers, démontaient leurs tentes et se préparaient au départ. A la vue des scouts, pour lesquels ils professent une haine d'autant plus vive qu'ils sont leurs compatriotes, et, à leurs yeux, des traîtres, ils se groupèrent autour de leur chef, et, sans ordre, firent feu. Leur première décharge abattit les scouts d'avant-garde, les autres ripostèrent, pendant que l'un d'eux, s'emparant d'un cheval indien, courait hâter la marche des troupes dont l'arrivée fut le signal d'une mêlée générale. Amenée en ligne, l'artillerie ouvrit le feu sur les Sioux, mais ils tinrent pied pendant qu'une bande de guerriers entourait Sitting-Bull, cherchant à l'entraîner. Cerné par les troupes, il fut fait prisonnier, ce que voyant, les Sioux reprirent l'offensive

(1) *New-York Herald*, 3 décembre 1890.

pour dégager leur chef, que deux balles jetaient bas : l'une lui brisait l'épaule, l'autre lui traversait le cœur. A ses côtés tombaient son fils Black-Bird et ses meilleurs soldats.

La mort de Sitting-Bull mit fin au combat. Pendant qu'une poignée d'Indiens se faisaient tuer pour disputer aux Américains le corps du chef, les autres, bien montés, s'enfonçaient dans l'ouest sous la conduite de Big-Foot, chef d'une des tribus, sans que l'on tentât de les poursuivre. Ce ne fut que le lendemain qu'on lança derrière eux de la cavalerie, mais ordre était déjà transmis par le télégraphe aux détachemens échelonnés de barrer le passage aux Indiens et de les refouler sur les Réserves. Le général Miles avait habilement pris ses mesures et il était en droit d'espérer que ce court et sanglant combat terminerait les hostilités.

L'exode des Sioux allait donc se heurter à des forces imposantes, commandées par le général Forsyth, qui, du nord et du sud, convergeaient pour les envelopper. Les Sioux ne pouvaient les gagner de vitesse, leur marche étant ralentie par cinquante et un wagons qu'ils emmenaient avec eux, par les femmes et les enfans qui les accompagnaient. Les scouts, lancés en éclaireurs, n'eurent pas de peine à suivre leur trace, et, le 21 décembre, arrivés à Cherry-Creek, les Indiens trouvèrent en face d'eux une division d'infanterie soutenue par une batterie de mitrailleuses et le 8e régiment de cavalerie déployé sur leurs flancs. Le passage était impossible; ils capitulèrent sans rien stipuler d'autre que des rations de vivres.

Ordre fut donné de procéder au désarmement. Entourés par les troupes, dominés par le feu plongeant de l'artillerie mise en ligne sur les hauteurs, les Sioux s'assirent en cercle, déposant leurs carabines devant eux. Mais quand, les rangs des soldats s'ouvrant, ils virent de nouveau apparaître les scouts, chargés de recevoir leurs armes, un murmure prolongé se fit entendre. Leur haine contre ceux qu'ils considéraient comme traîtres à leur race et assassins de leur chef se réveillait. Dans un irrésistible élan de colère, ils reprirent leurs fusils. Les premiers scouts furent tués, ceux qui suivaient se jetèrent à plat ventre pour permettre aux troupes de tirer par-dessus eux. Tout coup portait dans cette masse profonde d'hommes, de femmes et d'enfans, mais telle était l'exaspération des Sioux qu'ils se ruaient sur les soldats, cherchant à se frayer une issue. Sous leur effort la ligne pliait; le général Forsyth donna l'ordre aux mitrailleuses d'ouvrir leur feu. Pendant plus d'une heure, les Indiens luttèrent en désespérés dans ce cercle de feu. Ils se firent tuer jusqu'au dernier, hommes et femmes, six enfans survécurent à ce combat, qui ne coûta que 75 hommes aux troupes régulières, mais qui anéantit l'élite des Sioux.

Ce n'était ni ce qu'avait voulu le général Miles, ni ce que désiraient le président et son cabinet. Les uns et les autres aspiraient à une solution pacifique. Si la répression s'imposait, les idées de justice et d'humanité dominaient ; la mort de Sitting-Bull était regrettable, plus regrettable encore le massacre de Cherry-Creek, et l'on redoutait le retentissement qu'il aurait parmi les Indiens ralliés, qui non-seulement avaient refusé de faire cause commune avec les Sioux, mais avaient envoyé auprès d'eux des délégués pour les amener à conclure la paix. Quand la nouvelle en parvint aux *Indiens amis,* comme on les désigne, campés autour des agences, presque tous s'éloignèrent en silence, se hâtant de rejoindre leurs tribus ; d'autres, en plus petit nombre, se peignirent le visage en signe d'hostilité, et, s'éparpillant en tirailleurs autour des agences, essayèrent de les incendier. Elles étaient bien gardées, et ces tentatives n'aboutirent qu'à coûter la vie à quelques scouts et à quelques Indiens.

Quand on apprit ces événemens à Washington, l'émotion fut profonde. Les détails qui suivirent : le massacre général des Sioux, le feu des mitrailleuses ouvert sur des femmes et des enfans, révoltaient l'opinion publique. Le président ordonna une enquête, et, usant de ses pouvoirs, suspendit de ses fonctions actives le général Forsyth, appelé à Washington pour y rendre compte de ses actes. Mais on ne pouvait suspendre les opérations militaires, ni compter sur des mesures disciplinaires pour désarmer les Indiens révoltés, pour ramener les Indiens amis. Il importait d'en finir avec les Sioux, dont 4,000 tenaient encore la campagne. Ce n'était plus qu'une bande d'affamés, sans chef et sans cohésion, mais qui pouvait se recruter de tous les mécontens. Il était facile de les écraser, il était politique et humain de les épargner. Le général Miles le comprit : anxieux d'éviter l'effusion du sang, manœuvrant avec habileté, évitant les rencontres partielles, resserrant peu à peu les Sioux dans un cercle de canons et de baïonnettes, il les contraignait, le 16 janvier 1891, à mettre bas les armes.

Cette campagne, heureusement menée, paralysait tout mouvement général. Des insurrections partielles peuvent encore éclater, d'autres tribus indiennes peuvent encore se soulever, mais les coups portés aux Sioux sont de ceux dont les Sioux ne se relèveront pas. Leur race semble appelée à disparaître ; le contact avec la civilisation achèvera l'œuvre des armes de la civilisation. Inhabile à s'adapter à un mode d'existence nouveau, de nomade à devenir sédentaire, l'Indien n'a plus de place sur ce continent qui fut sien. Là où il dressait ses tentes s'élèvent de grandes cités ; ses terrains de chasse sont convertis en fermes et en vergers ; sa

forêt est défrichée et les bisons ont disparu. Sur les eaux des grands fleuves, les steamers américains, villes flottantes, remplacent les pirogues indiennes; ils sillonnent les grands lacs, et, sur la rive où erraient les Mohicans, Chicago, aujourd'hui peuplée de plus de 500,000 habitans, convie le monde entier à une exposition universelle.

La civilisation a vaincu, et le continent américain lui appartient. Que reste-t-il à l'Indien? Le vague espoir, bientôt déçu, d'une ère nouvelle, d'un retour à un passé qui ne renaîtra pas. Ses soulèvemens, ses prises d'armes, sont les convulsions d'une race à l'agonie, les derniers soubresauts d'un moribond. La force en a eu raison, la force a eu son heure; la justice et l'humanité attendent encore la leur. Aux États-Unis, bien des voix s'élèvent pour la réclamer, et parmi les plus éloquentes, les plus émues, se font entendre celles des officiers qui, dans ces luttes obscures, ont maintes fois exposé leur vie. A la Maison-Blanche comme au congrès, dans les villes comme dans les camps, on répugne aux mesures de rigueur, et un grand courant de pitié balaie les dernières colères avec les dernières craintes.

Est-il trop tard pour sauver quelques débris de cette race? Si peu nombreux que soient les Indiens gagnés à la vie sédentaire de l'agriculteur, pourraient-ils, étant donnée la vitalité puissante dont ce peuple a fait preuve, se maintenir et s'accroître, et, parmi les nationalités multiples qui habitent le Nouveau-Monde, occuper, eux aussi, une place sur leur sol natal? Ou bien doit-on se résigner à voir, en Amérique comme en Océanie, la race indigène fondre au contact de cette civilisation dont nous sommes fiers, dont nous exaltons l'humanité, et dont les faibles, trop souvent, n'ont senti que la force?

C. DE VARIGNY.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. Garofalo, président du tribunal civil et pénal de Ferrare, la lettre suivante :

Ferrare, le 29 janvier 1891.

Monsieur,

M. Desjardins, à qui je m'étais adressé pour en obtenir une rectification à son article *Crimes et peines*, m'écrit que vous m'autorisez à vous envoyer une note rectificative, tout en vous réservant d'apprécier si elle peut être insérée dans *la Revue*.

Je me suis empressé de préparer cette note et je vous l'envoie ci-jointe, libre à vous d'en modifier la forme, pourvu qu'il soit clairement expliqué que je n'ai jamais exprimé les idées qui m'ont été attribuées.

Je ne réponds pas aux critiques ni aux appréciations. Je ne fais que prouver de n'avoir pas dit ce qu'on m'a fait dire. C'est pourquoi j'espère que vous aurez la bonté d'insérer ma courte réponse.

Permettez-moi donc de vous en présenter mes remercîmens, et veuillez agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

R. Garofalo.

La Revue des Deux Mondes m'a fait l'honneur de s'occuper de mon livre (*la Criminologie*) dans le numéro du 1er janvier 1891, article *Crimes et peines*, par M. Desjardins.

Je demande la permission d'occuper, pour un instant, les lecteurs de *la Revue*, afin de rectifier deux assertions : l'une aux pages 186-187, l'autre à la page 185.

M. Desjardins a cru que, pour appliquer dans toute sa rigueur l'idée darwiniste de la sélection, j'ai proposé d'empêcher la transmission héréditaire des penchans criminels, moyennant *l'éviration* des délinquans les plus féroces et abrutis. Il s'en faut de beaucoup que je me sois laissé entraîner à avancer une proposition de ce genre. Il y a certainement malentendu. M. Desjardins cite la page 269, sans dire s'il parle de la première ou de la deuxième édition de mon livre. Or la page 269 de la deuxième édition s'occupe d'un autre sujet. Celle de la première édition contient les lignes suivantes :

« L'antiquité punissait implacablement les fils pour les fautes de leurs pères. Notre époque, plus civilisée, devrait seulement empêcher la procréation d'individus qui, suivant toute probabilité, seront des êtres méchans et abrutis.

« Notre époque ne doit pas punir les enfans des délinquans, mais elle devrait empêcher qu'ils naissent ; elle devrait produire, par la mort des délinquans, ou par *l'isolement perpétuel de leur sexe*, une sélection artificielle par laquelle la race serait moralement améliorée. »

Ce qui suit constate le fait que l'humanité est de nos jours plus douce, moins passionnée et qu'elle résiste mieux aux instincts violens et brutaux, qu'il n'en était aux siècles passés, et que les moyens énergiques employés auparavant contre les criminels ont eu, sans doute, leur part à l'épuration de la race.

Il est évident par là que non-seulement je n'ai pas fait la proposition que l'on m'attribue, mais qu'une idée pareille ne m'est pas même venue à l'esprit ; le mot « isolement de leur sexe » le prouve. On ne détruit pas ce qu'on isole. C'est un équivalent, — répondra-t-on. Soit, mais cet équivalent n'est pas une mesure brutale et indigne d'un peuple civilisé, mesure à laquelle je n'ai pas à me reprocher d'avoir songé, encore moins de l'avoir proposée.

M. Desjardins écrit, page 185 : « M. Proal, conseiller à la cour d'Aix, et l'un des adversaires de la nouvelle école, blâme à bon droit le magistrat napolitain de citer avec admiration les terribles exécutions d'Henri VIII et d'Élisabeth qui, en débarrassant la société des *mendians* et des *vagabonds*, ont opéré sur le sol anglais une sélection importante, et d'avoir fait des vœux pour que l'œuvre d'épuration fût continuée. »

Je ne sais pas où M. Proal, et après lui M. Desjardins, ont trouvé cette admiration et l'expression de ces vœux de ma part, à propos des *mendians* et des *vagabonds*. Je cite la page 264 (1re édition de la *Criminologie*, qui est identique à la page 286 de la 2e édition française).

« Il n'y a pas de doute que l'oisiveté et le vagabondage ne doivent être considérés comme des délits sociaux, puisqu'ils font présumer tous les autres; et il est certain aussi que l'habitude de l'oisiveté est une de celles dont on ne peut facilement triompher. *Dans l'acception rigoureuse* de la logique, les lois sanguinaires de l'Angleterre au XVIe siècle *seraient donc justifiées*. Et malgré cela, *nos sentimens les plus intimes protestent* contre l'homicide légal de celui qui n'est convaincu que de vagabondage. *Ces malheureux pendus* par Henri VIII et Élisabeth, s'ils avaient eu plus de chance, *n'auraient pas été insusceptibles d'adaptation*. Cela a été prouvé par leurs successeurs du XVIe siècle qui, sous des rois plus humains, furent déportés en Amérique, et par ceux du XIXe siècle qui ont créé l'Australie. Pendant que la théorie de l'intimidation ne faisait que détruire, la théorie de l'adaptation donnait naissance à des colonies utiles qui devinrent bientôt riches et puissantes. »

Et plus loin, page 272 : « L'*émigration forcée* des vagabonds anglais aux colonies n'a pas été pour rien dans l'épuration de cette race qui a aujourd'hui, du moins dans la haute criminalité, des chiffres infiniment plus petits que ceux de l'Europe centrale et méridionale. *Si les supplices* d'Henri VIII et d'Élisabeth ont réalisé une sélection, *la déportation* du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle *n'a pas interrompu cette œuvre*. C'est qu'il s'agit de distinguer les criminels typiques, insusceptibles de toute adaptation, de ceux pour lesquels une adaptation nouvelle est possible, de sorte que, pour ceux-ci, une élimination partielle réalise de même la sélection, par rapport au milieu d'où ils ont été arrachés. »

Je pense que c'est plus que suffisant pour prouver : 1° que, tout en constatant l'effet de l'extermination des déclassés et des vagabonds sous Henri VIII et Élisabeth, je l'ai vivement blâmée, en lui opposant d'autres moyens d'épuration qui ont eu le même succès final sans remplir l'Angleterre d'échafauds; 2° que je n'ai pas fait de vœux pour une reprise de pendaisons, mais pour qu'il n'y ait pas de relâche dans la lutte de l'état contre la criminalité, avec les moyens conseillés par l'expérience et par l'humanité.

Cela regarde, — bien entendu, — les mendians et les vagabonds; quant aux assassins, je n'ai pas à justifier mon opinion, favorable à la peine de mort.

R. GAROFALO.

Paris, 5 février 1891.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma réponse à la note de M. Garofalo :

« Notre époque, a dit M. Garofalo, ne doit pas punir les enfans des délinquans, mais elle devrait empêcher qu'ils naissent. » Je reconnais que l'honorable magistrat n'a pas indiqué, parmi les moyens employés pour atteindre ce but, comme l'ont fait certains anthropologues, l'emploi d'une opération chirurgicale, et je suis heureux de constater qu'il refuse de pousser à cette extrême conséquence sa théorie de la « sélection artificielle. »

Je n'étais pas le seul, parmi les écrivains français, à m'être trompé sur les intentions de M. Garofalo. Comment avons-nous été conduits à cette interprétation qu'il désavoue? C'est que nous n'apercevions pas un autre moyen efficace d'empêcher la « procréation. » L'auteur de *la Criminologie* répond qu'il a signalé deux moyens de l'empêcher : « la mort des délinquans, l'isolement perpétuel de leur sexe. » Laissons de côté la mort, qui ne peut être appliquée, même dans le système le plus draconien, qu'à un très petit nombre. Est-ce qu'on peut détenir perpétuellement tous les délinquans pour les empêcher d'avoir des enfans? Non, sans doute, et M. Garofalo me contredira d'autant moins sur ce point, qu'il propose de remplacer l'emprisonnement par la déportation : la déportation serait la pierre angulaire du nouveau système répressif. (Voir *la Criminologie*, édition française de 1888, p. 238, 395, 398, 402 et 403.) Or il nous paraît absolument impossible d'organiser pour ces légions de déportés un système de surveillance diurne et nocturne qui prévienne tout rapprochement entre les deux sexes.

En second lieu, M. Garofalo me reproche d'avoir écrit qu'un autre criminaliste français le blâmait à bon droit de citer avec « admiration » les terribles exécutions d'Henri VIII et d'Élisabeth. En déclarant que les soixante-douze mille pendaisons d'Henri VIII seraient « justifiées » dans l'acception rigoureuse « de la logique, » M. Garofalo se défend d'avoir « admiré, » et je lui donne bien volontiers acte de ses réserves. Mais la question de savoir jusqu'à quel point un historien justifie un événement historique et dans quel esprit il en parle appartient à la critique. Je n'ai pas d'autre explication à donner.

Votre bien dévoué,

A. Desjardins.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Qui donc a pu prétendre qu'après tant de débats irritans, d'acrimonies et de violences, le moment pourrait être venu d'en finir avec les guerres de partis pour s'occuper des vraies et sérieuses affaires de la France? Qui donc a pu croire que ce serait encore, après tout, la politique la plus sensée, la plus intelligente, la mieux faite pour désintéresser, pour pacifier et rallier l'opinion ?

Eh oui ! on a pu le dire, on a pu le croire et on le croit encore. C'est certainement le vœu, c'est l'intérêt du pays, qui, dans sa naïveté, ne sait pas le plus souvent pourquoi on l'agite, et qui ne demande qu'à vivre tranquille. C'est la pensée persévérante des esprits désintéressés et prévoyans qui sentent bien qu'on ne soumet pas indéfiniment et impunément une grande nation à ce régime des guerres intestines, des dissensions meurtrières; mais voilà la question ! Ce n'est plus l'affaire des partis, des irréconciliables de tous les partis, qui vivent de l'agitation perpétuelle et de la guerre. Si on s'était fait l'illusion qu'ils se résigneraient facilement à désarmer, l'illusion n'aura pas été longue. A peine les partis extrêmes voient-ils poindre cette idée d'une pacification possible, d'un commencement de trêve, ils se hâtent de reprendre les armes. Ils se remettent à l'œuvre, saisissant toutes les occasions, s'étudiant à envenimer les divisions, à raviver les haines, à multiplier les impossibilités, mettant les passions et les préjugés de secte dans les plus simples affaires, jusque dans la fixation d'un jour de repos dans la semaine. De fait, on en revient plus que jamais à cet état de tension indéfinie où, parmi les maîtres du jour, les violens sont sûrs d'avoir le dernier mot, où les modérés craignent de se compromettre par une concession, et où le gouvernement lui-même hésite à exprimer une opinion, s'il a une opinion. C'est une histoire qui recommence sans cesse; c'est l'histoire de la peur de

la paix se manifestant tantôt à propos d'une œuvre dramatique interdite au théâtre, tantôt à propos d'une loi sur le travail des femmes, et, s'il y a, à travers tout, des incidens sérieux, il y en a vraiment parfois d'une puérilité presque comique.

Qu'est-ce que cette aventure du *Thermidor* de M. Sardou, qui serait déjà oubliée si elle n'avait pris à l'improviste une autre signification ? Au fond, c'était assurément l'affaire la plus simple du monde. Il aurait suffi d'un peu de tranquille fermeté pour sauvegarder, comme on l'a dit, la liberté de l'art dramatique aussi bien que l'ordre public médiocrement menacé, et dans tous les cas, si des explications devaient se produire en plein parlement, elles ne semblaient pas destinées à dépasser des proportions assez modestes. Là-dessus survient M. Clémenceau avec l'intention évidente de grossir l'incident et de s'en servir dans un intérêt politique. M. Clémenceau ne s'en est pas caché, il s'est plu, sous prétexte de défendre l'indivisibilité de la révolution française, à tout confondre, 1789 et 1793; il a pris un âpre et dangereux plaisir à remuer les souvenirs les plus douloureux, à raviver de vieilles passions, de vieux ressentimens, à parler des émigrés, de la Vendée, pour arriver à cette conclusion étrange, qu'on n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'il y a un siècle, que la lutte continue, que la révolution doit toujours se défendre. Cette déclamation d'une véhémence ardente et calculée, on la connaît, elle n'a rien de nouveau, elle résume et concentre toutes les banalités de la rhétorique révolutionnaire. Elle a de plus un inconvénient: elle ressemble aujourd'hui à un anachronisme, elle ne répond plus à rien de réel. Est-ce que la société française, refaite par la révolution et, il faut l'ajouter, par Napoléon, est aujourd'hui ce qu'elle était il y a un siècle dans le feu des grandes luttes ? Est-ce qu'il y a quelque part une émigration, une Vendée ? Est-ce que toutes les classes françaises, si on peut se servir encore de ce mot de classes, ne sont pas pétries dans le même moule national comme elles se sont confondues, quand il l'a fallu, sous le même drapeau ? Mais au contraire, ce qui fait la supériorité de la France, ce qui serait sa force et sa garantie dans des crises nouvelles, c'est justement d'être délivrée de ces divisions sociales, de ces antagonismes intimes qui sont la faiblesse d'autres grands empires ! N'importe, M. Clémenceau a lancé un de ces manifestes de guerre qui ont toujours leur effet sur les esprits faibles, sur les républicains timides, et ce qu'il y a de curieux, c'est que, lorsque M. le comte Albert de Mun, avec une généreuse émotion, a demandé au gouvernement s'il acceptait la solidarité des idées de M. Clémenceau, le gouvernement n'a pas pu se décider à répondre bien nettement. Il n'a pas défendu les « excès » de la Terreur, on ne peut pas lui faire l'injure de supposer qu'il en ait eu seulement la pensée. Il est resté assez vague dans ses explications. Il a parlé de gouverner avec

le parti républicain, sans décliner la confiance protectrice de M. Clémenceau. Il s'est tiré habilement d'affaire. Au fond, quelle qu'ait été sa pensée intime, ce qu'il a craint, ce que nombre de républicains ont craint avec lui, c'est d'être suspects de velléités modératrices. C'est la moralité de l'incident, et la moralité survit à l'incident lui-même.

Ce que les républicains redoutent le plus aujourd'hui, en effet, c'est de paraître faire quelque concession aux plus simples idées de modération, même à la plus simple raison, et ils viennent de le montrer dans une discussion récente avec une naïveté qui touche au ridicule. Il s'agit d'une de ces lois nouvelles de protection sociale sur le travail des femmes, des jeunes filles, des enfans dans les manufactures et même dans les ateliers privés. Les divisions de partis, — la république et la monarchie ne sont rien ici, — puisque M. le comte de Mun est, avec la commission républicaine, un des plus ardens et des plus éloquens défenseurs du projet. Ce qu'il y a de délicat et presque d'insoluble tient à la nature de ces lois, au principe même de ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme d'état. La difficulté est de concilier les droits de la liberté et les droits de protection que l'État a le devoir d'exercer. Protéger les femmes, les filles mineures, les enfans dans leur vie d'industrie, limiter pour eux les heures de travail, décréter l'obligation d'un mois de repos pour les mères en mal d'enfant, c'est bientôt dit. Rien de plus humain, en apparence, rien aussi de plus compliqué. Imposer d'autorité, sans distinction, le mois de repos à des femmes récemment accouchées, c'est supprimer le pain de chaque jour. Y suppléera-t-on par des indemnités légales? Où cela peut-il conduire? On entre ainsi dans une voie où éclate à chaque pas le danger des réglementations à outrance, où se pressent les impossibilités et les problèmes; mais une des chinoiseries les plus imprévues, les plus étonnantes de cette discussion est certainement ce qui s'est passé au sujet de la fixation du jour de repos hebdomadaire. On est ici vraiment en pleine comédie!

Où donc, penserez-vous, est la difficulté? Dès qu'on tient à mettre le sceau de l'obligation légale au repos hebdomadaire, le jour n'est-il pas tout désigné, tout fixé d'avance par les habitudes, par le consentement universel? Voilà justement la terrible question! Ces républicains, qui tranchent si lestement les plus délicates questions du travail, ne peuvent se décider à inscrire le dimanche dans leur loi! Le mot seul brûle leurs lèvres, et le président de la commission vient dire gravement que ce qu'on leur demande, c'est « un acte de confession religieuse et un acte de contrition, » une capitulation du laïcisme, quoi encore? Une résurrection de la loi de 1814 sur l'observation du dimanche! Est-ce bien possible? Mais enfin, cet honnête dimanche, il est dans les traditions, il est dans les usages de tous les temps et de tous les pays. Il est tellement entré dans la vie populaire qu'on n'a jamais pu le rem-

placer, que la révolution elle-même y a échoué. Il est mêlé à tout, aux mœurs comme à la législation. Il est dans les articles organiques du Concordat, dans toutes les lois sur le travail des enfans, sur l'apprentissage, dans des lois scolaires récentes. C'est le jour férié pour toutes les administrations, pour tous les services, pour les échéances, pour les actes judiciaires. Bien mieux encore! la loi reconnaît les plus grandes fêtes catholiques, l'Ascension, la Toussaint, Noël; la république elle-même, dans ces dernières années, y a ajouté de son propre mouvement les lundis de Pâques et de la Pentecôte, classés parmi les jours fériés. N'importe! Ce dimanche ne dit rien de bon, c'est un jour clérical! On prendra le jour qu'on voudra, la loi nouvelle ne le dira pas ; elle aura fait sa petite manifestation laïque! Et si les chefs d'industrie choisissent leur jour suivant leur fantaisie, si les membres d'une même famille d'ouvriers, appartenant à des usines différentes, ont aussi des jours de repos différens, où ira-t-on? A quel absurde gâchis va-t-on arriver? Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est l'embarras de cette infortunée commission, interpellée de toutes parts, pressée de dire son dernier mot, se débattant dans toutes sortes de contradictions et de subterfuges, sentant bien que le dimanche est le jour naturel du repos, mais n'osant l'avouer et finissant par ne plus rien répondre. Le gouvernement, représenté par M. le ministre du commerce, n'a pas été plus explicite. Ces singuliers laïcisateurs ne se sont pas doutés qu'ils donnaient devant le pays une des représentations les plus ridicules de la puérilité de leurs préjugés et de leur impuissance.

Au fond, le secret de tout, c'est que les républicains de la majorité de la chambre ne savent pas prendre leur parti et avoir une opinion. Ils craignent d'avoir l'air de faire des concessions, de paraître livrer la république, dont ils prétendent rester les maîtres, et, retranchés dans leurs méfiances, dominés par les radicaux, ils semblent plus que jamais disposés à recommencer ou à poursuivre leurs guerres de secte; mais il fallait donc le dire au moment des élections.

Chose étrange, éternelle inconséquence des partis! Au moment des élections, la plupart des républicains ne parlaient que d'apaisement et de conciliation ; ils s'étudiaient à rassurer l'opinion par des promesses de modération. Les conservateurs à leur tour, il est vrai, s'efforçaient d'atténuer leurs programmes. A part quelques fidèles inflexibles de la monarchie, ils ne parlaient ni de royauté, ni de restauration ; ils se bornaient à se présenter comme les gardiens des intérêts conservateurs sans mettre en cause la république. Aujourd'hui, à mesure qu'on s'éloigne du scrutin, il y a dans les deux camps ou, si l'on veut, parmi les impatiens des deux camps une sorte de retour à la politique de guerre et d'irréconciliabilité. Est-ce que ce n'est pas là l'évidente justification de la tentative que poursuivent en ce moment même M. Piou et ses amis pour relever entre les partis extrêmes le drapeau de la paix morale

et des garanties libérales en restant dans la constitution, en s'inspirant des sentimens du pays aux élections dernières? M. Piou et ceux qui marchent avec lui ne peuvent assurément s'y méprendre; ils savent bien qu'ils sont exposés à essuyer le feu des deux camps opposés. M. le comte d'Haussonville, avec une éloquence élégante et polie, avec la chaleur des belles convictions, faisait récemment à Nîmes le procès de ce qu'on appelle aujourd'hui la droite constitutionnelle. Les radicaux, à leur tour, n'ont pas assez de sarcasmes pour cette opposition nouvelle. Il n'y a qu'un malheur. Qu'ont donc fait depuis quelques années les royalistes irréconciliables pour la cause monarchique, pour la cause conservatrice? Ils ont eu des mécomptes et ils ont commis des fautes qui ne justifient peut-être pas leur sévérité à l'égard des autres. Qu'ont fait de leur côté les radicaux avec leur politique et leur arrogance pour la république? Ils l'ont conduite à un point où elle a failli être emportée dans une aventure déshonorante. M. Piou et ses amis s'inspirent d'un sentiment plus juste, plus modeste et surtout moins bruyant de la réalité des choses. Ils ne se hâtent pas; ils ne promettent que leur bonne volonté, et pour une entreprise qui commence, ils auront déjà assez fait s'ils réussissent à montrer au pays qu'il y a toujours des hommes prêts à porter le drapeau de la paix morale et des idées libérales pour l'honneur et le crédit de la France.

Bien que l'apparence des choses reste la même en Europe et qu'à première vue les rapports internationaux, les alliances, les intérêts, les antagonismes soient aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, on ne peut pas dire que rien n'est changé, que rien ne change dans les affaires du monde. Il suffit au contraire d'un peu de clairvoyance et de réflexion pour s'apercevoir que tout change et se transforme avec les circonstances. Il est certain que des questions nouvelles se produisent, que de vieilles combinaisons perdent de leurs forces, que les situations se déplacent, que les relations se modifient, et comme les choses, les hommes se succèdent sur la scène publique.

Sans doute, dans les grandes affaires de l'Orient et de l'Occident de l'Europe, les cabinets gardent leurs points de vue, leur direction, parce qu'ils ont des intérêts permanens, une politique de tradition. Est-ce qu'il y a quelques années cependant, est-ce qu'il y a peu de temps encore on paraissait si bien s'entendre entre l'Autriche et la Russie? Aujourd'hui le prince héritier de la couronne d'Autriche, l'archiduc François Ferdinand, va à Saint-Pétersbourg, où il trouve une brillante hospitalité. On lui donne des fêtes de cour, le cordon de Saint-André, un régiment de dragons. Bref, il est accueilli en prince bienvenu, et si ce n'est pas le signe d'un bien intime rapprochement politique entre l'Autriche et la Russie, c'est du moins la preuve qu'on n'en est plus, comme il y a quelques années, aux concentrations militaires sur la frontière de Galicie. — Sans doute, l'empire d'Allemagne sous Guil-

laume II reste toujours, d'une certaine manière, ce qu'il était sous l'empereur Guillaume Ier. Il a la même politique, les mêmes alliances, les mêmes intérêts. Qui pourrait dire cependant que c'est absolument le même empire? Guillaume II introduit dans les affaires allemandes un esprit nouveau, des allures nouvelles. Il veut être l'empereur réformateur, socialiste, rénovateur des écoles en même temps que l'empereur soldatesque et chrétien. Non-seulement il remue tout, abordant d'une humeur intrépide les problèmes les plus scabreux ou les plus variés; mais il tient visiblement à tout rajeunir autour de lui, les hommes comme les choses. Et il ne s'arrête pas, il aime le mouvement et le changement! Il a commencé par se débarrasser lestement de M. de Bismarck, qui le gênait et qui en est aujourd'hui, dans sa retraite un peu désertée, à une fronde morose peu digne de son passé et de son âge. Depuis, l'infatigable empereur a renouvelé plusieurs fois son ministère; il en est à son troisième ou quatrième ministre de la guerre. Il avait placé à la tête du grand état-major-général de l'armée, comme successeur de M. de Moltke, le comte Waldersée, qu'on croyait le chef prédestiné, le favori impérial : voici cependant que le comte Waldersée, après moins de deux ans, a perdu à son tour la faveur; il vient d'être envoyé, par une disgrâce peu déguisée, à un commandement de province, à la place du général Leczinski, coupable d'avoir reçu avec des honneurs particuliers l'ancien chancelier, le premier des disgraciés, l'impatient solitaire de Friedrichsruhe.

Fonctionnaires et généraux ne font que passer, et cette éclipse successive des hommes n'est point, à coup sûr, le signe le moins curieux du changement des choses en Allemagne; mais ce n'est pas seulement en Allemagne que tout change. La chute de M. Crispi en Italie est, certes, un des incidens les plus significatifs de cette situation nouvelle, de ce qu'on pourrait peut-être appeler une phase de transition dans la politique et les affaires de l'Europe.

Oui, vraiment, le prépotent Italien de ces dernières années, le bouillant président du conseil du roi Humbert, M. Crispi lui-même, est tombé avec éclat! Il est tombé tout à coup, non pas disgracié par son prince, mais désavoué par son parlement, dont il croyait pouvoir disposer, par le pays qu'il se flattait de gouverner en maître. Il n'avait cependant rien négligé pour prolonger son omnipotence. Il avait fait, il n'y a que quelques mois, des élections qu'il avait savamment préparées par des discours, par beaucoup de promesses, et qui semblaient, en lui donnant une majorité, assurer son règne. Il avait seulement oublié que les majorités sont changeantes, que les façons dictatoriales ne réussissent pas toujours, qu'on ne tranche pas toutes les difficultés avec des jactances. A peine la chambre nouvelle était-elle réunie, on ne tardait pas à s'apercevoir que la majorité obtenue aux élections arrivait toute disposée à soutenir le ministère, mais aussi à prendre au sérieux les pro-

messes d'économies, qu'une partie de cette majorité, la droite, ne se prêterait plus à toutes les fantaisies du président du conseil. A tout instant, à propos du rétablissement du vote uninominal réclamé par la chambre, à propos d'une nouvelle organisation provinciale proposée par le ministère ou de l'exposé financier de M. Grimaldi, on voyait poindre le dissentiment. M. Crispi a-t-il senti le péril et a-t-il voulu essayer son pouvoir sur la chambre, soumettre les oppositions naissantes en les défiant? A-t-il cédé à quelque violence soudaine de tempérament? Est-ce calcul? Est-ce faute de tact? Toujours est-il que, le 31 janvier, en pleine séance, à l'occasion d'une surtaxe proposée par le ministre des finances et même appliquée avant d'être votée, M. Crispi s'est livré aux plus violens excès de langage contre les anciens gouvernemens, contre ceux-là mêmes qui ont fait l'Italie. Le vieux révolutionnaire s'est réveillé en lui! Aussitôt une émotion extraordinaire s'est emparée de la chambre. Un des ministres, M. Finali, qui a figuré dans les cabinets d'autrefois accusés de servilité, a quitté le banc ministériel. M. Luzzatti, rapporteur et défenseur de la loi de surtaxe, a déclaré abandonner le projet. Calcul ou maladresse, M. Crispi a payé sur le coup son intempérance. Il a péri, frappé par une majorité de plus de 60 voix, dans une échauffourée provoquée par lui!

C'est un incident imprévu qui a décidé brusquement la chute de M. Crispi. Au fond, le premier ministre, qui a dépouillé l'habit du vieux conspirateur mazzinien pour frayer avec les chanceliers et les empereurs, n'a pas péri pour si peu. Il est tombé sous le poids des difficultés de toute sorte qu'il s'est créées à lui-même, qu'il a créées à l'Italie par ses procédés de politique intérieure et de politique extérieure. M. Crispi s'est trop cru le maître. Il s'est complu dans son omnipotence d'occasion, prenant pour lui la diplomatie et le ministère de l'intérieur, jouant pour le reste avec ses collègues comme avec le parlement, imposant sa volonté, son humeur irascible et hautaine, déplaçant brutalement les hommes. Il a abusé du pouvoir, — et il a fini par amasser contre lui les antipathies, les ressentimens, les résistances qui devaient éclater un jour ou l'autre; mais c'est surtout par sa politique extérieure qu'il a accumulé les complications. Ce n'est pas lui, sans doute, qui a créé la triple alliance, il l'a poussée à bout, sacrifiant les vrais intérêts de l'Italie, ses finances, son industrie, son commerce à un mirage de grandeur factice. Il s'est fait une sorte de point d'honneur d'exercer son humeur querelleuse et d'envenimer les méfiances de son pays à l'égard de la France, au risque de compromettre des relations traditionnelles utiles pour les deux peuples. Il a joué au Bismarck transalpin, — et le jour où le chancelier allemand a disparu, cessant de le couvrir de sa grande ombre, il est resté seul avec les difficultés qu'il avait créées, avec le déficit dans le budget, avec le commerce compromis, avec les dépenses militaires démesurées contre

lesquelles l'opinion italienne s'élève aujourd'hui. Vainement il a essayé jusqu'au bout, jusqu'à la dernière heure, de pallier les embarras de sa politique par ses diversions ordinaires, par les faux bruits sur les mouvemens de la France aux frontières tripolitaines; on ne s'est plus laissé prendre à cette tactique assez puérile. Il est tombé parce qu'avec son système il ne pouvait pas aller plus loin sans péril pour l'Italie.

Restait à remplacer M. Crispi dans une situation qui, nous en convenons, n'a rien de facile. Naturellement, c'était avec les élémens réunis contre l'ancien président du conseil que devait se former un nouveau ministère. L'homme qui a été, dès le premier instant, appelé par le roi et qui reste, en définitive, le chef du nouveau cabinet, est le marquis di Rudini, Sicilien comme M. Crispi, engagé depuis longtemps dans la politique, familier avec le parlement et appartenant à la droite, à ce qu'on appelle aujourd'hui la droite, transformée et rajeunie. M. di Rudini ne pouvait pas songer, et il ne paraît pas avoir songé un instant à faire un ministère de parti, d'une couleur tranchée. Il s'est entendu avec un des anciens chefs de la gauche, M. Nicotera, qui entre au ministère de l'intérieur, — avec M. Luzzatti, un des plus éminens économistes de l'Italie, qui prend la direction du trésor, — avec M. Ferraris, sénateur, ancien syndic de Turin, — avec M. Colombo, M. Villari, — avec M. Chimirri, qui a défendu les intérêts religieux dans la discussion sur les œuvres pies. Quelle sera la politique de ce ministère? Ce serait évidemment une naïveté de croire qu'il va se détacher de la triple alliance, et les journaux italiens, défenseurs du nouveau cabinet, prennent une peine bien inutile en s'étudiant d'avance à dissiper les illusions qu'on pourrait se faire en France sur ce point. L'essentiel est que le nouveau ministère italien semble disposé à pratiquer cette alliance dans un esprit plus pacifique et à mettre plus de bonne volonté dans ses relations avec la France, — qu'il paraît avant tout décidé à s'occuper des finances, des économies nécessaires, des réductions de dépenses, et même à adoucir ses rapports avec le Vatican. C'est déjà un beau programme. Le ministère de M. di Rudini réussira-t-il à le réaliser? Ce n'est certainement pas la France qui lui créera des difficultés. La France, qu'on met en garde contre les illusions, ne peut que suivre avec intérêt les tentatives qui seront faites pour redresser la politique et relever la fortune de l'Italie par la paix profitable à tous les peuples.

Ainsi vont les choses! Au moment où une crise ministérielle éclatait au-delà des Alpes, une crise électorale se dénouait dans l'autre péninsule du Midi, au-delà des Pyrénées. Au jour fixé, le scrutin s'est ouvert pour le renouvellement des cortès : les élections espagnoles sont maintenant un fait accompli, connu et déjà commenté.

On ne peut pas dire que cette première expérience du suffrage universel récemment rétabli en Espagne ait remué bien profondément les

populations. Les abstentions paraissent avoir été assez nombreuses, surtout dans les campagnes ; les nouveaux électeurs ont mis peu d'empressement à exercer leurs droits. C'est là un premier fait. Un autre fait caractéristique, c'est que, sauf dans quelques contrées comme la Catalogne où les passions sont ardentes et opiniâtres, les élections se sont accomplies sans trouble, sans conflit sérieux, sans bruyantes manifestations extérieures. Les partis se sont assurément agités pendant quelques jours, la lutte a pu être vive dans certaines régions, à Madrid et dans quelques autres villes : la masse du pays est restée calme. La journée du vote, à part quelques incidens qui se sont produits à Barcelone, a été une journée de paix en Espagne. Quant au résultat, il n'a pas été absolument une surprise, il était pressenti d'avance : c'est un succès évident pour la monarchie constitutionnelle et pour le ministère conservateur qui a présidé à ces élections. On ne peut, sans doute, jamais prévoir ce que deviendra une assemblée composée de beaucoup d'hommes nouveaux, et on peut encore moins se fier aux évaluations intéressées des partis. D'après toutes les apparences ou les vraisemblances cependant, sur un peu plus de 400 élus, la majorité ministérielle compte de 260 à 280 voix. Les libéraux qui suivent le drapeau et la fortune de M. Sagasta paraissent être au nombre de 80. Il y a aussi quelques groupes dissidens ou indépendans ralliés autour de M. Martos ou de M. Romero Robledo. Les carlistes comptent à peine. Les républicains enfin ont eu leurs avantages au scrutin, avantages limités, partiels, mais encore suffisans ; ils ont de 25 à 30 représentans avec leurs principaux chefs, M. Castelar, M. Pi y Margall, M. Ruiz Zorrilla, peut-être M. Salmeron. A dire vrai, l'entrée de ce petit bataillon de la république dans les nouvelles cortès ne laisserait pas d'avoir sa gravité, si ces républicains n'étaient pas eux-mêmes fort divisés et si leur succès n'était pas compensé ou atténué par une immense majorité monarchique sortie du dernier scrutin.

Ce qui reste en définitive, tout bien compté, c'est une chambre où la majorité conservatrice est assez forte pour que le ministère puisse gouverner sans embarras et où l'opposition est assez sérieusement représentée pour que les garanties libérales ne puissent être en péril. Après cela, que les vaincus du scrutin du 1er février s'étudient aujourd'hui à pallier leur défaite en l'attribuant aux excès de la pression officielle, il faut s'y attendre. C'est une histoire invariable, plus invariable encore en Espagne que dans tout autre pays. Les dernières élections seront certainement l'objet de vives contestations devant le congrès ; elles ont déjà motivé des réclamations adressées à cette bizarre junte supérieure créée à Madrid pour veiller sur la pureté du suffrage universel. Il a pu, il a dû y avoir des excès de zèle, des abus d'autorité, des pressions locales : c'est possible, c'est vraisemblable ; mais on ne peut s'y tromper, le succès du gouvernement est dû à des

causes plus sérieuses, plus avouables. Il s'explique parce que l'habile chef du ministère, M. Canovas del Castillo et ses collègues, M. Francisco Silvela, le duc de Tetuan, ne sont pas des hommes de réaction. Ils n'ont ni désavoué ni rétracté les réformes accomplies avant eux, et même le président du conseil a laissé entrevoir des projets de réformes sociales qui peuvent sembler hardis. S'ils sont protectionnistes, ils le sont avec beaucoup de libéraux eux-mêmes, surtout avec le pays qui a pu leur donner librement ses votes. Le succès du ministère s'explique aussi par les divisions de ses adversaires, et c'est ici une des particularités les plus significatives de ces dernières élections espagnoles. Il est possible, en effet, que, s'il y avait eu une entente décidée entre les libéraux amis de M. Sagasta et les républicains, le résultat du scrutin eût été différent. La coalition aurait pu avoir quelques avantages électoraux de plus; elle aurait dû ces avantages à une équivoque dissimulant, sous une tactique électorale, un péril pour les institutions. C'est précisément cette équivoque que M. Sagasta paraît s'être refusé à accepter. Il s'est gardé de se compromettre dans une alliance dont le dernier mot serait une révolution. Il a voulu, pour tout dire, en restant libéral, rester strictement dynastique, demeurer avec son parti, fût-il pour le moment diminué, le ministre possible d'une situation nouvelle. C'est là le fait peut-être le plus caractéristique des dernières élections espagnoles. C'est ce qui a servi sans doute le ministère; c'est certainement aussi, de la part de M. Sagasta, l'acte d'un chef de parti prévoyant, attentif à ménager l'autorité d'une régence qui, jusqu'ici, n'a été pour l'Espagne qu'une garantie contre des convulsions nouvelles, sans être un obstacle aux progrès libéraux du pays.

Est-ce une simple coïncidence? y a-t-il eu quelque rapport entre les élections qui se préparaient en Espagne, qui étaient censées émouvoir l'opinion, et l'échauffourée républicaine qui a éclaté tout à coup dans le royaume voisin, en Portugal? Toujours est-il que, la veille même des élections espagnoles, la sédition a envahi la grande ville commerçante et industrielle de Porto. Quelques régimens ou, pour mieux dire, quelques détachemens de soldats et de douaniers ont levé le drapeau de l'insurrection et pris les armes au nom de la république lusitanienne ou ibérique. C'est le début de tous les mouvemens militaires qui se sont si souvent produits en Espagne et même en Portugal! Le mouvement de Porto n'a pu, heureusement, aller bien loin. A peine ces soldats révoltés se sont-ils mis en marche pour aller s'emparer de la préfecture et de l'hôtel des télégraphes, ils ont été arrêtés par deux compagnies de garde municipale qui ont ouvert le feu. Un véritable combat s'est engagé dans les rues, et à en juger par la durée du combat, par le nombre des victimes, il a dû y avoir quelque acharnement, les insurgés n'ont pas dû céder du premier coup. Les

troupes fidèles sont restées maîtresses du terrain ; l'insurrection a été dispersée, chassée de l'hôtel de ville, où elle avait trouvé un dernier refuge, et la paix a été rendue à la cité, un instant troublée. On a eu raison de l'émeute soldatesque de Porto. Le fait n'existe pas moins, et sans vouloir rien exagérer, on pourrait se demander si ce mouvement qui, après tout, a avorté, était un mouvement isolé, s'il n'avait pas des ramifications dans d'autres villes, si, en se prolongeant de quelques heures, il n'aurait pas trouvé de l'écho jusqu'à Lisbonne. Le gouvernement lui-même a eu visiblement quelque soupçon, puisqu'il ne s'est pas borné à une répression ordinaire, au jugement des insurgés qu'il a pu prendre ; il s'est hâté, de plus, de se mettre en défense par des arrestations préventives, par la suspension de la liberté de la presse, par la suppression des journaux républicains, étendant ces mesures de sûreté à tout le royaume. C'était peut-être de la prudence : c'est aussi la preuve qu'on a été singulièrement ému à Lisbonne.

Qu'en faut-il penser réellement ? Ce n'est point sans doute par elle-même que cette échauffourée de Porto a pu être un danger, puisque la répression a été complète et décisive sur l'heure, avant même que le gouvernement ait eu le temps de prendre des mesures exceptionnelles. Elle n'a évidemment de gravité que parce qu'elle se lie à une situation troublée, parce qu'elle est un mauvais symptôme. Au fond, c'est de cela qu'il s'agit. Que ce mouvement, dans ses apparences, dans son explosion immédiate, n'ait été, comme on l'a dit, que la mutinerie de sous-officiers mécontens de leur sort et aspirant à être officiers, cela se peut. Il n'a été dans tous les cas possible et il ne s'est produit sous le drapeau de la république que parce que les circonstances ont créé dans le petit royaume un assez dangereux état moral, parce que les surexcitations, l'indiscipline, les propagandes révolutionnaires ont pénétré partout, jusque dans l'armée. Il est certain que, sans être nombreux en Portugal, les républicains s'agitent singulièrement depuis quelque temps. Ils ont leurs associations, leurs journaux, leurs réunions, leurs affiliations secrètes, et ils se livrent aux plus étranges violences contre le gouvernement, contre la monarchie, contre le roi. Les républicains portugais ont été sans doute encouragés et excités par le succès de la révolution brésilienne. Ils ont été exaltés par cet exemple de la république au Brésil ; mais ce qui les a surtout servis dans leur agitation et dans leurs propagandes, c'est cette malencontreuse affaire avec l'Angleterre, qui a si vivement blessé le patriotisme portugais, qui a déjà provoqué la chute d'un ministère à Lisbonne et est loin d'être finie. Les républicains se sont hâtés d'exploiter sans mesure ce cruel incident, de profiter de l'émotion publique, en irritant autant qu'ils l'ont pu le sentiment national, en représentant roi et ministres comme prêts à livrer l'honneur du pays.

C'est là le danger et il risque de subsister tant que cet incident

anglo-portugais pèse sur un petit pays qui a de la fierté, tant qu'il peut servir de prétexte aux agitateurs. Que peut faire le gouvernement dans ces conditions? Il est obligé d'abord de réprimer des séditions qui, si elles réussissaient, ne feraient certainement qu'aggraver la situation et préparer au Portugal des humiliations plus cruelles. D'un autre côté, il est réduit à poursuivre une négociation inégale et ingrate avec l'Angleterre. Il a obtenu la prolongation d'une sorte de trêve consentie à Londres pour arriver à quelque transaction. Malheureusement, dans l'intervalle sont survenus de nouveaux incidens qui ont tout compliqué, des conflits plus irritans entre la compagnie anglaise du sud africain et la compagnie portugaise de Mozambique, au sujet de territoires disputés sur le Zambèze, et la question de délimitation entre la sphère d'action britannique et la sphère d'action portugaise est devenue plus douteuse que jamais. Le Portugal invoque ses vieux droits historiques, ses droits d'ancienne suprématie sur ces contrées de l'intérieur de l'Afrique; la compagnie anglaise, représentée par M. Cecil Rhodes, qui est en même temps premier ministre de la colonie du Cap, invoque le droit de conquête, le droit d'une occupation récente accomplie de vive force. Lord Salisbury soutiendra-t-il les prétentions de la compagnie anglaise appuyées par de puissantes influences de cour? Sentira-t-il la nécessité, ne fût-ce que par prudence politique, de ne pas pousser à bout un petit pays blessé dans son orgueil comme dans ses droits? Si le ministère portugais n'obtient rien, il sera bien obligé de céder; mais alors il risque de se retrouver désarmé devant une opinion plus émue et plus irritée que jamais, en face d'agitations nouvelles dont l'échauffourée de Porto n'aura été peut-être que le prélude.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le grand succès de l'emprunt national de 869 millions n'a pas ranimé, comme on l'espérait, l'activité des affaires sur notre marché. Quelques optimistes avait compté sur l'ouverture immédiate d'une brillante campagne de hausse. Il est probable que la spéculation a bien plus sagement agi en abandonnant pour un temps aux capitaux de placement la direction des mouvemens de cours.

Il fallait d'abord, en effet, traverser l'épreuve de la première liqui-

dation mensuelle qui suivrait l'emprunt. Les reports avaient atteint fin décembre un taux exceptionnellement élevé; mais tous les fonds disponibles étaient réservés pour l'emprunt; la cherté extraordinaire de l'argent n'était donc qu'un accident passager. On pensait même que les reports tomberaient à un niveau très bas, fin janvier. Il n'en a pas été tout à fait ainsi. On a coté en moyenne 19 centimes sur le 3 pour 100 ancien, 9 sur l'emprunt, 23 sur l'amortissable, 26 sur le 4 1/2, taux encore élevés, sinon excessifs. Aussi le 3 pour 100, compensé le 2 février à 95.25, reculait-il le même jour à 95 fr. 07, l'emprunt à 93. 65, l'amortissable à 94.65, le 4 1/2 à 104.62.

Les deux premières semaines de février, malgré le défaut d'activité dans les transactions, ont vu, par la seule force des achats de l'épargne, nos fonds publics regagner parallèlement et assez vite le terrain abandonné. Si l'on compare les cours cotés en liquidation le 2 février avec ceux de la clôture du 12, on constate une hausse de 0 fr. 65 sur le 3 pour 100 ancien, de 0 fr. 30 sur le nouveau, de 0 fr. 50 sur l'amortissable, et de 0 fr. 57 sur le 4 1/2.

Si l'on prend comme point de comparaison les cours de compensation, l'avance se ramène respectivement sur les trois premiers fonds à 47, à 15 et à 30 centimes, mais elle s'élève à 75 centimes sur le dernier, qui a retrouvé ainsi quelque faveur par suite du détachement du coupon trimestriel le 2 février. Si enfin on retranche de ces différences le montant des reports moyens cotés en liquidation, l'écart en bénéfice pour les acheteurs n'est plus, courtage non compris, que de 28 centimes sur le 3 pour 100, de 6 sur l'emprunt, de 7 sur l'amortissable, de 49 sur le 4 1/2.

Il n'en reste pas moins que sur nos fonds publics, en l'absence de tout effort apparent de la spéculation, et malgré les très hauts prix déjà atteints, l'amélioration est déjà sensible. Il ne saurait se présenter de conditions plus favorables pour le classement de l'emprunt qui, comme chacun le sait, est resté pour une bonne partie aux mains des banquiers.

Les circonstances extérieures ont été, au surplus, des plus propices pour une avance générale des prix des valeurs mobilières. Le calme est absolu au dedans et au dehors. Aucune question politique ne suggère l'ombre d'une préoccupation. Les grandes Banques d'État ont abaissé partout le taux de l'escompte. A Londres, l'abondance de l'argent est telle que la Banque d'Angleterre a décidé de ne point user de la faculté qu'elle s'était réservée de proroger de trois mois le remboursement des 75 millions en or empruntés en novembre dernier à la Banque de France. Malgré la réduction du taux de l'escompte officiel à 3 pour 100, l'encaisse a reçu de tels accroissemens que déjà 2 millions de livres sterling ont quitté l'Angleterre pour la France et que les 25 derniers millions de francs doivent être en route au mo-

ment où nous écrivons. Le remboursement effectué, la réserve de la Banque d'Angleterre dépassera encore 15 millions de livres sterling.

La Banque de l'empire d'Allemagne a réduit, de son côté, le taux de l'escompte à 3 1/2 pour 100. Du 31 décembre 1890 au 23 janvier 1891, l'encaisse métallique de cet établissement a été portée de 758 millions de marks à 828 millions, et la circulation des billets a été ramenée de 1,102 à 958 millions, le montant du portefeuille, de 613 à 483 millions, celui des avances sur titres, de 146 à 81 millions.

La Banque austro-hongroise a également réduit le taux de son escompte. Ces témoignages simultanés d'une rare abondance de capitaux ont eu pour conséquence naturelle une avance générale des prix des fonds internationaux.

Les titres de la dette russe 4 pour 100 or ont monté de plus d'un point et atteint le pair de 100 francs. La Banque de Paris, ayant acquis un stock de 4 1/2 intérieur en roubles-papier, l'a offert à sa clientèle à peu près au pair (cours de Saint-Pétersbourg, répondant au prix de 73.50 en or à Paris). Il lui a été demandé en quelques jours le double du montant dont elle pouvait disposer. Le rouble-papier, enfin, tenu systématiquement entre 235 et 236, semble disposé à atteindre prochainement de plus hauts cours et cote déjà 238.

Le Hongrois s'est avancé d'une unité, de 92 3/4 à 93 3/4; là encore quelques emprunts 5 0/0 vont être convertis. L'Unifiée a été portée de 492.50 à 497.50, l'Extérieure de 75.90 à 77 1/4, les Billets hypothécaires de Cuba de 473.25 à 478.75. Pour l'Égypte comme pour l'Espagne, ces mouvemens annoncent la proximité d'une opération financière. D'une part, la conversion des Domaniales va revenir sur le tapis; de l'autre, la Banque de Paris prépare la continuation de l'opération commencée l'an dernier pour la conversion des billets de Cuba 6 pour 100 en titres 5 pour 100. Pour l'Espagne enfin, l'époque d'un grand emprunt de liquidation apparaît désormais prochaine.

L'Italien se tenait assez péniblement à 92.40 lorsque M. Grimaldi fit à la chambre des députés à Rome son exposé financier, si froidement accueilli, et M. Crispi cette violente sortie contre ses adversaires politiques qui lui a coûté immédiatement sa situation prépondérante dans le royaume. La chute de cet homme d'état a valu à la rente italienne 1 fr. 60 de hausse. Le public capitaliste voyait en lui l'incarnation d'un système politique fastueux et dépensier qui, après avoir conduit les finances italiennes au déficit chronique, menaçait de les conduire à la ruine complète.

Les valeurs turques se sont avancées sans bruit, constamment recherchées par des capitaux à la fois peu timorés et très avisés. Le 1 pour 100 est en hausse de 0 fr. 35 à 19.45, la Privilégiée ottomane de 5 francs à 421.25, l'obligation des Douanes de 2.50 à 461.25, la Banque de 3.75 à 623.75.

Le Portugais a végété entre 55 1/4 et 55 1/2. L'insurrection d'Oporto n'a été qu'une échauffourée domptée en quelques heures, mais les relations sont toujours tendues entre les cabinets de Lisbonne et de Londres, et, aussi longtemps qu'il en sera ainsi, il n'y a pas à songer à l'émission de l'emprunt dont le trésor portugais a cependant un si urgent besoin.

Le gouvernement impérial allemand vient de décider l'émission, pour le 20 courant, d'un emprunt de 450 millions de marks. On sait que l'émission faite l'an dernier en rente 3 pour 100 à 87.50 n'a eu qu'un succès très relatif, et que le stock créé est resté à peu près complètement aux mains des banquiers. Ce fonds est coté à 86.50, soit une unité au-dessous du pair. Le type aujourd'hui choisi est encore le 3 pour 100. Mais le prix d'émission n'est plus que de 84.40. Des dépêches de Berlin annoncent que jeudi, pour la première fois, le fonds qui va être émis a fait l'objet de transactions à la Bourse. Les demandes ont élevé le prix à 86; on prépare ainsi au titre nouveau une prime de 1.40 pour 100. La banque de l'empire a réduit, vendredi 13, le taux de l'escompte à 3 pour 100. Cet abaissement est en relation directe avec l'opération d'emprunt.

L'accueil nettement favorable fait par l'opinion publique au projet de loi du gouvernement portant prorogation du privilège de la Banque de France de 1897 à 1920 a déterminé des achats d'actions de notre grand établissement de crédit, au-dessus de 4,300. La commission nommée par la chambre pour l'examen de ce projet a élu M. Léon Say pour son président. Après avoir entendu le ministre des finances, elle a décidé de recevoir pendant un court délai toutes les communications qui lui seraient adressées sur la question par les chambres de commerce et par toutes personnes ou associations intéressées. La majorité de la commission est d'ailleurs acquise aux grandes lignes du projet ministériel, et les modifications qui pourront être introduites dans la contexture du projet ne porteront que sur des détails.

Parmi les valeurs, l'épargne a très visiblement manifesté depuis quelques jours sa partialité pour quelques titres et son indifférence au moins passagère pour certains autres. Elle laisse encore la Banque de Paris à 836.25, le Crédit lyonnais à 825, le Comptoir national d'escompte à 660, la Banque d'escompte à 555, le Gaz à 1,465, le Suez à 2,435. Mais elle a porté le Crédit foncier de 1,283.75 à 1,290, le Paris-Lyon de 1,515 à 1,540, le Nord de 1,857.50 à 1,880, l'Orléans de 1,542.50 à 1,570, le Midi de 1,310 à 1,325, l'Est de 905 à 920, l'Ouest de 1,060 à 1,085, la Société générale de 505 à 515, le Saragosse de 308.75 à 315, la Banque ottomane de 617.50 à 623.75.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PERIODE. — LXI[e] ANNEE.

JANVIER. — FÉVRIER.

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.